Supp. 60,084/C Vol. 8.

12.011

ŒUVRES COMPLETTES DE M. LE COMTE DE BUFFON.

HISTOIRE DES QUADRUPÈDES.

12.011

HISTOIRE NATURELLE

GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE,

SERVANT DE SUITE

À L'HISTOIRE DES ANIMAUX QUADRUPÈDES.

Par feu M. le Comte DE BUFFON, Intendant du Jardin & du Cabinet du Roi, de l'Académie Françoise & de celle des Sciences, &c.

QUADRUPÈDES, Tome Huitième.

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE
BIBL. DU MUSEUM

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCLXXXIX.

31122.3
WELLCOME HISTORICAL MEDICAL LIBRARY

TABLE

Des Articles contenus dans ce Volume.

AVERTISSEMENT par M. le C.te de la Cepède. page ix
Addition à l'article des Orangs-outangs 1
Addition à l'article du Pithèque 30
Du petit Cynocéphale 37
Le Babouin des bois 39
Le Babouin à longues jambes 41
Le Choras 43
Le Babouin à museau de chien 47
Addition à l'article du Lowando 50
Addition à l'article de l'Ouanderou 52
La Guenon à long nez 53
Le Macaque à queue courte 56
Le Patas à queue courte 58
La guenon à museau alongé 60
La Guenon couronnée 61
La Guenon à camail 65
Le Blanc-nez 67
La Guenon à nez blanc proéminent 72
Le Mona 75
Le Roloway ou *la Palatine* 77
La Guenon à face pourpre 80
La Guenon à crinière 81
La Guenon nègre 83
Addition à l'article du Douc 85
Fœtus de Guenon 86

Sapajous.

Addition à l'article de l'Alouatte 87
Addition à l'article du Coaita 101

Addition à l'article du Sajou brun. 106
Le Sajou nègre. 109
Le Sajou cornu. 110
Addition à l'article du Saïmiri. 112

Sagouins.

L'Yarqué, espèce de Saki. 113
Le Sagouin, vulgairement appelé Singe de nuit. 114
Le Tamarin nègre. 116

Autres Quadrumanes.

Addition à l'article des Makis.

Le grand Mongous. 118
Le Moccoco. 119
Le petit Maki gris. 121
Autre espèce de Maki. 123
Le Loris de Bengale. 125

De la Mule.

Exemples d'accouplement prolifique de la Mule avec le cheval. 140

Addition à l'article du Chien.

Du Chien. 143
Le Chien des bois de Cayenne. 146
Le Chien de Sibérie. 149
D'un Chien turc & gredin. 150
Le grand Chien-loup. 153
Le grand Chien de Russie. 157
Chiens-mulets provenant d'une Louve & d'un Chien braque. 161

Chiens-Mulets.

Du mâle, première génération. 165
De la femelle, première génération. 171

Du mâle, ſeconde génération 175
De la femelle, ſeconde génération 178
De la femelle, troiſième génération. 190
Du mâle, quatrième génération 203
De la femelle, quatrième génération 205
Suite des Chiens métis 206
Seconde ſuite des Chiens métis 209
Troiſième exemple du produit d'un Chien & d'une Louve. . . 214
Quatrième exemple du produit d'un Chien & d'une Louve . . 215
Cinquième exemple du produit d'une Louve avec un Chien . . 216
Nouvelle addition à l'article du Renard. 218
Du petit Chacal ou *Chacal adive*. 221
Nouvelle addition à l'article du Glouton. 223
Nouvelle addition à l'article du Lynx. 225
Nouvelle addition à l'article du Tigre. 227
Du Bizaam. 228
Nouvelle addition à l'article du Kinkajou. 230
Le Putois rayé de l'Inde. 231
La Mouffette du Chili. 233
Nouvelle addition à l'article du Vampire. 235
Nouvelle addition à l'article de la Belette. 237
Nouvelle addition à l'article de la Genette. 248
La petite Fouine de Madagaſcar. 249
De la grande marte de la Guyanne. 250
Le Touan. 252
Du grand Écureuil de la côte de Malabar. 254
L'Écureuil de Madagaſcar. 256
Addition à l'article du Palmiſte. 258
Le Petit-gris de Sibérie. 259
Les Guerlinguets. 261
Addition à l'article du Taguan. 265
De l'Aye-aye. 268
Additions & corrections à l'article du Phalanger. 272
Nouvelle addition à l'article des Rats & des Souris. . . 274
Le Rat Perchal. 276
Le Scherman ou *Rat d'eau de Straſbourg*. 278

Nouvelle addition à l'article de la Musaraigne 281
La Musaraigne musquée de l'Inde .... ibid.
Le Lérot à queue dorée 283

Nouvelle addition à l'article des Chauve-souris.

La grande Sérotine de la Guyanne 289
Du Vampire 291
La grande Chauve-souris fer-de-lance de la Guyanne .. 292
Autre Chauve-souris de la Guyanne 294
Addition à l'article du Hérisson 296
Du Tandrac 301
Le Porc-épic de Malaca 303
Le Coendou à longue queue 305
Addition & corrections à l'article de la Marmotte du cap de Bonne-Espérance 308
Le Cochon de Siam ou de la Chine 313
Le Sanglier du Cap-vert 314
Addition à l'article du Pécari 316
Addition à l'article de l'Élan 318
Suite de la nouvelle addition à l'article de l'Élan 323
Nouvelle addition aux articles du Cerf & du Chevreuil. 326
Addition à l'article du Renne 331
Autre addition à l'article du Renne 341
Nouvelle addition à l'article de la Giraffe 345

AVERTISSEMENT

Par M. le Comte DE LA CEPÈDE, *Garde du Cabinet du Roi, & Membre des Académies & Sociétés Littéraires de Dijon, Lyon, Toulouſe, Bordeaux, Agen, Metz, Heſſe-hombourg, Heſſe-caſſel, Munick, Stockolm, &c.*

LE Public ayant deſiré vivement de jouir des derniers travaux de feu M. le comte de Buffon, qu'une longue & douloureuſe maladie a enlevé l'année dernière aux ſciences & aux lettres, M. le comte de Buffon ſon fils, ainſi que M. le chevalier de Buffon ſon frère & ſon exécuteur teſtamentaire, ont bien voulu me remettre les ouvrages manuſcrits qu'ils ont trouvés parmi les papiers de ce grand naturaliſte, & confier le ſoin de diriger l'impreſſion de ces ouvrages à celui qu'il avoit chargé lui-même de les continuer. J'ai cru ne pouvoir répondre convenablement à leur choix, ni bien remplir les intentions qu'ils m'ont témoignées, qu'en publiant ces manuſcrits tels qu'ils m'ont été remis. Feu M. de Buffon m'ayant ſouvent entretenu des projets qu'il avoit formés pour ajouter à leur valeur, je ſais qu'il ſe propoſoit d'y faire quelques changemens : il vouloit particulièrement abréger

plusieurs descriptions qu'il avoit faites quelques années auparavant, les embellir par les couleurs brillantes qu'il savoit employer avec tant d'art, les mêler avec des considérations plus générales, présenter les rapports des diverses parties de son ouvrage dans de grands tableaux qui, comme autant d'objets éclatans, auroient répandu sur l'ensemble une nouvelle lumière & une chaleur plus vive; mais le génie de ce grand écrivain auroit pu seul terminer ses productions. Ce volume sera donc composé des articles laissés par M. de Buffon, tels qu'ils étoient lorsqu'il alloit les perfectionner; j'ai cru seulement que l'on ne seroit pas fâché de trouver dans cet avertissement, l'indication des changemens essentiels qu'il avoit déterminés, & les noms des auteurs dans lesquels on verra des détails plus étendus sur les animaux, dont il vouloit compléter l'histoire: j'ai pensé que ces observations étoient autant d'hommages que je devois à sa mémoire, ainsi qu'à l'amitié qu'il m'a toujours témoignée.

Au reste, on trouvera dans ce volume quatre-vingt-deux planches très-précieuses, tant par l'exactitude & la beauté des dessins, que par la rareté de la plupart des animaux qu'elles représentent.

Article des Orangs-outangs.

Le singe indiqué *(page 11)*, comme étant peut-être

une variété par laquelle l'efpèce du *pongo* ou *grand orang-outang*, fe rapprocheroit du *mandril*, eft le *choras* dont on pourra voir la defcription *(page 43)*. Nous devons obferver auffi que l'individu femelle, dont M. de Buffon rapporte les habitudes naturelles, d'après M. Vofmaer *(page 23)*, eft le même que celui dont il donne la defcription & l'hiftoire, d'après M. Allamand *(page 15 du même article)*.

Article du Pithèque.

LA comparaifon la plus exacte entre les divers pithèques apportés des côtes de Barbarie, & le finge fi bien décrit par M. Daubenton *(vol. 14, in-4.°)*, fous le nom de *magot*, a prouvé qu'ils appartiennent à la même efpèce, & qu'ils ne préfentent que de légères différences relatives au fexe, ou qui difparoiffent avec l'âge; mais un de nos confrères, M. Desfontaines, favant profeffeur du jardin du Roi, nous a confirmé qu'il exiftoit en Afrique, ainfi que l'ont dit plufieurs voyageurs, une efpèce de finge fans queue, à laquelle il a laiffé le nom de *magot*, dans les obfervations employées par M. de Buffon *(pages 30 & fuiv.)*, qui eft en effet très-voifine de celle du magot, & qui en diffère néanmoins par quelques caractères extérieurs, ainfi que par fes habitudes. C'eft à ce dernier animal que l'on pourra appliquer le nom de *fimia-inuus*

donné au *magot* ou *pithèque* par plusieurs naturalistes; & c'est à ce même animal qu'il faudra rapporter aussi la plus grande partie de ce qu'a dit M. de Buffon, des habitudes du singe connu depuis long-temps en Europe sous le nom de *magot*, & avec lequel les animaux appelés *pithèques*, ne forment qu'une seule & même espèce. Au reste, très-peu de temps avant sa mort, M. de Buffon avoit lui-même adopté cette opinion. La *planche V.*ᵉ de ce volume représente la femelle du magot ou pithèque.

Article du Lowando.

Le babouin figuré dans la *planche X.*ᵐᵉ & que M. de Buffon avoit cru devoir rapporter à l'espèce du *lowando*, est absolument le même que le *babouin à museau de chien*, dont il parle dans l'article précédent, d'après plusieurs naturalistes, & que M. Linné a nommé *simia hamadrias*.

Article de la Guenon à long nez.

Des Cochinchinois qui sont venus au cabinet du Roi, ont reconnu cet animal, dont on y conserve la dépouille: ils nous ont appris qu'il étoit très-commun dans leur pays où on le nomme *khî dôc*, c'est-à-dire, *grand singe*; il devient en effet très-grand & très-gros; il va par troupes nombreuses; il ne se nourrit que de

fruits; ſon naturel eſt cependant preſque féroce, & lorſqu'on l'attaque, il ſe défend avec beaucoup de force & de courage. M. Daubenton ſe propoſe de publier un Mémoire au ſujet de cet animal remarquable.

Article du Macaque à queue courte.

CE ſinge a de très-grands rapports avec celui dont M. Gmelin a parlé d'après M. Scopoli, & qui porte le nom de *ſimia cynoſuros, (édition augmentée & corrigée du ſyſtème de M. Linné, vol. I.er, à Leipſick, 1788).*

Article de la Guenon couronnée.

IL paroît que l'on doit regarder cette guenon comme une variété de l'aigrette *(ſimia aygula; M. Gmelin, ouvrage déjà cité).*

Article du blanc nez.

CE ſinge eſt le *ſimia petauriſta* de M. Gmelin *(ouvrage déjà cité).*

Article de la Guenon à nez blanc proéminent.

C'EST à cette eſpèce que M. Gmelin a donné le nom de *ſimia nictitans (ibid).*

Article de l'Alouatte.

LA *planche XXVI.me* repréſente un ſapajou hurleur, dont M. de Buffon n'a laiſſé aucune deſcription,

& qui paroît avoir de très-grands rapports avec l'alouatte.

Article du petit Maki gris.

CE maki, ainsi que celui dont M. de Buffon donne la description dans l'article suivant, sont de l'espèce du maki, appelée *lemur laniger* par M. Gmelin *(ouvrage déjà cité)*.

Article du Loris de Bengale.

ON trouvera dans l'ouvrage déjà cité de M. Gmelin, les noms des divers auteurs qui ont fait connoître ce loris : ce savant continuateur de M. Linné lui a conservé le nom de *lemur tardigradus*, & M. de Buffon a été très-fondé à le regarder comme appartenant à l'espèce du loris dont il avoit déjà traité *(vol. XV in-4.°)*.

Article du Bizaam.

M. SCHREBER en a parlé *(vol. III, pag. 425)*, & l'a fait représenter *(planche CXV)* ; M. Gmelin l'a nommé *viverra tigrina (ouvrage déjà cité, vol. I, page 91)*.

Article du Putois rayé de l'Inde.

C'EST avec toute raison que M. de Buffon a cru devoir séparer du genre des chats, cet animal rayé

qui n'appartient pas cependant au genre des putois, qui en eſt ſéparé par la forme, ainſi que par la poſition de ſes dents, & que M. Gmelin a placé parmi les *viverra*, ſous le nom de *viverra faſciata (ouvrage déjà cité pag. 92).*

Article du grand Écureuil de la côte de Malabar.

CET écureuil qui a beaucoup de rapports avec l'écureuil de Madagaſcar, dont M. de Buffon a traité dans l'article ſuivant, eſt le même que celui que M. Gmelin a nommé le très-grand écureuil *(ſciurus maximus)*, & dont M. Schreber a donné la figure *vol. IV, planche CCXVII, b.*

Article des Guerlinguets.

LES deux écureuils de la Guyanne dont il eſt queſtion dans la note de la page 152 du I.er volume de M. Gmelin, ſont le grand & le petit guerlinguet.

Article de l'Aye-aye.

M. GMELIN l'a nommé écureuil de Madagaſcar, à cauſe de ſa conformation qui le rapproche des écureuils, quoique ſes habitudes l'en éloignent, ainſi que l'a très-bien obſervé cet habile naturaliſte ; mais il ne

faut pas le confondre avec l'écureuil de Madagaſcar, dont M. de Buffon donne la figure *(planche LXIII)*, & qui eſt un animal tout-à-fait différent, tant par ſes habitudes que par ſa forme.

Article du Phalanger.

Ce quadrupède dont ont parlé MM. Valentin *(ind. 3, pag. 272)*, Pallas *(miſc. Zoologi. pag. 59)* Exleben *(mammal. pag. 79)*, Schreber *(ſaeugth. 3, pag. 550, tab. 152)*, & Pennant *(quadrup. p. 209, n.° 148)*, a été nommé par M. Gmelin *didelphis orientalis*, & placé à cauſe de ſa conformation dans le même genre que le ſarigue, la marmoſe, le cayopolin, &c. M. de Buffon paroît avoir une opinion contraire en aſſurant dans la page 272, que le phalanger n'eſt pas du même genre que ces mêmes ſarigue, cayopolin & marmoſe; mais nous devons obſerver que dans cette note, ainſi que dans beaucoup d'autres endroits de ſes ouvrages, M. de Buffon n'entend par genre, & quelquefois par claſſe qu'une ſorte de famille naturelle fondée ſur une grande partie des caractères extérieurs des animaux, & en même temps ſur la grande reſſemblance de leurs habitudes, quand bien même les diverſes eſpèces de cette famille ne préſenteroient pas une conformation ſemblable, dans les parties du corps dont les auteurs des divers ordres

méthodiques

méthodiques confidèrent la reffemblance ou la différence, pour rapprocher ou féparer les efpèces.

Article de la grande Chauve-fouris fer-de-lance.

CETTE efpèce a quatre dents incifives à la mâchoire inférieure, fans en avoir à la fupérieure. Le défaut de queue la diftingue de la chauve-fouris fer-à-cheval avec laquelle elle a beaucoup de rapports, & le nombre de fes dents la fépare de la chauve-fouris mufaraigne qui a quatre dents incifives à chaque mâchoire.

Article de la Chauve-fouris de la Guyane.

LE nombre de fes dents incifives, ainfi que la forme de fes oreilles, empêche qu'on ne la confonde avec les chauve-fouris déjà décrites par les naturaliftes, & dont aucune n'a, comme elle, la mâchoire fupérieure fans incifives, & la mâchoire inférieure armée feulement de deux dents incifives ou tranchantes. Cependant elle a de très-grands rapports avec celle que M. Gmelin a comprife dans fon ouvrage fous le nom de *vefpertilio lepturus*, quoique celle-ci ait quatre dents incifives à la mâchoire d'en bas; & ce qui les rapproche de plus près, c'eft que les deux dents incifives qui garniffent la mâchoire inférieure de la chauve-

ſouris dont il eſt ici queſtion, ſont très-petites, & diviſées en deux, de manière qu'on peut aiſément croire qu'elle en a quatre à cette même mâchoire.

Article du Porc-épic de Malaca.

M. GMELIN a nommé *hyſtrix macroura*, cet animal dont il a déjà été fait mention dans M. Briſſon *(quadrup. 131)*, dans Séba *(vol. I, planche LII, fig. 1)*, & dans Bontius *(jav. 54)*.

Article du Coendou à longue queue.

C'EST le même animal que M. Briſſon a nommé grand porc-épic d'Amérique *(quadrup. 131)*, dont Barrère a parlé *(Hiſtoire Naturelle de la France équinoxiale, pag. 153)*, dont Marcgrave a fait mention & donné la figure *(Hiſtoire Naturelle du Bréſil, Amſterdam, 1648, pag. 233)*, & que M. Gmelin a regardé avec raiſon comme une variété du coendou ordinaire *(hiſtrix prehenſilis, ouvrage déjà cité vol. I, page 119)*.

Article du Klipdas ou de la Marmotte du cap de Bonne-eſpérance.

C'EST le *hyrax capenſis* de M. Gmelin. M. le comte de Mellin cité par M. de Buffon, en a donné

la defcription, la figure & l'hiſtoire, dans les mémoires des curieux de la nature de Berlin.

Article du Sanglier du Cap vert.

INDÉPENDAMMENT du ſanglier du Cap vert (*ſus Africanus* de MM. Pennant & Gmelin), du ſanglier d'Afrique ou d'Éthiopie (*ſus Æthiopicus* de MM. Pallas, Pennant, Gmelin, &c.), du babirouſſa & du cochon de Guinée (*ſus porcus*), on trouve en Afrique, & particulièrement dans l'île de Madagaſcar, un ſanglier dont l'eſpèce eſt encore peu connue. Nous n'en avons vu que la tête décharnée qui eſt conſervée au cabinet du Roi, & dont M. Daubenton a donné la deſcription (*vol. XIV*). Cette tête reſſemble plus à celle du cochon de Siam qu'à la tête du ſanglier d'Europe; elle en diffère cependant par la courbure de l'arcade zygomatique qui eſt fort ſaillante, ainſi que par un prolongement oſſeux & aſſez élevé qui termine le renflement des alvéoles dans leſquelles ſont enchâſſées les défenſes de la mâchoire ſupérieure: d'ailleurs, ce prolongement qui rapproche ce ſanglier de celui d'Éthiopie, eſt terminé par des tubercules, ainſi que les bords du chanfrein auprès de ce prolongement; & de plus, les dents molaires de la mâchoire inférieure ne ſont qu'au nombre de cinq, au lieu que dans le ſanglier ordinaire elles ſont au nombre de ſept

ou au moins de ſix. Lorſqu'on connoîtra mieux l'animal auquel appartient cette tête, on pourra décider ſi ce ſanglier de Madagaſcar doit être regardé comme une variété du ſanglier ordinaire, ou comme une eſpèce diſtincte de ce ſanglier d'Europe.

HISTOIRE

De Seve del. veuve Tardieu Sc.

LE JOCKO OU ORANG-OUTANG DE LA PETITE ESPÈCE.

HISTOIRE NATURELLE.

ADDITION

À L'ARTICLE DES ORANGS-OUTANGS,

Vol. XIV, in-4.°, *page 43.*

NOUS avons dit que les Orangs-outangs pouvoient former deux espèces; ce mot Indien qui signifie *homme sauvage*, est en effet un nom générique; & nous avons reconnu qu'il existe réellement & au moins deux espèces bien distinctes de ces animaux; la première à laquelle,

d'après Battel, nous avons donné le nom de *pongo*, & qui eſt bien plus grande que la ſeconde eſpèce que nous avons nommée *jocko*, d'après le même voyageur. Comme il y a plus de vingt ans que j'ai écrit l'hiſtoire de ces ſinges, je n'étois pas auſſi-bien informé que je le ſuis aujourd'hui, & j'étois alors dans le doute ſi les deux eſpèces dont je viens de parler, étoient réellement différentes l'une de l'autre, par des caractères autres que la grandeur. Le ſinge que j'avois vu vivant, & auquel j'avois cru devoir donner le nom de *jocko*, parce qu'il n'avoit que deux pieds & demi de hauteur, étoit un jeune pongo qui n'avoit que deux ans d'âge, & ſeroit parvenu à la hauteur de plus de cinq pieds ; & comme ce très-jeune ſinge préſentoit tous les caractères attribués par les voyageurs au grand orang-outang ou pongo, j'avois cru pouvoir ne le regarder que comme une variété, ce qui me faiſoit croire qu'il ſe pouvoit qu'il n'y eût qu'une ſeule eſpèce d'orang-outang ; mais ayant reçu depuis des grandes Indes un orang-outang bien différent du pongo, & auquel nous avons reconnu tous les caractères que les voyageurs donnent au jocko, nous pouvons aſſurer que ces deux dénominations de pongo & jocko, appartiennent à deux eſpèces réellement différentes, & qui, indépendamment de la grandeur, ont encore des caractères qui les diſtinguent.

Les principaux caractères qui diſtinguent ces deux eſpèces, ſont la grandeur, la différence de la couleur & de la quantité du poil, & le défaut d'ongle au gros orteil

des pieds ou mains postérieures, qui toujours manque au jocko, & se trouve toujours dans l'espèce du pongo. Il en est de même de leurs habitudes naturelles; le pongo marche presque toujours debout sur ses deux pieds de derrière, au lieu que le jocko ne prend cette attitude que rarement, & sur-tout lorsqu'il veut monter sur les arbres. Ainsi tout ce que j'ai dit de l'orang-outang que j'ai vu vivant, & que je croyois être un jocko, doit au contraire s'attribuer au pongo, & s'accorde en effet avec tout ce que les voyageurs les plus récens ont observé sur les habitudes naturelles de ce grand orang-outang. Je dois même observer que la figure de ce jeune pongo, représenté *planche 1.re, volume XIV,* a été faite d'après nature vivante, mais que le dessinateur l'a chargée dans quelques parties; & c'est probablement cette différence entre cette figure & celle qu'a donnée Bontius, qui a pu faire penser qu'elles ne représentoient pas le même animal. Cependant il est certain que la figure de Bontius est celle du grand orang-outang ou pongo adulte, & que celle que j'ai donnée représente le même orang-outang ou pongo jeune; d'ailleurs la figure donnée par Bontius, est peut-être un peu trop ressemblante à l'espèce humaine. Tulpius a donné du pongo une figure encore plus imparfaite. C'est encore ce même animal que Bosman a nommé *smitten,* que plusieurs voyageurs ont nommé *barris,* d'autres *dril,* & quelques autres *quimpezé;* sur quoi cependant nous devons observer que la plupart de ces derniers noms ont été appliqués

indifféremment au grand & au petit orang-outang. C'eſt à ce grand orang-outang qu'on doit rapporter les combats contre les Nègres, l'enlèvement & le viol des Négreſſes, & les autres actes de force & de violence, cités par les voyageurs.

Mais nous devons ajouter à tout ce que nous en avons dit, *volume XIV,* les obſervations des naturaliſtes & des voyageurs qui ont été publiées, ou qui nous ſont parvenues en différens temps, ſur ce qui regarde ce pongo ou grand orang-outang. M. le chevalier d'Obſonville a bien voulu nous communiquer ce qu'il avoit obſervé ſur cet animal, qu'il a vu & décrit avec autant de ſagacité que d'exactitude. « C'eſt, dit-il, de l'orang-outang » qui a cinq pieds de haut, qu'il eſt ici queſtion : cet » animal ne paroît maintenant exiſter que dans quelques » parties de l'Afrique, & des grandes îles à l'eſt de » l'Inde. D'après diverſes informations, je crois pouvoir » dire que l'on n'en voit plus dans la preſqu'île en-deçà » du Gange, & que même il eſt devenu très-rare dans les » contrées où il propage encore : auroit-il été détruit par » les bêtes féroces, ou ſeroit-il confondu avec d'autres !

» Un de ces individus, que j'ai eu occaſion de voir » deux mois après qu'il fut pris, avoit quatre pieds huit » ou dix pouces de haut ; une teinte jaunâtre paroiſſoit » dominer dans ſes yeux, qui étoient du reſte petits » & noirs. Quoiqu'ayant quelque choſe de hagard, » ils annonçoient plutôt l'inquiétude, l'embarras & le » chagrin, que la férocité. Sa bouche étoit fort grande, » les os du nez très-peu proéminens, & ceux des joues

» étoient fort saillans . . . . Son visage avoit des rides; le » fond de sa carnation étoit d'un blanc bis ou basané; » sa chevelure longue de quelques pouces étoit brunâtre, » ainsi que le poil du reste du corps qui étoit plus épais » sur le dos que sur le ventre; sa barbe étoit peu fournie, » sa poitrine large, les fesses médiocrement charnues, les » cuisses couvertes, les jambes arquées; les pouces de » ses pieds, quoiqu'un peu moins écartés des autres » doigts que ceux des autres singes, l'étoient cependant » assez pour devoir lui procurer beaucoup de facilité, » soit pour grimper ou saisir. . . . .

» Je n'ai vu ce satyre qu'accroupi ou debout; mais, » quoique marchant habituellement droit, il s'aidoit, me » dit-on, dans l'état de liberté, des mains ainsi que des » pieds, lorsqu'il étoit question de courir ou de franchir » un fossé; peut-être même est-ce l'exercice de cette faculté » qui contribue à entretenir dans l'espèce la longueur » un peu excessive des bras, car l'extrémité des doigts » de ses mains approchoit de ses genoux. Ses parties » génitales étoient assez bien proportionnées; sa verge » en état d'inertie, étoit longue d'environ six pouces, » & paroissoit être celle d'un homme circoncis.

» Je n'ai point vu de femelles, mais on dit qu'elles » ont les mamelles un peu aplaties; leurs parties sexuelles, » conformées comme celles des femmes, sont aussi » sujettes à un flux menstruel périodique : le temps de » la gestation est présumé être d'environ sept mois . . . . » elles ne propagent point dans l'état de servitude . . . .

» Le mâle dont je viens de parler, pouſſoit quelque-» fois une eſpèce de ſoupir élevé & prolongé, ou bien » il faiſoit entendre un cri ſourd; mais c'étoit lorſqu'on » l'inquiétoit ou qu'on le maltraitoit : ainſi ces modula-» tions de voix n'expriment que l'impatience, l'ennui » ou la douleur.

» Suivant les Indiens, ces animaux errent dans les » bois & ſur les montagnes de difficile accès, & y vivent » en petites ſociétés.

» Les orangs - outangs ſont extrêmement ſauvages; » mais il paroît qu'ils ſont peu méchans, & qu'ils par-» viennent aſſez promptement à entendre ce qu'on leur » commande .... Leur caractère ne peut ſe plier à la » ſervitude; ils y conſervent toujours un fond d'ennui & » de mélancolie profonde, qui dégénérant en une eſpèce » de conſomption ou de maraſme, doit bientôt terminer » leurs jours. Les gens du pays ont fait cette remarque, » & elle me fut confirmée par l'enſemble de ce que je » crus entrevoir dans les regards & le maintien de l'indi-» vidu dont il a été queſtion ».

M. le profeſſeur Allamand, dont j'ai eu ſi ſouvent occaſion de faire l'éloge, a ajouté d'excellentes réflexions & de nouveaux faits à ce que j'ai dit des orangs-outangs.

« L'hiſtoire des ſinges étoit très-embrouillée, dit ce » ſavant & judicieux naturaliſte, avant que M. de Buffon » entreprît de l'éclaircir; nous ne ſaurions trop admirer » l'ordre qu'il y a apporté, & la préciſion avec laquelle

» il a déterminé les différentes eſpèces de ces animaux, » qu'il étoit impoſſible de diſtinguer par les caractères » qu'en avoient donnés les nomenclateurs. Son hiſtoire » des orangs-outangs eſt un chef-d'œuvre qui ne » pouvoit ſortir que d'une plume telle que la ſienne; » mais quoiqu'il y ait raſſemblé tout ce qui a été dit » par d'autres ſur ces animaux ſinguliers, en y ajoutant » ſes propres obſervations qui ſont bien plus sûres, & » quoiqu'il y ait décrit un plus grand nombre de ſinges, » qu'aucun auteur n'en a décrit jusqu'à préſent, il ne » faut pas croire cependant qu'il ait épuiſé la matière: la » race des ſinges contient une ſi grande variété d'eſpèces, » qu'il eſt bien difficile, pour ne pas dire impoſſible, de » les connoître toutes; on en apporte très-ſouvent en » Hollande pluſieurs, que M. de Buffon, ni aucun natu- » raliſte, n'a jamais vues. Un de mes amis, revenu » d'Amérique où il a ſéjourné pendant quelques années, » & qui y a porté les yeux d'un obſervateur judicieux, » m'a dit qu'il y avoit vu plus de quatre-vingts eſpèces » différentes de ſapajous & de ſagoins; M. de Buffon n'en » a décrit que onze. Il s'écoulera donc encore bien du » temps, avant qu'on puiſſe parvenir à connoître tous » ces animaux; & même il eſt très-douteux qu'on en » puiſſe jamais venir à bout, vu l'éloignement & la nature » des lieux où ils habitent.

» Il y a quelques années qu'on apporta chez moi la » tête & un pied d'un animal ſingulier: cette tête reſſem- » bloit tout-à-fait à celle d'un homme, excepté qu'elle

» étoit un peu moins haute ; elle étoit bien garnie de » longs cheveux noirs ; la face étoit couverte par-tout » de poils courts ; il n'y avoit pas moyen de douter que » ce ne fût la tête d'un animal, mais qui par cette partie » ne différoit presque point de l'homme ; & M. Albinus, » ce grand anatomiste, à qui je la fis voir, fut de mon » avis. Si l'on doit juger par cette tête, de la taille de » l'animal auquel elle avoit appartenu, il devoit pour le » moins avoir égalé celle d'un homme de cinq pieds. » Le pied qu'on montroit avec cette tête, & qu'on » assuroit être du même animal, étoit plus long que celui » d'un grand homme.

» M. de Buffon *(a)* soupçonne qu'il y a un peu d'exa-» gération dans le récit de Bontius, & un peu de préjugé » dans ce qu'il raconte des marques d'intelligence & de » pudeur de sa femelle orang-outang ; cependant ce qu'il » en dit est confirmé par ceux qui ont vu ces animaux » aux Indes ; au moins j'ai entendu la même chose de » plusieurs personnes qui avoient été à Batavia, & qui » sûrement ignoroient ce qu'en a écrit Bontius. Pour savoir » à quoi m'en tenir là-dessus, je me suis adressé à M. Relian » qui demeure dans cette même ville de Batavia, où il » pratique la chirurgie avec beaucoup de succès : connois-» sant son goût pour l'histoire naturelle, & son amitié » pour moi, je lui avois écrit pour le prier de m'envoyer » un orang-outang, afin d'en orner le cabinet de curiosités

(a) Voyez le *tome XIV, page 21*, édition de Hollande.

de

» de notre Académie ; & en même temps je lui avois » demandé qu'il me communiquât ses observations sur » cet animal, en cas qu'il l'eût vu. Voici sa réponse qu'on » lira avec plaisir ; elle est datée de Batavia le 15 janvier » 1770.

» J'ai été extrêmement surpris, écrit M. Relian, que » l'homme sauvage qu'on nomme en Malais *orang-outang*, » ne se trouve point dans votre Académie ; c'est une » pièce qui doit faire l'ornement de tous les cabinets » d'histoire naturelle. M. Pallavicini, qui a été ici *saban-* » *dhaar*, en a amené deux en vie, mâle & femelle, lors- » qu'il partit pour l'Europe en 1759 ; ils étoient de » grandeur humaine, & faisoient précisément tous les » mouvemens que font les hommes, sur-tout avec leurs » mains dont ils se servoient comme nous. La femelle » avoit des mamelles précisément comme celles d'une » femme, quoique plus pendantes ; la poitrine & le » ventre étoient sans poils, mais d'une peau fort dure & » ridée. Ils étoient tous les deux fort honteux quand on » les fixoit trop ; alors la femelle se jetoit dans les bras » du mâle, & se cachoit le visage dans son sein, ce » qui faisoit un spectacle véritablement touchant ; c'est » ce que j'ai vu de mes propres yeux. Ils ne parlent » point, mais ils ont un cri semblable à celui du singe, » avec lequel ils ont le plus d'analogie par rapport à la » manière de vivre, ne mangeant que des fruits, des » racines, des herbages, & habitant sur des arbres dans » les bois les moins fréquentés : si ces animaux ne faisoient

» pas une race à part qui se perpétue, on pourroit les
» nommer des *monstres de la nature humaine.* Le nom
» *d'hommes sauvages* qu'on leur donne, leur vient du
» rapport qu'ils ont extérieurement avec l'homme, sur-
» tout dans leurs mouvemens, & dans une façon de
» penser qui leur est sûrement particulière, & qu'on ne
» remarque point dans les autres animaux; car celle-ci
» est toute différente de cet instinct plus ou moins déve-
» loppé qu'on voit dans les animaux en général. Ce seroit
» un spectacle bien curieux si l'on pouvoit observer ces
» hommes sauvages dans les bois, sans en être aperçu,
» & si l'on étoit témoin de leurs occupations domestiques:
» je dis *hommes sauvages*, pour me conformer à l'usage;
» car cette dénomination n'est point de mon goût, parce
» qu'elle présente d'abord une idée analogue aux sau-
» vages des terres inconnues, auxquels ces animaux-ci
» ne doivent point être comparés. L'on dit qu'on en
» trouve dans les montagnes inaccessibles de Java; mais
» c'est dans l'île de Bornéo où il y en a le plus, & d'où
» l'on nous envoie la plupart de ceux qu'on voit ici
» de temps en temps.

» Cette lettre, continue M. Allamand, confirme plei-
» nement ce qu'a dit Bontius; elle est écrite par un
» témoin oculaire, par un homme qui est lui-même
» observateur curieux & attentif, & qui sait que ce qu'il
» assure avoir vu, a été vu aussi par plusieurs personnes
» qui sont actuellement ici, & que je suis à portée de
» consulter tous les jours, pour m'assurer de la vérité

» de sa relation; ainsi il n'y a pas la moindre raison pour » douter de la vérité de ce qu'il m'a mandé. Au récit » de Bontius, il ajoute la taille de ces orangs-outangs; » ils sont de grandeur humaine; par conséquent ce ne » sont pas les hommes nocturnes de M. Linnæus, qui » ne parviennent qu'à la moitié de cette stature, & qui, » suivant cet auteur, ont l'admirable talent de parler; » il est vrai que c'est en sifflant, ce qui pourroit bien » signifier qu'ils parlent comme les autres singes, ainsi » que l'observe M. Relian. Je ne dirai rien du degré d'in- » telligence que leur attribue mon correspondant; il » n'y a rien à ajouter aux réflexions de M. de Buffon sur » cet article. Si ceux que M. Pallavicini a embarqués avec » lui quand il est venu en Europe, étoient arrivés ici » en vie, on seroit en état d'en rapporter plusieurs autres » particularités qui seroient vraisemblablement très-inté- » ressantes; mais sans doute ils sont morts sur la route; » au moins est-il certain qu'ils ne sont pas parvenus en » Hollande ».

Nous croyons devoir ajouter ici ce que M. le professeur Allamand rapporte d'un grand singe d'Afrique, qui pourroit bien être une variété dans l'espèce du pongo ou grand orang-outang, par laquelle cette espèce se rapprocheroit du mandril.

« Plusieurs personnes m'ont parlé d'un singe qu'elles » avoient vu à Surinam, où il avoit été apporté des côtes » de Guinée; mais faisant peu de fond sur des relations » vagues de gens qui sans aucune connoissance de

» l'hiſtoire naturelle, examinent peu attentivement les » objets nouveaux qui ſe préſentent à eux, je me ſuis » adreſſé à M. May, capitaine de haut-bord au ſervice » de la province de Hollande; je ſavois qu'il avoit été » à Surinam pendant que cet animal y étoit, & je ne » doutois pas qu'il ne l'y eût vu; perſonne ne pouvoit » m'en rendre un compte plus exact que lui: il eſt auſſi » diſtingué par ſon goût pour toutes ſortes de ſciences, » que par les connoiſſances qui forment un excellent » officier de mer; voici ce que j'en ai appris.

» Étant avec ſon vaiſſeau ſur les côtes de Guinée, » un de ſes matelots y fit l'acquiſition d'un petit ſinge » ſans queue, âgé d'environ ſix mois, qui avoit été » apporté du royaume de Benin; de-là ayant fait voile » pour ſe rendre à Surinam, il arriva heureuſement à » Paramaribo, où il vit ce grand ſinge dont je viens de » parler. Il fut étonné en voyant qu'il étoit préciſément » de la même eſpèce que celui qu'il avoit à ſon bord; » il n'y avoit d'autre différence entre ces animaux que » celle de la taille, mais auſſi étoit-elle très-conſidérable, » puiſque ce grand ſinge avoit cinq pieds & demi de » hauteur, tandis que celui de ſon matelot ſurpaſſoit à » peine un pied. Il n'avoit point de queue; ſon corps étoit » couvert d'un poil brun, mais qui étoit aſſez peu touffu » ſur la poitrine pour laiſſer voir ſa peau qui étoit bleuâtre; » il n'avoit point de poil à la face; ſon nez étoit extrê- » mement long & plat, & d'un très-beau bleu; ſes joues » étoient ſillonnées de rouge ſur un fond noirâtre; ſes

» oreilles ressembloient à celles de l'homme; ses fesses » étoient nues & sans callosités; c'étoit un mâle, & il » avoit les parties de la génération d'un rouge éclatant. Il » marchoit également sur deux pieds ou sur quatre; son » attitude favorite étoit d'être assis sur les fesses; il étoit » très-fort; le maître à qui il appartenoit étoit un assez » gros homme : M. May a vu ce singe le prendre par le » milieu du corps, l'élever de terre avec facilité, & le » jeter à la distance d'un pas ou deux. On m'a assuré » qu'un jour il se saisit d'un soldat qui passoit tout près de » lui, & qu'il l'auroit emporté au haut de l'arbre au pied » duquel il étoit attaché, si son maître ne l'en eût pas » empêché. Il paroissoit fort ardent pour les femmes; il » étoit depuis une vingtaine d'années à Surinam, & il ne » sembloit pas avoir acquis encore son plein accroissement. » Celui à qui il appartenoit assuroit qu'il avoit remarqué » que sa hauteur étoit augmentée encore cette année » même. Un capitaine Anglois lui en offrit cent guinées; » il les refusa, & deux jours après cet animal mourut.

» En lisant ceci, on se rappellera d'abord le mandril *(b)* » avec lequel ce singe a beaucoup de rapport, tant pour » la figure que pour la grandeur & la force. La seule diffé- » rence bien marquée qu'il y ait entre ces animaux, consiste » dans la queue qui, quoique fort courte, se trouve dans » le mandril, mais qui manque tout-à-fait à l'autre.

(b) Voyez ce que M. de Buffon en dit, *tome XIV, page 73* de cet ouvrage, édition de Hollande.

» Voilà donc une nouvelle eſpèce de ſinge ſans » queue, habitant de l'Afrique, d'une taille qui égale, » ſi même elle ne ſurpaſſe pas celle de l'homme, & » dont la durée de la vie paroît être la même, vu le » temps qui lui eſt néceſſaire pour acquérir toute ſa » grandeur. Ce ſinge ne pourroit-il pas être celui dont » parlent quelques voyageurs, & dont les relations ont » été appliquées à l'orang-outang! au moins je ſerois » fort porté à croire que c'eſt le *ſmitten* de Boſman, » & le *quimpezé* de M. de la Broſſe : les deſcriptions » qu'ils en donnent lui reſſemblent aſſez *(c)*, & celui » dont parle Battel *(d)*, qui avoit une longue chevelure, » a bien l'air d'être de la même eſpèce que celui » dont j'ai vu la tête; il ne paroît en différer, qu'en ce » qu'il a le viſage nu & ſans poil ».

Nous venons de préſenter tous les faits que nous avons pu recueillir au ſujet du pongo ou grand orang-outang; il nous reſte maintenant à parler du jocko ou petit orang-outang. Nous en donnons ici la figure, *planche 1.re*, & nous en avons la dépouille au cabinet du Roi; c'eſt d'après cette dépouille que nous nous ſommes aſſurés que les principaux caractères par leſquels il diffère du pongo, ſont le défaut, ou, pour mieux dire, le manque d'ongle au gros orteil des pieds de derrière,

---

(c) Voyez ce que dit M. de Buffon, *page 73* du même volume, édition de Hollande.

(d) Idem, *page 22*.

la quantité & la couleur roussâtre du poil dont il est revêtu, & la grandeur qui est d'environ moitié au-dessus de la grandeur du pongo ou grand orang-outang. M. Allamand a vu cet animal vivant, & en a fait une très-bonne description; il en a donné la figure *planche II*, dans l'édition faite en Hollande de mes ouvrages sur l'histoire naturelle.

« J'ai donné, a dit ce savant naturaliste, la figure » d'un singe sans queue, ou orang-outang qui m'avoit » été envoyé de Batavia: cette figure faite d'après un » animal qui avoit été long-temps dans de l'eau-de-vie, » d'où je l'avois tiré pour le faire empailler, ne pouvoit » que le représenter très-imparfaitement; je crus cependant devoir la publier, parce qu'on n'en avoit alors » aucune autre. Il me paroissoit différent de celui qui » a été décrit par Tulpius; depuis j'ai eu des raisons de » croire que c'est le même, sans que pour cela j'aie » trouvé meilleure la figure que cet auteur en a » donnée. »

» Quelques années après, au commencement de juillet » 1776, on envoya du cap de Bonne-espérance à la » ménagerie de M. le prince d'Orange, une femelle » d'un de ces animaux, & de la même espèce que » celui que j'avois décrit. On a profité de cette occasion » pour en donner une figure plus exacte; on la voit dans » la *planche XVIII*.

» Elle arriva en bonne santé; dès que j'en fus averti, » j'allai lui rendre visite, & ce fut avec peine que je la

» vis attachée à un bloc par une grosse chaîne qui la
» prenoit par le cou, & qui la gênoit beaucoup dans
» ses mouvemens ; je m'insinuai bientôt dans ses bonnes
» grâces par les bonbons que je lui donnai, & elle
» eut la complaisance de souffrir que je l'examinasse tout
» à mon aise.

» La plus grande partie de son corps étoit couverte
» de poils roussâtres par-tout à peu-près de la même
» longueur, excepté sur le dos où ils étoient un peu
» plus longs ; il n'y en avoit point sur le ventre où
» la peau paroissoit à nu ; mais quelques semaines après
» je fus fort surpris de voir cette même partie velue
» comme le reste du corps : j'ignore si elle avoit été
» couverte auparavant de poils qui étoient tombés, où
» s'ils y paroissoient pour la première fois. L'orang-
» outang que Tulpius a décrit, & qui étoit aussi une
» femelle, avoit de même le ventre dénué de poils ;
» sa face étoit plate, cependant un peu relevée vers le
» bas, mais beaucoup moins que dans le magot &
» les autres espèces de singes ; elle étoit nue & basanée,
» avec une tache autour de chaque œil, & une plus
» grande autour de la bouche, d'une couleur qui
» approchoit un peu de la couleur de chair ; elle avoit
» les dents telles que M. de Buffon les a décrites parmi
» les caractères distinctifs des orangs-outangs ; la partie
» inférieure de son nez étoit fort large & très-peu émi-
» nente ; ses narines étoient fort distantes de sa bouche,
» à cause de la hauteur considérable de sa lèvre supérieure ;

ses

» ſes yeux étoient environnés de paupières garnies
» de cils, & au-deſſus il y avoit quelques poils, mais
» qui ne pouvoient pas paſſer pour des ſourcils; ſes
» oreilles étoient ſemblables à celles de l'homme; ſes gras
» de jambes étoient fort peu viſibles, on pourroit même
» dire qu'elle n'en avoit point; ſes feſſes étoient velues,
» & on ne remarquoit pas qu'il y eût des calloſités.

» Quand elle étoit debout, ſa longueur depuis la
» plante des pieds juſqu'au haut de la tête, n'étoit que
» de deux pieds & demi. Ses bras étoient fort longs;
» meſurés depuis l'aiſſelle juſqu'au bout des doigts, ils
» avoient vingt-trois pouces; cependant quand l'animal
» ſe dreſſoit ſur ſes pieds, ils ne touchoient pas à terre
» comme ceux des deux gibbons décrits par M. de
» Buffon *(e)*. Ses mains & ſes pieds n'étoient point velus,
» leur couleur étoit noirâtre, & ils étoient auſſi fort
» longs proportionnellement à ſon corps: depuis le poignet
» juſqu'au bout du plus long doigt, la longueur de ſa
» main étoit de ſept pouces, & celle de ſon pied de
» huit; le gros orteil n'avoit point d'ongle, pendant que
» le pouce & tous les autres doigts en avoient. L'on
» voit par cette deſcription, qu'à la grandeur près,
» cette femelle étoit de la même eſpèce que l'animal
» que j'ai décrit ci-devant *(f)*: elle étoit originaire de
» Bornéo; on l'avoit envoyée de Batavia au cap de Bonne-

(e) Voyez le *volume XIV* de cet ouvrage, *page 41, & les planches II & III.*

(f) Voyez le *volume XV* de cet ouvrage, *page 74.*

» eſpérance où elle a paſſé une année ; de-là elle eſt venue à » la ménagerie de M. le prince d'Orange, où elle n'a pas » vécu ſi long-temps ; elle eſt morte en janvier 1777.

» Elle n'avoit point l'air méchant, elle donnoit volon- » tiers la main à ceux qui lui préſentoient la leur ; elle » mangeoit ſans gloutonnerie du pain, des carottes, des » fruits, & même de la viande rôtie ; elle ne paroiſſoit pas » aimer la viande crue ; elle prenoit la taſſe qui contenoit ſa » boiſſon d'une ſeule main, la portoit à ſa bouche, & elle » la vidoit fort tranquillement. Tous ſes mouvemens » étoient aſſez lents, & elle témoignoit peu de vivacité ; » elle paroiſſoit plutôt mélancolique : elle jouoit avec une » couverture qui lui ſervoit de lit, & ſouvent elle s'occu- » poit à la déchirer. Son attitude ordinaire étoit d'être » aſſiſe avec ſes cuiſſes & ſes genoux élevés : quand elle » marchoit, elle étoit preſque dans la même poſture, ſes » feſſes étoient peu éloignées de la terre ; je ne l'ai point vue » ſe tenir parfaitement debout ſur ſes pieds, excepté quand » elle vouloit prendre quelque choſe d'élevé, & même » encore alors les jambes étoient toujours un peu pliées, » & elle étoit vacillante. Ce qui me confirme dans ce que » j'en ai dit ci-devant, c'eſt que les animaux de cette » eſpèce ne ſont pas faits pour marcher debout comme » l'homme, mais comme les autres quadrupèdes, quoique » cette dernière allure doive être auſſi aſſez fatigante » pour eux à cauſe de la conformation de leurs mains : » ils me paroiſſent principalement faits pour grimper ſur » les arbres ; auſſi notre femelle grimpoit-elle volontiers

» contre les barres de la fenêtre de ſa chambre, auſſi » haut que le lui permettoit ſa chaîne.

» M. Voſmaer qui l'a obſervée pendant tout le temps » qu'elle a vécu dans la ménagerie de M. le prince » d'Orange, en a publié une fort bonne deſcription, d'où » j'ai tiré les dimenſions que j'en ai données, parce qu'elles » étoient plus juſtes que celles que j'avois priſes ſur » l'animal vivant & en mouvement ; il a été fort attentif à » examiner de près ſes actions, & ce qu'il en rapporte eſt » très-intéreſſant. On aime à voir ou à lire le détail des » actions d'un animal qui imite ſi bien les nôtres ; nous » ſommes tentés de lui accorder un degré d'intelligence » ſupérieur à celui de toutes les autres brutes, quoique » tout ce que nous admirons dans tout ce qu'il fait ſoit » une ſuite de la forme de ſon corps, & particulièrement » de ſes mains dont il ſe ſert avec autant de facilité que » nous. Si le chien avoit de pareilles mains, & qu'il pût ſe » tenir debout ſur ſes pieds, il nous paroîtroit bien plus » intelligent qu'un ſinge. Pendant que cette femelle a été » dans ce pays, M. Voſmaer n'a pas remarqué qu'elle » ait eu des écoulemens périodiques : il en a donné, en » deux planches, trois figures qui la repréſentent très- » bien dans trois différentes attitudes.

» Dans le même temps que cet animal étoit ici, il y » avoit à Paris une femelle gibbon, comme je l'ai appris » par la lettre de M. d'Aubenton, qui me manda que ſon » allure étoit à peu-près la même que celle que je viens » de décrire ; elle couroit étant preſque debout ſur ſes

» pieds, mais les jambes & les cuiſſes étoient un peu » pliées, & quelquefois la main touchoit la terre pour » ſoutenir le corps chancelant ; elle étoit vacillante : » lorſqu'étant debout elle s'arrêtoit, elle ne portoit que ſur » le talon & relevoit la plante du pied ; elle ne reſtoit que » peu de temps dans cette attitude qui paroiſſoit forcée.

» M. Gordon, que je dois preſque toujours citer, m'a » envoyé le deſſin d'un orang-outang dont le roi d'Asham, » pays ſitué à l'eſt du Bengale, avoit fait préſent avec » pluſieurs autres curioſités, à M. Harwood préſident du » conſeil provincial de Dinagipal. Le frère de M. Harwood » l'apporta au Cap, & le donna à M. Gordon, chez qui » malheureuſement il ne vécut qu'un jour. Sur le vaiſſeau » il avoit été attaqué du ſcorbut, & en arrivant au cap de » Bonne-eſpérance, il étoit ſi foible qu'il mourut au bout » de vingt-quatre heures ; ainſi M. Gordon n'a eu que le » temps de le faire deſſiner, & ne pouvant point me donner » ſes propres obſervations, il m'a communiqué ce que lui » en avoit dit M. Harwood : voici ce qu'il en avoit appris.

» Cet orang-outang, nommé *voulock* dans le pays » dont il eſt originaire, étoit une femelle qui avoit régu- » lièrement ſes écoulemens périodiques, mais qui ceſ- » sèrent dès qu'elle fut attaquée du ſcorbut ; elle étoit » d'un caractère fort doux ; il n'y avoit que les ſinges » qui lui déplaiſoient, elle ne pouvoit pas les ſouffrir. » Elle ſe tenoit toujours droite en marchant, elle pouvoit » même courir très-vîte ; quand elle marchoit ſur une » table, ou parmi de la porcelaine, elle étoit fort

» attentive à ne rien caſſer ; lorſqu'elle grimpoit quelque » part, elle ne faiſoit uſage que de ſes mains ; elle avoit » les genoux comme un homme. Elle pouvoit faire un » cri ſi aigu, que quand on étoit près d'elle, il falloit ſe » tenir les oreilles bouchées pour n'en être pas étourdi ; » elle prononçoit ſouvent & pluſieurs fois de ſuite les » ſyllabes *yaa-hou*, en inſiſtant avec force ſur la dernière. » Quand elle entendoit quelque bruit approchant de celui-» là, elle commençoit d'abord auſſi à crier ; ſi elle étoit » contente, on lui entendoit faire un grognement doux » qui partoit de la gorge. Lorſqu'elle étoit malade, elle » ſe plaignoit comme un enfant, & cherchoit à être » ſecourue. Elle ſe nourriſſoit de végétaux & de lait ; » jamais elle n'avoit voulu toucher à un animal mort, ni » manger de la viande ; elle refuſoit même de manger » ſur une aſſiette où il y en avoit eu. Quand elle vouloit » boire, elle plongeoit ſes doigts dans l'eau & les léchoit ; » elle ſe couvroit volontiers avec des morceaux de toile, » mais elle ne vouloit point ſouffrir d'habits. Dès qu'elle » entendoit prononcer ſon nom qui étoit *Jenny*, elle » venoit : elle étoit ordinairement aſſez mélancolique & » penſive. Quand elle vouloit faire ſes néceſſités, lorſ-» qu'elle étoit ſur le vaiſſeau, elle ſe tenoit à une » corde par les mains, & les faiſoit dans la mer.

» La longueur de ſon corps étoit de deux pieds cinq » pouces & demi ; ſa circonférence près de la poitrine, » étoit d'un pied deux pouces, & celle de la partie de ſon » corps la moins groſſe, étoit de dix pouces & demi. Quand

» elle étoit en ſanté, elle étoit mieux en chair, & elle
» avoit des gras de jambes. Le deſſin que M. Gordon
» a eu la bonté de m'en envoyer, a été fait lorſqu'elle
» étoit malade, ou peut-être lorſqu'elle étoit morte, &
» d'une très-grande maigreur ; ainſi il ne peut ſervir qu'à
» donner une idée de la longueur & de la figure de ſa
» face, qui me paroît être très-ſemblable à celle de la
» femelle que nous avons eue ici. Je vois auſſi par
» l'échelle qui eſt ajoutée à ce deſſin, que les dimen-
» ſions des différentes parties ſont à peu-près les mêmes;
» mais il y avoit cette différence entre ces deux orangs-
» outangs, c'eſt que celui de Bornéo n'avoit point d'ongle
» au gros orteil ou au pouce des pieds, au lieu que
» celui d'Asham en avoit, comme M. Gordon me l'a
» mandé bien expreſſément; auſſi a-t-il eu ſoin que cet
» ongle fût repréſenté dans le deſſin. Cette diffé-
» rence indiqueroit-elle une diverſité dans l'eſpèce, entre
» des animaux qui ſemblent d'ailleurs avoir tant de rapports
» entr'eux, par des caractères plus eſſentiels ! »

Toutes ces obſervations de M. Allamand ſont curieuſes; je ne doute pas plus que lui, que le nom *orang-outang* ne ſoit une dénomination générique qui comprend plusieurs eſpèces, telles que le pongo & le jocko, & peut-être le ſinge dont il parle, comme en ayant vu la tête & le pied, & peut-être encore celui qui pourroit faire la nuance entre le pongo & le mandril. M. Voſmaer a reçu, il y a quelques années, un individu de la petite eſpèce de ce genre, qui n'eſt probablement qu'un jocko : il en

a fait un récit qui contient quelques faits que nous donnons par extrait dans cet article.

« Le 29 juin 1776, dit-il, l'on m'informa de l'heu-
» reuſe arrivée de cet orang-outang. . . . . c'étoit une
» femelle : nous avons apporté la plus grande attention
» à nous aſſurer ſi elle étoit ſujette à l'écoulement
» périodique, ſans rien pouvoir découvrir à cet égard.
» En mangeant, elle ne faiſoit point de poches latérales
» au goſier, comme toutes les autres eſpèces de ſinges;
» elle étoit d'un ſi bon naturel, qu'on ne lui vit jamais
» montrer la moindre marque de méchanceté ou de
» fâcherie; on pouvoit ſans crainte lui mettre la main
» dans la bouche : ſon air avoit quelque choſe de
» triſte . . . . . Elle aimoit la compagnie ſans diſtinction
» de ſexe, donnant ſeulement la préférence aux gens qui
» la ſoignoient journellement & qui lui faiſoient du bien,
» qu'elle paroiſſoit affectionner davantage ; ſouvent
» lorſqu'ils ſe retiroient, elle ſe jetoit à terre étant à
» la chaîne, comme au déſeſpoir, pouſſant des cris
» lamentables, & déchirant par lambeaux tout le linge
» qu'elle pouvoit attraper dès qu'elle ſe voyoit ſeule.
» Son garde ayant quelquefois la coutume de s'aſſeoir
» auprès d'elle à terre, elle prenoit d'autres fois du foin de
» ſa litière, l'arrangeoit à ſon côté, & ſembloit par toutes
» ſes démonſtrations l'inviter à s'aſſeoir auprès d'elle. . . .

» La marche ordinaire de cet animal étoit à quatre
» pieds comme les autres ſinges; mais il pouvoit bien
» auſſi marcher debout ſur les pieds de derrière, &

» muni d'un bon bâton, il s'y tenoit appuyé ſouvent fort
» long-temps ; cependant il ne poſoit jamais les pieds
» à plat, à la façon de l'homme, mais recourbés en
» dehors, de ſorte qu'il ſe ſoutenoit ſur les côtés exté-
» rieurs des pieds de derrière, les doigts retirés en
» dedans, ce qui dénotoit une attitude à grimper ſur
» les arbres . . . . Un matin nous le trouvâmes
» déchaîné . . . . . . & nous le vîmes monter avec une
» merveilleuſe agilité contre les poutres & les lattes
» obliques du toit; on eut de la peine à le reprendre . . . .
» Nous remarquâmes une force extraordinaire dans ſes
» muſcles ; on ne parvint qu'avec beaucoup de peine à
» le coucher ſur le dos; deux hommes vigoureux eurent
» chacun aſſez à faire à lui ſerrer les pieds, l'autre à
» lui tenir la tête, & le quatrième à lui repaſſer le collier
» par-deſſus la tête & à le fermer mieux. Dans cet état de
» liberté, l'animal avoit entr'autres choſes ôté le bouchon
» d'une bouteille contenant un reſte de vin de Malaga
» qu'il but juſqu'à la dernière goutte, & remit enſuite
» la bouteille à ſa même place.

» Il mangeoit preſque de tout ce qu'on lui préſentoit ;
» ſa nourriture ordinaire étoit du pain, des racines, en
» particulier des carottes jaunes, toutes ſortes de fruits,
» ſur-tout des fraiſes ; mais il paroiſſoit ſingulièrement
» friand de plantes aromatiques, comme du perſil & de
» ſa racine : il mangeoit auſſi de la viande bouillie ou
» rôtie , & du poiſſon. On ne le voyoit point chaſſer
» aux inſectes dont les autres eſpèces de ſinges ſont
d'ailleurs

» d'ailleurs si avides...... Je lui présentai un moineau
» vivant..... il en goûta la chair & le rejeta bien vîte.
» Dans la ménagerie, & lorsqu'il étoit tant soit peu
» malade, je l'ai vu manger tant soit peu de viande crue;
» mais sans aucune marque de goût. Je lui donnai un
» œuf crud qu'il ouvrit des dents, & suça tout entier
» avec beaucoup d'appétit...... Le rôti & le poisson
» étoient ses alimens favoris; on lui avoit appris à manger
» avec la cuiller & la fourchette. Quand on lui donnoit
» des fraises sur une assiette, c'étoit un plaisir de voir
» comme il les piquoit une par une, & les portoit à
» sa bouche avec la fourchette, tandis qu'il tenoit de
» l'autre patte l'assiette. Sa boisson ordinaire étoit l'eau;
» mais il buvoit très-volontiers toutes sortes de vins, &
» principalement le Malaga. Lui donnoit-on une bou-
» teille, il en tiroit le bouchon avec la main & buvoit
» très-bien dehors, de même que hors d'un verre à
» bière; & cela fait, il s'essuyoit les lèvres comme une
» personne..... Après avoir mangé, si on lui donnoit
» un cure-dent, il s'en servoit au même usage que nous.
» Il tiroit fort adroitement du pain & autres choses hors des
» poches. On m'a assuré qu'étant à bord du navire, il cou-
» roit librement parmi l'équipage, jouoit avec les matelots,
» & alloit querir comme eux sa portion à la cuisine.

» A l'approche de la nuit, il alloit se coucher......
» Il ne dormoit pas volontiers dans sa loge, de peur,
» à ce qu'il me parut, d'y être enfermé. Lorsqu'il vou-
» loit se coucher, il arrangeoit le foin de sa litière, le

» ſecouoit bien, en apportoit davantage pour former ſon
» chevet, ſe mettoit le plus ſouvent ſur le côté, & ſe
» couvroit chaudement d'une couverture, étant fort fri-
» leux.... De temps en temps nous lui avons vu faire
» une choſe qui nous ſurprit extrêmement la première
» fois que nous en fûmes témoins. Ayant préparé ſa
» couche à l'ordinaire, il prit un lambeau de linge qui
» étoit auprès de lui, l'étendit fort proprement ſur le
» plancher, mit du foin au milieu en relevant les
» quatre coins du linge par-deſſus, porta ce paquet avec
» beaucoup d'adreſſe ſur ſon lit pour lui ſervir d'oreiller,
» tirant enſuite la couverture ſur ſon corps...... Une
» fois me voyant ouvrir à la clef & refermer enſuite le
» cadenas de ſa chaîne, il ſaiſit un petit morceau de
» bois....... le fourra dans le trou de la ſerrure, le
» tournant & retournant en tout ſens, & regardant ſi le
» cadenas ne s'ouvroit pas......... On l'a vu eſſayer
» d'arracher des crampons avec un gros clou dont il ſe
» ſervoit comme d'un levier. Un jour lui ayant donné un
» petit chat, il le flaira par tout; mais le chat lui ayant
» égratigné le bras, il ne voulut plus le toucher.....
» Lorſqu'il avoit uriné ſur le plancher de ſon gîte, il
» l'eſſuyoit proprement avec un chiffon.....Lorſqu'on
» alloit le voir avec des bottes aux jambes, il les nettoyoit
» avec un balai, & ſavoit déboucler les ſouliers avec
» autant d'adreſſe qu'un domeſtique auroit pu le faire :
» il dénouoit auſſi fort bien les nœuds faits dans les
» cordes, quelque ſerrés qu'ils fuſſent, ſoit avec ſes dents,

» ſoit avec ſes ongles.... Ayant un verre ou un baquet
» dans une main, & un bâton dans l'autre, on avoit
» bien de la peine à le lui ôter, s'eſquivant & s'eſcri-
» mant continuellement du bâton pour le conſerver.

» Jamais on ne l'entendoit pouſſer quelque cri, ſi ce n'eſt
» lorſqu'il ſe trouvoit ſeul, & pour lors c'étoit d'abord
» un ſon approchant de celui d'un jeune chien qui hurle;
» enſuite il devenoit très-rude & rauque, ce que je ne puis
» mieux comparer qu'au bruit que fait une groſſe ſcie en
» paſſant à travers le bois. Nous avons déjà remarqué que
» cet animal avoit une force extraordinaire, mais elle
» étoit ſur-tout apparente dans les pattes de devant ou
» mains dont il ſe ſervoit à tout..... pouvant lever &
» remuer de très-lourds fardeaux.

» Ses excrémens, lorſqu'il ſe portoit bien, étoient en
» crottes ovales. Sa hauteur, meſuré debout, étoit de deux
» pieds & demi rhénaux.....Le ventre, ſur-tout étant
» accroupi, étoit gros & gonflé..... les tetins des ma-
» melles étoient fort petits & tout près des aiſſelles; le
» nombril reſſembloit beaucoup à celui d'une perſonne.

» Les pieds de devant ou bras avoient, depuis les
» aiſſelles juſqu'au bout des doigts du milieu, ſept pouces;
» le doigt du milieu trois pouces & demi, le premier un
» peu plus court, le troiſième un peu plus long, le qua-
» trième, ou petit doigt, beaucoup plus court, mais le
» pouce l'eſt encore bien davantage : tous les doigts ont
» trois articulations, le pouce n'en a que deux; ils ſont
» tous garnis d'un ongle noir & rond.

» Les jambes, depuis la hanche jufqu'au talon, avoient » vingt pouces, mais le fémur me parut à proportion » beaucoup plus court que le tibia. Ses pieds pofés à » plat étoient, depuis le derrière du talon jufqu'au bout » des doigts du milieu, longs de huit pouces. Les doigts » des pieds font plus courts que ceux des mains; celui » du milieu eft auffi un peu plus long que les autres; » mais ici le pouce eft beaucoup plus court que celui » de la main . . . . . & ces doigts des pieds ont auffi des » ongles noirs. Le pouce ou gros orteil qui n'a que » deux articulations, eft abfolument dépourvu d'ongle » dans quatre fujets de cette efpèce Afiatique.

» Le côté intérieur des pieds de devant & de derrière » eft entièrement nu, fans poil, revêtu d'une peau affez » douce, d'un noir fauve; mais après la mort de l'animal, » & pendant fa maladie, cette peau étoit déja devenue » beaucoup plus blanche : les doigts des pieds de devant » & de derrière étoient auffi fans poil.

» Les cuiffes ne font ni pelées, ni calleufes. . . . On » ne pouvoit apercevoir ni feffes, ni mollets aux jambes, » non plus que le moindre indice de queue.

» La tête eft par devant toute recouverte d'une peau » chauve, couleur de fouris; le mufeau ou la bouche » eft un peu faillant, quoique pas tant qu'aux efpèces de » magots, mais l'animal pouvoit auffi beaucoup l'avancer » & le retirer. L'ouverture de la bouche eft fort large. » Autour des yeux, fur les lèvres & fur le menton, la » peau étoit un peu couleur de chair; les yeux font d'un

» brun bleuâtre, dans le milieu noirs; les paupières » ſont garnies de petits cils..... on voit auſſi quelques » poils au-deſſus des yeux, ce que l'on ne peut pourtant » pas bien nommer des ſourcils. Le nez eſt très-épaté » & large vers le bas; les dents de devant, à la mâchoire » ſupérieure, ſont au nombre de quatre, ſuivies de chaque » côté d'un intervalle après lequel.... vient une dent » mâchelière qui eſt plus longue......... l'on compte » encore trois dents molaires, dont la dernière eſt la plus » groſſe. Le même ordre règne à la mâchoire inférieure; » les dents ſont fort ſemblables à celles de l'homme.... » Le palais eſt de couleur noire; le deſſous de la langue » eſt couleur de chair.... La langue eſt longue, arrondie » par devant, liſſe & douce; les oreilles ſont ſans poil & » de forme humaine, mais plus petites qu'elles ne ſont » repréſentées par d'autres.

» A ſon arrivée, l'animal n'avoit point de poil, ſi ce » n'eſt du noir à la partie poſtérieure du corps, ſur les » bras, les cuiſſes & les jambes... A l'approche de l'hiver, » il acquit beaucoup plus de poil.... Le dos, la poitrine » & toutes les autres parties du corps étoient couvertes de » poils châtain-clair..... les plus longs poils du dos » avoient trois pouces (g).

(g) Deſcription de l'eſpèce de ſinge, auſſi ſingulier que très-rare, nommé *orang-outang*, de l'île de Bornéo. *Feuilles de Voſmaer*, Amſterdam, 1778.

ADDITION

À L'ARTICLE DU PITHÈQUE,

Vol. XIV, in-4.°, *page 84*.

NOUS avons désigné, d'après Ariſtote, cet animal par tous les caractères qui le diſtinguent des autres ſinges ſans queue ; & quoique nous ne l'euſſions pas vu, nous ne doutions pas de ſon exiſtence que pluſieurs naturaliſtes regardoient comme incertaine. Depuis ce temps, M. Desfontaines, ſavant naturaliſte & profeſſeur au jardin du Roi, a rencontré dans le royaume d'Alger, un ſinge qu'il a reconnu pour le pithèque que j'avois indiqué ; il l'a nourri pendant pluſieurs mois en Barbarie, & à ſon retour en France il a bien voulu m'en faire hommage, & j'ai eu la ſatiſfaction de pouvoir reconnoître tous ſes caractères & ſes habitudes naturelles, depuis plus d'un an que je l'ai vivant & ſous mes yeux. Je l'ai fait deſſiner dans deux attitudes de mouvemens, c'eſt-à-dire, debout ſur ſes deux pieds de derrière, *planches II & IV*, & ſur ſes quatre pieds, *planche III*, dans laquelle il eſt auſſi repréſenté en petit, aſſis, troiſième attitude qu'il prend lorſqu'il eſt en repos. Je dois donner d'abord les obſervations de M. Desfontaines, ſur la nature & les mœurs de cet animal.

« Les ſinges pithèques, a dit ce ſavant naturaliſte, » ſe trouvent dans les forêts de *Bougie*, du *Côle*, & » de *Stora* dans l'ancienne Numidie, qui eſt aujourd'hui

de Seve del.

Jne Mansard Sc.

LE PITHEQUE VU DEBOUT.

De Seve del. veuve Tardieu Sc.

LE PITHÈQUE.

De Seve del. Baron

LE PITHÈQUE VU DEBOUT.

de Seve del. Ehet. Haussard Sculp.

LE PITHÈQUE FEMÈLE.

» la province de Conſtantine, du royaume d'Alger ; ils » habitent particulièrement ces contrées, & je n'ai pas » ouï dire qu'on en eût obſervé dans aucun autre lieu » de la Barbarie. Ils vivent en troupes dans les forêts » de l'Atlas qui avoiſinent la mer, & ils ſont ſi com- » muns à *Stora*, que les arbres des environs en ſont » quelquefois couverts. Ils ſe nourriſſent de pommes » de pin, de glands doux, de figues d'Inde, de melons, » de paſtèques, de légumes qu'ils enlèvent des jardins » des Arabes, quelques ſoins qu'ils prennent pour écarter » ces animaux mal-faiſans. Pendant qu'ils commettent leurs » vols, il y en a deux ou trois qui montent ſur la cîme des » arbres & des rochers les plus élevés, pour faire ſenti- » nelle ; & dès que ceux-ci aperçoivent quelqu'un, ou » qu'ils entendent quelque bruit, ils pouſſent un cri » d'alerte, & auſſitôt toute la troupe prend la fuite en » emportant tout ce qu'ils ont pu ſaiſir.

» Le pithèque n'a guère que deux pieds de hauteur » lorſqu'il eſt droit ſur ſes jambes ; il peut marcher » debout pendant quelque temps, mais il ſe ſoutient » avec difficulté dans cette attitude qui ne lui eſt pas » naturelle. Sa face eſt preſque nue, un peu alongée & » ridée, ce qui lui donne toujours un air vieux. Il a » vingt-huit dents ; les canines ſont courtes & à peu-près » ſemblables à celles de l'homme. Ses abajoues ont » peu de largeur ; ſes yeux ſont arrondis, rouſsâtres & » d'une grande vivacité ; les feſſes ſont calleuſes, & » à la place de la queue, il y a un petit appendice de

» peau, long de cinq à ſix lignes. Les ongles ſont aplatis » comme dans l'homme, & il ſe ſert de ſes pieds & de » ſes mains avec beaucoup d'adreſſe, pour ſaiſir les divers » objets qui ſont à ſa portée : j'en ai vu qui dénouoient » leurs liens avec la plus grande facilité. La couleur du » pithèque varie du fauve au gris : dans tous ceux que » j'ai obſervés, une partie de la poitrine & du ventre » étoient recouverts d'une large tache noirâtre ; la verge » eſt grêle & pendante dans le mâle ; les teſticules ont » peu de volume.

» Quoique ces animaux ſoient très-lubriques, & qu'ils » s'accouplent fréquemment dans l'état de domeſticité, » comme j'ai eu occaſion de l'obſerver, il n'y a cepen- » dant pas d'exemple qu'ils aient jamais produit dans » cet état de ſervitude, même en Barbarie où l'on en » élève beaucoup dans les maiſons des Francs. Lorſqu'ils » s'accouplent, le mâle monte ſur la femelle qui eſt à » quatre pieds ; il lui appuie ceux de derrière ſur les » jambes, & il l'excite au plaiſir en lui chatouillant les » côtés avec les mains : elle eſt ſujette à un léger écou- » lement périodique, & je me ſuis aperçu que ſes parties » naturelles augmentoient alors ſenſiblement de volume.

» Dans l'état ſauvage, elle ne produit ordinairement » qu'un ſeul petit : preſqu'auſſi-tôt qu'il eſt né, il monte » ſur le dos de la mère, lui embraſſe étroitement le cou » avec les bras, & elle le tranſporte ainſi d'un lieu dans » un autre ; ſouvent il ſe cramponne à ſes mamelles, » & s'y tient fortement attaché.

Celui

» Celui de tous les ſinges avec lequel le pithèque a le » plus de rapports eſt le magot, dont il diffère cepen- » dant par des caractères ſi tranchés, qu'il paroît bien » former une eſpèce diſtincte. Le magot eſt plus grand, » ſes teſticules ſont très-volumineux; ceux du pithèque, » au contraire, ſont fort petits. Les dents canines ſu- » périeures du magot ſont alongées comme les crocs » des chiens; celles du pithèque ſont courtes & à peu- » près ſemblables à celles de l'homme. Le pithèque a » des mœurs plus douces, plus ſociales que le magot: » celui-ci conſerve toujours dans l'état de domeſticité, » un caractère méchant & même féroce; le pithèque, » au contraire, s'apprivoiſe facilement & devient fami- » lier. Lorſqu'il a été élevé jeune, il mord rarement, » quelque mauvais traitement qu'on lui faſſe ſubir. Il eſt » naturellement craintif, & il ſait diſtinguer avec une » adreſſe étonnante ceux qui lui veulent du mal. Il ſe » rappelle les mauvais traitemens, & lorſqu'on lui en a » ſouvent fait eſſuyer, il faut du temps & des ſoins » aſſidus pour lui en faire perdre le ſouvenir. En re- » vanche, il reconnoît ceux qui lui font du bien; il les » careſſe, les appelle, les flatte par des cris & par des » geſtes très-expreſſifs; il leur donne même des ſignes » d'attachement & de fidélité; il les ſuit comme un » chien, ſans jamais les abandonner. La frayeur ſe peint » ſur le viſage du pithèque; j'ai ſouvent vu ces animaux » changer ſenſiblement de couleur lorſqu'ils étoient ſaiſis » d'effroi. Ils annoncent leur joie, leur crainte, leurs deſirs,

» leur ennui même par des accens différens & faciles à » diſtinguer. Ils ſont très-mal-propres & lâchent leurs » ordures par-tout où ils ſe trouvent ; ils ſe plaiſent à » mal faire & briſent tout ce qui ſe rencontre ſous leur » main, ſans qu'on puiſſe les en corriger, quelque châ- » timent qu'on leur inflige. Les Arabes mangent la chair » du pithèque, & la regardent comme un bon mets. »

Je dois ajouter à ces remarques de M. Desfontaines, les obſervations que j'ai faites moi-même ſur les habitudes naturelles, & même ſur les habitudes acquiſes de ce ſinge que l'on nourrit depuis plus d'un an dans ma maiſon ; c'eſt un mâle, mais qui ne paroît point avoir, comme les autres ſinges, aucune ardeur bien décidée pour les femmes. Son attitude de mouvement la plus ordinaire eſt de marcher ſur ſes quatre pieds, & ce n'eſt jamais que pendant quelques minutes qu'il marche quelquefois debout ſur ſes deux pieds, le corps un peu en avant, & les genoux un peu pliés. En général, il ſe balance en marchant ; il eſt très-vif & preſque toujours en mouvement ; ſon plus grand plaiſir eſt de ſauter, grimper & s'accrocher à tout ce qui eſt à ſa portée. Il paroît s'ennuyer lorſqu'il eſt ſeul, car alors il fait entendre un cri plaintif; il aime la compagnie, & lorſqu'il eſt en gaîté, il le marque par un grand nombre de culbutes & de petits ſauts. Au reſte, il eſt d'un naturel fort doux & reſſemble par-là aux orangs-outangs ; malgré ſa grande vivacité, il mord très-rarement & toujours foiblement.

Cet individu, dont nous donnons ici la figure, avoit

au mois d'avril 1787, deux pieds cinq pouces de hauteur *(a)*, & lorſqu'il ſe tenoit debout ſur ſes pieds. Il étoit âgé de près de deux ans : il avoit crû de près de ſix pouces en dix mois, & avoit dans le même temps pris en proportion plus de groſſeur & d'épaiſſeur de corps ; ſon poil avoit bruni, ſur-tout à la racine. De tous les animaux de ce genre, le patas à bandeau blanc eſt celui auquel il reſſemble le plus par la forme de la tête, qui eſt un peu alongée & aplatie au ſommet ; le front eſt aſſez court & couvert de poils, preſqu'auſſi longs que ceux de la tête ; il a les yeux enfoncés & l'iris d'un jaune

---

(a) Principales dimenſions du Pithèque.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps entier, meſuré depuis le bout du muſeau juſqu'à l'anus................	1.	9.	//
Longueur de la tête depuis le bout du muſeau juſqu'à l'inſertion occipitale....................	//	6.	6.
Circonférence du muſeau priſe au-deſſus des narines.	//	5.	//
Diſtance entre le bout du muſeau & l'angle antérieur de l'œil...........................	//	2.	1.
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.........	//	//	8.
Circonférence priſe derrière les jambes de devant.	1.	1.	//
Circonférence devant les jambes de derrière.....	//	11.	6.
Longueur de l'avant-bras depuis le coude juſqu'au poignet............................	//	5.	4.
Circonférence du poignet..................	//	3.	5.
Longueur depuis le poignet juſqu'au bout des ongles.	//	4.	1.
Longueur de la jambe depuis le derrière du genou juſqu'au talon........................	//	5.	8.
Longueur depuis le talon juſqu'au bout des ongles.	//	5.	10.

rougeâtre ; l'os frontal au-deſſus de l'orbite des yeux eſt ſaillant, & l'on ne voit autour de cette partie aucun poil diſpoſé en forme de ſourcils ; il a des cils aux deux paupières ; ſon nez eſt aplati & forme gouttière entre les deux narines qui ſont poſées obliquement & s'inclinent en dedans : toute la face eſt de couleur de chair pâle, avec des poils noirâtres très clair-ſemés, mais en plus grand nombre autour de la bouche & ſur le menton, au-deſſous duquel des poils encore nombreux & d'un blanc ſale forment une eſpèce de petite barbe. Il a trente dents, & deux alvéoles vides, d'où il en étoit tombé deux autres : l'oreille eſt grande, ronde & large en bas, mince, ſans rebord & preſque ſans poils ; elle a vingt-trois lignes de longueur, ſur quinze lignes à ſa plus grande largeur. Chaque poil eſt noirâtre, tant à ſa racine qu'à ſon extrémité, & d'un jaune doré dans ſon milieu ; ce qui préſente à l'œil une couleur générale d'un brun jaunâtre ſur la tête & ſur tout le deſſus du corps & des membres. Le ventre & la face intérieure des cuiſſes & des jambes ſont d'un blanc ſale, & les poils y ſont plus courts & moins touffus ; la plus grande partie de la peau de cette face intérieure & du ventre eſt d'un beau bleu ; la peau du deſſous des mains & des pieds eſt douce, brunâtre & ſans poils ; les ongles ſont arrondis & preſque noirs ; l'appendice de peau qui eſt à la place de la queue eſt ſouple, & n'a que ſix lignes de longueur.

De Seve del. Magd. Th. Rousselet Sculp.

LE PETIT CYNOCÉPHALE.

DU PETIT CYNOCÉPHALE.

J'AI dit, *volume XIV, page 85*, que le ſinge que nous avons appelé magot, étoit le cynocéphale des anciens, & je crois mon opinion bien fondée ; mais il y a deux eſpèces de cynocéphale, l'une plus grande qui eſt en effet le magot, & l'autre plus petite que nous donnons ici, *planche VI*, d'après un deſſin qui m'a été envoyé par feu M. Collinſon. Ce petit cynocéphale eſt ſans queue, & cet animal ne nous paroît avoir été indiqué par aucun naturaliſte, à l'exception de Proſper Alpin qui s'exprime dans les termes ſuivans: « Je donne ici, dit-il, » la figure, *planche XX, figure 1*, d'un petit cynocéphale » qui n'a point de queue ; il s'apprivoiſe plus aiſément, » & eſt auſſi plus ſpirituel & plus gai que les autres » cynocéphales ». En comparant cette figure donnée par Proſper Alpin, avec celle que nous donnons ici, *planche VI*, on ne pourra guère douter que ce ne ſoit le même animal. Nous aurions pu l'appeler petit magot; mais nous avons mieux aimé lui donner le nom de petit cynocéphale, parce qu'il diffère du magot en ce qu'il n'a pas les feſſes pelées, & qu'il eſt couvert d'un poil roux, & plus doux que le magot ; & c'eſt par le caractère de n'avoir pas les feſſes pelées, ainſi que par la groſſeur & par la prolongation du muſeau, qu'il diffère auſſi du pithèque avec lequel on pourroit le confondre. J'ai dit que cette

dernière eſpèce (le magot) ſe trouvoit en Eſpagne dans les montagnes de Gibraltar. M. Collinſon qui doutoit de ce fait, a écrit pour s'en informer. M. Charles Frédéric, commandant à Gibraltar, lui a répondu que ces ſinges habitent en effet ſur le côté de la montagne qui regarde la mer, qu'ils y ſont nombreux, & que des perſonnes dignes de foi lui ont atteſté qu'ils s'y multiplient *(a)*. C'eſt néanmoins le ſeul endroit de l'Europe où l'on trouve des ſinges dans leur état de nature.

(a) Lettre de feu M. Collinſon à M. de Buffon, datée de Londres le 9 février 1764.

LE BABOUIN DES BOIS.

Ebel heussard Se

LE BABOUIN DES BOIS.

M. Pennant a fait connoître cette eſpèce, conſervée à Londres dans la collection de M. Lever *(a)*. Ce babouin a le muſeau très-alongé & ſemblable à celui d'un chien ; ſa face eſt couverte d'une peau noire & un peu luiſante ; les pieds & les mains ſont unis & noirs comme la face, mais les ongles ſont blancs : le poil de ce babouin eſt très-long & agréablement mélangé de noir & de brun. L'individu décrit par M. Pennant, n'avoit que trois pieds de haut ; la queue n'avoit que trois pouces de long, & le deſſus en étoit très-garni de poil. Cet animal ſe trouve en Guinée, où les Anglois l'ont appelé *l'homme des bois*.

Nous croyons devoir placer ici la notice de trois autres babouins, qui probablement ne ſont que des variétés du babouin des bois, & que M. Pennant a également vus dans la collection de M. Lever *(b)*.

Le premier de ces trois babouins que M. Pennant a nommé le babouin jaune, avoit la face noire, le muſeau alongé & des poils longs & bruns au-deſſus des yeux ; les oreilles étoient cachées dans le poil, dont la couleur étoit ſur tout le corps d'un jaune mélangé de noir.

(a) M. Pennant, Hiſtoire des quadrupèdes, *volume I, page 176.*

(b) M. Pennant, à l'endroit déjà cité.

Il avoit deux pieds de hauteur; il ne différoit du babouin des bois que par ſa taille, & parce qu'il avoit les mains couvertes de poils.

Le ſecond de ces trois babouins avoit la face d'un brun foncé; ſon poil étoit d'un brun pâle ſur la poitrine, d'un cendré obſcur ſur le corps & ſur les jambes, & mélangé de jaune ſur la tête. M. Pennant l'a appelé le *babouin cendré.*

Le troiſième avoit la face bleuâtre, de longs poils au-deſſus des yeux, & une touffe de poils derrière chaque oreille. Le poil qui garniſſoit la poitrine étoit cendré, mêlé de noir & de jaunâtre: il avoit trois pieds de hauteur.

On voit que les caractères de ces trois babouins ſe rapprochent de ſi près de ceux du babouin des bois, qu'on ne doit les regarder que comme de ſimples variétés d'une ſeule & même eſpèce.

De Seve, Del. *Moitte, sculp*

LE BABOUIN À LONGUES JAMBES.

LE BABOUIN A LONGUES JAMBES *(a)*.

CE babouin eſt plus haut monté ſur ſes jambes qu'aucun autre babouin, & même qu'aucune guenon ; il a la face incarnate, le front noir & avancé en forme de bourlet, le poil d'un brun mêlé de jaune verdâtre ſur la tête, le dos, les bras & les cuiſſes; blanchâtre ſur la poitrine & ſur le ventre; très-long & très-touffu ſur le cou, ce qui fait paroître ſon encolure très-groſſe. Les calloſités ſur les feſſes ſont larges & rouges ; il a la queue très-courte, très-relevée, & preſqu'entièrement dénuée de poil, ſur-tout dans ſa partie inférieure.

Ce babouin tient ordinairement ſes pouces & ſes gros orteils écartés de manière à former un angle droit avec les autres doigts. Le gros orteil eſt un peu réuni par une membrane avec le doigt qui l'avoiſine ; les ongles des pouces ſont ronds & plats ; ceux des autres doigts ſont convexes & plus étroits.

Il ſe nourrit, ainſi que les autres babouins, de fruits, de feuilles de tabac, d'oranges, d'inſectes, & particulièrement de ſcarabées, de fourmis & de mouches qu'il ſaiſit avec beaucoup d'adreſſe pendant qu'elles volent. Lorſqu'on

---

(a) Simia platypygos. *M. Schreber, hiſt. nat. des quadrup. vol. I, page 87, planche V.*

Brown baboon. *M. Pennant, hiſt. nat. des quadrup. vol. I, page 177, planche XX, fig. 2.*

lui donne de l'avoine, il en remplit ſes abajoues dont il retire les grains l'un après l'autre pour les peler. Il aime à boire de l'eau-de-vie, du vin, de la bière même juſqu'à s'enivrer. M. Herrmann, ſavant profeſſeur d'hiſtoire naturelle à Straſbourg, a vu vivans un mâle & une femelle de cette eſpèce; ils ne différoient l'un de l'autre que par la longueur de la queue qui étoit de quatre pouces dans le mâle, & d'un pouce dans la femelle.

Cette femelle étoit fort douce; elle ſe laiſſoit toucher ſans peine & paroiſſoit ſe plaire à être careſſée : elle aimoit beaucoup les enfans, mais elle paroiſſoit haïr les femmes.

Nous donnons ici *(planche VIII)* la figure d'un animal qui reſſemble preſque entièrement à celui dont il eſt ici queſtion, & qui n'en diffère que par la queue qui eſt beaucoup plus longue. L'eſtampe gravée & enluminée de cet animal nous a été envoyée par feu M. Edwards; & comme ce naturaliſte ne nous a donné aucun éclairciſſement ſur cet individu, nous prévenons que le deſſinateur employé par M. Edwards s'eſt trompé, & que l'animal qu'il a repréſenté avoit la queue auſſi courte que le babouin à longues jambes, & étoit abſolument de la même eſpèce que celui-ci.

Deve del. M. C. Chat

LE CHORAS.

LE CHORAS (*a*).

CE grand & gros babouin qu'on trouve dans les parties méridionales des grandes Indes, & particulièrement dans l'île de Ceylan, ſuivant quelques voyageurs, peut ſe diſtinguer des autres babouins par une touffe de poils qui ſe relève en forme de houppe au-deſſus de ſa tête, & par la couleur de ſa peau ſur le nez qui forme une bande d'un rouge très-vif, & ſur le milieu de ſa face dont les joues ſont violettes.

M. Pennant en a vu, en 1779, un individu vivant qui avoit cinq pieds de haut. Les oreilles de ce babouin ſont petites & nues ; ſon muſeau eſt très-alongé & ſon nez paroît tronqué par le bout, ce qui lui donne de la reſſemblance avec le boutoir d'un ſanglier. Ce boutoir, ainſi que toute la partie ſupérieure qui forme le nez, eſt d'un rouge très-éclatant ; les joues, comme dans le mandril, ſont d'un violet clair & très-ridées ; l'ouverture de la bouche eſt très-petite.

Sa houppe eſt compoſée de poils noirâtres & très-

(*a*) Le choras. *Schreber, hiſt. nat. des quadrup. pag.* 92.
Papire. *Geſſner, quadrup.* 560.
Simia mormon. *Alſtrömer, act. Holm.* 1766, *vol.* 27, *page* 138.
Grand babouin. 76. *Pennant, hiſt. des quadrup. vol. I, page* 173.
Montegar. *Tranſact. philoſoph. n.°* 290.
Bradley. Natur. 117, *tab.* XV, *fig.* 1.
Tufted-ape. *Pennant, vol. I, page* 174, *planche* XVI.

longs; la tête, les bras & les jambes ſont revêtus d'un poil court, dont la couleur eſt mêlée de jaune & de noirâtre; des poils bruns très-longs couvrent les épaules; ceux qui garniſſent la poitrine ſont auſſi très-longs; les mains & les pieds ſont noirs & les ongles plats; la queue dont le poil eſt fort touffu & aſſez court, n'a que quatre pouces de longueur; les feſſes ſont pelées, & d'un pourpre très-vif qui s'étend ſur le derrière des cuiſſes.

Nous donnons ici (*planche IX*) la figure d'un babouin de cette eſpèce, âgé de trois ans, que nous avons vu & fait deſſiner vivant; il avoit trois pieds un pouce de hauteur: ſon maître l'avoit acheté à Marſeille deux ans auparavant, & il n'étoit alors pas plus gros qu'un petit ſapajou. Il étoit très-remarquable par les couleurs de la face & les parties de la génération; il avoit le nez, les naſeaux & la lèvre ſupérieure d'un rouge vif écarlate; il avoit auſſi une petite tache de ce même rouge au-deſſous des paupières. Les yeux étoient environnés de noir & ſurmontés de poils touffus de même couleur; les oreilles étoient pointues & de couleur brune; il portoit ſous le menton une barbe à flocons d'un blanc jaune, à peu près ſemblable à celle du mandril. Les poils à côté des joues étoient d'un blanc ſale & jaunâtre, mais longs & bien fournis; ces poils hériſſés ſe couchoient & diminuoient de longueur en gagnant le ſommet de la tête, & les taches blanches au-deſſus des oreilles étoient d'un poil très-court. Le milieu du front étoit couvert de poils noirs qui s'élevant en pointe vers le ſommet de la tête,

y formoient une houppe, & s'étendoient en forme de crinière qui venoit s'unir ſur l'épine du dos à une raie noire, laquelle ſe prolongeoit juſqu'à la queue. Le poil du corps étoit d'un brun verdâtre mêlé de noir, celui des flancs un peu ardoiſé, & ſur le ventre il étoit d'un blanc ſale un peu jaunâtre. Le poil étoit plus long ſous le ventre que ſur le dos. Le fourreau de la verge, ainſi que les calloſités ſur les feſſes, étoient d'un rouge écarlate auſſi vif que celui des naſeaux, tandis que les teſticules étoient d'un violet foncé, ainſi que la peau de l'intérieur des cuiſſes. Ce choras avoit en marchant à quatre pattes, la même allure que le papion; le train de devant étoit ſenſiblement plus élevé que le train de derrière, les jambes de devant étant plus longues.

On a obſervé que cet animal ſe nourriſſoit de fruits, de citrons, d'avoine, de noix qu'il écraſoit entre ſes dents & qu'il avaloit avec la coque; il les ſerroit dans ſes abajoues qui pouvoient en contenir juſqu'à huit ſans paroître très-remplies. Il mangeoit la viande cuite & refuſoit la crue; il aimoit les boiſſons fermentées, telles que le vin & l'eau-de-vie. On a obſervé auſſi que ce babouin étoit moins agile, plus grave & moins mal-propre que la plupart des autres ſinges. Schreber dit qu'on montroit en Allemagne, en 1764, un de ces grands babouins qui avoit grand ſoin de nettoyer ſa hutte, d'en ôter les excrémens *(b)*, & qui même ſe lavoit ſouvent le viſage

---

(b) Alſtrömer, à l'endroit déjà cité.

& les mains avec ſa ſalive. Tous les naturaliſtes qui ont vu ce babouin, s'accordent à dire qu'il eſt très-ardent en amour, même pour les femmes.

L'individu que M. Pennant a vu en Angleterre, étoit d'une très-grande force, car il compare ſon cri au rugiſſement du lion. Jamais il ne ſe tenoit ſur les pieds de derrière que lorſqu'il y étoit forcé par ſon conducteur; il s'aſſéyoit ſouvent ſur ſes feſſes en ſe penchant en avant & en laiſſant tomber ſes bras ſur ſon ventre. Au reſte, cet animal que nous avons nommé *choras*, eſt le *papio* de Geſſner, car la figure que ce naturaliſte en a donnée, eſt très-conforme à celle que M. Pennant a fait deſſiner d'après l'animal vivant, & on ne l'a regardée comme défectueuſe, que parce qu'on la rapportoit à notre papion *(Vol. XIV, page 133, planche XIII)*, dont il diffère principalement par les ſillons & les couleurs rouges de la face, ainſi que par la touffe de poils qu'il porte au-deſſus de ſa tête.

LE BABOUIN A MUSEAU DE CHIEN (a).

Ce babouin a le muſeau très-alongé, très-épais, & ſemblable à celui du chien, ce qui lui a fait donner ſa dénomination. Sa face eſt couverte d'une peau rouge, garnie de poils gris très clair-ſemés, & la plupart fort courts; le bout du muſeau eſt violet, les yeux ſont petits. Les cils des paupières ſupérieures ſont longs, noirs & touffus; mais ceux des paupières inférieures ſont très clair-ſemés. Les oreilles ſont pointues & cachées dans le poil; la tête eſt couverte tout autour de la face, de poils touffus d'un gris plus ou moins mêlé d'un vert-

(a) Dog-faced baboon. *M. Pennant, hiſt. nat. des quadrup. page 179, planche XXI.*

Le tartarin. *Belon, portraits 102.*

Simia Ægyptiaca, caudâ elongatâ, clunibus tuberoſis nudis. Haſſelquiſt, iter 189.

Simia hamadryas S. caudulâ cinereâ, auribus comoſis, unguibus acutiuſculis, natibus calvis. Linn. ſyſt.

Cercopithecus cynocephalus, parte anteriori corporis longis pilis obſitâ, naſo violaceo nudo. Le magot ou le tartarin. *Briſſon, quadrup. 152. Edw. fig. ined.*

Le babouin gris. *Schreber, 100. tab. X.*

Cynocephalus. *Geſſner, quadrup. page 859.*

Jonſt, *quadrup. tab. LIX, fig. 3,* d'après Geſſner.

Singe maſqué de Guinée. *Ridinger, ſing. tab. III.* Marmot qui a la tête d'un lion. *Idem, tab. VIII.*

jaunâtre, dirigés en arrière, beaucoup plus longs au-dessus de chaque oreille, & y formant une houppe bien fournie. Les dents incisives sont très-grandes, sur-tout les deux du milieu de la mâchoire supérieure; celles de la mâchoire inférieure sont inclinées en avant: les dents canines sont très-longues; celles de dessus ont un pouce & demi de longueur, & avancent sur la lèvre inférieure. Le corps est gros & couvert d'un poil épais, de la même couleur que celui de la tête, & très-long sur le devant & au milieu du corps. Le poil du ventre est blanchâtre; les callosités sur les fesses sont larges, proéminentes & roussâtres; la queue est velue, plus mince vers l'extrémité qu'à son origine, presqu'aussi longue que le corps, & communément relevée. Ce caractère suffiroit pour faire distinguer le babouin à museau de chien, du papion qui a la queue très-courte, mais avec lequel le premier a cependant une très-grande ressemblance, tant par sa conformation que par ses habitudes.

Le babouin à museau de chien a les bras & les jambes forts, épais & couverts d'un poil touffu. Les mains & les pieds sont noirâtres & presque nus; tous les ongles sont arrondis & plats.

M. Edwards avoit reçu un individu de cette espèce qui avoit près de cinq pieds de hauteur, & qui avoit été pris dans l'Arabie. Cette espèce de babouin s'y rassemble par centaines, ce qui oblige les propriétaires des plantations de café à être continuellement sur leurs gardes contre les déprédations de ces animaux. Celui que M. Edwards

M. Edwards a vu vivant, étoit fier, indomptable & ſi fort, qu'il auroit terraſſé aiſément un homme fort & vigoureux. Son inclination pour les femmes s'exprimoit d'une manière très-violente & très-énergique. Quelqu'un étant allé le voir avec une jeune fille, & l'ayant embraſſée devant ce babouin pour exciter ſa jalouſie, l'animal devint furieux; il ſaiſit un pot d'étain qui étoit à ſa portée, & le jeta avec tant de force contre ſon prétendu rival, qu'il lui fit une bleſſure très-conſidérable à la tête.

Au reſte, cette eſpèce ſe trouve non-ſeulement en Arabie, mais encore en Abyſſinie, en Guinée, & en général dans tout l'intérieur de l'Afrique, juſqu'au cap de Bonne-eſpérance; ils y ſont également en grand nombre. Ils ont les mêmes habitudes que les papions, & ſe réuniſſent de même pour aller piller les jardins, pluſieurs enſemble. Ils ſe nourriſſent communément de fruits; ils aiment auſſi les inſectes & particulièrement les fourmis, mais ils ne mangent point de viande, à moins qu'elle ne ſoit cuite.

Malgré leur grande force, il eſt aiſé de les priver lorſqu'ils ſont jeunes, & quelques voyageurs ont dit qu'au cap de Bonne-eſpérance on s'en ſervoit quelquefois comme de chiens de garde. Ils ajoutent que lorſqu'on les frappe, ils pouſſent des ſoupirs & des gémiſſemens accompagnés de larmes.

ADDITION

À L'ARTICLE DU LOWANDO.

Nous donnons ici *(planche X)* une figure copiée d'après une gravure enluminée qui m'a été envoyée d'Angleterre par feu M. Edwards, sous le nom de *singe de Moco*, parce qu'il lui étoit venu de Moco dans le golfe Persique. « Ce singe mâle, m'écrit M. Edwards, que j'ai dessiné » vivant, étoit aussi ardent en amour qu'il étoit spirituel... » Pendant que je faisois sa figure, un jeune homme & » une jeune femme vinrent le voir: il parut desirer très- » fort de s'approcher de la femme; il la tiroit fortement » par ses jupons, tâchant de la faire tomber sur lui; » mais le jeune homme l'ayant écarté & chassé, il fit très- » mauvaise mine, & pour se venger il lui jeta de toutes » ses forces un gros pot d'étain qu'il trouva sous sa main. Il » n'étoit néanmoins que de la taille d'un enfant de dix ans. »

L'espèce à laquelle ce singe de Moco nous paroît appartenir, est celle du lowando dont nous avons parlé *volume XIV, page 169*. J'ai dit que quoique l'ouanderou & le lowando nous parussent être d'une seule & même espèce, nous ne laissions pas que de leur conserver à chacun le nom qu'ils portent dans leur pays natal, parce qu'ils forment au moins deux races distinctes & constantes. L'ouanderou a le corps couvert de poils bruns & noirs, avec une large chevelure & une grande barbe blanche :

eve del. Beissen Sculp.

SINGE DE MOCO.

au contraire, le lowando a le corps couvert de poils blanchâtres avec la chevelure & la barbe noires. Par ces derniers caractères, on voit que c'eſt en effet au lowando plutôt qu'à l'ouanderou qu'on peut rapporter l'animal dont nous donnons ici la figure, car les autres caractères, tels que la longueur de la queue, la forme du corps & celle des membres, ſont communs à ces deux eſpèces, c'eſt-à-dire, les mêmes dans l'ouanderou & le lowando.

Au reſte, ce lowando a les feſſes pelées, la face ſans poil & de couleur de chair, juſqu'au bas où elle eſt noire auſſi bien que le nez; il y a des poils au-deſſus des yeux, en forme de ſourcils. La tête eſt coîffée de grands poils grisâtres, touffus & ſerrés, qui lui forment comme une large perruque dont les bords ſont blancs & accompagnent la face. Les pieds & les mains ſont noirs, les ongles un peu longs & en gouttières; la queue eſt d'une médiocre longueur & bien couverte de poils; les cuiſſes & les jambes ſont garnies de poils d'un brun rouſsâtre. Le corps & les bras juſqu'au poignet ſont revêtus de longs poils d'un blanc ſale, & le deſſus du dos eſt d'un poil brun, ce qui lui forme comme une peliſſe qui lui tombe juſqu'aux reins. Cette deſcription qui n'eſt faite que d'après la gravure enluminée, ne peut pas être bien exacte, & je ne la donne que faute de plus amples obſervations: peut-être M. Edwards qui m'avoit envoyé cette gravure trois ans avant ſa mort, aura-t-il laiſſé dans ſes papiers une deſcription complette de ce même animal qu'il a deſſiné vivant.

ADDITION

À L'ARTICLE DE L'OUANDEROU.

M. MARCELLUS BLESS m'a écrit que les habitans de Ceylan appellent *oſwanderou* ou *vanderou*, des ſinges blancs qui ont une longue barbe; il ajoute qu'il en avoit embarqué quatre pour les amener en Hollande avec lui, mais que tous étoient morts en route, quoique les autres ſinges amenés du même pays, & en même temps, euſſent bien ſoutenu la fatigue du voyage: ainſi l'ouanderou paroît être l'eſpèce la plus délicate des ſinges de Ceylan. M. Marcellus Bleſs ajoute qu'il a eu chez lui, à Ceylan, un petit ouanderou né depuis trois jours, & qu'il avoit de la barbe autant à proportion que les vieux; ce qui prouve qu'ils naiſſent avec cette barbe.

Nous avons auſſi été informés que l'ouanderou, ainſi que le lowando, ſont très-adroits, qu'ils s'apprivoiſent avec peine, & qu'ordinairement ils vivent peu de temps en captivité. Dans leur pays natal, la taille des plus forts, lorſqu'ils ſont debout, eſt à peu près de trois pieds & demi.

De Seve del. Fme Levillain Sc.

LA GUENON A LONG NEZ, *Vue par le dos.*

De Sève del. Fme Levillain Sc.

LA GUENON À LONG NEZ.

LA GUENON A LONG NEZ.

Cette guenon ou ſinge à longue queue nous a été envoyée des grandes Indes, & n'étoit connue d'aucun naturaliſte, quoique très-remarquable par un trait apparent, & qui n'appartient à aucune des autres eſpèces de guenons, ni même à aucun autre animal ; ce trait eſt un nez large proéminent, aſſez ſemblable par la forme à celui de l'homme, mais encore plus long, mince à ſon extrémité, & ſur le milieu duquel règne un ſillon qui ſemble le diviſer en deux lobes. Les narines ſont poſées & ouvertes horizontalement comme celles de l'homme; leur ouverture eſt grande, & la cloiſon qui les ſépare eſt mince ; & comme le nez eſt très-alongé en avant, les narines ſont éloignées des lèvres, étant ſituées à l'extrémité du nez. La face entière eſt dénuée de poil comme le nez ; la peau en eſt d'un brun mêlé de bleu & de rougeâtre. La tête eſt ronde, couverte au ſommet & ſur toutes les parties poſtérieures, d'un poil touffu aſſez court & d'un brun marron. Les oreilles cachées dans le poil ſont nues, minces, larges, de couleur noirâtre & de forme arrondie, avec une échancrure aſſez ſenſible à leur bord. Le front eſt court, les yeux ſont aſſez grands & aſſez éloignés l'un de l'autre ; il n'y a ni ſourcils, ni cils à la paupière inférieure, mais la paupière ſupérieure a des cils aſſez longs. La bouche eſt grande & garnie de

fortes dents canines & de quatre incifives à chaque mâchoire, femblables à celles de l'homme. Le corps eft gros & couvert d'un poil d'un brun marron plus ou moins foncé fur le dos & fur les flancs, orangé fur la poitrine, & d'un fauve mêlé de grisâtre fur le ventre, les cuiffes & les bras, tant au dedans qu'au dehors.

Il y a fous le menton, autour du col & fur les épaules, des poils bien plus longs que ceux du corps, & qui forment une efpèce de camail dont la couleur contrafte avec celle de la peau nue de la face. Cette guenon a, comme les autres, des callofités fur les feffes; fa queue eft très-longue & garnie, en deffus & en deffous, de poils fauves affez courts; fes mains & fes pieds nus à l'intérieur, font à l'extérieur couverts de poils courts & d'un fauve mêlé de gris. Elle a cinq doigts, tant aux mains qu'aux pieds, dont les ongles font noirs; celui des pouces eft aplati, & les autres font convexes. Voici les principales dimenfions de l'individu qui eft au cabinet du Roi; c'étoit un mâle, mais dont les parties de la génération étoient trop altérées pour que nous ayons pu les décrire.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps du mufeau à l'anus........	1.	11.	9.
Longueur du bout du mufeau à l'occiput.......	//	5.	3.
Diftance du bout du mufeau à l'angle antérieur de l'œil..................................	//	2.	9.
Diftance de l'angle poftérieur de l'œil à l'oreille..	//	2.	//
Longueur de la queue........................	2.	1.	9.

De Sève del. — veuve Tardieu Sc.

LE MACAQUE À QUEUE COURTE.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur de l'avant-bras	"	5.	6.
Longueur du coude au poignet	"	8.	10.
Longueur du poignet au bout des doigts	"	6.	5.
Longueur de la jambe du genou au talon	"	10.	2.
Longueur du talon au bout des doigts	"	8.	3.
Longueur des ongles du pied	"	"	7.
Longueur des ongles de la main	"	"	6.

LE MACAQUE A QUEUE COURTE.

Nous ne donnons cette dénomination à l'animal représenté (*planche XIII*) que faute d'un nom propre, & parce qu'il nous paroît approcher un peu plus du macaque que des autres guenons; cependant il en diffère par un grand nombre de caractères même essentiels. Il a la face moins large & plus effilée, la queue beaucoup plus courte, les fesses nues, couleur de sang, aussi-bien que toutes les parties voisines de la génération. Il n'a du macaque que la queue, très-grosse à son origine où la peau forme des rides profondes, ce qui le rend différent du maimon, ou singe à queue de cochon, avec lequel il a néanmoins beaucoup de rapports par le caractère de la queue courte; & comme ce macaque & le singe à queue de cochon ont tous deux la queue beaucoup plus courte que les autres guenons, on peut les regarder comme faisant à cet égard la nuance entre le genre de babouins qui ont la queue courte, & celui des guenons qui l'ont très-longue.

Tout le bas du corps de ce macaque qui étoit femelle, est couvert, depuis les reins, de grandes rides qui forment des inégalités sur cette partie & jusqu'à l'origine de la queue. Il a des abajoues, & des callosités sur les fesses qui sont d'un rouge très-vif, aussi-bien que le dedans des cuisses, le bas du ventre, l'anus, la vulve, &c. mais on pourroit croire que l'animal ne porte cette belle couleur rouge que lorsqu'il est vivant & en bon état de santé; car

étant

étant tombé malade, elle difparut entièrement, & après fa mort (le 7 février 1778) il n'en paroiffoit plus aucun veftige. Il étoit auffi doux qu'un petit chien; il accueilloit tous les hommes, mais il refufoit les careffes des femmes, & lorfqu'il étoit en liberté, il fe jetoit après leurs jupons.

Ce macaque femelle n'avoit que quinze pouces de longueur; fon nez étoit aplati avec un enfoncement à la partie fupérieure, qui étoit occafionné par le rebord de l'os frontal. L'iris de l'œil étoit jaunâtre, l'oreille ronde & couleur de chair en dedans où elle étoit dénuée de poil. À la partie poftérieure de chaque oreille, on remarquoit une petite découpure, différente pour la forme & la pofition de celle qui fe trouve aux oreilles du macaque de notre *volume XIV.* La face, ainfi que le deffous de la mâchoire inférieure & du cou, étoient dénués de poils. Le deffus de la tête & du corps étoit jaune verdâtre, mêlé d'un peu de gris; le deffous du ventre blanc, nuancé de jaunâtre. La face externe des bras & des jambes étoit de couleur cendrée, mêlée de jaune, & la face interne d'un gris cendré clair. Les pieds & les mains étoient d'un brun noirâtre en deffous, & couverts en deffus de poils cendrés. L'ongle du pouce étoit plat, & les autres courbés en gouttière. La queue étoit couverte, comme les jambes, de poils cendrés, mêlés de jaune; elle finiffoit tout d'un coup en pointe; fon extrémité étoit noire, & fa longueur étoit en tout de fept pouces deux lignes. La dépouille de ce macaque eft au cabinet du Roi.

LE PATAS A QUEUE COURTE.

NOUS avons donné (*Volume XIV, planche XXV & XXVI*) les figures de deux patas, l'un à bandeau noir & l'autre à bandeau blanc ; nous donnons ici (*planche XIV*) la figure d'un autre patas à bandeau blanc, mais dont la queue eſt beaucoup plus courte que celle des autres. Cependant, comme il ne ſemble différer du patas à bandeau blanc, que par ce ſeul caractère, nous ne pouvons pas décider ſi c'eſt une eſpèce différente, ou une ſimple variété dans l'eſpèce ; voici la deſcription que nous en avons faite ſur un individu dont la dépouille bien préparée ſe trouve au cabinet du Roi. La queue n'a que neuf pouces de longueur, au lieu que celle des deux autres patas en a quatorze. Le diamètre de la queue étoit de dix à onze lignes à ſon origine, & de deux lignes ſeulement à ſon extrémité, en ſorte que nous ſommes aſſurés que l'animal n'en a rien retranché en la rongeant. La longueur de l'animal entier, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine de la queue, étoit d'un pied cinq pouces dix lignes, ce qui approche autant qu'il eſt poſſible des mêmes dimenſions du corps des autres patas qui ont un pied ſix pouces. Celui-ci a la tête toute ſemblable à celle des autres, & il porte un bandeau de poils blancs au-deſſus des yeux, mais d'un blanc plus ſale que celui du patas, repréſenté *planche XXVI.* Le

De Sève del. Jnne Mansard Sc.

LE PATAS À QUEUE COURTE.

corps eſt couvert ſur le dos d'un poil gris-cendré, dont l'extrémité eſt un peu teinte de fauve. Sur la tête & vers les reins le fauve domine, & il eſt mêlé d'un peu d'olivâtre. Le ventre, le deſſous de l'eſtomac & de la poitrine, les côtés du cou, le dedans des cuiſſes & des jambes eſt d'un fauve mêlé de quelques teintes griſes; les pieds & les mains ſont couverts de poils d'un gris-cendré, mêlé de brunâtre. Le poil du dos a un pouce dix lignes de longueur; les jambes de devant ſont couvertes de poils gris-cendré, mêlés d'une teinte brune qui augmente & devient plus foncée en approchant des mains. Dans tout le reſte, ce ſinge nous a paru parfaitement ſemblable aux patas des *planches XXV & XXVI.*

LA GUENON A MUSEAU ALONGÉ *(a)*.

CETTE guenon a en effet le muſeau très-long, très-délié, & couvert d'une peau nue & rougeâtre. Son poil eſt très-long ſur tout le corps, mais principalement ſur les épaules, la poitrine & la tête; la couleur en eſt d'un gris-de-fer mêlé de noir, excepté ſur la poitrine & le ventre où elle eſt d'un cendré-clair : la queue eſt très-longue. Cet animal a deux pieds de haut lorſqu'il eſt aſſis; ſon naturel eſt fort doux. M. Pennant qui l'a fait connoître, ignoroit ſon pays natal; mais il croyoit qu'il avoit été apporté d'Afrique.

Cette eſpèce reſſemble beaucoup, par ſa conformation, à celle dont nous avons parlé ſous le nom de babouin à muſeau de chien; mais indépendamment de ſes habitudes qui ſont bien plus douces que celles des babouins, elle en diffère par les couleurs de ſon poil, & ſur-tout par la longueur de ſa queue.

(a) M. Pennant, *hiſtoire naturelle des quadrupèdes, volume I, page 187, planche XXIII.*

Seve d. Chevillet s.

LA GUENON À MUSEAU ALONGÉ.

Deseve, del.

L. Le Grand, Sculp.

LA GUENON COURONNÉE.

LA GUENON COURONNÉE.

Nous donnons ici (*planche XVI*) la figure d'une guenon dont l'eſpèce nous paroît très-voiſine de celle du malbrouk, & encore plus de celle du bonnet chinois dont nous avons parlé dans le même article, *volume XIV, page 224*, & donné les figures, *planches XXIX & XXX*. Cette guenon étoit à la foire Saint-Germain en 1774 ; ſes maîtres l'appeloient le ſinge couronné, à cauſe du toupet en hériſſon qui étoit au-deſſus de ſa tête ; ce toupet formoit une eſpèce de couronne qui, quoiqu'interrompue par derrière, paroiſſoit aſſez régulière en le regardant de face. Cet animal étoit mâle, & une femelle de même eſpèce que nous avons eu occaſion de voir auſſi, avoit également ſur la tête des poils hériſſés, mais plus courts que ceux du mâle ; ce qui prouve que ſi ce n'eſt pas une eſpèce, c'eſt au moins une variété conſtante. Ces poils longs de deux pouces à deux pouces & demi, ſont bruns à la racine, & d'un jaune doré juſqu'à leur extrémité ; ils s'élèvent en s'avançant en pointe vers le milieu du front, & remontent ſur les côtés pour gagner le ſommet de la tête, où ils ſe réuniſſent avec les poils qui couvrent le cou. Le poil eſt moins grand au centre de la couronne, & forme comme un vide au milieu ; & en les couchant avec la main, ils paroiſſent partir circulairement de la circonférence d'un petit eſpace qui eſt nu.

La face n'a que vingt-deux lignes depuis la pointe du toupet entre les yeux, jufqu'au bout du mufeau ; elle eft nue & fillonnée de rides plus ou moins profondes ; la lèvre inférieure eft noirâtre, & l'extrémité des mâchoires eft garnie de petit poils noirs clair-femés ; le nez eft large & aplati comme dans le malbrouk & dans le bonnet chinois. Les yeux font grands, les paupières arquées, & l'iris de l'œil couleur de cannelle mêlée de verdâtre. Les côtés de la tête font légèrement couverts de petits poils bruns & grisâtres, femés de quelques poils jaunâtres. Les oreilles font nues & d'un brun rougeâtre ; elles font arrondies par le bas & forment une pointe à l'autre extrémité. Le poil du corps eft d'un brun-mufc, mêlé de teintes d'un jaune foncé qui domine fur les bras en dehors, avec de légères teintes grifes en dedans. En général, le poil du corps & des bras reffemble pour la couleur à celui qui forme la couronne de la tête ; les cuiffes & les jambes font d'un jaune plus foncé & mêlé de brun ; le deffous du corps & le dedans des bras & des jambes font d'un blanc tirant fur le gris. Les mains & les pieds font couverts d'une peau d'un brun noirâtre, avec de petits poils rares & noirs fur la partie fupérieure. Les ongles font en forme de gouttière, & n'excèdent pas le bout des doigts. Cette guenon avoit rongé une petite partie de fa queue, qui devoit avoir treize ou quatorze pouces de longueur lorfqu'elle étoit entière. Cette queue eft garnie de poils bruns, & ne fert point à l'animal pour s'attacher : lorfqu'il la porte en l'air, elle

flotte par ondulation. Cette guenon avoit des abajoues & des callofités fur les feffes; ces callofités étoient couleur de chair, en forte que par ces deux derniers caractères, auffi-bien que par celui des longs poils, elle paroît approcher de fi près de l'efpèce de la guenon que nous avons appelée *bonnet chinois*, que l'on pourroit dire qu'elle n'en eft qu'une variété. Il n'y a de différence très-remarquable que dans la pofition des poils du fommet de la tête; lorfqu'on les couche avec la main, ils reftent aplatis fans former une forte de calotte, comme on le voit dans le bonnet chinois.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps mefuré en ligne droite.......	//	11.	//
Longueur du corps mefuré en ligne fuperficielle..	1.	3.	//
Longueur de la tête........................	//	3.	3.
Diftance de la mâchoire fupérieure aux yeux.....	//	1.	3.
Largeur des yeux..........................	//	1.	6.
Diftance entre les yeux......................	//	//	4.
Largeur des narines........................	//	//	5.
Longueur de l'oreille......................	//	1.	5.
Largeur de l'oreille.......................	//	1.	1.
Hauteur du train de devant..................	//	7.	8.
Hauteur du train de derrière.................	//	8.	//
Longueur du coude au poignet................	//	3.	11.
Longueur du poignet au bout des ongles.......	//	2.	5.
Longueur du jarret au talon..................	//	4.	8.
Longueur des plus grands ongles.............	//	//	2.
Largeur de la main.........................	//	//	10.
Longueur de la main........................	//	2.	3.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du talon au bout du doigt..........	"	3.	9.
Longueur du pied............................	"	3.	11.
Largeur du pied.............................	"	1.	"
Longueur de la queue........................	1.	2.	"
Son épaiſſeur à l'origine du tronçon...........	"	"	9.

La guenon que M. Pennant a décrite ſous le nom de *bonneted monkey*, ne nous paroît être qu'une variété de cette guenon couronnée.

LA

De Sève del. *fme Le Villain*

LA GUENON À CAMAIL.

LA GUENON A CAMAIL *(a)*.

Le ſommet de la tête, le tour de la face, le cou, les épaules & la poitrine de cette guenon, ſont couverts d'un poil long, touffu, flottant, d'un jaune mêlé de noir, qui lui forme une ſorte de camail. Elle a trois pieds de hauteur lorſqu'elle eſt debout, comme dans la figure, ſur ſes pieds de derrière ; elle a la face noire ; le corps, les bras & les jambes ſont garnis d'un poil très-court, luiſant & d'un beau noir, ce qui fait reſſortir la couleur de la queue qui eſt d'un blanc de neige & qui ſe termine par une touffe de poils également blancs. Tous les membres de cet animal ſont très-déliés; il n'a que quatre doigts aux mains, comme le coaita, dont il diffère cependant par un très-grand nombre de caractères, & principalement par les abajoues & par ſa queue qui n'eſt point prenante; auſſi n'eſt-il pas du nombre des ſapajous, qui tous appartiennent au nouveau continent, mais de celui des guenons qui ne ſe trouvent que dans l'ancien.

Elle habite en effet dans les forêts de *Sierra Leone* & de Guinée, où les Nègres lui donnent le nom de roi des ſinges, apparemment à cauſe de la beauté de ſes couleurs, & à cauſe de ſon camail qui repréſente une ſorte de

(a) Full-bottom. *M. Pennant, hiſtoire naturelle des quadrupèdes, volume I, page 197, planche XXIV.*

diadème; ils eſtiment fort ſa fourrure dont ils ſe font des ornemens, & qu'ils emploient auſſi à différens uſages.

Nous ajoutons ici la notice d'une autre nouvelle eſpèce de guenon que M. Pennant a décrite *(a)*. Elle a été apportée du même pays que la guenon à camail, & elle lui reſſemble par ſes membres déliés, par la longueur & le peu de groſſeur de ſa queue, & ſur-tout en ce qu'elle a cinq longs doigts aux pieds de derrière, & qu'elle n'en a que quatre aux pieds de devant. Son poil eſt noir au-deſſus de la tête & ſur les jambes, bai-foncé ſur le dos, & d'un bai très-clair ſur les joues, le deſſous du corps & la face intérieure des jambes & des bras. Elle nous paroît être une variété dans l'eſpèce de la guenon à camail.

(b) Bay-monkey. *M. Pennant, hiſt. nat. des quadrup. vol. I, page 198.*

LE BLANC-NEZ (a).

Nous croyons devoir placer ici un article tiré des additions de M. Allamand : il contient la defcription d'une guenon appelée par les Hollandois *blanc-nez*, que je croyois être de la même efpèce que le mouftac, mais qui eft en effet d'une efpèce différente.

« M. de Buffon, dit M. Allamand, eft porté à croire que » la guenon que quelques voyageurs nomment *blanc-nez*, » eft la même que celle qu'il a appelée *mouftac ;* & il fe » fonde fur le témoignage d'Artus, qui dit qu'on voit à » la Côte-d'or des finges que les Hollandois nomment » *blanc-nez*, parce que c'eft la feule partie de leur corps » qui foit de cette couleur; & il ajoute qu'ils font puans » & farouches. Il fe peut que ces finges foient les mêmes » que les mouftacs de M. de Buffon, quoique ceux-ci » aient la mouftache & non le nez blanc; mais il y en a » une autre efpèce en Guinée, qui mérite à auffi jufte » titre le même nom que je lui donne. Son nez eft effec- » tivement couvert d'un poil court, d'un blanc très- » éclatant, tandis que le refte de fa face eft d'un beau

(a) Le blanc-nez. *M. Schreber, hift. nat. des quadrup. page 126, planche XIX, B.*

White-nofe monkey. *M. Pennant, hift. nat. des quadrup. page 190.*

» noir, ce qui rend ſaillante cette partie, & fait qu'elle » frappe d'abord plus que toute autre.

» J'ai actuellement chez moi une guenon de cette » eſpèce, dont je ſuis redevable à M. Butini, qui me l'a » envoyée de Surinam, où elle avoit été apportée des » côtes de Guinée. Ce n'eſt point celle dont parle Artus, » car elle n'eſt ni puante ni farouche ; c'eſt au contraire le » plus aimable animal que j'aie jamais vu. Il eſt extrême- » ment familier avec tout le monde, & on ne ſe laſſe » point de jouer avec lui, parce que jamais ſinge n'a joué » de meilleure grâce. Il ne déchire ni ne gâte jamais rien ; » s'il mord c'eſt en badinant, & de façon que la main la » plus délicate n'en remporte aucune marque. Cependant » il n'aime pas qu'on l'interrompe quand il mange, ou » qu'on ſe moque de lui quand il a manqué ce qu'il » médite de faire ; alors il ſe met en colère, mais ſa » colère dure peu, & il ne garde point de rancune. Il » marche ſur quatre pieds, excepté quand il veut examiner » quelque choſe qu'il ne connoît pas ; alors il s'en approche » en marchant ſur ſes deux pieds ſeulement. Je ſoupçonne » que c'eſt le même dont parle Barbot *(b)*, quand il dit » qu'il y a en Guinée des ſinges qui ont la poitrine » blanche, la barbe pointue de la même couleur, une » tache blanche ſur le bout du nez, & une raie noire » autour du front. Il en apporta un de Bontri qui fut

---

(b) Hiſtoire générale des voyages, *tome IV, page 239*, édition de Paris ; *& page 330, tome V,* édition de Hollande.

» eſtimé vingt louis d'or, & je n'en ſuis pas ſurpris ;
» sûrement je ne donnerois pas le mien pour ce prix.
» La deſcription de Barbot lui convient fort, à l'exception
» de la couleur du corps qu'il dit être d'un gris-clair
» moucheté.

» La race de ces guenons doit être nombreuſe aux
» côtes de Guinée ; au moins en voit-on beaucoup aux
» établiſſemens que les Hollandois y ont ; mais quoique
» ſouvent ceux-ci aient tenté d'en rapporter en Europe,
» ils n'ont pas pu y réuſſir. La mienne eſt peut-être la
» ſeule qui ait tenu bon contre le froid de notre climat,
» & juſqu'à préſent elle ne paroît pas en être affectée.

» Cet animal eſt d'une légèreté étonnante, & tous ſes
» mouvemens ſont ſi preſtes, qu'il ſemble voler plutôt
» que ſauter. Quand il eſt tranquille, ſon attitude favorite
» eſt de repoſer & ſoutenir ſa tête ſur un de ſes pieds de
» derrière, & alors on le diroit occupé de quelque
» profonde méditation. Quand on lui offre quelque choſe
» de bon à manger, avant que de le goûter, il le roule
» avec ſes mains comme un pâtiſſier roule ſa pâte.

Caractères diſtinctifs de cette eſpèce.

» Le blanc-nez a des abajoues & des calloſités ſur les
» feſſes ; la longueur de ſon corps & de ſa tête pris
» enſemble, eſt d'environ treize pouces, & celle de ſa
» queue de vingt. La couleur de la partie ſupérieure de
» ſon corps & de ſa queue, eſt un agréable mélange

» d'un vert couleur d'olive & de noir, mais où cependant » le vert domine. Cette même couleur s'étend ſur la » partie extérieure des cuiſſes & des jambes, où plus elle » approche des pieds, plus elle devient noire. Les pieds » ſont ſans poil & tout-à-fait noirs, de même que les » ongles qui ſont plats.

» Le menton, la gorge, la poitrine & le ventre ſont » d'un beau blanc, qui s'étend en pointe, preſqu'au » deſſous des oreilles. Le deſſous de la queue & la » partie interne des jambes & des bras ſont d'un gris » noirâtre. Le front, le tour des yeux & des lèvres, des » joues, en un mot toute la face eſt noire, à l'exception » de la moitié inférieure du nez, remarquable par une » tache blanche preſque triangulaire qui en occupe toute » la largeur, & qui ſe termine au-deſſus de la lèvre en » une eſpèce de pointe, aux deux côtés de laquelle ſont » poſées les narines un peu obliquement. Les oreilles » ſont ſans poils & noirâtres; il en part une raie auſſi » noire qui entoure circulairement toute la partie ſupérieure » de la tête, dont le poil eſt tant ſoit peu plus long que » celui qui couvre le dos & forme une ſorte d'aigrette. » Une ligne de poils blancs, qui a ſon origine près de » l'angle poſtérieur de l'œil, s'étend de chaque côté au- » deſſous des oreilles & un peu plus loin, au milieu des » poils noirs qui couvrent cette partie. La racine du nez » & les yeux ſont un peu enfoncés, ce qui fait paroître » le muſeau alongé, quoiqu'il ſoit aplati. Le nez eſt » auſſi fort plat dans toute ſa longueur, ſur-tout dans

» cette partie qui eſt blanche. Il n'y a point de poils » autour des yeux, ni ſur une partie des joues ; ceux qui » couvrent le reſte de la face ſont fort courts. Les yeux » ſont bien fendus, la prunelle en eſt fort grande, & elle » eſt entourée d'un cercle jaune aſſez large pour que le » blanc reſte caché ſous les paupières. Les poils du » menton ſont plus longs que ceux des autres parties, & » forment une barbe qui eſt ſur-tout viſible quand l'animal » a ſes abajoues remplies de manger. Il n'aime pas à » l'avoir mouillée, & il a ſoin de l'eſſuyer, dès qu'il a » bu, contre quelque corps ſec. Je ne ſaurois dire ſi les » femelles de cette eſpèce ſont ſujettes aux écoulemens » périodiques ; je n'en ai pu apercevoir aucune marque » dans celle que j'ai. »

LA GUENON A NEZ BLANC PROÉMINENT.

Il y a grande apparence, comme le ſoupçonne M. Allamand, qu'il y a pluſieurs eſpèces de guenons auxquelles on peut donner le nom de *blanc-nez ;* mais on doit l'appliquer de préférence à celle qu'il vient de décrire, & laiſſer le nom de mouſtac à celle dont j'ai donné la figure, *volume XIV.*

On m'a apporté depuis, pour le cabinet du Roi, une peau aſſez bien conſervée d'une autre guenon, à laquelle on pourroit auſſi donner le nom de *blanc-nez,* & qui a même pluſieurs autres rapports avec le blanc-nez décrit par M. Allamand. Cette guenon étoit mâle, & celle de M. Allamand étoit femelle ; on pourroit donc croire que leur différence pourroit provenir de celle du ſexe. Je donne ici *(planche XVIII)* la figure de cette guenon mâle, dont voici la deſcription d'après ſa dépouille conſervée au cabinet du Roi.

Ce mâle a ſeize pouces ſept lignes, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine de la queue, & la femelle décrite par M. Allamand n'en avoit que treize. Le nez qui eſt tout blanc, eſt remarquable par ſa forme & ſa couleur ; il eſt large ſans être aplati, & proéminent ſur toute ſa longueur. Ce ſeul caractère ſeroit ſuffiſant pour diſtinguer cet animal du blanc-nez décrit dans l'article précédent, qui n'avoit pas le nez proéminent

ou

de Sève del. Jnne Mansard Sc.

LA GUENON A NEZ BLANC PROÉMINENT.

ou arrondi en-dessus, mais au contraire fort aplati. Le poil du corps est d'un brun noirâtre mêlé de gris, mais il est jaunâtre sur la tête; les bras & la poitrine sont aussi de couleur noirâtre : ce poil, tant du corps que des jambes & du dessus du corps, est long de treize lignes, & frisé ou crépu à peu-près comme de la laine. Les orbites des yeux ont beaucoup de saillie, ce qui fait paroître l'œil enfoncé; l'iris en est jaunâtre, & son ouverture est de trois lignes. Les paupières supérieures sont de couleur de chair, & les inférieures sont d'un brun rougeâtre : il y a du noir sur le nez & au-dessous des yeux. La mâchoire inférieure est couverte de poils gris mêlés de roussâtre; & sur les tempes, l'occiput & le cou, les poils gris sont mêlés de noir. Les oreilles sont de couleur rougeâtre & dénuées de poils, ainsi que la face qui est brune; elles ont un pouce six lignes de longueur, & onze lignes de largeur à la base. La queue a un pied neuf pouces trois lignes de longueur, quoiqu'elle ne soit pas entière & qu'il y manque quelques vertèbres; elle est couverte de poil noirâtre comme celui des jambes. Les pieds & les mains sont sans poil & de couleur brune tirant sur le noir: les pouces, sur-tout ceux des mains, sont plus menus que dans la plupart des singes & guenons.

Au reste, cet animal étoit encore jeune, car la verge étoit fort petite & cachée au fond du fourreau qui ne paroissoit pas excéder la peau du ventre, & d'ailleurs les testicules n'étoient pas encore apparens.

Mais ce que nous venons de dire ne ſuffit pas pour juger ſi cet animal & la femelle décrite par M. Allamand, ſont deux eſpèces réellement diſtinctes, ou ſi l'on ne doit les regarder que comme deux ſimples variétés dépendantes du ſexe ; & ce ne ſera que quand on aura vu un plus grand nombre de ces animaux, qu'on pourra décider s'ils ne forment pas deux eſpèces, ou du moins deux variétés conſtantes & appartenant au mâle comme à la femelle.

De Seve Del.

LE MONA.

LE MONA.

CET animal mâle, apporté de la côte de Guinée, doit être regardé comme une variété dans l'efpèce de la *mone*, à laquelle il reffemble affez par fa groffeur & la couleur du poil : il a feulement plus de légèreté dans les mouvemens & dans la forme de fes membres ; la tête a auffi plus de fineffe, ce qui lui rend la phyfionomie agréable. Les oreilles n'ont point, comme celles de la *mone*, une échancrure fur le bord fupérieur, & ce font-là les caractères par lefquels il diffère de la mone ; mais au refte il a comme elle des abajoues, & des callofités fur les feffes. La face eft d'un gris ardoifé ; le nez eft plat & large, les yeux font enfoncés & l'iris en eft orangé ; la bouche & les mâchoires font d'un rouge pâle ; les joues font garnies de grands poils grisâtres & jaunes-verdâtres qui lui forment comme une barbe épaiffe qui s'étend jufque fous le menton. On voit au-deffus des yeux une bande noire qui fe termine aux oreilles, lefquelles font affez plates & noires, excepté à l'orifice du canal auditif qui eft recouvert de grands poils grisâtres. On voit fur le front un bandeau blanc grisâtre, plus large au milieu & en forme de croiffant. Le fommet de la tête & le derrière du cou font couverts de poils verdâtres, mélangés de poils noirs. Le corps eft couvert de poils bruns & jaunâtres, ce qui lui donne un reflet olivâtre. Les faces externes des bras & des jambes font noires,

& cette couleur tranche avec celle des faces internes qui ſont blanches, ainſi que tout le deſſous du corps & du cou. La queue eſt très-longue, de plus de vingt pouces de longueur, & garnie de poils courts & noirâtres. On remarque de chaque côté de l'origine de la queue, une tache blanche de figure oblongue. Les pieds & les mains ſont tout noirs, ainſi que le poignet.

Cet animal n'étoit âgé que de deux ans; il avoit ſeize pouces quatre lignes de longueur depuis le muſeau juſqu'à l'anus. Les dents étoient au nombre de trente-deux, ſeize en haut comme en bas, quatre inciſives, deux canines & deux mâchelières de chaque côté: les deux canines ſupérieures étoient beaucoup plus longues que les inférieures.

Au reſte, le naturel de cette guenon paroît être fort doux; elle eſt même craintive & ſemble peureuſe. Elle mange volontiers du pain, des fruits & des racines.

C'eſt le même animal auquel Linneus a donné le nom de *diana*, le même que M. Schreber a nommé *diane (a)*, & encore le même que M. Pennant appelle *ſpotted monkey (b)*; mais ils ſe ſont trompés en le confondant avec l'exquima de Marcgrave qui, comme je l'ai dit, n'eſt qu'une variété du coaita d'Amérique, ſapajou à queue prenante, au lieu que celui-ci eſt une guenon de l'ancien continent, dont la queue n'eſt point préhenſile.

(a) M. Schreber, *hiſt. nat. des quadrup. vol. I, page 115, planche XV.*

(b) M. Pennant, *hiſt. nat. des quadrup. vol. I, page 186.*

De Seve del.   veuve Tardieu S.

LE ROLOWAY OU LA PALATINE.

LE ROLOWAY OU LA PALATINE *(a)*.

« LA guenon qui eſt repréſentée dans la *planche XIII (b)*, » dit M. Allamand, n'a point encore été décrite : elle » eſt actuellement vivante à Amſterdam, chez le ſieur » Bergmeyer dont la maiſon eſt connue, non-ſeulement » de tous les habitans de cette grande ville, mais encore » de tous les étrangers qui y arrivent ; & cela, parce qu'on » voit toujours chez lui pluſieurs animaux rares qu'il fait » venir à grands frais des pays les plus éloignés. Cette » guenon lui a été envoyée des côtes de Guinée, ſous le » nom de *roloway* que j'ai cru devoir lui conſerver. C'eſt » un fort joli animal, doux & careſſant pour ſon maître ; » mais il ſe défie de ceux qu'il ne connoît pas, & il ſe » met en poſture de défenſe quand ils veulent s'en appro- » cher ou le toucher.

» Sa longueur, depuis l'origine de la queue juſqu'au- » deſſus de la tête, eſt d'environ un pied & demi. Le » poil qui couvre ſon dos eſt d'un brun très-foncé & » preſque noir ; celui qui eſt ſur les flancs, les cuiſſes, » les jambes & la tête, eſt terminé par une pointe blan- » châtre, ce qui le fait paroître d'un gris obſcur. Les poils » qui couvrent la poitrine, le ventre, le contour des

(a) La Palatine. *M. Schreber, vol. I, page 124, planche XXV*, Palatine monkey. *M. Pennant, vol. I, page 185*.

(b) Voyez le *volume XV* de cet ouvrage, édition de Hollande.

» feſſes & la partie intérieure des bras & des cuiſſes, ſont » blancs ; mais on aſſure que cette couleur ne leur eſt » pas naturelle, & qu'en Guinée ils ſont d'une belle » couleur orangée qui ſe perd en Europe & ſe change » en blanc, ſoit par l'influence du climat, ſoit par la » qualité de la nourriture. Quand cette guenon eſt arrivée » à Amſterdam, elle conſervoit encore quelques reſtes » de cette couleur orangée, qui ſe ſont diſſipés peu à peu. » Le ſieur Bergmeyer en a reçu une ſeconde depuis quel- » ques mois, dont la partie interne des cuiſſes eſt entière- » ment jaune : ſi elle reſte en vie, nous ſaurons avec plus » de certitude ce qu'il faut penſer de ce changement de » couleur.

» Ces guenons ont la face noire & de forme preſque » triangulaire ; leurs yeux ſont aſſez grands & bien fendus ; » leurs oreilles ſont ſans poil & peu éminentes. Un » cercle de poils blanchâtres leur environne le ſommet de la » tête ; leur cou, ou plutôt le contour de la face, eſt auſſi » recouvert d'une raie de longs poils blancs qui s'étend » juſqu'aux oreilles. Elles ont au menton une barbe de » la même couleur, longue de trois ou quatre pouces, » qui ſe termine en deux pointes, & qui contraſte ſingu- » lièrement avec le poil de la face. Quand elles ſont dans » une ſituation où cette barbe repoſe ſur la poitrine, & » ſe confond avec ſes poils, on la prendroit pour la » continuation de ceux qui forment le collier; & alors » ces animaux vus à une certaine diſtance, paroiſſent avoir » autour du cou une *palatine* ſemblable à celles que les

» dames portent en hiver, & même je leur en ai d'abord
» donné le nom qui se trouve encore seul sur la planche qui
» a été gravée, & dans la table des articles de ce volume,
» qui a été imprimée avant que je susse celui qu'elles
» portent en Guinée. Leur queue égale, pour la longueur,
» celle de leur corps, & les poils qui la recouvrent m'ont
» paru plus longs & plus touffus que dans la plupart des
» autres espèces. Leurs fesses sont nues & calleuses.
» J'ignore si elles sont sujettes aux écoulemens pério-
» diques.

» Jonston a donné dans la *planche LXI* de son Histoire
» des quadrupèdes, la figure d'un singe qu'il a nommé
» *cercopithecus meerkatz*, qui paroît avoir quelque rapport
» à notre roloway. Je croirois même que c'est le même
» animal qu'il a voulu représenter, si la figure qu'il en
» donne n'étoit pas une mauvaise copie d'une figure plus
» mauvaise encore du guariba, publiée par Marcgrave. »

LA GUENON A FACE POURPRE (a).

CETTE guenon eſt remarquable par ſa face & ſes mains qui ſont d'un violet pourpre, & par une grande barbe blanche & triangulaire, courte & pointue ſur la poitrine, mais s'étendant de chaque côté en forme d'aile juſqu'au-delà des oreilles, ce qui lui donne quelque reſſemblance avec la palatine décrite dans l'article précédent. Le poil du corps eſt noir; la queue eſt très-longue & ſe termine par une houppe de poils blancs très-touffus. Cette eſpèce habite dans l'iſle de Ceylan, où on lui a donné quelquefois le nom d'*ouanderou*, ainſi qu'au babouin que nous avons décrit ſous ce nom. Ses habitudes ſont très-douces; elle demeure dans les bois où elle ſe nourrit de fruits & de bourgeons; lorſqu'on l'a priſe, elle devient bientôt privée & familière. On trouve également à Ceylan quelques guenons qui ſont entièrement blanches, mais qui reſſemblent pour tout le reſte à la guenon à face pourpre, & cette variété de guenons blanches eſt aſſez rare.

(a) M. Pennant, *hiſt. nat. des quadrup. vol. I, page 184, pl XXI.*

LA

...ève del. veuve Tardieu Sc.

LA GUENON À FACE POURPRE.

De Seve delin.   M. R. veuve Tardieu Sc.

LA GUENON À CRINIÈRE.

LA GUENON A CRINIÈRE.

Nous donnons cette dénomination à une guenon qui nous étoit inconnue, & qui a une crinière autour du cou & un flocon de poils au bout de la queue comme le lion. Elle appartenoit à M. le duc de Bouillon, & elle paroiſſoit non-ſeulement adulte, mais âgée. Nous en donnons ici la figure *(planche XXII)* deſſinée d'après l'animal vivant ; c'étoit un mâle & il étoit aſſez privé ; il vivoit encore en 1775, à la ménagerie du Roi à Verſailles. Voici la deſcription que nous en avons faite.

Il a deux pieds de longueur depuis le bout du nez juſqu'à l'origine de la queue, & dix-huit pouces de hauteur lorſqu'il eſt ſur ſes quatre jambes, qui paroiſſent longues à proportion de la longueur du corps. Il a la face nue & toute noire ; tout le poil du corps & des jambes eſt de cette même couleur, & quoique long & luiſant, il paroît court aux yeux parce qu'il eſt couché. Il porte une belle crinière d'un gris-brun autour de la face, & une barbe d'un gris-clair : cette crinière qui s'étend juſqu'au-deſſus des yeux, eſt mêlée de poils gris, & dans ſon milieu elle eſt compoſée de poils noirs ; elle forme une eſpèce d'enfoncement vers le ſommet de la tête, & paſſe devant les oreilles, en venant ſe réunir ſous le cou avec la barbe. Les yeux ſont d'un brun-foncé ; le nez plat & les narines larges & écartées comme celles

de l'ouanderou dont il a toute la physionomie par la forme du nez, de la bouche & de la mâchoire supérieure, mais duquel il diffère tant par la crinière que par la queue & par plusieurs autres caractères. La queue est couverte d'un poil court & noir par-tout, avec une belle touffe de longs poils à l'extrémité, & longue de vingt-sept pouces. Le dessous de la queue près de son origine est sans poil, ainsi que les deux callosités sur lesquelles s'assied cette guenon. Les pieds & les mains sont un peu couverts de poils, à l'exception des doigts qui sont nus, de même que les oreilles qui sont plates & arrondies à leurs extrémités, & cachées par la crinière, en sorte qu'on ne les aperçoit qu'en regardant l'animal de face. Nous conjecturons que cette espèce de grande guenon à crinière se trouve en Abyssinie, sur le témoignage d'Alvarès qui dit qu'aux environs de Bernacasso, il rencontra de grands singes aussi gros que des brebis, qui ont une crinière comme le lion, & qui vont par nombreuses compagnies.

LA GUENON NÈGRE (a).

CETTE guenon a été ainſi nommée à cauſe d'une ſorte de reſſemblance des traits de ſa face avec ceux du viſage des Nègres. Sa face eſt aplatie, & repréſente des rides qui s'étendent obliquement depuis le nez juſqu'au bas des joues. Le nez eſt large & aplati ; les narines ſont longues & évaſées ; la bouche grande & les lèvres épaiſſes ; les oreilles larges & ſans rebord ſaillant ; le menton & les joues ſont couverts juſqu'aux oreilles de poils aſſez longs, fins & jaunâtres. Cette guenon a le poil brun ſur la tête, noirâtre ſur le dos, les bras & les mains, un peu plus clair ſur les cuiſſes & ſur les jambes, clair-ſemé & jaunâtre ſur la poitrine & ſur le ventre. Les ongles ſont alongés & convexes, excepté ceux des pouces qui ſont ronds & aplatis. La queue eſt auſſi longue que le corps, & le poil qui la garnit eſt de même couleur que celui du dos. Au reſte, l'eſpèce de cette guenon eſt peut-être la plus petite de toutes

(a) Le ſinge-nègre. *M. Schreber, hiſt. nat. des quadrup. vol. I, page 131, planche XXII. B.*

Simiolus ceylonicus. *Seba I, tab. XLVIII, fig. 3.*

Klein. *Quadrup. page 88.*

Middle-ſized black monkey. *Edwards, glan. 3, page 221, tab. CCCXI.*

Negro monkey. *M. Pennant, hiſt. nat. des quadrup. vol. I, page 191.*

celles de l'ancien continent, car elle n'eſt guère plus groſſe qu'un ſagouin, & n'a communément que ſix ou ſept pouces de longueur de corps. Albert Seba, Edwards & d'autres naturaliſtes qui l'ont vue vivante, s'accordent ſur la petiteſſe de ſa taille. Celle que cite Edwards, étoit très-agile, aſſez douce, amuſante par la légèreté de ſes mouvemens, & aimoit beaucoup à jouer, ſur-tout avec les petits chats. Son pays natal eſt la Guinée.

de Seve deline.
C. Ho. Baussard Sculp.

LE DOUC VU PAR LE DOS.

ADDITION

À L'ARTICLE DU DOUC.

Nous donnons ici *(planche* XXIII*)* la figure du douc vu par-derrière : nous avons donné la figure de cette guenon vue par-devant, *volume XIV, planche* XLI. Cet animal eſt ſi ſingulièrement habillé, que nous avons cru devoir le repréſenter des deux faces ; mais nous n'avons rien d'hiſtorique à ajouter à ce que nous en avons dit.

FŒTUS DE GUENON.

Nous avons cru devoir donner ici (*planche XXIV*) la figure d'un fœtus de guenon qui nous a été envoyé dans un bocal rempli d'esprit-de-vin, & que nous avons fait dessiner, pourqu'on puisse en comparer la forme avec celle des fœtus humains que nous avons fait représenter dans le *volume III, planches VI & VII.* Nous eussions bien desiré d'avoir un fœtus d'orang-outang, mais nos correspondans n'ont pu nous satisfaire à cet égard.

DeSeve del. veuve Tardieu Sculp.

FŒTUS DE GUENON.

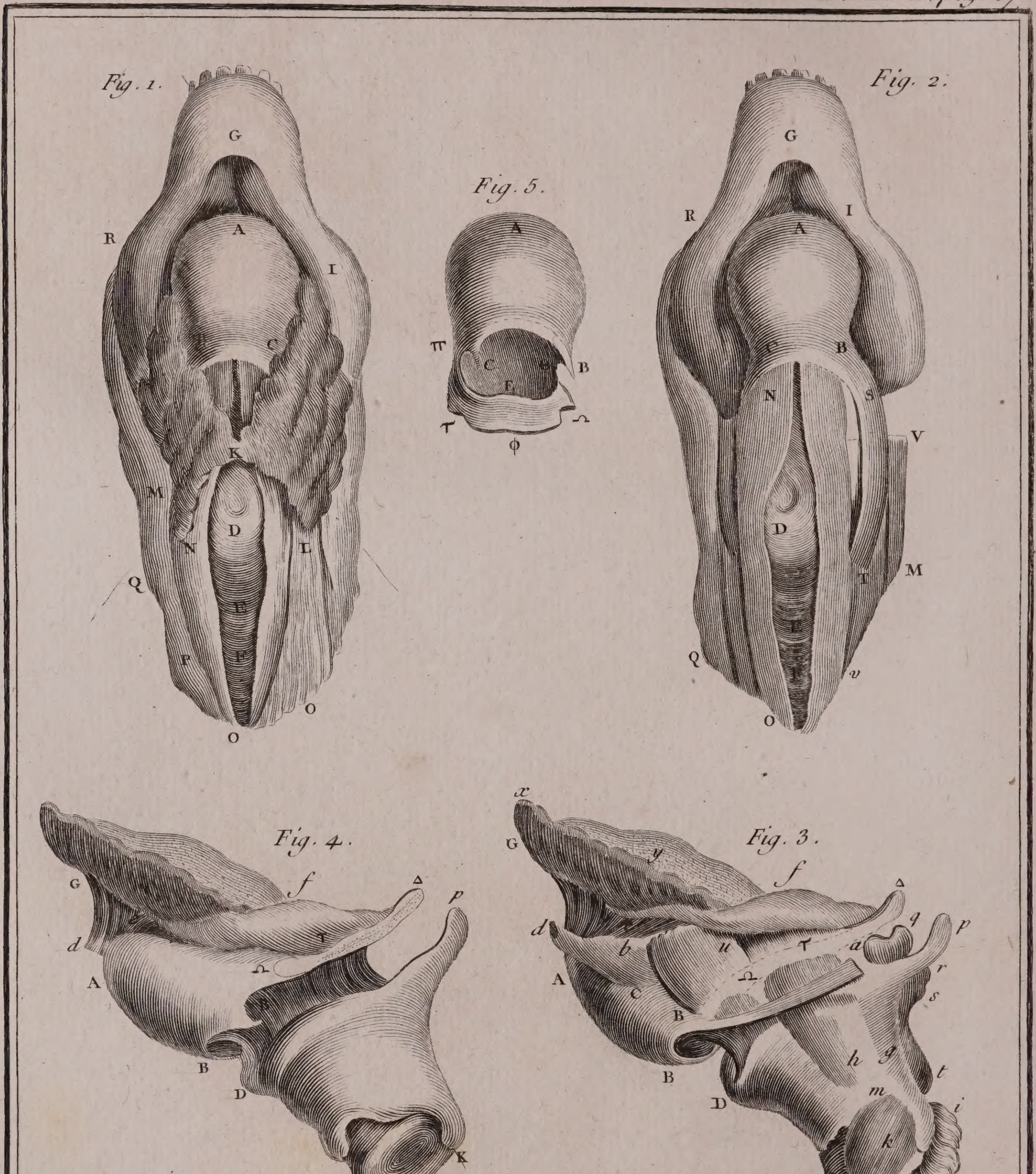

De Seve del. De Seve Sculp.

POCHE OSSEUSE DE LA GORGE DE L'ALOUATTE.

de Seve. del. le Villain. sculp.

LE HURLEUR.

De Seve del. C. Baron Sc.

L'ALOUATTE.

SAPAJOU,

ADDITION À L'ARTICLE DE L'ALOUATTE.

L'on trouvera ici *(planche XXV)* la figure du grand ſapajou que nous avons appelé *alouatte*, & qu'on nomme à Cayenne ſinge rouge : on le déſigne auſſi aſſez communément ainſi que l'ouarine, par la dénomination de ſinge hurleur. L'alouatte diffère de l'ouarine par la couleur, & par quelques caractères qu'on pourroit attribuer à la différence des contrées qu'ils habitent. Sa figure manquoit dans notre ouvrage, & nous l'avons fait deſſiner d'après une peau bourrée qui a été envoyée de Cayenne à M. Poiſſonier, médecin du Roi. L'ouarine ou le hurleur noir, quoique fort commun au Bréſil, ne ſe trouve point à la Guyanne, & nous n'avons pu nous en procurer un individu. L'alouatte ou le hurleur rouge eſt au contraire très-rare au Bréſil, & très-commun dans les terres voiſines de Cayenne.

Ce grand ſapajou avoit vingt-trois pouces & demi de longueur, & peut-être un pouce ou deux de plus, parce que la peau en eſt fort deſſéchée. La face eſt ſans poil, le nez eſt aplati, les narines ſont larges, les joues garnies ſur les côtés de poils fauves & clair-ſemés avec de grands poils noirs au-deſſus des yeux, & il y a quatre dents inciſives au-devant de chacune des mâchoires ; les ſupérieures ſont plus groſſes & plus larges que les inférieures. Il y a auſſi deux canines qui ſont fort groſſes à la baſe ; & entre les

incisives & les canines supérieures, de même qu'entre les canines & les mâchelières inférieures, il se trouve un espace vide, dans lequel la dent canine de la mâchoire opposée entre lorsque la bouche se ferme. Nous n'avons pu voir les dents mâchelières, à cause du desséchement de la peau. Ce que ce sapajou a de particulier, outre sa grande taille, ce sont de longs poils d'un roux foncé sur les côtés de la tête & du cou, qui lui forment comme une grande barbe sous le menton. Il a les jambes & les bras fort courts relativement à la longueur de son corps. Les bras depuis l'épaule au poignet n'ont que dix pouces neuf lignes, & les cuisses & les jambes jusqu'au talon, onze pouces huit lignes. La main depuis le poignet jusqu'à l'extrémité du plus long doigt, a quatre pouces; & le pied cinq pouces deux lignes depuis le talon jusqu'au bout du plus long doigt. Le dedans & le dessous des pieds & des mains est une peau nue, & le dessus est couvert de petits poils d'un brun roux. Le corps est très-fourni de poils, sur-tout aux épaules où ils sont le plus longs, & ont jusqu'à deux pouces six lignes de longueur, tandis que le poil du corps n'a que treize ou quatorze lignes. Les bras sont bien couverts de poils sur leurs parties extérieures, mais leur partie intérieure est presque sans poil, & nous ne savons si ce manque de poil ne vient pas d'un défaut de cette peau desséchée. La couleur générale du poil de ce sapajou l'a fait nommer *singe rouge*, parce qu'en effet il paroît rouge par l'opposition des couleurs des différens endroits où le poil est d'un roux brûlé,

brûlé, mêlé de teintes brunes roufsâtres, & cette couleur domine fur la barbe, fur la tête & fur l'intérieur des cuiffes. Les bras, depuis le coude jufqu'au poignet, font d'un brun roux très-foncé qui domine fur le fauve au dedans du bras, lequel eft néanmoins d'un fauve plus foncé que celui du corps. Le poil fous le ventre eft du même fauve que fur les reins, mais fur la partie de la poitrine voifine du cou, il eft mélangé de poils noirs plus longs que ceux du ventre. La queue eft longue d'un pied fept pouces & demi, fur un pouce neuf lignes de diamètre à l'origine ; elle va toujours en diminuant de groffeur, & n'eft revêtue par-deffous que d'une peau fans poil fur une longueur de dix pouces vers l'extrémité, ce qui démontre que l'animal s'en fert pour s'attacher & s'accrocher, ou pour prendre les différentes chofes qu'il veut amener à lui, comme le font les autres fapajous qui tous, à l'exception de l'ouarine, font plus petits que celui-ci : au refte, cette queue dont la peau eft très-brune, eft couverte en deffus de poils d'un roux brun.

On épie ou l'on pourfuit ces animaux à la chaffe, & la chair n'en eft pas abfolument mauvaife à manger, quoique toujours très-dure. Si l'on ne fait que les bleffer fur un arbre, ils s'attachent à une branche par leur longue queue, & ne tombent à terre que lorfqu'ils font morts ; quelquefois même ils ne fe détachent que plus de vingt-quatre heures après leur mort ; la contraction dans les mufcles qui replient le bout de la queue, fe conferve & dure pendant tout ce temps.

Ces gros ſapajous mangent de différentes eſpèces de fruits. Ils ne ſont pas féroces, mais ils cauſent de l'épouvante par leurs cris réitérés & preſque continuels qu'on entend de fort loin, & qui leur ont fait donner le nom de hurleurs. Ils ne font qu'un petit, que la mère porte ſur le dos & prend entre ſes bras pour lui donner à teter. Ceux qu'on élève dans les maiſons ont l'air triſte & morne, & ne font point ces gentilleſſes qu'on nomme communément des ſingeries ; ils portent ordinairement la tête baſſe & ne ſe remuent qu'avec lenteur & nonchalance; ils s'accrochent très-ſouvent avec le bout de leur queue, dont ils font un, deux ou trois tours ſelon qu'ils veulent être plus ou moins fortement attachés. L'état de domeſticité change leur humeur & influe trop ſenſiblement ſur leurs habitudes naturelles, car ils ne vivent pas long-temps en captivité ; ils y perdent leur voix, ou du moins ils ne la font jamais entendre, tandis qu'en liberté ils ne ceſſent de hurler : on entend leur cri pluſieurs fois par jour dans les habitations voiſines des forêts ; leur carillon lugubre dure ſouvent quelques heures de ſuite. C'eſt ordinairement à deux heures après minuit qu'ils commencent à hurler ou crier, & ce cri qui retentit au loin, ſe fait d'une manière ſingulière. Ils inſpirent fortement & pendant long-temps l'air qu'ils rendent enſuite peu à peu, & ils font autant de bruit en l'inſpirant qu'en le rendant; cela dépend d'une conformation ſingulière dans l'organe de la voix. Vers le milieu de la trachée-artère, on trouve une cavité oſſeuſe qui reſſemble par ſa forme

extérieure au talon d'un ſoulier de femme; cette cavité oſſeuſe eſt attachée par des ligamens membraneux qui l'environnent; l'air pouſſé des poumons par la trachée-artère dans cette cavité, paſſe en montant par un canal membraneux, épais & ſinueux, ſe rétréciſſant & s'ouvrant en manière d'une bourſe à cheveux : c'eſt à l'entrée & à la ſortie de ce conduit membraneux, que l'air éprouve toutes les modifications qui forment les tons ſucceſſifs de leur forte voix. Les femelles ont un organe oſſeux comme les mâles.

Un obſervateur qui a vu & nourri quelques-uns de ces animaux à Cayenne, m'a communiqué la note qui ſuit. « Les alouattes habitent les forêts humides qui ſont près » des eaux ou des marais. On en trouve communément » dans les îlets boiſés des grandes ſavannes noyées, & » jamais ſur les montagnes de l'intérieur de la Guyanne. » Ils vont en petit nombre, ſouvent par couples & quel- » quefois ſeuls. Le cri ou plutôt le râlement effroyable » qu'ils font entendre, eſt bien capable d'inſpirer de la » terreur; il ſemble que les forêts retentiſſent des hurlemens » de toutes les bêtes féroces raſſemblées. C'eſt ordinai- » rement le matin & le ſoir qu'ils font ce bruit; ils le » répètent auſſi dans le cours de la journée, & quelquefois » pendant la nuit. Ce râlement eſt ſi fort & ſi varié, que » l'on juge ſouvent qu'il eſt produit par pluſieurs de ces » animaux, & l'on eſt ſurpris de n'en trouver que deux » ou trois, & quelquefois de n'en voir qu'un ſeul. » L'alouatte vit rarement long-temps en captivité. Le

» mâle eſt plus gros que la femelle; celle-ci porte ſon
» petit ſur ſon dos.

» Rien n'eſt plus difficile à tuer que ces animaux; il
» faut leur tirer pluſieurs coups de fuſil pour les achever,
» & tant qu'il leur reſte un peu de vie, & quelquefois
» même après leur mort, ils demeurent accrochés aux
» branches par les pieds & la queue. Souvent le chaſſeur
» s'impatiente de perdre ſon temps & ſes munitions pour
» un auſſi mauvais gibier; car, malgré le témoignage de
» quelques voyageurs, la chair n'en eſt pas bonne; elle
» eſt preſque toujours d'une dureté exceſſive, auſſi eſt-
» elle exclue de toutes les tables: c'eſt uniquement le
» beſoin & la privation des autres mets, qui en font manger
» aux habitans peu aiſés & aux voyageurs. »

J'ai dit, *volume XV, page 13*, que j'ignorois ſi les femelles ouarines étoient ſujettes à l'écoulement périodique, & que je préſumois qu'il n'y avoit que les ſinges, les babouins & les guenons à feſſes nues qui fuſſent ſujettes à cet écoulement. Cette préſomption étoit peut-être bien fondée, car M. Sonini de Mannoncourt dit s'être aſſuré qu'aucune femelle dans les grands & les petits ſapajous & dans tous les ſagouins, n'eſt ſujette à cet écoulement. Il a remarqué de plus qu'en général les ſapajous & les ſagouins vivent en troupes dans les forêts, qu'ils portent ſur le dos leurs petits qui les embraſſent étroitement, & que lorſque l'on tue la mère, le petit tombant avec elle, ſe laiſſe prendre; c'eſt même, ſelon lui, le ſeul moyen d'en avoir de vivans.

Nous pouvons ajouter à ces obſervations, que la plupart de ces animaux, tels que l'alouatte, l'ouarine, le coaita, &c. ont une phyſionomie triſte & mélancolique, & que néanmoins les mâles marquent aſſez inſolemment beaucoup de deſir pour les femmes.

A l'égard de l'organe de la voix de ces ſapajous hurleurs, M. Camper, très-ſavant anatomiſte, qui s'eſt occupé de la comparaiſon des organes vocaux dans pluſieurs animaux, & particulièrement dans les ſinges, m'écrit au ſujet de l'alouatte dans les termes ſuivans *(a)*.

« J'ai trouvé dans le quinzième volume de votre » excellent ouvrage ſur l'hiſtoire naturelle, la deſcription » d'un os hyoïde, *page 81, n° 1444*, qui appartient à » l'alouatte, & de près de huit pouces de circonférence, &c.

» Mon ardeur pour diſſéquer cet animal fut d'autant » plus animée, que vous me paroiſſiez beaucoup deſirer de » connoître la conformation ſingulière de cette partie *(b)*.

» M. Vicq d'Azir eut la bonté de me faire voir deux » os pareils, lorſque j'étois à Paris en 1777; le plus » grand de ces os avoit un peu plus de huit pouces de » circonférence..... & je le deſſinai avec empreſſement.... » Je vis bien que la caiſſe oſſeuſe, quoique très-mince, étoit » la baſe de la langue; j'y diſtinguai même les articulations » qui avoient ſervi aux cornes de cet os; mais je ne

---

(a) Lettre écrite par M. Camper à M. de Buffon, datée de Klein-lankum, le 15 novembre 1778.

(b) *Volume XV, page 82.*

» comprenois rien de ſa ſituation, ni de ſa connexion
» avec les parties voiſines......

» Curieux de connoître un animal ſi extraordinaire, je
» fis des recherches pour le trouver, mais perſonne,
» même dans toute la Hollande, ne poſſédoit ce ſinge,
» quoique nous ſoyons très à portée de l'avoir de Surinam
» & de nos autres colonies de la Guyanne, où il ſe trouve
» en très-grand nombre ; cependant je le trouvai à la fin,
» au mois d'octobre de cette année 1778, à Amſterdam,
» chez M. le docteur Clokner, naturaliſte célèbre dont
» vous connoîtrez le mérite par les additions que M. le
» profeſſeur Allamand a ajoutées à l'édition Hollandoiſe
» de votre ouvrage.

» Retourné en Friſe à ma campagne, je me mis en
» devoir de ſatisfaire ma curioſité en diſſéquant l'organe
» de la voix de cet animal ſingulier..... & je vais,
» Monſieur, vous faire part de mes obſervations à ce
» ſujet, en vous envoyant la copie de mes deſſins ana-
» tomiques, afin de vous donner avec plus de préciſion,
» une idée de la ſtructure de cette partie intéreſſante.

» L'animal avoit depuis l'occiput juſqu'à l'origine
» de la queue, quinze pouces de longueur, & douze
» pouces depuis la mâchoire inférieure, vers l'os pubis.
» La queue étoit longue de vingt-deux pouces, y compris
» la partie prenante qui l'étoit de dix.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
» Largeur de la tête depuis l'occiput juſqu'à l'ex- » trémité du muſeau.....................	"	4.	6.
» Largeur de la mâchoire inférieure...........	"	2.	"

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
» Longueur de l'os du bras......................	//	6.	//
» Longueur du cubitus..........................	//	5.	6.
» Longueur de la paume de la main............	//	1.	6.
» Longueur des doigts..........................	//	2.	3.
» Longueur des cuiſſes.........................	//	6.	//
» Longueur des jambes.........................	//	6.	//
» Longueur de la plante du pied..............	//	3.	6.
» Longueur des orteils.........................	//	1.	6.

» La couleur du poil & la forme de toutes les parties » du corps & des membres, étoient comme vous les avez » décrites dans votre *XV.ᵉ volume.*

» Les dents inciſives ſont très-petites, ainſi que les » canines, & le muſeau eſt aſſez court.

» Les quatre premières figures *(c)* repréſentent l'or- » gane de cet alouatte; la cinquième, l'os hyoïde dont » M. Vicq d'Azyr m'a fait préſent.

» La première & la ſeconde donnent les glandes & » les muſcles du cou, la tête étant couchée ſur la table. » Toutes ces parties ſont de grandeur naturelle.

» Dans la troiſième & la quatrième figure on voit » l'organe de la voix en profil, & détaché du cou. J'ai » donné, autant que je l'ai pu, les mêmes caractères aux » parties analogues, afin d'éviter la confuſion.

» *Figure 1.re* A, B, C eſt la baſe de l'os de la » langue, couverte par les muſcles miilohyoïdiens qui ne » paroiſſent preſque pas à cauſe de leur délicateſſe & de la

(c) Voyez la *planche XXVII.*

» tranſparence qu'ils avoient acquiſe dans l'eſprit-de-vin
» dans lequel l'animal avoit été conſervé.

» I, G, H, les deux branches de la mâchoire inférieure
» couverte par les maſſétères, S & R.

» D, le cartilage thyroïdien; E, le cricoïdien; F, la
» trachée-artère.

» I, K, 4, M, H, les deux glandes ſubmaxillaires très-
» conſidérables, & unies par-devant en K.

» O, P, M & O 4, les ſterno-maſtoïdiens.

» R, Q, les muſcles peauſſiers ou *latiſſimi colli*, mis
» de côté.

» A, G, les génio-hyoïdiens: N O, les ſterno-hyoïdiens.

» *Figure 2*, A, B, C, D, E, F, G, I, N, O, Q, R,
» comme dans la première figure.

» S T, thyrio-hyoïdien, dont l'inſertion eſt dans
» l'échancrure de la baſe de l'os hyoïdien B, Θ, Ω, *fig. 5.*

» T O, le ſterno-thyroïdien, dont l'autre partie monte
» de W en V. L'intervalle entre B, C, D, dépend de ce
» que la tête fut relevée en haut ſur la table. Dès que
» la tête forme un angle droit avec le cou, l'éminence
» du cartilage thyroïdien s'applique à l'échancrure de la
» baſe de l'os hyoïde, comme on le verra dans la
» *3.me figure.*

» *Figure 3*, A, B, C, D, E, F, G, comme dans les
» précédentes.

» B, Ω, échancrure latérale de l'os hyoïde.

» Ω, Γ, corne de cet os.

» Γ, Δ, partie cartilagineuſe de la corne.

D, p, k, m,

» D, p, k, m, cartilage thyroïdien.

» a, B, ſtylo-hyoïdien.

» B, Ω, u, b, buſſo-gloſſe.

» Γ, Ω, u, cérato-gloſſe.

» Δ, f, u, e, ſtylo-gloſſe; G e, b, d, génio-gloſſe;
» b, c, d, génio-hyoïde.

» g, h, Γ, Ω, thyro-hyoïdien.

» i, n, glande thyroïdienne unie en *n* avec celle de
» l'autre côté.

» K, l, m, crico-thyroïdien.

» O, œſophage.

» y, x, langue dont le bord eſt ondoyé par les dents
» qui y ont imprimé leurs veſtiges.

» q, r, l'épiglotte : *r* le petit cartilage entre cette partie
» & la pointe de l'aryténoïdien ſ, t.

» *Figure 4*, A, B, B, Ω, Γ, Δ. D, p, K. K, E.
» Δ, Γ, f, c. e, G, comme dans la *figure 3*. On y voit
» le cartilage thyroïdien & cricoïdien plus clairement, &
» l'articulation en K; auſſi tout l'os de la langue avec ſa
» corne Δ, & celle du cartilage thyroïdien p, entoure
» avec la corne, du côté oppoſé, preſque tout l'œſo-
» phage : il y manque encore les bouts que j'avois mal-
» heureuſement coupés, ne m'attendant pas à des extré-
» mités ſi longues.

» *Figure 5*. Celle-ci repréſente la baſe de l'os hyoïde
que m'a donné M. Vicq d'Azyr, placé comme dans les
» *figures 1 & 2*.

» A, B, C, la partie antérieure.

» B, C, l'échancrure antérieure qui reçoit ſur ſes bords » les muſcles ſterno-hyoïdiens.

» Ω & Ψ, les cavités qui ont reçu les têtes des » cordes de l'os hyoïde.

Ω, Ξ, Ψ, Φ, la baſe de l'os qui reçoit les muſcles » & l'attache de la langue.

» Ω, Θ, B, Ψ, Π, c, les échancrures latérales.

» B & C, deux pointes oſſeuſes entre leſquelles eſt » la véritable baſe Ω Φ Ψ : il y a une grande ouverture » dans laquelle l'air pouſſé des poumons tombe, après » avoir paſſé la fente de la glotte.

» La voix formée par la fente de la glotte, entre » donc dans la caiſſe oſſeuſe augmentée par la partie » membraneuſe qui ſe trouve entre le cartilage thyroïdien » & cet os b, c, d, *figure 1.re*; après quoi elle retourne » par une ouverture très-conſidérable qui eſt ſous la » racine de l'épiglotte, dans le creux formé par l'épiglotte » & les cartilages arythénoïdiens au-deſſus de la fente. » Cette même voix paſſe en troiſième lieu par l'ouver- » ture q, r, ſ, *figure 3*, dans le fond de la bouche. » L'organe forme donc une eſpèce de flûte dont les chaſ- » ſeurs ſe ſervent pour rappeler les chiens.

» Dans les babouins, j'ai trouvé que la baſe de l'os hyoïde » étoit auſſi creuſe, mais beaucoup moins; la poche » membraneuſe, au contraire, eſt très-conſidérable dans » ces animaux, & forme un bourſoufflement au cou quand » ils crient. La racine de l'épiglotte eſt perforée dans

» ceux-ci comme dans le pithèque. Dans les orangs-» outangs l'os hyoïde eſt ſemblable au nôtre ; ils ont » cependant deux poches membraneuſes d'une grandeur » conſidérable qui deſcendent quelquefois ſur l'os de la » poitrine, ſur les os du bras, juſque vers le dos au-» deſſus des omoplates ; chaque poche a alors ſon orifice » diſtinct au-deſſus de la fente de la glotte. La modulation » de la voix eſt donc impoſſible dans ces animaux.

» Mais ce qui m'a paru fort extraordinaire, c'eſt l'or-» gane de la voix dans le renne, qui eſt en tout con-» forme à celui des babouins, comme je l'ai déjà indiqué » dans mes obſervations ſur le renne, *volume XV* de votre » Hiſtoire Naturelle, édition de Hollande, *page 53.*

» Comme l'alouatte que j'ai diſſéqué avoit déja changé » ſes dents, il paroît avoit acquis ſa grandeur naturelle ; » mais en comparant le grand os du cabinet du Roi, & » celui qui eſt dans le cabinet de M. Vicq d'Azyr, dont » l'orifice eſt ſimple & ſans les éminences pointues B, C, » *fig. 5*, il paroît qu'il y a deux eſpèces d'alouattes, & » que la ſeconde eſt très-probablement près de deux fois » plus grande que celle dont nous venons de donner la » deſcription : la grandeur de la caiſſe oſſeuſe ſemble » autoriſer cette conjecture. Le corps ſera donc de deux » pieds & demi, ce qui fait pour un tel animal déjà une » taille giganteſque, ſur-tout lorſqu'il ſe tient debout ſur » ſes deux jambes poſtérieures, longues auſſi de deux » pieds & demi. »

Cette dernière réflexion de M. Camper eſt très-juſte ;

car il y a des alouattes & des ouarines qui ont plus de cinq pieds lorſqu'ils ſont debout ; & il eſt à deſirer que ce célèbre anatomiſte réuniſſe dans un ſeul ouvrage toutes les obſervations qu'il a faites ſur les organes de la voix & de l'ouïe, & ſur la conformation de pluſieurs autres parties intérieures de différens animaux.

ADDITION

À L'ARTICLE DU COAITA.

M. Vosmaer dit, *page 5* de la defcription qu'il a faite de cet animal, qu'il eft étonné que M. de Buffon ôte à la plus grande partie d'un genre d'animaux auffi connus que les finges, l'ancien nom de *finge* qu'on lui donne par-tout. La réponfe eft aifée : je ne leur ai point ôté le nom général de *finges*, mais je l'ai feulement affecté de préférence aux efpèces de ces animaux qui n'ayant point de queue, & marchant fur leurs deux pieds, reffemblent le plus à l'homme ; & ce n'eft que pour diftinguer les différens genres de ces animaux, que je les ai divifés par cinq noms génériques ; favoir, les finges, les babouins, les guenons, les fapajous & les fagouins, dont les trois premiers genres appartiennent aux climats chauds de l'ancien continent, & les deux derniers, aux climats chauds du nouveau continent.

« Il n'y a que M. de Buffon, dit M. Vofmaer, » qui ait pris la peine de bien repréfenter le coaita, » *volume XV, planche 1.* Cependant en le comparant » avec la figure qu'il en donne, l'on s'apercevra bientôt » qu'il eft un peu trop maigre, que la face eft trop » faillante, & que le deffinateur a trop alongé le mu- » feau. » La réponfe à ceci eft que j'ai vu l'animal vivant; que M. de Sève la deffiné ; qu'il eft le plus habile

deſſinateur que nous ayons dans ce genre, & qu'ayant moi-même ſoigneuſement comparé le deſſin avec l'animal vivant, je n'en ai pas trouvé la repréſentation différente de la nature ; ainſi la figure n'eſt pas trop maigre, ni la face trop ſaillante, ni le muſeau trop alongé : en ſorte qu'il eſt probable que le *coaita* ou *qouatto*, dont M. Voſmaer donne la deſcription, étoit un animal plus gras, ou peut-être une variété dans l'eſpèce, qui diffère de notre coaita, par ces mêmes caractères dont M. Voſmaer reproche le défaut à celui que M. de Sève a deſſiné.

M. Voſmaer dit, *page 10* de la même deſcription, que l'exquima de Marcgrave que M. Linneus a indiqué ſous le nom de *diana*, n'a point la queue prenante. « Nous pouvons, dit-il, aſſurer M. de Buffon, que le » diana n'a point la queue prenante, puiſque nous l'avons » vu vivant. » Je réponds que je ne doute point du tout de ce témoignage de M. Voſmaer, mais que je doute très-fort que le diana de Linneus, ſoit l'exquima de Marcgrave ; & j'ajouterai qu'il n'y a point dans le nouveau continent d'animal du genre des ſapajous & des coaita, qui n'ait la queue prenante ; en ſorte que ſi le diana n'a pas la queue prenante, non-ſeulement il n'eſt pas voiſin du coaita par l'eſpèce, mais même par le climat, puiſque n'ayant pas la queue prenante, il ſeroit du genre des guenons, & non pas de celui des ſapajous. Je ne donne point ici la deſcription de M. Voſmaer, parce que je n'y ai rien trouvé qui ſoit eſſentiellement différent de la nôtre, ſinon que ſon coaita étoit auſſi gras

que le nôtre étoit maigre, & que M. Vofmaer lui a fait des yeux d'homme, au lieu de lui faire des yeux de finge.

Nous devons feulement ajouter à ce que nous avons écrit fur le coaita, que c'eft le plus laid de tous les fapajous, & le plus grand après l'ouarine & l'alouatte. Il habite comme eux les forêts humides; il vit des fruits de toutes les efpèces de palmiers aquatiques, de balatas, &c. il mange de préférence ceux du *palmier commun*. Sa queue dégarnie de poil en deffous, vers l'extrémité, lui fert de main; lorfqu'il ne peut atteindre un objet avec fes longs bras, il a recours à fa queue, & ramaffe les chofes les plus minces, les brins de paille, les pièces de monnoie, &c. Il femble qu'il ait des yeux au bout de cette queue, tant le toucher en eft délicat, car il faifit avec fa queue plufieurs chofes différentes; il l'introduit même dans des trous étroits, fans détourner la tête pour y voir. Au refte, dans quelque fituation qu'il fe tienne, fa queue eft toujours accrochée, & il ne refte que malgré lui dans une place où elle ne peut avoir de prife.

Cet animal s'apprivoife aifément, mais il n'a nulle gentilleffe. Il eft peu vif, toujours trifte & mélancolique; il femble éviter la vue des hommes; il penche fouvent fa tête fur fon eftomac, comme pour la cacher : lorfqu'on le touche alors, il regarde en jetant un cri plaintif, & ayant l'air de demander grace. Si on lui préfente quelque chofe qu'il aime, il fait entendre un cri doux qui témoigne fa joie.

Dans l'état de liberté, ces animaux vivent en troupes très-nombreuſes, & ſe livrent quelquefois à des actes de méchanceté ; ils caſſent des branches qu'ils jettent ſur les hommes, & deſcendent à terre pour les mordre, mais un coup de fuſil les diſperſe bientôt. Ces coaitas ſauvages ſont ordinairement très-gras, & leur graiſſe eſt jaune, mais ils maigriſſent en domeſticité. Leur chair eſt bonne & préférable à celles de toutes les autres eſpèces de ſapajous ; néanmoins ils ont l'eſtomac, les inteſtins & le foie remplis d'une quantité de vers longs, grêles & blancs. Ils ſont auſſi très-délicats & ſupportent difficilement les fatigues du voyage, & encore moins le froid de nos climats ; c'eſt probablement par cette raiſon & par ſa longue domeſticité, que le coaita, dont nous avons donné la deſcription & la figure, étoit maigre & avoit le viſage alongé.

Les grands ſapajous noirs que M. de la Borde indique ſous le nom de *quouata*, dans les notes qu'il m'a communiquées, ſont, ſelon lui, plus gros que les alouattes ou grands ſapajous rouges. Il dit qu'ils ne ſont point timides ; qu'ils viennent à l'homme armés d'une branche sèche, cherchant à le frapper, ou qu'ils lui jettent le fruit d'une eſpèce de palmier qu'ils lancent plus adroitement que nous ne pourrions faire. Ils arrachent même de leur corps les flèches qu'on leur a lancées pour les renvoyer ; mais ils fuient au bruit des armes à feu. Lorſqu'il y en a un de bleſſé & qu'il crie, les chaſſeurs doivent ſe retirer, à moins qu'ils n'aient avec eux des

chiens

chiens que ces animaux craignent beaucoup. Ils ſautent de branches en branches, auxquelles ils s'attachent par l'extrémité de leur queue. Ils ſe battent ſouvent entr'eux. Ils vivent & ſe nourriſſent comme les alouattes ou grands ſapajous rouges; ils s'apprivoiſent aiſément, mais ils ſont toujours mornes & triſtes. Lorſqu'on leur jette une pierre, ils portent la main devant la tête pour ſe garantir du coup *(a)*.

(a) Note communiquée par M. de la Borde, médecin du Roi à Cayenne.

ADDITION

À L'ARTICLE DU SAJOU BRUN.

ON trouve dans une deſcription de M. Voſmaer, imprimée à Amſterdam en 1770, l'eſpèce de notre ſajou brun, donnée ſous la dénomination *d'eſpèce rare de ſinge voltigeur Américain qui n'a point encore été décrit, nommé le ſiffleur, &c.* Cependant il nous paroît que c'eſt le même animal que le ſajou brun dont nous avons donné l'hiſtoire & la deſcription, *volume XV, page 37, planche IV.* Ce qui a pu faire écrire à M. Voſmaer, que c'étoit une eſpèce nouvelle différente, c'eſt la propriété ſingulière, dit-il, de ſiffler; & j'avoue que je n'avois pas cru devoir faire mention de cette faculté de ſiffler de ce ſajou, parce qu'elle eſt commune, non-ſeulement à tous les ſapajous, mais même aux ſagouins; ainſi cette propriété n'eſt pas ſingulière comme le dit M. Voſmaer, & je ne puis douter que *ſon ſinge rare, voltigeur & ſiffleur*, ne ſoit le même que notre ſajou brun que l'on appelle vulgairement *capucin*, à cauſe de ſa couleur, que les Nègres & les Créoles nomment improprement *makaque;* & enfin, que les Hollandois de Surinam, & même les naturels de la Guyanne nomment *mikou* ou *méékoé.* Bien loin dêtre rares, ce ſont les plus communs, les plus adroits & les plus plaiſans. Ils varient pour la couleur & la taille, & il eſt aſſez difficile de déterminer ſi ces

différences conſtituent des eſpèces vraiment diſtinctes ; on en peut dire autant des ſaïs. Il y a cependant dans les ſajous une différence qui pourroit bien faire eſpèce ; l'on en voit dont la taille eſt incomparablement plus grande, & qui ont ſur la tête, près des oreilles, un long bouquet de poils, ce qui leur a fait donner à Cayenne, la dénomination de *makaques cornus*, & dont nous donnerons ci-après la deſcription ſous ſon vrai nom de *ſajou cornu*.

La chair des ſajous eſt meilleure que celle de l'alouatte, mais moins bonne que celle des coaitas; ils ont auſſi des vers dans l'eſtomac & dans les inteſtins, mais en plus petite quantité que les coaitas.

Ils font entendre un ſifflement fort & monotone, qu'ils répètent ſouvent ; ils crient lorſqu'ils ſont en colère, & ſecouent très-vivement la tête en articulant auſſi vivement ces trois ſyllabes, *pi, ca, rou.*

Ils vivent de fruits & de gros inſectes dans l'état de liberté, mais ils mangent de tout ce qu'on leur donne lorſqu'ils ſont apprivoiſés ; ils boivent du vin, de l'eau-de-vie, &c. Ils recherchent ſoigneuſement les araignées dont ils ſont très-friands. Ils ſe lavent ſouvent les mains, la face & le corps avec leur urine. Ils ſont mal-propres, laſcifs & indécens ; leur tempérament eſt auſſi chaud que le climat qu'ils habitent. Lorſqu'ils s'échappent, ils briſent, bouleverſent & déchirent tout. Ils ſe ſervent de leur queue pour s'accrocher & ſaiſir, mais avec beaucoup moins d'adreſſe que les coaitas.

Comme ce ſapajou s'appelle à la Guyanne *mikou*,

M. de la Borde m'a envoyé ſous ce nom les notices ſuivantes. Il dit « qu'il y en a quatre ou cinq eſpèces, » & qu'ils ſont très-communs à Cayenne ; que de tous » les animaux de ce genre, ce ſont ceux qu'on aime » le mieux garder dans les maiſons ; qu'on en voit fré- » quemment dans les grands bois, ſur-tout le long des » rivières ; qu'ils vont toujours par troupes nombreuſes de » plus de trente, & qu'ils ſont farouches dans les bois, » & très-doux lorſqu'ils ſont apprivoiſés. On remarque » auſſi qu'ils ſont naturellement curieux ; on peut les » garder ſans les contraindre ni les attacher. Ils vont » par-tout & reviennent d'eux-mêmes ; mais il eſt vrai » qu'ils ſont incommodes, parce qu'ils dérangent toutes » les petites choſes qu'ils peuvent déplacer. Il y en a » qui ſuivent leur maître par-tout. Les Indiens qui ſont » très-froids & très-indifférens ſur toutes choſes, » aiment néanmoins ces petits animaux ; ils arrêtent ſou- » vent leurs canots pour les regarder faire des cabrioles » ſingulières, & ſauter de branches en branches ; ils ſont » doux & badins dès qu'ils ſont apprivoiſés. Il y en a » au moins cinq eſpèces dans la Guyanne, qui ne » paroiſſent différer que par des variétés aſſez légères ; » cependant elles ne ſe mêlent point enſemble. En peu » de temps ils parcourent une forêt ſur la cime des » arbres ; ils vont conſtamment dormir ſur certaines » eſpèces de palmier, ou ſur les comberouſes, eſpèce de » roſeau très-gros. On en mange la chair à Cayenne. »

De Seve delin. *M. R. veuve Tardieu Sculp.*

LE SAJOU NÈGRE.

LE SAJOU NÈGRE.

Aux différens ſapajous de moyenne & de petite taille dont nous avons donné la deſcription & les figures ſous les noms de ſajou brun, *volume XV, (planche IV)*; ſajou gris *(planche V)*; ſaï *(planche VIII)*; ſaï à gorge blanche, *(planche IX)*, & ſaï miri *(planche X)*, nous devons ajouter le ſapajou ou ſajou nègre dont nous donnons ici la figure *(planche XXVIII)*, & qui nous paroît être une variété conſtante dans l'eſpèce des ſajous.

LE SAJOU CORNU (a).

CET animal dont nous donnons ici la figure *(planche XXIX)* eſt aiſé à diſtinguer des autres ſajous ou ſapajous, par les deux bouquets de poils noirs en forme de cornes qu'il porte ſur les côtés du ſommet de la tête, & qui ont ſeize lignes de longueur, & ſont diſtans l'un de l'autre à leur extrémité de deux pouces trois lignes.

Cet animal a quatorze pouces de longueur, depuis le bout du nez juſqu'à l'origine de la queue; ſa tête eſt oblongue, & ſon muſeau épais & couvert de poils d'un blanc ſale. Le nez eſt aplati par le bout, & la cloiſon des narines épaiſſe de huit lignes. Sa queue eſt longue de quatorze pouces une ligne; elle eſt recouverte de poils noirs & finit en pointe. Le dos eſt de couleur rouſsâtre, mêlée de brun & de griſâtre, ainſi que la face extérieure des cuiſſes qui ſont griſâtres en dedans. Il y a ſur le cou & le dos une raie brune qui ſe prolonge juſqu'à la queue: le poil des côtés du corps a deux pouces quatre lignes de longueur; il eſt d'un fauve foncé, ainſi que celui du ventre; mais il y a du fauve plus clair ou jaunâtre ſur le bras, depuis l'épaule juſqu'au coude,

---

(a) Simia fatuellus. *Linn. ſyſt. 42.*
Horned monkey. *M. Pennant, hiſt. nat. des quadrup. page 206.*
Le ſapajou cornu. *M. Briſſon, quadrup. 138.*
Le ſapajou cornu. *M. Schreber, hiſt. nat. des quadrup. page 145.*

e Seve del.

C. Baron. Sculp.

LE SAJOU CORNU.

ainſi que ſous le cou & ſur une partie de la poitrine. Au-deſſous de ce fauve-clair du bras, l'avant-bras ou la jambe de devant eſt couverte de poils noirs mêlés de rouſsâtre ; celui du front, des joues & des côtés de la tête eſt blanchâtre avec quelques nuances de fauve ; il y a ſur l'occiput des poils noirs ſemblables à ceux des cornes ou des aigrettes, mais moins longs, qui s'étendent & forment une pointe ſur l'extrémité du cou. Les oreilles ſont grandes & dénuées de poil ; celui du deſſus des pieds & des mains eſt de couleur noire. Le pouce eſt plat, & tous les ongles ſont courbés en forme de gouttière.

De tous les ſapajous, le ſajou brun dont nous avons donné la figure, *volume XV, planche IV*, eſt celui qui a le plus de rapport avec le ſajou cornu ; mais il n'a pas, comme ce dernier, de bouquet de poils en forme de cornes ſur la tête : ils ſe reſſemblent tous deux par le noir qui eſt ſur la face, l'avant-bras, les jambes, les pieds & la queue ; ſeulement le ſajou brun a plus de jaune ſur le bras & le deſſous du corps.

ADDITION

À L'ARTICLE DU SAÏMIRI.

QUELQUES obſervateurs qui ont demeuré à Cayenne, nous ont aſſuré que les ſapajous que j'ai nommés ſaïmiri, vivent en troupes nombreuſes, & que quoiqu'ils ſoient fort alertes, ils ſont cependant moins vifs que les petits ſagouins auxquels j'ai donné le nom de tamarin; ils aſſurent de plus qu'ils prennent en captivité un ennui qui ſouvent les fait mourir. Néanmoins ces ſaïmiri ne ſont pas auſſi délicats que les tamarins; on en connoît qui ont vécu quelques années en France, & qui ont réſiſté à une traverſée de mer pendant quatre mois dans les temps les plus froids de l'hiver. Ce ſont de tous les ſapajous ceux qui ſe ſervent le moins de leur queue. On remarque quelque variété dans la couleur du poil ſur différens individus; mais ces variétés n'indiquent peut-être pas toutes des eſpèces ni même des races différentes.

SAGOUINS

Le Sève in. Guyot Sc.

L'YARQUÉ, ESPÈCE DE SAKI.

SAGOUINS.

L'YARQUÉ, ESPÈCE DE SAKI.

NOUS donnons ici *(planche XXX)* la figure d'un ſaki ou ſagouin à queue touffue, qui ne nous paroît être qu'une variété du ſaki repréſenté dans la *planche XII* de notre quinzième volume, & qui n'en diffère que par les couleurs & leur diſtribution, ayant la face plus blanche & plus nue, ainſi que le devant du corps blanc, en ſorte qu'on pourroit croire que ces légères différences proviennent de l'âge ou des différens ſexes de ces deux animaux. Nous n'avons pas eu d'autres informations à cet égard. M. de la Borde appelle *yarqué* cette même eſpèce que nous avons appelée ſaki, & c'eſt peut-être ſon véritable nom que nous ignorions. Voici la notice qu'il en donne : « L'yarqué a les côtés de la face » blancs, le poil noir, long d'environ quatre pouces; la » queue touffue comme celle du renard, longue d'environ » un pied & demi, avec laquelle il ne s'accroche pas. Il eſt » aſſez rare & ſe tient dans les brouſſailles. Ces animaux » vont en troupes de ſept à huit & juſqu'à douze. Ils ſe » nourriſſent de goyaves, & de mouches à miel dont ils » détruiſent les ruches, & mangent auſſi de toutes les » graines dont nous faiſons uſage. Ils ne font qu'un petit « que la mère porte ſur le dos. » Ils ſifflent comme les ſapajous, & vont en troupes. On a remarqué des variétés dans la couleur des différens individus de cette eſpèce.

LE SAGOUIN,

VULGAIREMENT APPELÉ *SINGE DE NUIT.*

Nous donnons ici *(planche XXXI)* la figure d'un ſagouin dont l'eſpèce eſt voiſine de celle du ſaki, & que l'on appelle à Cayenne, *ſinge de nuit ;* mais il diffère de l'yarqué dont nous venons de parler, ainſi que du ſaki dont nous avons donné la deſcription & la figure, *volume XV, page 88 & planche XII*, par quelques caractères, & particulièrement par la diſtribution & la teinte des couleurs du poil, qui eſt auſſi beaucoup plus touffu dans le ſagouin appelé *ſinge de nuit*, que dans celui auquel on donne dans le même pays le nom d'*yarqué.*

Cet animal m'a été envoyé de Cayenne par M. de la Borde, médecin du Roi dans cette colonie; il étoit adulte, & ſelon ce naturaliſte, l'eſpèce en eſt aſſez rare.

C'eſt une eſpèce particulière dans le genre des ſagouins. Il reſſemble au ſaki par le poil qui lui environne la face, par celui qui couvre tout le corps & les jambes de devant, & par ſa longue queue touffue.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps, du bout du nez à l'origine de la queue	//	10.	5.
Longueur du tronçon de la queue	//	11.	3.
Et avec le poil	//	12.	6.

LE SAGOUIN VULGAIREMENT APPELÉ SINGE DE NUIT.

La tête eſt petite, & la face environnée de longs poils touffus, de couleur jaune ou fauve pâle mêlée de brun foncé. Cette couleur domine ſur le corps & les jambes, parce que ces poils qui ſont d'un brun minime, ont la pointe ou l'extrémité d'un jaune clair.

La tête reſſemble beaucoup à celle des autres ſakis par la grandeur des yeux, les narines à large cloiſon & la forme de la face. Il y a au-deſſus des yeux une tache blanchâtre; un petit poil jaune pâle prend au-deſſous des yeux, couvre les joues, s'étend ſur le coû, le ventre & les faces intérieures des jambes de derrière & de devant. Il devient griſâtre en s'approchant des poils bruns des jambes & du corps. Sa queue qui eſt groſſe & fort touffue, finit en pointe à ſon extrémité. Les pieds de derrière & de devant ſont brunâtres, & couverts de poils noirs.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur des poils qui couvrent la tête.	//	1.	6.
Longueur des poils qui ſont ſur le dos & ſur les côtés.	//	3.	//
Longueur des poils du ventre.	//	1.	3.
Longueur des poils de la queue.	//	2.	3.

LE TAMARIN NÈGRE.

Nous donnons ici (*planche XXXII*) la figure d'un tamarin à face noire, que nous avons appelé *tamarin nègre*, & qui ne diffère en effet du tamarin de notre *planche XIII, volume XV*, que parce qu'il a la face noire, au lieu que l'autre l'a blanche, & parce qu'il a auſſi le poil beaucoup plus noir; mais au reſte, ces deux animaux ſe reſſemblant à tous égards, ne paroiſſent former qu'une variété d'une ſeule & même eſpèce.

M. de la Borde dit que les ſagouins tamarins ſont moins communs que les ſapajous. Ils ſe tiennent dans les grands bois, ſur les plus gros arbres, & dans les terres les plus élevées; au lieu qu'en général les ſapajous habitent les terrains bas où croiſſent les forêts humides. Il ajoute que les tamarins ne ſont pas peureux, qu'ils ne fuient pas à l'aſpect de l'homme, & qu'ils approchent même d'aſſez près les habitations. Ils ne font ordinairement qu'un petit que la mère porte ſur le dos; ils ne courent preſque pas à terre, mais ils ſautent très-bien de branche en branche ſur les arbres. Ils vont par troupes nombreuſes, & ont un petit cri ou ſifflement fort aigu.

Ils s'apprivoiſent aiſément, & néanmoins ce ſont peut-être de tous les ſagouins ceux qui s'ennuient le plus en captivité. Ils ſont colères, & mordent quelquefois aſſez cruellement lorſqu'on veut les toucher. Ils

..Seve S. Chevillet S.

LE TAMARIN NÈGRE.

mangent de tout ce qu'on leur donne, pain, viandes cuites & fruits. Ils montent aſſez volontiers ſur les épaules & ſur la tête des perſonnes qu'ils connoiſſent, & qui ne les tourmentent point en les touchant. Ils ſe plaiſent beaucoup à prendre les puces aux chiens, & ils s'aviſent quelquefois de tirer leur langue qui eſt de couleur rouge, en faiſant en même temps des mouvemens de tête ſinguliers. Leur chair n'eſt pas bonne à manger.

AUTRES QUADRUMANES,

ADDITION À L'ARTICLE DES MAKIS.

LE GRAND MONGOUS.

Nous avons dit qu'il y a dans l'eſpèce du maki-mongous pluſieurs variétés, non-ſeulement pour le poil, mais pour la grandeur. Celui que nous avons décrit étoit de la taille d'un chat; ce n'étoit qu'un des plus petits, car celui dont je donne ici la figure (*planche XXXIII*), étoit au moins d'un tiers plus grand, & cette différence ne pouvoit provenir ni de l'âge, puiſque j'avois fait nourrir le premier pendant pluſieurs années, ni du ſexe, puiſque tous deux étoient mâles: ce n'étoit donc qu'une variété peut-être individuelle, car du reſte ils ſe reſſembloient ſi fort, qu'on ne peut pas douter qu'ils ne fuſſent de même eſpèce. Les gens qui l'avoient apporté à Paris, lui donnoient le nom de *maki cochon.* Il ne différoit du premier que par le poil de la queue qui étoit beaucoup moins touffu & plus laineux, & par la forme de la queue qui alloit en diminuant de groſſeur juſqu'à l'extrémité; au lieu que dans le mongous de la *planche XXVI, volume XIII*, la queue paroît d'égale groſſeur dans toute ſon étendue. Il y a auſſi quelque différence dans la couleur du poil, celui-ci étant d'un brun beaucoup plus

Desève del. L. Légrand Sc.

LE GRAND MONGOUS.

clair que l'autre; mais néanmoins ces légères variétés ne nous paroissent pas suffisantes pour faire de ces animaux deux espèces distinctes & séparées.

LE MOCCOCO.

Les moccocos ou makis moccocos sont plus jolis & plus propres que les mongous; ils sont aussi plus familiers, & paroissent plus sensibles : ils ont, comme les singes, beaucoup de goût pour les femmes. Ils sont très-doux & même caressans; & quelques observateurs ont remarqué qu'ils avoient une habitude naturelle assez singulière, c'est de prendre souvent devant le soleil une attitude d'admiration ou de plaisir. Ils s'asseyent, disent-ils, & ils étendent les bras en regardant cet astre ; ils répètent plusieurs fois le jour cette sorte de démonstration qui les occupe pendant des heures entières, car ils se tournent vis-à-vis le soleil à mesure qu'il s'élève ou décline. « J'en ai nourri un, dit M. de Mannoncourt, » pendant long-temps à Cayenne, où il avoit été » apporté par un vaisseau venant des Moluques : ce qui » me détermina à en faire l'emplette, ce fut sa constance » à ne pas changer de situation devant le soleil. Il étoit » sur la dunette du vaisseau, & je le vis pendant une » heure, toujours étendant les bras vers le soleil, & » l'on m'assura qu'ils avoient tous cette même habitude » dans les Indes orientales.

Il me paroît que cette habitude obſervée par M. de Mannoncourt, vient de ce que ces animaux ſont très-frileux. Le mongous que j'ai nourri pendant pluſieurs années en Bourgogne, ſe tenoit toujours aſſis très-près du feu, & étendoit les bras pour les chauffer de plus près ; ainſi je penſe que l'habitude de ſe chauffer en déployant leurs bras, ſoit au feu, ſoit au ſoleil, eſt commune à ces deux eſpèces de makis.

LE

ne ſe courbe qu'au bout du nez. Les yeux ſont ronds & ſaillans.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Les oreilles ont de hauteur.	″	″	9.
Largeur.	″	″	7.

Elles ſont différentes de celles des autres makis, qui les ont larges & comme aplaties ſur l'extrémité. Celles de ce petit maki ſont larges en bas & arrondies au bout; elles ſont couvertes & bordées de poils cendrés. Le tour des yeux, des oreilles, & les côtés des joues ſont d'un cendré clair, ainſi que le dedans des cuiſſes & des jambes.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Les mains ou pieds de devant ont de longueur depuis le poignet.	″	1.	4.
Les doigts en ſont minces & alongés; les deux du milieu qui ſont les plus grands ont.	″	1.	″
Les deux autres qui ſont les plus courts n'ont que.	″	″	4.
Le pouce a.	″	″	$5\frac{1}{2}$.
Les pieds de derrière ont de longueur, du talon au bout des doigts.	″	2.	8.
Le ſecond doigt externe, qui eſt le plus grand a.	″	″	9.
Le pouce qui eſt large & plat a.	″	″	8.

Le premier doigt interne, qui eſt le plus court, a un ongle mince & crochu; les autres ont l'ongle plat & alongé : les quatre doigts ſont de longueur inégale.

La queue a quinze pouces de longueur; elle eſt également groſſe & couverte d'un poil laineux & de la même couleur que le corps : les plus grands poils de l'extrémité de cette queue où le fauve domine, ont ſept lignes de longueur.

de Seve del. Ed. Haussard Sculpt.

AUTRE ESPÈCE DE MAKI.

AUTRE ESPÈCE DE MAKI.

Je crois devoir joindre à l'eſpèce du petit maki gris, un autre maki (*planche XXXV*) que M. Sonnerat a de même rapporté de Madagaſcar, & qui ne diffère du premier que par la teinte & la diſtribution des couleurs du poil.

Il a, comme tous les autres makis, un poil doux & laineux, mais plus touffu & en flocons conglomérés, ce qui fait paroître ſon corps large & gros. La tête eſt large, aſſez petite & courte; il n'a pas le muſeau auſſi alongé que le vari, le mongous & le moccoco. Les yeux ſont très-gros, & les paupières bordées de noirâtre. Le front eſt large; les oreilles courtes ſont cachées dans le poil.

Il a les jambes de devant courtes en comparaiſon des jambes de derriere, ce qui rend, lorſqu'il marche, le train de derrière très-élevé comme dans le moccoco, *volume XIII, planche XXII*. La queue eſt longue de dix pouces dix lignes, couverte d'un poil touffu, & de la même groſſeur dans toute ſa longueur.

La longueur de cet animal, du bout du nez à l'origine de la queue, le corps étendu, eſt de onze pouces ſix lignes. Sa tête a de longueur, du bout du nez à l'occiput, deux pouces trois lignes. Une grande tache noire qui ſe termine en pointe par le haut, couvre le nez, les

naſeaux & une partie de la mâchoire ſupérieure. Les pieds ſont couverts de poil fauve teinté de cendré; les doigts & les ongles ſont noirs; le pouce des pieds de derrière eſt grand & aſſez gros, avec un ongle large, mince & plat : ce premier doigt tient au ſecond par une membrane noirâtre.

En général, la couleur du poil de l'animal eſt brune & d'un fauve cendré, plus ou moins foncé en différens endroits, parce que les poils ſont bruns dans leur longueur, & fauves à la pointe. Le deſſous du cou, la gorge, la poitrine, le ventre, la face intérieure des quatre jambes, ſont d'un blanc ſale teinté de fauve; le brun domine ſur la tête, le cou, le dos, le deſſus des bras & des jambes; le fauve cendré ſe montre ſur les côtés du corps, les cuiſſes & une partie des jambes : un fauve plus foncé ſe voit autour des oreilles, ainſi que ſur la face externe des bras & des jambes juſqu'au talon; toute la partie du dos voiſine de la queue eſt blanche, teintée d'une couleur fauve qui devient orangée ſur toute la longueur de la queue.

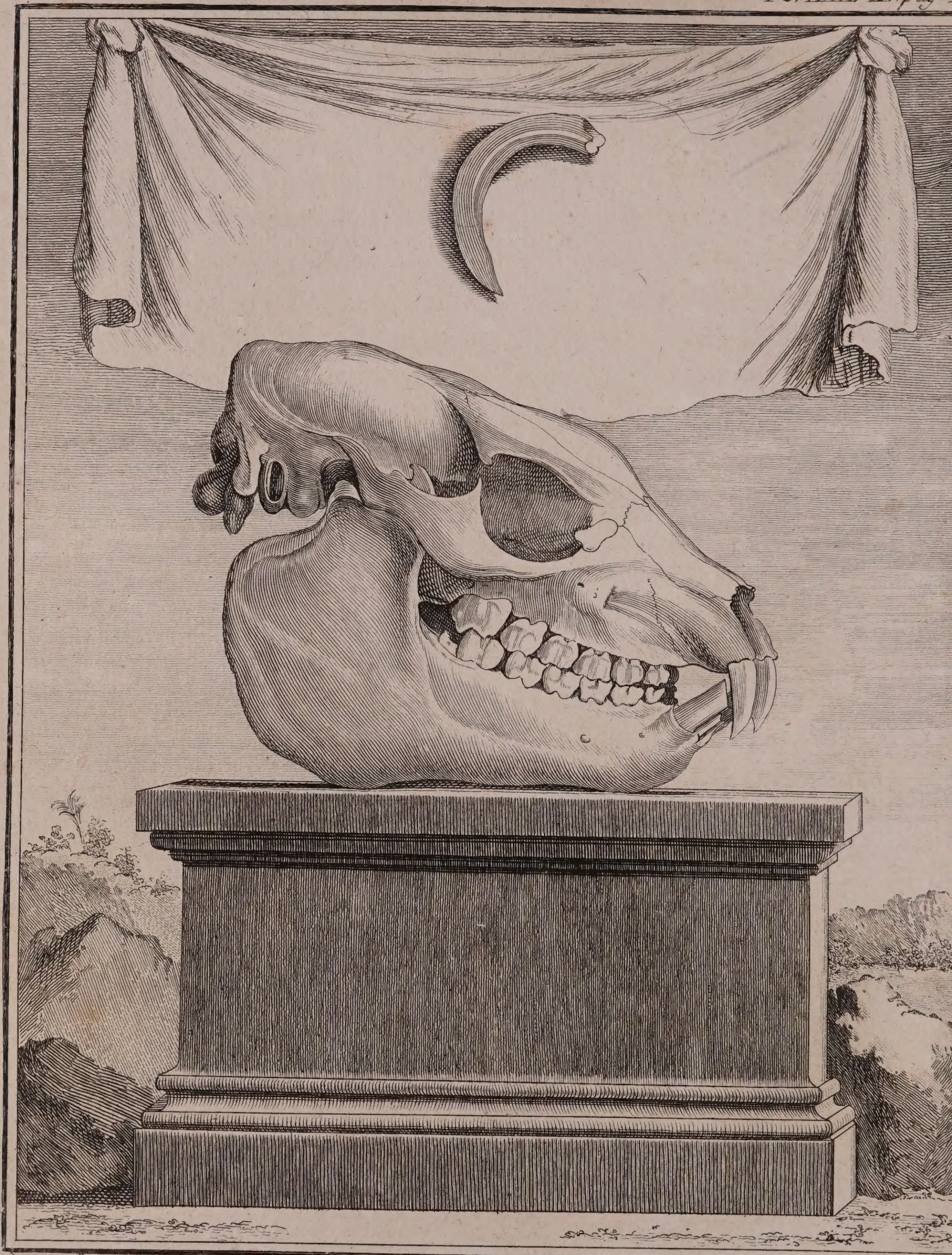

Deseve del. Deseve filius Sc.

TÊTE ET DENT DU LORIS DE BENGALE.

De Seve del. veuve Tardieu

LE LORIS DE BENGALE.

LE LORIS DE BENGALE.

Nous donnons ici *(planche XXXVI)* ſous le nom de *loris de Bengale*, la figure d'un animal qui nous paroît d'une eſpèce voiſine de celle du loris dont nous avons donné l'hiſtoire, la deſcription & la figure *(volume XV)*. Nous avons fait copier la figure de celui-ci ſur la gravure que M. Voſmaer en a donnée *(planche VI)* ſous le nom de *pareſſeux pentadactyle du Bengale* : il en donne une deſcription que je crois devoir rapporter ici. « On » peut ſuffiſamment juger de la grandeur de cet animal, » ſi je dis que la longueur depuis le ſommet de la » tête juſqu'à l'anus, eſt de treize pouces. La figure » qu'on en donne ici, & qui eſt très-exacte, montre » quelle eſt la conformation de tout le corps. Il a la » tête preſque ronde, n'ayant que le muſeau qui ſoit un » peu pointu. Les oreilles ſont fort minces, ovales & » droites, mais preſqu'entièrement cachées ſous le poil » laineux, & en dedans auſſi velues. Les yeux ſont placés » ſur le devant du front, immédiatement au-deſſus du » nez & tout proche l'un de l'autre ; ils ſont parfaitement » orbiculaires & fort gros à proportion du corps ; leur » couleur eſt le brun obſcur. La prunelle étoit fort petite » de jour, quand on éveilloit l'animal, mais elle groſ- » ſiſſoit par degrés a un point conſidérable. Lorſqu'il » s'éveilloit le ſoir, & qu'on apportoit la chandelle, on

» voyoit également cette prunelle s'étendre & occuper » à peu-près toute la rondeur de l'œil. Le nez est petit, » aplati en devant & ouvert sur les côtés.

» La mâchoire inférieure a au-devant du museau » quatre dents incisives étroites & plates, suivies des » deux côtés d'une plus grande, & enfin deux grosses » dents canines. Après la dent canine viennent de chaque » côté encore deux dents rondes & pointues, faisant » ainsi en tout douze dents. Du reste, pour autant que » j'ai pu voir dans le museau, il y a de chaque côté » deux ou trois mâchelières. La mâchoire supérieure n'a » au devant, dans le milieu, que deux petites dents » écartées ; un peu plus loin, deux petites dents canines, » une de chaque côté ; encore deux dents plus petites » & deux ou trois mâchelières, ce qui fait en tout huit » dents, sans compter les mâchelières. La langue est » passablement épaisse & longue, arrondie au devant » & rude.

» Le poil est assez long, fin & laineux, mais rude au » toucher. Sa couleur est en général le gris ou cendré » jaunâtre clair, un peu plus roux sur les flancs & aux » jambes. Autour des yeux & des oreilles, la couleur est » aussi un peu plus foncée, & depuis la tête tout le long » du dos règne une raie brune.

» Cet animal a une apparence de queue d'environ » deux ou trois lignes de longueur.

» Les doigts des pieds de devant sont au nombre de cinq; » le pouce est plus gros que les autres doigts dont

» celui du milieu eſt le plus long; les ongles ſont comme » ceux de l'homme.

» Les doigts des pieds de derrière ſont conformés de » même, à l'exception que dans ceux-ci, l'ongle du » doigt antérieur eſt fort long, & ſe termine en pointe » aiguë. Les doigts me paroiſſent tous avoir trois arti- » culations ; ils ſont tant ſoit peu velus en deſſus, mais » ſans poil en deſſous, & garnis d'une forte pellicule brune.

» La longueur des pieds de devant eſt d'environ ſix » pouces, & celle des pieds de derrière, d'environ huit » pouces. Il m'a paru être du ſexe maſculin. »

Par l'inſpection de la figure, ainſi que par la deſcription de M. Voſmaer, il me paroît que cet animal qu'il nomme mal-à-propos le pareſſeux de Bengale, approche plus de l'eſpèce du loris, que de celle d'aucun autre animal, & que ces deux loris ſe trouvant également dans l'ancien continent, on ne doit pas les dénommer par le nom de pareſſeux, ni les confondre avec l'unau & l'aï qui portent ce nom de pareſſeux, & qu'on ne trouve qu'en Amérique. Cependant M. Voſmaer qui n'eſt pas de ce ſentiment, me fait à cet égard quelques objections auxquelles je vais répondre. Il dit, *page 7*, « M. de Buffon » nie que l'animal qu'on nomme proprement pareſſeux, » ſe trouve dans l'ancien monde, en quoi il ſe trompe. »

RÉPONSE. Je n'ai jamais parlé d'aucun animal *qu'on nomme proprement pareſſeux ;* j'ai ſeulement dit que l'unau & l'aï qui ſont deux animaux auxquels on donne également le nom de pareſſeux, ne ſe trouvent en effet que dans le

nouveau continent, & je persiste à nier aussi fermement aujourd'hui que ces deux animaux se trouvent nulle autre part qu'en Amérique.

M. Vosmaer dit « que Séba donne deux paresseux » de Ceylan, la mère avec son petit, qui à la figure » paroissent être de l'espèce de l'unau que M. de » Buffon prétend n'exister que dans le nouveau monde. » J'ai moi-même acheté, dit M. Vosmaer, le plus grand » des deux ; savoir, la mère représentée dans Séba, » *planche XXXIV*, & l'on doit avouer qu'il n'y a guère » de différence entre ce paresseux que Séba dit être de » Ceylan. La tête du premier me paroît seulement un » peu plus arrondie & un peu plus remplie, ou moins » enfoncée auprès du nez que dans le dernier. Je con- » viens qu'il est étonnant de voir tant de ressemblance » entre deux animaux de contrées aussi éloignées que » l'Asie & l'Amérique . . . . L'on peut objecter à cela, » comme M. de Buffon semble l'insinuer, que ce » paresseux peut avoir été transporté de l'Amérique en » Asie ; c'est ce qui n'est nullement croyable . . . . . . » Valentin dit que ce paresseux se trouve aux Indes » orientales, & Séba, qu'il l'a reçu de Ceylan . . . . . » Laissons au temps à découvrir si le paresseux de Séba, » qui ressemble si bien à celui des Indes occidentales, » se trouve réellement aussi dans l'île de Ceylan. »

RÉPONSE. Le temps ne découvrira que ce qui est déjà découvert sur cela; c'est-à-dire, que l'unau & l'aï d'Amérique ne se sont point trouvés, & ne se trouveront pas à Ceylan,

à Ceylan, à moins qu'on ne les y ait tranſportés. Séba a pu être trompé ou ſe tromper lui-même ſur le climat de l'unau, & je l'ai remarqué très-préciſément, puiſque j'ai rapporté à l'eſpèce de l'unau ces animaux de Séba, comme on peut le voir dans la note, *volume XIII, page 34.* Il n'eſt donc pas douteux que ces animaux de Séba, la mère & le petit, ne ſoient en effet des unaux d'Amérique; mais il eſt également certain que l'eſpèce n'en exiſte pas à Ceylan, ni dans aucun autre lieu de l'ancien continent, & que très-réellement elle n'exiſte qu'en Amérique dans ſon état de nature. Au reſte, cette aſſertion n'eſt point fondée ſur des propoſitions idéales, comme le dit M. Voſmaer, *page 7*, puiſqu'elle eſt au contraire établie ſur le plus grand fait, le plus général, le plus inconnu à tous les naturaliſtes avant moi; ce fait eſt que les animaux des parties méridionales de l'ancien continent ne ſe trouvent pas dans le nouveau, & que réciproquement ceux de l'Amérique méridionale ne ſe trouvent point dans l'ancien continent.

Ce fait général eſt démontré par un ſi grand nombre d'exemples, qu'il préſente une vérité inconteſtable. C'eſt donc ſans fondement & ſans raiſon que M. Voſmaer parle de ce fait comme d'une ſuppoſition idéale, puiſque rien n'eſt plus oppoſé à une ſuppoſition, qu'une vérité acquiſe & confirmée par une auſſi grande multitude d'obſervations. Ce n'eſt pas que philoſophiquement parlant il ne pût y avoir ſur cela quelques exceptions;

mais jufqu'à préfent l'on n'en connoît aucune, & le pareffeux pentadactyle du Bengale de M. Vofmaer, n'eft point du tout de l'efpèce ni du genre du pareffeux de l'Amérique, c'eft-à-dire, ni de l'unau ni de l'aï, dont les pieds & les ongles font conformés très-différemment de ceux de cet animal du Bengale : il eft, je le répète, d'une efpèce voifine de celle du loris, dont il ne femble différer que par l'épaiffeur du corps. Un coup-d'œil de comparaifon fur les figures de l'unau & de l'aï d'Amérique, & fur celle de ce prétendu pareffeux d'Afie, fuffit pour démontrer qu'ils font d'efpèces différentes & même très-éloignées. M. Vofmaer avoue lui-même, *page 10*, qu'au premier coup-d'œil, fon pareffeux pentadactyle & le loris de M. de Buffon ne femblent différer que très-peu. J'ai donc toute raifon de le donner ici comme une efpèce voifine de celle du loris, & quand même il en différeroit beaucoup plus, il n'en feroit pas moins vrai que ce pareffeux pentadactyle du Bengale, n'eft ni un unau ni un aï, & que par conféquent il n'exifte pas plus en Amérique que les deux autres exiftent en Afie. Tous les petits rapports que M. Vofmaer trouve entre fon pareffeux pentadactyle & ces animaux de l'Amérique, ne font rien contre le fait, & il eft bien démontré par la feule infpection de ces animaux, qu'ils font auffi différens par l'efpèce qu'ils le font par le climat; car je ne nie pas que ce *pentadactyle de Bengale* ne puiffe être auffi lent, auffi lourd & auffi pareffeux que les pareffeux d'Amérique; mais cela ne prouve pas que ce

ſoient les mêmes animaux, non plus que les autres rapports dans la manière de vivre, dormir, &c. C'eſt comme ſi l'on diſoit que les grandes gazelles & les cerfs ſont également légers à la courſe, qu'ils dorment & ſe nourriſſent de même, &c. M. Voſmaer fournit lui-même une preuve que l'animal *didactyle* de Séba qui eſt certainement l'unau, n'exiſte point à Ceylan, puiſqu'il rapporte d'après M. de Joux, qui a demeuré trente-deux ans dans cette île, que cette eſpèce (le didactyle) lui étoit inconnue. Il paroît donc évidemment démontré que l'unau & l'aï d'Amérique ne ſe trouvent point dans l'ancien continent, & que le pareſſeux pentadactyle eſt un animal d'une eſpèce très-différente des pareſſeux d'Amérique, & c'eſt tout ce que j'avois à prouver: je ſuis même perſuadé que M. Voſmaer reconnoîtra cette vérité, pour peu qu'il veuille y donner d'attention.

Il nous reſte maintenant à rapporter les obſervations que M. Voſmaer a faites ſur le naturel & les mœurs de ce loris de Bengale. « Je reçus, dit-il, cet animal ſingulier » le 25 juin 1768...... La curioſité de l'obſerver de près » m'engagea, malgré ſon odeur déſagréable, à le prendre » dans ma chambre.... Il dormoit tout le jour & juſque » vers le ſoir, & ſe trouvant ici en été, il ne s'éveilloit » qu'à huit heures & demie du ſoir. Enfermé dans une » cage de forme carrée oblongue, garnie d'un treillis de » fer, il dormoit conſtamment aſſis ſur ſon derrière tout » auprès du treillis, la tête penchée en avant entre les

» pattes antérieures repliées contre le ventre. Dans cette » attitude, il se tenoit toujours en dormant très-fermement » attaché au treillis par les deux pattes de derrière, & » souvent encore par une des pattes antérieures, ce qui » me fait soupçonner que l'animal d'ordinaire dort sur » les arbres, & se tient attaché aux branches. Son mou- » vement étant éveillé étoit extrêmement lent, & toujours » le même depuis le commencement jusqu'à la fin, se » traînant de barre en barre ; il en empoignoit une par » le haut avec les pattes antérieures, & ne la quittoit jamais » qu'une de ses pattes de devant n'eût saisi lentement & » bien fermement une autre barre du treillis. Quand il » rampoit à terre sur le foin, il se mouvoit avec la même » lenteur, posant un pied après l'autre, comme s'il eût » été perclus ; & dans ce mouvement il n'élevoit le corps » que tant soit peu, & ne faisoit que se traîner en avant, » de sorte que le plus souvent il y avoit à peine un doigt » de distance entre son ventre & la terre. En vain le chassoit- » on en passant un bâton à travers le treillis, il ne lâchoit » pas pour cela prise ; si on le poussoit trop rudement, » il mordoit le bâton, & c'étoit là toute sa défense.

» Sur le soir il s'éveilloit peu à peu, comme quelqu'un » dont on interromproit le sommeil, après avoir veillé » long-temps. Son premier soin étoit de manger, car de » jour les momens étoient trop précieux pour les ravir » à son repos. Après s'être acquitté de cette fonction, » assez vîte encore pour un paresseux comme lui, il se » débarrassoit du soupé de la veille. Son urine avoit une

» odeur forte, pénétrante & désagréable; sa fiente ressem-
» bloit à de petites crottes de brebis. Son aliment ordinaire,
» au rapport du capitaine du vaisseau qui l'avoit pris à
» bord, n'étoit que du riz cuit fort épais, & jamais on
» ne le voyoit boire.

» Persuadé que cet animal ne refuseroit pas d'autre
» nourriture, je lui donnai une branche de tilleul avec
» ses feuilles, mais il la rejeta. Les fruits, tels que les
» poires & les cerises, étoient plus de son goût; il mangeoit
» volontiers du pain sec & du biscuit, mais si on les
» trempoit dans l'eau, il n'y touchoit pas : chaque fois
» qu'on lui présentoit de l'eau, il se contentoit de la flairer
» sans en boire. Il aimoit à la fureur les œufs..... Souvent
» quand il mangeoit, il se servoit de ses pattes & de ses
» doigts de devant comme les écureuils. Je jugeai par
» l'expérience des œufs, qu'il pourroit manger aussi des
» oiseaux; en effet, lui ayant donné un moineau vivant, il
» le tua d'abord d'un coup de dent, & le mangea tout
» entier fort goulument..... Curieux d'éprouver si les
» insectes étoient aussi de son goût, je lui jetai un hanneton
» vivant, il le prit dans sa patte & le mangea en entier.
» Je lui donnai ensuite un pinçon qu'il mangea aussi avec
» beaucoup d'appétit, après quoi il dormit le reste de la
» journée.

» Je l'ai vu souvent encore éveillé à deux heures après
» minuit, mais dès les six heures & demie du matin on
» le trouvoit profondément endormi, au point qu'on
» pouvoit nettoyer sa cage sans troubler son repos. Pendant

» le jour étant éveillé à force d'être agacé, il se fâchoit
» & mordoit le bâton, mais le tout avec un mouvement
» lent, & sous le cri continuel & réitéré d'*aï, aï, aï,*
» traînant fort long-temps chaque *aï* d'un son plaintif,
» langoureux & tremblant, de la même manière qu'on
» le rapporte du paresseux d'Amérique. Après l'avoir
» ainsi long-temps tourmenté & bien éveillé, il rampoit
» deux ou trois tours dans sa cage, mais se rendormoit
» tout de suite. »

C'est sans doute cette conformité dans le cri & dans la lenteur de l'aï de l'Amérique, qui a porté M. Vosmaer à croire que c'étoit le même animal; mais, je le répète encore, il n'y a qu'à comparer seulement leurs figures pour être bien convaincu du contraire. De tout ce que M. Vosmaer expose & dit à ce sujet, on ne peut conclure autre chose, sinon qu'il y a dans l'ancien continent des animaux peut-être aussi paresseux que ceux du nouveau continent; mais le nom de paresseux qu'on peut leur donner en commun, ne prouve nullement que ce soit des animaux du même genre.

Au reste, cet animal auquel nous avons donné la dénomination de loris de Bengale, parce que nous n'en connoissons pas le nom propre, se trouve, ou s'est autrefois trouvé dans des climats de l'Asie beaucoup moins méridionaux que le Bengale; car nous avons reconnu que la tête décharnée dont M. d'Aubenton a donné la description, *volume XV, page 205 & suivantes,* & qui a été tirée d'un puits desséché de l'ancienne Sidon,

appartient à cette eſpèce, & qu'on doit y rapporter auſſi une dent qui m'a été envoyée par M. Pierre-Henry Teſdorpf, ſavant naturaliſte de Lubec. « Cette dent, » dit-il, m'a été envoyée de la Chine; elle eſt d'un » animal peut-être encore inconnu à tous les naturaliſtes; » elle a la plus parfaite reſſemblance avec les dents canines » de l'hippopotame, dont je poſsède une tête complette » dans ſa peau. Autant que j'ai pu juger de la dernière » dent auſſi jolie & complette que petite, quoiqu'elle » ne pèſe pas quatorze grains, elle ſemble avoir tout ſon » accroiſſement, parce que l'animal dont elle eſt priſe » l'a déjà uſée à proportion auſſi fort que l'hippopotame » le plus grand, les ſiennes. Le noir qu'on voit à chaque » côté de la pointe de la dent, ſemble prouver qu'elle » n'eſt pas d'un animal jeune. L'émail eſt auſſi préciſément » de la même eſpèce que celui des dents canines de » l'hippopotame, ce qui me faiſoit préſumer que ce très- » petit animal eſt cependant de la même claſſe que » l'hippopotame qui eſt ſi gros *(a)*. »

Je répondis en 1771 à M. Teſdorpf, que je ne connoiſſois point l'animal auquel avoit appartenu cette dent; & ce n'eſt en effet qu'en 1775 que nous avons eu connoiſſance du loris de Bengale auquel elle appartient, auſſi bien que la tête décharnée trouvée dans le territoire de l'ancienne Sidon. Nous donnons ici la figure (*planche XXXVII*), de cette tête & de cette dent.

(a) Lettre de M. Teſdorpf à M. de Buffon, de Lubec en 1771.

C'eſt au premier loris que j'ai décrit, *volume XV,* au loris de Bengale, qu'on peut rapporter le nom de thevangue que M. le chevalier d'Obſonville dit que cet animal porte dans les Indes Orientales, & ſur lequel il a bien voulu me donner les notices ſuivantes.

« Le thevangue, qui ſelon M. d'Obſonville s'appelle » auſſi dans l'Inde, le *tâtonneur*, & *tongre* en Tamoul, » vit retiré dans les rochers & les bois les plus ſolitaires » de la partie méridionale de l'Inde, ainſi qu'à Ceylan : » malgré quelques rapports d'organiſation, il n'appartient » ni à l'eſpèce du ſinge, ni à celle du maki; il eſt, à ce » qu'on croit, peu multiplié.

» En 1775 j'eus occaſion d'acheter un thevangue, il » avoit étant debout un peu moins d'un pied de haut, » mais on dit qu'il y en a de plus grands; cependant le » mien paroiſſoit être tout formé, car, pendant près d'un » an que je l'ai eu, il n'a point pris d'accroiſſement.

» La partie poſtérieure de ſa tête, ainſi que ſes oreilles, » paroiſſoient aſſez ſemblables à celles d'un ſinge; mais » il avoit le front à proportion plus large, & aplati; » ſon muſeau auſſi effilé, & plus court que celui d'une » fouine, ſe relevoit au-deſſous des yeux à peu-près » comme celui des chiens épagneuls que l'on tire » d'Eſpagne. Sa bouche très-fendue & bien garnie de » dents, étoit armée de quatre canines longues & aiguës. » Ses yeux étoient grands & à fleur de tête; l'iris en » paroiſſoit d'un gris brun mêlé d'une teinte jaunâtre. Il » avoit le cou court, le corps très-alongé. Sa groſſeur

au-deſſus

» au-deſſus des hanches étoit de moins de trois pouces » de circonférence. Je le fis châtrer ; ſes teſticules, » quoique proportionnellement fort gros, étoient abſo- » lument renfermés dans la capacité du bas-ventre ; ſa » verge étoit détachée & couverte de ſon prépuce comme » celle de l'homme.... Il n'avoit point de queue ; ſes » feſſes étoient charnues & ſans calloſités ; leur carnation » eſt d'une blancheur douce & agréable ; ſa poitrine étoit » large ; ſes bras, ſes mains & ſes jambes paroiſſoient être » bien formés ; cependant les doigts en ſont écartés comme » ceux des ſinges. Le poil de la tête & du dos eſt d'un » gris ſale tirant un peu ſur le fauve ; celui de la partie » antérieure du corps eſt moins épais, & preſque » blanchâtre.

» Sa démarche a quelque choſe de contraint ; elle eſt » lente au point de parcourir au plus quatre toiſes en » une minute : ſes jambes étoient trop longues à pro- » portion du corps, pour qu'il pût courir commodément » comme les autres quadrupèdes ; il alloit plus librement » debout, lors même qu'il emportoit un oiſeau entre ſes » pattes de devant.

» Il faiſoit quelquefois entendre une ſorte de modulation » ou de ſifflement aſſez doux ; je pouvois aiſément diſtinguer » le cri du beſoin, du plaiſir, de la douleur, & même » celui du chagrin ou de l'impatience. Si par exemple » j'eſſayois de retirer ſa proie, alors ſes regards paroiſſoient » altérés, il pouſſoit une ſorte d'inſpiration de voix » tremblante & dont le ſon étoit aigu. Les Indiens diſent

» qu'il s'accouple en se tenant accroupi, & en se serrant
» face à face avec sa femelle.

» Le thevangue diffère beaucoup des singes par l'exté-
» rieur de sa conformation, mais encore plus par le
» caractère & les habitudes; il est né mélancolique, silen-
» cieux, patient, carnivore & noctambule, vivant isolé
» avec sa petite famille; tout le jour il reste accroupi, &
» dort la tête appuyée sur ses deux mains réunies entre
» les cuisses. Mais au milieu du sommeil, ses oreilles
» sont très-sensibles aux impressions du dehors, & il ne
» néglige point l'occasion de saisir ce qui vient se mettre
» à sa portée. Le grand soleil paroît lui déplaire, & cepen-
» dant il ne paroît pas que la pupille de ses yeux se
» resserre ou soit fatiguée par le jour qui entre dans les
» appartemens.....

» Celui que je nourrissois fut d'abord mis à l'attache,
» & ensuite on lui donna la liberté. A l'approche de la
» nuit il se frottoit les yeux, ensuite en portant attenti-
» vement ses regards de tous côtés, il se promenoit sur
» les meubles, ou plutôt sur des cordes que j'avois
» disposées à cet effet. Un peu de laitage & quelques
» fruits bien fondans ne lui déplaisoient pas, mais il n'étoit
» friand que de petits oiseaux ou d'insectes. S'il apercevoit
» quelqu'un de ces derniers objets, il s'approchoit d'un
» pas alongé & circonspect, tel que celui de quelqu'un
» qui marche en tâtonnant & sur la pointe des pieds
» pour aller en surprendre un autre. Arrivé environ à un
» pied de distance de sa proie, il s'arrêtoit; alors se levant

» droit ſur ſes jambes, il avançoit d'abord en étendant
» doucement ſes bras, puis tout-à-coup il la ſaiſiſſoit &
» l'étrangloit avec une preſteſſe ſingulière.

» Ce malheureux petit animal périt par accident; il
» me paroiſſoit fort attaché, j'avois l'uſage de le careſſer
» après lui avoir donné à manger. Les marques de ſa ſenſi-
» bilité conſiſtoient à prendre le bout de ma main & à le
» ſerrer contre ſon ſein, en fixant ſes yeux à demi ouverts
» ſur les miens. »

DE LA MULE.

EXEMPLES D'ACCOUPLEMENT PROLIFIQUE DE LA MULE AVEC LE CHEVAL.

Nous avons dit dans plusieurs endroits de notre ouvrage, & sur-tout dans celui où nous traitons des mulets en particulier, que la mule produit quelquefois, sur-tout dans les pays chauds. Nous pouvons ajouter aux exemples que nous en avons donnés, une relation authentique que M. Schiks consul des états-généraux de Hollande, à Murcie en Espagne, a eu la bonté de m'envoyer, écrite en Espagnol, & dont voici la traduction.

« En 1763, le 2 août à huit heures du soir, chez le sieur François Carra habitant de la ville de Valence, une de ses mules très-bien faite & d'un poil bai, ayant été saillie par un beau cheval gris de Cordoue, fit une très-belle pouline d'un poil alezan avec les crins noirs: cette pouline devint très-belle, & se trouva en état de servir de monture à l'âge de deux ans & demi. On l'admiroit à Valence, car elle avoit toutes les qualités d'une belle bête de l'espèce pure du cheval; elle étoit très-vive, & avoit beaucoup de jarret: on en a offert six cents écus à son maître qui n'a jamais voulu s'en défaire. Elle mourut d'une échauffaison sans doute, pour avoir été trop fatiguée, ou montée trop tôt.

En 1765, le 10 juin, à cinq heures du matin, la même mule de François Carra qui avoit été faillie par le même cheval de Cordoue, fit une autre pouline auffi belle que la première & de la même force, d'un poil gris fale & crins noirs; mais qui ne vécut que quatorze mois.

En 1767, le 31 janvier, cette même mule produifit pour la troifième fois, & c'étoit un beau poulain, même poil gris fale, avec les crins noirs, de la même force que les autres; il mourut âgé de dix-neuf mois.

Le premier décembre 1769, cette mule toujours faillie par le même cheval, fit une pouline auffi belle que les autres, qui mourut à vingt-un mois.

Le 13 juillet 1771, vers les dix heures du foir, elle fit un poulain, poil gris fale, très-fort, & qui vit encore actuellement en mai 1777. Ces cinq animaux métis mâles & femelles viennent d'un même cheval, lequel étant venu à mourir, François Carra en acheta un autre très-bon, du même pays de Cordoue, le 6 mars 1775; il étoit poil bai brun, avoit une étoile au front, les pieds blancs de quatre doigts, & les crins noirs. Ce cheval bien fait & vigoureux faillit la mule fans que l'on s'en aperçût, & le 5 avril 1776 elle fit une pouline d'un poil alezan brûlé, qui avoit auffi une étoile au front, & les pieds blancs comme le père; elle étoit d'une fi belle tournure, qu'un peintre ne pourroit pas en faire une plus belle: elle a les mêmes crins que les cinq autres; c'eft aujourd'hui une très-bonne bête. On efpère qu'elle réuffira, car on en a un très-grand foin, & même plus que des autres.

On ajoute que lorſque cette mule mit bas pour la première fois, le bruit s'en répandit par toute la ville, ce qui y attira un concours de monde de tout âge & de toute condition.

En 1774, M. Don André Gomez de la Véga, intendant de Valence, ſe fit donner la relation des cinq productions de la mule pour la préſenter au Roi. »

ADDITION

À L'ARTICLE DU CHIEN.

DU CHIEN.

On a vu dans l'hiſtoire & la deſcription que j'ai donnée des différentes races de chiens, que celle du chien de berger paroît être la ſouche ou tige commune de toutes les autres races, & j'ai rendu cette conjecture probable par quelques faits & par pluſieurs comparaiſons. Ce chien de berger que je regarde comme le vrai chien de nature, ſe trouve dans preſque tous les pays du monde. M.rs Cook & Forſter nous diſent « qu'ils remar-
» quèrent à la nouvelle Zélande, un grand nombre de
» chiens que les habitans du pays paroiſſent aimer beau-
» coup, & qu'ils tenoient attachés dans leurs pirogues
» par le milieu du ventre : ces chiens étoient de l'eſpèce
» à longs poils, & ils reſſembloient beaucoup au chien
» de berger de M. de Buffon. Ils étoient de diverſes
» couleurs, les uns tachés, ceux-ci entièrement noirs,
» & d'autres parfaitement blancs. Ces chiens ſe nourriſſent
» de poiſſons ou des mêmes alimens que leurs maîtres,
» qui enſuite les tuent pour manger leur chair &
» ſe vêtir de leurs peaux. De pluſieurs de ces animaux
» qu'ils nous vendirent, les vieux ne voulurent rien

» manger, mais les jeunes s'accoutumèrent à nos pro-
» viſions *(a)*.

» A la nouvelle Zélande, diſent les mêmes voyageurs,
» & ſuivant les relations des premiers voyages aux îles
» tropiques de la mer du ſud, les chiens ſont les ani-
» maux les plus ſtupides & les plus triſtes du monde ;
» ils ne paroiſſent pas avoir plus de ſagacité que nos
» moutons ; & comme à la nouvelle Zélande on ne les
» nourrit que de poiſſon, & ſeulement de végétaux dans
» les îles de la mer du ſud, ces alimens peuvent avoir
» contribué à changer leur inſtinct *(b)*. »

M. Forſter ajoute « que la race des chiens des îles
» de la mer du ſud reſſemble beaucoup aux chiens de
» berger ; mais leur tête eſt, dit-il, prodigieuſement
» groſſe ; ils ont des yeux d'une petiteſſe remarquable,
» des oreilles pointues, le poil long, & une queue
» courte & touffue : ils ſe nourriſſent ſur-tout de fruits
» aux îles de la Société ; mais ſur les îles baſſes, & à
» la nouvelle Zélande, ils ne mangent que du poiſſon.
» Leur ſtupidité eſt extrême ; ils aboient rarement ou
» preſque jamais, mais ils hurlent de temps en temps ;
» ils ont l'odorat très foible, & ils ſont exceſſivement
» pareſſeux. Les naturels les engraiſſent pour leur chair
» qu'ils aiment paſſionnément, & qu'ils préfèrent à celle
» du cochon ; ils fabriquent d'ailleurs avec leurs poils

(a) Second voyage de Cook, *tome I, page 256*.

(b) Idem, *page 275*.

des

» des ornemens ; ils en font des franges, des cuirasses » aux îles de la Société, & ils en garnissent leurs vêtemens » à la nouvelle Zélande *(a)*. »

On trouve également les chiens comme indigènes dans l'Amérique méridionale, où on les a nommés chiens des bois, parce qu'on ne les a pas encore réduits comme nos chiens en domesticité constante.

(e) Observations de M. Forster à la suite du second voyage de Cook, *tome V, page 172.*

LE CHIEN DES BOIS DE CAYENNE.

Il y a en effet plusieurs animaux que les habitans de la Guyanne ont nommé chiens des bois, & qui méritent ce nom, puisqu'ils s'accouplent & produisent avec les chiens domestiques: la première espèce est celle dont nous donnons ici la figure (*planche XXXVIII*), & de laquelle M. de la Borde nous a envoyé la dépouille. Cet animal avoit deux pieds quatre pouces de longueur; la tête, six pouces neuf lignes depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput. Elle est arquée à la hauteur des yeux qui sont placés à cinq pouces trois lignes de distance du bout du nez : on voit que ses dimensions sont à peu-près les mêmes que celles du chien de berger, & c'est aussi la race de chien à laquelle cet animal de la Guyanne ressemble le plus, car il a, comme le chien de berger, les oreilles droites & courtes, & la forme de la tête toute pareille; mais il n'en a pas les longs poils sur le corps, la queue & les jambes. Il ressemble au loup par le poil, au point de s'y méprendre, sans cependant avoir ni l'encolure ni la queue du loup. Il a le corps plus gros que le chien de berger, les jambes & la queue un peu plus petites : le bord des paupières est noir ainsi que le bout du museau; les joues sont rayées de deux petites bandes noirâtres; les moustaches sont noires, les plus grands poils ont deux pouces cinq lignes. Les oreilles

LE CHIEN DES BOIS DE CAYENNE.

n'ont que deux pouces de longueur ſur quatorze lignes de largeur à leur baſe; elles ſont garnies à l'entrée d'un poil blanc jaunâtre, & couvertes d'un poil court roux mêlé de brun: cette couleur rouſſe s'étend des oreilles juſque ſur le cou; elle devient grisâtre vers la poitrine qui eſt blanche, & tout le milieu du ventre eſt d'un blanc jaunâtre, ainſi que le dedans des cuiſſes & des jambes de devant. Le poil de la tête & du corps eſt mélangé de noir, de fauve, de gris & de blanc. Le fauve domine ſur la tête & les jambes, mais il y á plus de gris ſur le corps, à cauſe du grand nombre de poils blancs qui y ſont mêlés. Les jambes ſont menues, & le poil en eſt court; il eſt, comme celui des pieds, d'un brun foncé mêlé d'un peu de roux. Les pieds ſont petits & n'ont que dix-ſept lignes juſqu'à l'extrémité du plus long doigt; les ongles des pieds de devant ont cinq lignes & demie: le premier des ongles internes eſt plus fort que les autres; il a ſix lignes de longueur & trois lignes de largeur à ſa naiſſance; ceux des pieds de derrière ont cinq lignes. Le tronçon de la queue à onze pouces, il eſt couvert d'un petit poil jaunâtre tirant ſur le gris; le deſſus de la queue a quelques nuances de brun, & ſon extrémité eſt noire.

Pluſieurs perſonnes m'ont aſſuré qu'il y a de plus dans l'intérieur des terres de la Guyanne, ſur-tout dans les grands bois du canton d'Oyapoc, une autre eſpèce de chiens des bois plus petite que la précédente, dont le poil eſt noir & fort long, la tête très-groſſe & le

muſeau plus alongé : les Sauvages élèvent ces animaux pour la chaſſe des agoutis & des acouchis. Ces petits chiens des bois s'accouplent auſſi avec les chiens d'Europe, & produiſent des métis que les Sauvages eſtiment beaucoup, parce qu'ils ont encore plus de talens pour la chaſſe que les chiens des bois.

Au reſte, ces deux eſpèces chaſſent les agoutis, les pacas, &c. ils s'en ſaiſiſſent & les tuent ; faute de gibier, ils montent ſur les arbres dont ils aiment les fruits, tels que ceux du bois rouge, &c. Ils marchent par troupes de ſix ou ſept ; ils ne s'apprivoiſent que difficilement, & conſervent toujours un caractère de méchanceté.

D'UN CHIEN TURC ET GREDIN.

Je donne encore ici (*planche XL.*) la figure d'une très-petite chienne qui appartenoit à Madame la Préſidente de Saint-Fargeau, & qu'elle a permis de deſſiner. Cette petite chienne étoit âgée de treize ans, & avoit eue pour mère une gredine toute noire, plus groſſe que celle-ci qui n'avoit qu'un pied de longueur depuis le bout du nez juſqu'à l'origine de la queue, ſept pouces de hauteur aux jambes de devant, & ſept pouces neuf lignes au train de derrière. La tête eſt très-groſſe à l'occiput, & forme un enfoncement à la hauteur des yeux; le muſeau eſt court & menu, le deſſus du nez noir, ainſi que l'extrémité & les naſeaux; les mâchoires d'un brun noirâtre, le globe des yeux fort gros, l'œil noir & les paupières bien marquées; la tête & le corps d'un gris d'ardoiſe clair, mêlé de couleur de chair à quelques endroits; les oreilles droites & longues de deux pouces dix lignes ſur quinze lignes de diamètre à la baſe: elles ſont liſſes & ſans poil en dedans, & de couleur de chair, ſur-tout à leur baſe; elles finiſſent en une pointe arrondie, & ſont couvertes à l'extérieur de poils blanchâtres aſſez clair-ſemés. Ces poils ſont longs ſur-tout à la baſe de l'oreille, où ils ont ſeize lignes de longueur; & comme tout le tour de l'oreille eſt garni de longs poils blancs, il ſemble qu'elle ſoit bordée d'hermine. Le corps, au

De Seve del. C. Baron Sculp.

CHIEN TURC ET GREDIN.

contraire, eſt antérieurement nu, ſans aucun poil ni duvet. La peau forme des rides ſur le cou, le dos & le ventre où l'on voit ſix petites mamelles. Il y a de longs poils en forme de ſoies blanches autour du cou & de la poitrine, ainſi qu'autour de la tête. Ces poils ſont clair-ſemés ſur le cou juſqu'aux épaules, mais ils ſont comme collés ſur le front & les joues, ce qui rend le tour de la face blanchâtre. La queue qui a trois pouces onze lignes de longueur, eſt plus groſſe à ſon origine qu'à ſon extrémité, & ſans poils comme le reſte du corps. Les jambes ſont de la couleur du corps, nues & ſans poil ; les ongles ſont fort longs, crochus & d'un noir griſâtre en-deſſus.

On voit par cette deſcription, que cette petite chienne, née d'une gredine noire & d'un père inconnu, reſſemble au chien turc par la nudité & la couleur de ſon corps. Elle eſt à la vérité un peu plus baſſe que le chien turc repréſenté *volume V, planche XLII* ; elle a auſſi la tête plus groſſe, ſur-tout à l'occiput, ce qui lui donne par cette partie plus de rapport avec le petit danois repré-ſenté *volume V, planche XLI*. Mais ce qui ſemble former un caractère particulier dans cette petite chienne, ce ſont ces grandes oreilles toujours droites qui ont quelques rapports avec les oreilles du rat, ainſi que la queue qui ne ſe relève pas, & qui eſt horizontalement droite ou pendante entre les jambes ; cependant cette queue n'eſt point écailleuſe comme celle du rat, elle eſt ſeulement nue & comme noueuſe en quelques endroits. Cette

petite chienne ne tenoit donc rien de sa mère, excepté le peu de poil aux endroits que nous avons indiqués, & il y a apparence que le père étoit un chien turc de petite taille. Elle avoit l'habitude de tirer la langue, & de la laisser pendante hors de sa gueule souvent de plus d'un pouce & demi de longueur, & l'on nous assura que cette habitude lui étoit naturelle, & qu'elle tiroit ainsi la langue dès le temps de sa naissance. Au reste, sa mère n'avoit produit de cette portée qu'un chien mort assez gros, & ensuite cette petite chienne si singulière, qu'on ne peut la rapporter à aucune des races connues dans l'espèce du chien.

de Seve del.   Cho. Baussard Sculp.

LE GRAND CHIEN-LOUP.

LE GRAND CHIEN-LOUP.

M. LE Marquis d'Amezaga, par sa lettre datée de Paris le 3 décembre 1782, m'a donné connoissance de ce chien, & l'on en trouvera la figure *(planche XLI)*.

M. le Duc de Bourbon avoit ramené ce chien de Cadix. Il a à très-peu près, quoique très-jeune, la forme & la grandeur d'un gros loup, bien fait & de grande taille; mais ce chien n'est pas, comme le loup, d'une couleur uniforme; il présente au contraire deux couleurs, le brun & le blanc, bien distinctes & assez irrégulièrement réparties : on voit du brun noirâtre sur la tête, les oreilles, autour des yeux, sur le cou, la poitrine, le dessus & les côtés du corps, & sur le dessus de la queue. Le blanc se trouve sur les mâchoires, sur les côtés des joues, sur une partie du museau, dans l'intérieur des oreilles, sous la queue, sur les jambes, les faces internes des cuisses, le dessous du ventre & la poitrine.

Sa tête est étroite, son museau alongé, & cette conformation lui donne une physionomie fine; le poil des moustaches est court; les yeux sont petits & l'iris en est verdâtre. On remarque une assez grande tache blanche au-dessus des yeux, & une petite en pointe au milieu du front; les oreilles sont droites & larges à la base. La queue a seize pouces de longueur jusqu'à l'extrémité des poils, qui sont longs de six pouces neuf lignes. Il la

porte haute ; elle repréſente une ſorte de panache, & elle eſt recourbée en avant comme celle du chien-loup. Les poils qui ſont ſur le corps, ſont longs d'un pouce ; ils ſont blancs à la racine, & bruns dans leur longueur juſqu'à leur extrémité. Les poils de deſſous le ventre ſont blancs & ont trois pouces deux lignes, ceux des cuiſſes ont cinq pouces; ils ſont bruns dans leur longueur & blancs à leur extrémité, & en général au-deſſous du long poil, il y en a de plus court qui eſt laineux & de couleur fauve. La tête eſt pointue comme celle des loups-levriers; « car » les chaſſeurs diſtinguent, dit M. d'Amezaga, les loups- » mâtins & les loups-levriers dont l'eſpèce eſt beaucoup » plus rare que l'autre: ainſi la tête de ce chien reſſemble » à celle d'un levrier ; le muſeau eſt pointu. Il n'eſt âgé » que d'environ huit mois; il paroît aſſez doux & eſt » fort careſſant. Les oreilles ſont très-courtes & reſ- » ſemblent à celles des chiens de berger: le poil en eſt » épais, mais fort court ; en dedans il eſt de couleur » fauve, & châtain en dehors. Les pattes, depuis l'épaule » & depuis la cuiſſe, ſont auſſi de couleur fauve; elles » ſont larges & fortes, & le pied eſt exactement celui » du loup. Il marque beaucoup de deſir de courir après » les poules. D'après cela j'ai penſé qu'il tiroit ſon origine » de la race primitive : j'opine pour qu'on le marie avec » une belle chienne de berger. Il paroît avoir l'odorat » très-fin, & ne ſemble pas être ſenſible à l'amitié. »

Voilà tout ce que nous avons pu ſavoir des habitudes de ce chien, dont nous ignorons le pays natal.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du bout du muſeau à l'anus, meſurée en ligne droite	3.	//	3.
Même longueur meſurée en ſuivant la courbure du corps	3.	2.	10.
Hauteur du train de devant	1.	11.	9.
Hauteur du train de derrière	1.	10.	11.
Longueur de la tête depuis le bout du muſeau juſqu'à l'occiput	//	9.	1.
Circonférence du bout du muſeau	//	5.	2.
Circonférence du muſeau priſe au-deſſous des yeux	//	9.	5.
Contour de l'ouverture de la bouche	//	8.	//
Diſtance entre les deux naſeaux	//	//	4.
Diſtance entre le bout du muſeau & l'angle antérieur de l'œil	//	3.	10.
Diſtance entre l'angle poſtérieur & l'oreille	//	3.	11.
Ouverture de l'œil	//	//	8.
Circonférence de la tête priſe entre les yeux & les oreilles	1.	3.	9.
Longueur des oreilles	//	3.	6.
Largeur de leur baſe meſurée ſur la courbure extérieure.	//	2.	9.
Diſtance entre les deux oreilles priſe dans le bas	//	4.	6.
Longueur du cou	//	7.	//
Circonférence du cou	1.	2.	6.
Circonférence du corps priſe derrière les jambes de devant	2.	1.	1.
Circonférence priſe à l'endroit le plus gros	2.	//	8.
Circonférence priſe devant les jambes de derrière.	1.	9.	6.
Hauteur du bas du ventre au-deſſus de la terre ſous les flancs	1.	2.	//
Longueur du tronçon de la queue	1.	8.	//
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon.	//	3.	1.
Longueur de l'avant-bras depuis le coude juſqu'au poignet	//	11.	//
Circonférence du poignet	//	5.	//

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Circonférence du métacarpe...................	"	4.	8.
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles.	"	4.	8.
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon.	"	5.	6.
Largeur du haut de la jambe.................	"	5.	"
Largeur à l'endroit du talon.................	"	2.	6.
Circonférence du métatarse..................	"	5.	2.
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	"	7.	8.
Largeur du pied de devant..................	"	3.	"
Largeur du pied de derrière.................	"	2.	11.
Longueur du plus grand ongle...............	"	"	6.

de Seve del. Ch. Baussard Sculp.

LE GRAND CHIEN DE RUSSIE FEMELE.

Deseve del. veuve Tardieu Sculp.

LE GRAND CHIEN DE RUSSIE, MÂLE.

LE GRAND CHIEN DE RUSSIE.

En 1783, mon fils amena de Péterſbourg à Paris un chien & une chienne d'une race différente de toutes celles dont j'ai donné la deſcription. Le chien *(planche* XLII *)*, quoiqu'encore fort jeune, étoit déjà plus grand que le plus grand danois ; ſon corps étoit plus alongé & plus étroit à la partie des reins, la tête un peu plus petite, la phyſionomie fine & le muſeau fort alongé ; les oreilles étoient pendantes comme dans le danois & le levrier, les jambes fines & les pieds petits. Ce chien avoit la queue pendante & touchant à terre dans ſes momens de repos ; mais dans les mouvemens de liberté il la portoit élevée, & les grands poils dont elle étoit garnie formoient un panache replié en avant. Il diffère des grands levriers non-ſeulement par la grande longueur de corps, mais encore par les grands poils qui ſont autour des oreilles, ſur le cou, ſous le ventre, ſur le derrière des jambes de devant, ſur les cuiſſes & ſur la queue où ils ſont le plus longs.

Il eſt preſque entièrement couvert de poil blanc, à l'exception de quelques taches griſâtres qui ſont ſur le dos & entre les yeux & les oreilles. Le tour des yeux & le bout du nez ſont noirs ; l'iris de l'œil eſt d'un jaune rougeâtre aſſez clair. Les oreilles qui finiſſent en pointe ſont jaunes & bordées de noir ; le poil eſt brun autour

du conduit auditif & ſur une partie du deſſus de l'oreille. La queue longue d'un pied neuf pouces, eſt très-garnie de poils blancs longs de cinq pouces; ils n'ont ſur le corps que treize lignes, ſous le ventre deux pouces deux lignes, & ſur les cuiſſes trois pouces.

La femelle étoit un peu plus petite que le mâle dont nous venons de donner la deſcription; ſa tête étoit plus étroite & le muſeau plus effilé; en général, cette chienne étoit de forme plus légère que le chien, & en proportion plus garnie de longs poils. Ceux du mâle étoient blancs preſque ſur tout le corps, au-lieu que la femelle avoit de très-grandes taches d'un brun-marron ſur les épaules, ſur le dos, ſur le train de derrière & ſur la queue qu'elle relevoit moins ſouvent; mais par tous les autres caractères, elle reſſembloit au mâle.

TABLE

Des dimenſions du chien & de la chienne de Ruſſie.

	MÂLE.			FEMELLE.		
	Pieds.	Pouces.	Lignes.	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps meſuré en ligne droite depuis le bout du muſeau juſqu'à l'anus.	3.	7.	3.	3.	4.	3.
Longueur meſurée ſuivant la courbure du corps.	4.	2.	6.	3.	9.	3.
Hauteur du train de devant.	2.	1.	6.	2.	1.	4.
Hauteur du train de derrière.	2.	3.	6.	2.	2.	2.
Longueur de la tête depuis le bout du muſeau juſqu'à l'occiput.	//	10.	//	//	9.	6.
Circonférence du bout du muſeau.	//	6.	//	//	5.	6.

	MÂLE.			FEMELLE.		
	Pieds.	Pouces.	Lignes.	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Circonférence du museau prise au-dessous des yeux	″	9.	3.	″	9.	1.
Contour de l'ouverture de la bouche.	″	7.	6.	″	7.	3.
Distance entre les deux naseaux	″	″	4½.	″	″	4½.
Distance entre le bout du museau & l'angle antérieur de l'œil	″	4.	9.	″	4.	7.
Distance entre l'angle postérieur & l'oreille	″	3.	1.	″	2.	7.
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	″	1.	″	″	″	11.
Ouverture de l'œil	″	″	7.	″	″	6.
Distance entre les angles antérieurs des yeux	″	1.	11.	″	1.	8.
Circonférence de la tête prise entre les yeux & les oreilles	1.	1.	″	1.	1.	″
Longueur des oreilles	″	4.	5.	″	3.	6.
Largeur de leur base mesurée sur la courbure extérieure	″	2.	4.	″	1.	11.
Distance entre les deux oreilles prises dans le bas	″	3.	8.	″	3.	3.
Longueur du cou	″	2.	″	″	1.	6.
Circonférence du cou	1.	1.	10.	1.	3.	3.
Circonférence du corps prise derrière les jambes de devant	2.	3.	″	2.	2.	2.
Circonférence prise à l'endroit le plus gros	2.	3.	3.	2.	3.	2.
Circonférence prise devant les jambes de derrière	1.	6.	8.	1.	4.	6.
Hauteur du bas du ventre au-dessus de la terre sous les flancs	1.	7.	11.	1.	5.	6.
La même hauteur sous la poitrine	1.	3.	″	1.	2.	″
Longueur du tronçon de la queue	1.	6.	2.	1.	6.	7.
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon	″	3.	11.	″	3.	11.

	MÂLE.			FEMELLE.		
	Pieds.	Pouces.	Lignes.	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet	"	9.	9.	"	9.	4.
Largeur de l'avant-bras près du coude	"	3.	1.	"	2.	1.
Épaisseur de l'avant-bras au même endroit	"	1.	8.	"	1.	9.
Circonférence du poignet	"	4.	6.	"	4.	5.
Circonférence du métacarpe	"	3.	7.	"	3.	6.
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	"	5.	6.	"	6.	5.
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon	"	10.	7.	"	11.	3.
Largeur du haut de la jambe	"	4.	8.	"	4.	9.
Épaisseur	"	1.	3.	"	2.	1.
Largeur à l'endroit du talon	"	2.	3.	"	2.	3.
Circonférence du métatarse	"	3.	3.	"	3.	1.
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles	"	8.	7.	"	4.	4.
Largeur du pied de devant	"	1.	10.	"	2.	"
Largeur du pied de derrière	"	1.	8.	"	1.	11.
Longueur des plus grands ongles	"	"	7.	"	"	9.
Largeur à la base	"	"	3.	"	"	3.

CHIENS.

CHIENS-MULETS

PROVENANT D'UNE LOUVE ET D'UN CHIEN BRAQUE.

M. SURIREY DE BOISSY que j'ai déjà cité *(a)* m'a fait l'honneur de m'écrire au mois de mars 1776, une lettre par laquelle il m'informe que des quatre jeunes animaux produits le 6 juin 1773, par le chien braque & la louve, deux femelles avoient été données à des amis, & n'avoient pas vécu; que la dernière femelle & le seul mâle produit de cette portée, ont été conduits alors à une des terres de M. le marquis de Spontin, où ils ont passé l'automne, & qu'après le cruel accident arrivé au cocher de sa maison, par la morsure de la mère louve, on l'avoit tuée sur le champ. M. de Boissy ajoute que de ces deux métis, la femelle dès sa jeunesse étoit moins sauvage que le mâle qui sembloit tenir plus qu'elle des caractères du loup; qu'ensuite on les a transférés en hiver au château de Florennes, qui appartient aussi à M. le marquis de Spontin, qu'ils y ont été bien soignés & sont devenus très-familiers; qu'enfin, le 30 décembre 1775, ces deux animaux se sont accouplés, & que la nuit du 2 au 3 mars, la femelle a mis bas quatre jeunes, &c.

Ensuite M. le marquis de Spontin a eu la bonté de m'écrire de Namur, le 21 avril 1776, que dans le

(a) Supplément. *Volume III, page 9 & suivantes.*

desir de me satisfaire pleinement sur les nouveaux procréés de ces animaux métis, il s'est transporté à sa campagne pour observer attentivement les différences qu'ils pouvoient avoir avec leurs père & mère. Ces jeunes sont au nombre de quatre, deux mâles & deux femelles; ces dernières ont les pattes de devant blanches, ainsi que le devant de la gorge, & la queue très-courte comme leur mère; cela vient de ce que le mâtin qui a couvert la louve, n'avoit pas plus de queue qu'un chien d'arrêt. L'un des mâles est d'un brun presque noir; il ressemble beaucoup plus à un chien qu'à un loup, quoiqu'il soit le plus sauvage de tous. L'autre mâle n'a rien qui le distingue, & paroît ressembler également au père & à la mère: les deux mâles ont la queue comme le père. M. le marquis de Spontin ajoute obligeamment: « Si vous » vouliez, monsieur, accepter l'offre que j'ai l'honneur de » vous faire, de vous envoyer & faire conduire chez vous » à mes frais, le père, la mère & deux jeunes, vous » m'obligeriez sensiblement: pour moi, je garderai les » deux autres jeunes, pour voir si l'espèce ne dégénérera » pas, & s'ils ne reviendront pas de *vrais loups ou de* » *vrais chiens.* »

Par une seconde lettre datée de Namur le 2 juin 1776, M. le marquis de Spontin me fait l'honneur de me remercier de ce que j'ai cité son heureuse expérience dans mon volume de supplément à l'Histoire naturelle des animaux quadrupèdes, & il me mande qu'il se propose de faire la tentative de l'accouplement des chiens

& des renards; mais que pour celle du loup & de la chienne, il en redouteroit l'entreprife, imaginant que le caractère cruel & féroce du loup le rendroit encore plus dangereux que ne l'avoit été la louve. « Le porteur » de cette lettre, ajoute M. de Spontin, eft chargé de la » conduite des deux chiens de la première génération, » & de deux de leurs jeunes, entre lefquels j'ai choifi » les plus forts & les plus reffemblans tant au père qu'à » la mère, que je vous envoie avec eux. Il m'en refte » donc deux auffi, dont l'un a la queue toute courte » comme le chien l'avoit, & fera d'un noir foncé. Il » paroît être auffi plus docile & plus familier que les autres; » cependant il conferve encore l'odeur de loup, puifqu'il » n'y a aucun chien qui ne fe fauve dès qu'il le fent; ce » que vous pourriez éprouver auffi avec ceux que je vous » envoie. Le père & la mère n'ont jamais mordu perfonne, » & font même très-careffans; vous pourrez les faire » venir dans votre chambre comme je faifois venir la » louve dans la mienne, fans courir le moindre rifque. » Le voyage pourra les familiarifer encore davantage; j'ai » préféré de vous les envoyer, ne croyant pas qu'ils » puffent s'habituer dans un panier, n'ayant jamais été » enfermés ni attachés, &c. »

Ces quatre animaux me font en effet arrivés au commencement de juin 1776, & je fus obligé d'abord de les faire garder pendant fix femaines dans un lieu fermé; mais m'apercevant qu'ils devenoient plus farouches, je les mis en liberté vers la fin de juillet, & je les fis tenir

dans mes jardins pendant le jour, & dans une petite écurie pendant la nuit. Ils se sont toujours bien portés au moyen de la liberté qu'on leur donnoit pendant le jour; & après avoir observé pendant tout ce temps leurs habitudes naturelles, j'ai donné à la ménagerie du Roi les deux vieux, c'est-à-dire, le mâle & la femelle qui proviennent immédiatement du chien & de la louve, & j'ai gardé les deux jeunes, l'un mâle & l'autre femelle, provenant de ceux que j'ai envoyés à la ménagerie.

Voici l'histoire & la description particulière de chacun de ces quatre animaux.

Che. Haussard Sculp.

CHIEN-MULET, MÂLE, *premiere génération*.

CHIENS-MULETS.

DU MÂLE,

PREMIÈRE GÉNÉRATION *(planche XLIV)*.

IL avoit plus de rapport avec le loup qu'avec le chien par le naturel, car il conservoit un peu de férocité; il avoit l'œil étincelant, le regard farouche & le caractère sauvage; il aboyoit au premier abord contre tous ceux qui le regardoient ou qui s'en approchoient; ce n'étoit pas un aboiement bien distinct, mais plutôt un hurlement qu'il faisoit entendre fort souvent dans les momens de besoin & d'ennui : il avoit même peu de douceur & de docilité avec les personnes qu'il connoissoit le mieux, & peut-être que s'il eût vécu en pleine liberté, il fût devenu un vrai loup par les mœurs. Il n'étoit familier qu'avec ceux qui lui fournissoient de la nourriture. Lorsque la faim le pressoit, & que l'homme qui en avoit soin lui donnoit de quoi la satisfaire, il sembloit lui témoigner de la reconnoissance en se dressant contre lui, & lui léchant le visage & les mains. Ce qui prouve que c'est le besoin qui le rendoit souple & caressant, c'est que dans d'autres occasions il cherchoit souvent à mordre la main qui le flattoit. Il n'étoit donc sensible aux caresses que par un grossier intérêt, & il

étoit fort jaloux de celles que l'on faiſoit à ſa femelle & à ſes petits pour leſquels il n'avoit nul attachement. Il les traitoit même plus ſouvent en ennemi qu'en ami, & ne les ménageoit guère plus que des animaux qui lui auroient été étrangers, ſur-tout lorſqu'il s'agiſſoit de partager la nourriture. On fut obligé de la lui donner ſéparément & de l'attacher pendant le repas des autres, car il étoit ſi vorace qu'il ne ſe contentoit pas de ſa portion, mais ſe jetoit ſur les autres pour les priver de la leur. Lorſqu'il voyoit approcher un inconnu, il s'irritoit & ſe mettoit en furie, ſur-tout s'il étoit mal vêtu; il aboyoit, il hurloit, grattoit la terre, & s'élançoit enfin ſans qu'on pût l'appaiſer, & ſa colère duroit juſqu'à ce que l'objet qui l'excitoit ſe retirât & diſparut.

Tel a été ſon naturel pendant les ſix premières ſemaines qu'il fut pour ainſi dire en priſon; mais après qu'on l'eut mis en liberté, il parut moins farouche & moins méchant. Il jouoit avec ſa femelle & ſembloit craindre le premier jour de ne pouvoir aſſez profiter de ſa liberté, car il ne ceſſoit de courir, de ſauter & d'exciter ſa famille à en faire autant. Il devint auſſi plus doux à l'égard des étrangers; il ne s'élançoit pas contre eux avec autant de fureur, & ſe contentoit de gronder; ſon poil ſe hériſſoit à leur aſpect, comme il arrive à preſque tous les chiens domeſtiques, lorſqu'ils voient des gens qu'ils ne connoiſſent pas approcher de leur maître, ou même de ſon habitation. Il trouvoit tant de plaiſir à être libre, qu'on avoit de la peine à le reprendre le ſoir pour l'emmener

coucher. Lorſqu'il voyoit venir ſon gouverneur avec ſa chaîne, il ſe défioit, s'enfuyoit, & on ne parvenoit à le joindre qu'après l'avoir trompé par quelques ruſes; & auſſitôt qu'il étoit rentré dans ſon écurie, il faiſoit retentir ſes ennuis par un hurlement preſque continuel qui ne finiſſoit qu'au bout de quelques heures.

Ce mâle & ſa femelle *(voyez planche XLV)* étoient âgés de trois ans & deux mois en août 1776, temps auquel je les ai décrits; ainſi ils étoient parfaitement adultes. Le mâle étoit à peu-près de la taille d'un fort mâtin, & il avoit même le corps plus épais en tout ſens; cependant il n'étoit pas à beaucoup près auſſi grand qu'un vieux loup; il n'avoit que trois pieds de longueur depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine de la queue, & environ vingt-deux pouces de hauteur depuis l'épaule juſqu'à l'extrémité des pieds, tandis que le loup a trois pieds ſept pouces de longueur, & deux pieds cinq pouces de hauteur. Il tenoit beaucoup plus du chien que du loup, par la forme de la tête qui étoit plutôt ronde qu'alongée. Il avoit, comme le mâtin, le front proéminent, le muſeau aſſez gros, & le bout du nez peu relevé; ainſi l'on peut dire qu'il avoit exactement la tête de ſon père chien, mais la queue de ſa mère louve, car cette queue n'étoit pas courte comme celle de ſon père, mais preſque auſſi longue que celle du loup. Ses oreilles étoient recourbées vers l'extrémité, & tenoient un peu de celles du loup, ſe tenant toujours droites, à l'exception de l'extrémité qui retomboit ſur elle-même

en tout temps, même dans les momens où il fixoit les objets qui lui déplaisoient; & ce qu'il y a de singulier, c'est que les oreilles, au lieu d'être recourbées constamment de chaque côté de la tête, étoient souvent courbées du côté des yeux, & il paroît que cette différence de mouvement dépendoit de la volonté de l'animal; elles étoient larges à la base, & finissoient en pointe à l'extrémité.

Les paupières étoient ouvertes presque horizontalement, & les angles intérieurs des yeux assez près l'un de l'autre à proportion de la largeur de la tête. Le bord des paupières étoit noir, ainsi que les moustaches, le bout du nez & le bord des lèvres. Les yeux étoient placés comme ceux du chien, & les orbites n'étoient pas inclinées comme dans le loup. L'iris étoit d'un jaune-fauve tirant sur le grisâtre; au-dessus des angles intérieurs des yeux, il y avoit deux taches blanchâtres posées vis-à-vis l'une de l'autre, ce qui paroissoit augmenter l'air féroce de cet animal. Il étoit moins haut sur ses jambes que son père chien, & paroissoit tenir beaucoup du loup par les proportions du corps & par les couleurs du poil; cependant le train de derrière sembloit être un peu plus élevé que dans le loup, quoiqu'il fût plus bas que dans le chien, ce qui provenoit de ce que les jambes de derrière dans le loup, sont beaucoup plus coudées que dans le chien, & c'est ce qui donne au loup l'air de marcher sur ses talons : cet animal avoit aussi plus de ventre que les chiens ordinaires, & tenoit encore ce caractère de sa mère louve. Au reste, les

jambes

jambes étoient fortes & nerveuſes, ainſi que les pieds dont les ongles étoient noirs en plus grande partie & plus alongés que dans le chien. L'animal les écartoit en marchant, en ſorte que la trace qu'il imprimoit ſur la terre étoit plus grande que celle des pieds du chien. Dans les pieds de devant, l'ongle externe & l'ongle qui ſuit l'interne étoient blancs ou couleur de chair; dans le pied gauche de derrière, les deux ongles qui ſuivent l'interne étoient de cette même couleur de chair, & dans le pied droit de derrière, il n'y avoit que l'ongle externe qui fût de cette même couleur. La queue étoit longue, fort ſemblable à celle du loup & preſque toujours traînante: ce n'eſt que dans les momens de la plus grande joie que l'animal la relevoit; mais dans la colère, il la tenoit ſerrée entre ſes jambes après l'avoir tenue d'abord horizontalement tendue & l'avoir fait mouvoir ſur toute ſa longueur; ce qui eſt une habitude commune aux chiens & aux loups.

Le poil de cet animal reſſembloit en tout à celui du loup; le tour des yeux étoit mêlé de fauve & de gris, & cette couleur venoit ſe réunir avec le brun-roux qui couvroit le deſſus du nez; ce brun-roux étoit mêlé d'une légère nuance de fauve pâle. Le bas des joues, les côtés du nez, toute la mâchoire inférieure, le dedans des oreilles & le deſſus du cou étoient d'un blanc plus ou moins ſale; la face extérieure des oreilles étoit d'un brun mêlé de fauve, le deſſus de la tête & du cou d'un jaune mêlé de gris-cendré; les épaules, la face antérieure de la jambe, le dos, les hanches & la face

extérieure des cuiſſes étoient de couleur noire mêlée de fauve pâle & de gris. Le noir dominoit ſur le dos & le croupion, ainſi que ſur le deſſus des épaules, où néanmoins il étoit comme rayé par le mélange du gris. Sur les autres parties des épaules, ſur les flancs & les cuiſſes, le poil étoit d'une légère teinte de jaune pâle jaſpé de noir par endroits; le deſſous du ventre étoit d'un jaune pâle & clair, un peu mêlé de gris, mais il étoit blanc ſur la poitrine & autour de l'anus. Les jambes étoient d'un fauve foncé en dehors, & en dedans d'un blanc griſâtre; les pieds étoient blancs avec une légère teinte de fauve. Sur l'extrémité du corps, on remarquoit de grands poils fauves mêlés de poils blancs, qui venoient ſe réunir avec ceux qui environnoient l'anus. La queue étoit bien garnie de poils, elle étoit même touffue; la diſpoſition de ces poils la faiſoit paroître étroite à ſa naiſſance, fort groſſe dans ſa longueur, courbe dans ſa forme, & finiſſant par une petite huppe de poils noirs: ces poils étoient blancs par-deſſous & noirs en deſſus, mais ce noir étoit mêlé de gris & de fauve pâle.

De Seve del. veuve Tardieu Sculp.

CHIEN-MULET, FEMÈLE, *première génération.*

DE LA FEMELLE,

PREMIÈRE GÉNÉRATION.

Le naturel de cette femelle nous a paru tout différent de celui du mâle; non-ſeulement elle n'étoit pas féroce, mais elle étoit douce & careſſante; elle ſembloit même agacer les perſonnes qu'elle aimoit, & elle exprimoit ſa joie par un petit cri de ſatisfaction. Il étoit rare qu'elle fût de mauvaiſe humeur; elle aboyoit quelquefois à l'aſpect d'un objet inconnu, mais ſans donner d'autres ſignes de colère : ſon aboiement étoit encore moins décidé que celui du mâle; le ſon reſſembloit à celui de la voix d'un chien fort enroué. Souvent elle importunoit à force d'être careſſante; elle étoit ſi douce, qu'elle ne ſe défendoit même pas des mauvais traitemens de ſon mâle; elle ſe rouloit & ſe couchoit à ſes pieds, comme pour demander grâce. Sa phyſionomie, quoique fort reſſemblante à celle de la louve, ne démentoit pas ce bon naturel; elle avoit le regard doux, la démarche libre, la taille bien priſe, quoique beaucoup au-deſſous de celle du mâle, n'ayant que deux pieds neuf pouces depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine de la queue; ſa hauteur étoit dans la même proportion, n'étant que de vingt & un pouces trois lignes depuis l'épaule juſqu'à l'extrémité du pied.

Elle avoit beaucoup de rapport avec ſa mère louve, par la forme de la tête & la couleur du poil de cette

partie; elle avoit, comme la louve, le muſeau épais auprès des yeux, de manière que les angles en étoient beaucoup plus éloignés l'un de l'autre que dans le chien, & même que dans le mâle que nous venons de décrire : elle avoit auſſi, comme la louve, le front plat, le bout du nez un peu relevé, les orbites des yeux un peu inclinées, les oreilles courtes & toujours droites; mais elle tenoit du chien par ſa queue qui étoit courte & émouſſée, au lieu que le mâle tenoit ſa queue de la louve. Elle avoit les oreilles droites, larges à la baſe, & finiſſant en pointe ſans ſe replier comme celles du mâle; ainſi elle reſſembloit encore parfaitement à ſa mère par ce caractère : elle étoit d'une grande légèreté, étant plus haute ſur ſes jambes à proportion que le mâle. Elle avoit auſſi les cuiſſes & les jambes plus fines; elle ſautoit à une hauteur très-conſidérable, & auroit aiſément franchi un mur de ſix ou ſept pieds; elle avoit ſix mamelons ſous le ventre. Au reſte, elle avoit, comme le mâle, le bord des paupières, les lèvres & le bout du nez noirs; l'iris étoit jaunâtre, le tour des yeux fauve foncé plus clair au-deſſus des paupières ſupérieures; les joues & les mâchoires blanches : entre les deux yeux étoient des poils bruns qui formoient une pointe ſur le ſommet de la tête. Le poil du corps étoit noir, jaſpé de gris par le mélange des poils blancs; le noir étoit plus marqué depuis les épaules juſqu'au croupion, en ſorte que dans cet endroit cette femelle étoit plus noire que le mâle. Les côtés du corps & le cou juſqu'aux oreilles étoient de couleur griſâtre; les poils étoient blancs

à la racine & noirs à leur pointe; le derrière des épaules & les faces du cou étoient fauves ; le dedans des oreilles, le tour de la lèvre ſupérieure, toute la mâchoire inférieure, la poitrine, le ventre, le deſſous de la queue & le tour de l'anus, étoient plus ou moins blancs, mais ce blanc étoit moins net & moins apparent que dans le mâle, & il étoit dans quelques endroits mêlé de jaune pâle ou de gris cendré. Le ſommet & les côtés de la tête, le deſſus du muſeau, le dehors des oreilles, la face extérieure des jambes, & le bas des côtés du corps, étoient rouſsâtres ou jaunâtres; le dedans des jambes étoit, comme le ventre, preſque blanchâtre : elle n'avoit pas, comme le mâle, des taches blanches ſur les yeux ni ſur le cou. Le tour des lèvres, les ſourcils, les paupières, les mouſtaches, le bout du nez & tous les ongles étoient noirs ; la queue reſſembloit à celle du père chien; elle étoit toute différente de celle du mâle qui, comme nous l'avons dit, reſſembloit à la queue de la mère louve. Celle de cette femelle étoit courte, plate & blanche en deſſous, couverte en deſſus de poils noirs légèrement nuancés d'un peu de fauve, & terminée par des poils noirs.

En comparant la couleur du poil des pieds à celle des ongles dans ces deux individus mâle & femelle, il paroît que la couleur des ongles dépendoit beaucoup de la couleur du poil qui les ſurmontoit; je crois même que ce rapport eſt général & ſe reconnoît aiſément dans la plupart des animaux. Les bœufs, les chevaux, les chiens, &c. qui ont du blanc immédiatement au-deſſus de leurs cornes,

ſabots, ergots, &c. ont auſſi du blanc ſur ces dernières parties; quelquefois même ce blanc ſe manifeſte par bandes, lorſque les jambes & les pieds ſont de différentes couleurs. La peau a de même beaucoup de rapport à la couleur du poil, preſque toujours blanche où le poil eſt blanc, pourvu qu'il le ſoit dans toute ſon étendue; car ſi le poil n'eſt blanc qu'à la pointe, & qu'il ſoit rouge ou noir à la racine, la peau eſt alors plutôt noire ou rouſſe que blanche.

De Seve del. C. Baron Sculpsit

CHIEN-MULET, MÂLE, *seconde génération.*

DU MÂLE,

SECONDE GÉNÉRATION.

LE mâle & la femelle de la première génération, nés le 6 juin 1773, se sont accouplés le 30 décembre 1775, & la femelle a mis bas quatre petits le 3 mars 1776; elle étoit donc âgée de deux ans & environ sept mois lorsqu'elle est entrée en chaleur, & la durée de la gestation a été de soixante-trois jours, c'est-à-dire, égale au temps de la gestation des chiennes. Dans cette portée de quatre petits, il n'y avoit qu'un mâle & trois femelles, dont deux sont mortes peu de temps après leur naissance, & il n'a survécu que le mâle & la femelle (*voyez planches XLVI & XLVII*) dont nous allons donner la description prise en deux temps différens de leur âge.

Au 3 de septembre 1776, c'est-à-dire, à l'âge de six mois, ce jeune mâle avoit les dimensions suivantes.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue	2.	2.	"
Hauteur du train de devant	1.	6.	"
Hauteur du train de derrière	1.	5.	"
Longueur du museau jusqu'à l'occiput	"	7.	"
Distance du bout du museau jusqu'à l'œil	"	2.	10.
Distance de l'œil à l'oreille	"	1.	9.
Longueur de l'oreille	"	4.	"
Largeur de l'oreille à sa base	"	2.	4.
Longueur de la queue	"	9.	"
Depuis le ventre jusqu'à terre	"	9.	6.

Il n'a pas été poſſible de prendre ces mêmes dimenſions ſur le père mâle, à cauſe de ſa férocité. Ce même naturel paroît s'être communiqué du moins en partie au jeune mâle, qui dès l'âge de ſix mois étoit farouche & ſauvage; ſon regard & ſon maintien indiquoient ce caractère. S'il voyoit un étranger, il fuyoit & alloit ſe cacher; les careſſes ne le raſſuroient pas, & il continuoit à regarder de travers l'objet qui l'offuſquoit; il fronçoit les ſourcils, tenoit ſa tête baiſſée & ſa queue ſerrée entre ſes jambes; il frémiſſoit & trembloit de colère ou de crainte, & paroiſſoit ſe défier alors de ceux qu'il connoiſſoit le mieux; & s'il ne mordoit pas, c'étoit plutôt faute de hardieſſe que de méchanceté. L'homme qui en avoit ſoin, avoit beaucoup de peine à le reprendre le ſoir dans les jardins où il étoit avec ſes père & mère pendant le jour. Il avoit, comme ſon père & ſa grand'mère louve, la queue longue & traînante, & tenoit de ſon père & de ſon grand-père chien, par la tête qui étoit aſſez ramaſſée, par les orbites des yeux qui étoient à peu-près horizontales, & par l'intervalle entre les yeux qui étoit aſſez petit. Par tous ces caractères il reſſembloit exactement à ſon père, mais il avoit les oreilles plus grandes à proportion de la tête; elles étoient pendantes ſur preſque toute leur longueur, au lieu que celles du père n'étoient courbées qu'à leur extrémité, ſur environ un tiers de leur longueur. Il différoit encore de ſon père par la couleur du poil qui étoit noir ſur le dos, ſur les côtés du corps, le deſſous du cou & de la queue, & par une bande de même couleur

noire

noire qui paſſoit ſur le front, & qui aboutiſſoit entre les oreilles & les yeux. Le poil étoit mélangé de fauve, de gris & de noir ſur le haut des cuiſſes, le derrière des épaules, le deſſus & les côtés du cou, & un peu de rouſsâtre tirant ſur le brun dans la bande qui paſſoit ſur le front; le poil du ventre étoit fort court, auſſi rude au toucher, & auſſi griſâtre que celui d'un vrai loup.

Le ſommet de la tête, le tour des yeux, les côtés & le deſſus du nez, le dehors des oreilles & le deſſus des jambes étoient couverts d'un poil de couleur rouſsâtre ou jaunâtre, mêlé de brun ſeulement ſur le bord extérieur des oreilles juſqu'à leurs extrémités & ſur le ſommet de la tête; cette couleur jaunâtre étoit plus pâle ſur la face intérieure des jambes de devant. La partie ſupérieure de la face intérieure des cuiſſes, ainſi que celle des jambes, le devant de la poitrine, le deſſous de la queue, le tour de l'anus, le dedans des oreilles, le bas des joues & toute la mâchoire inférieure étoient d'un blanc ſale mêlé d'un jaune pâle en quelques endroits; les oreilles étoient bordées à l'intérieur de cette même couleur jaunâtre, & l'on en voyoit des traces au-devant de la poitrine & ſous la queue. Les jambes de devant étoient comme celles des chiens, mais celles de derrière étoient coudées, & même plus que celles du père; elles étoient un peu torſes en dedans: il avoit auſſi les pieds à proportion plus forts que ceux de ſon père & de ſa mère. Il avoit les ongles noirs, ainſi que le deſſous des pieds aux endroits qui étoient ſans poils, & ce dernier caractère lui étoit commun avec ſon père & ſa mère.

DE LA FEMELLE,

SECONDE GÉNÉRATION.

CETTE jeune femelle âgée de ſix mois le 3 ſeptembre 1776, avoit les dimenſions ſuivantes :

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur de la tête & du corps meſuré en ligne droite, depuis le bout du nez juſqu'à l'origine de la queue	2.	2.	//
Hauteur du train de devant	1.	2.	6.
Hauteur du train de derrière	1.	2.	//
Depuis le bout du nez juſqu'à l'occiput	//	7.	6.
Du bout du nez à l'œil	//	3.	2.
Diſtance de l'œil à l'oreille	//	2.	4.
Longueur de l'oreille	//	3.	10.
Largeur de l'oreille à ſa baſe	//	2.	3.
Longueur de la queue	//	5.	10.
Depuis le ventre juſqu'à terre	//	9.	//

On voit par ces dimenſions, que cette femelle avoit le corps un peu moins haut que le mâle du même âge; elle étoit auſſi plus fournie de chair. Ces deux jeunes animaux ne ſe reſſembloient pas plus que leur père & mère par leur naturel ; car cette jeune femelle étoit douce comme ſa mère, & le jeune mâle avoit le caractère ſauvage & le regard farouche de ſon père. La préſence des étrangers n'irritoit ni ne choquoit cette jeune femelle ; elle ſe familiariſoit tout de ſuite avec eux pour peu qu'ils la flattaſſent ; elle les prévenoit même lorſqu'ils

eve del.

Cth. haussard. Sculp.

CHIEN-MULET, FEMELE, *seconde génération*.

étoient indifférens, quoiqu'elle sût les distinguer de ses amis qu'elle accueilloit toujours de préférence, & avec lesquels elle étoit si caressante qu'elle en devenoit importune.

Elle avoit, comme sa mère & son grand-père chien, la queue courte & émoussée ; elle étoit couverte d'un poil blanc en dessous jusqu'à la moitié de sa longueur, & sur le reste, de fauve pâle nuancé de cendré; mais le dessus de la queue étoit noir mélangé de fauve pâle & de cendré, & presque tout noir à son extrémité ; Elle avoit la tête un peu alongée, & sensiblement plus que celle du jeune mâle, les orbites des yeux inclinées, & les yeux éloignés l'un de l'autre, mais cependant un peu moins que ceux de sa mère, de laquelle elle tenoit encore par la couleur jaunâtre du sommet de la tête, du front, du contour des yeux, du dessus & des côtés du nez jusqu'à environ un pouce de la lèvre supérieure, du dehors des oreilles & des jambes, & des côtés du ventre; enfin elle lui ressembloit encore par les poils grisâtres qu'elle avoit sur le front, & depuis les yeux jusqu'au bout du nez. Cependant la couleur jaune ou roussâtre étoit beaucoup moins foncée que sur sa mère; elle tiroit même un peu sur le blanc, ce qui sembloit provenir du père, dont le poil étoit d'un jaune presque blanc sur les mêmes endroits.

Elle tenoit de son père par les pieds & les ongles qui étoient blanchâtres, & par les oreilles qui étoient pendantes. A la vérité, il n'y avoit que sept ongles

blanchâtres dans le père, au lieu qu'ils étoient tous de cette couleur à peu-près dans cette jeune femelle. Elle avoit aussi les oreilles entièrement pendantes, au lieu que celles du père ne l'étoient qu'au tiers. Elle avoit de plus, comme son père, une grande tache longitudinale sous le cou, qui commençoit à la gorge, s'étendoit en s'élargissant sur la poitrine, & finissoit en pointe vers le milieu de la partie inférieure du corps. Elle lui ressembloit encore par la couleur blanchâtre du poil sur les joues, sur le bord de la lèvre supérieure, sur toute la mâchoire inférieure, sur la face intérieure des jambes, le contour de l'anus & des pieds, & enfin par la couleur du ventre qui étoit blanchâtre, mêlé d'un gris cendré.

Elle avoit de commun avec son père & sa mère, la couleur grisâtre du dos & des côtés du corps; le mélange de fauve & de blanchâtre sur le cou, le derrière des épaules & le dessus de la face extérieure des cuisses.

D'après l'examen & les descriptions que nous venons de faire de ces quatre animaux, il paroît qu'ils avoient plus de rapport avec la louve qu'avec le chien par les couleurs du poil, car ils avoient, comme la louve, toute la partie supérieure & les côtés du corps de couleur grisâtre mêlée de fauve en quelques endroits. Ils avoient aussi, comme la louve, du roussâtre & du blanchâtre sur la tête, sur les jambes & sous le ventre; seulement le mâle de la première génération avoit plus de blanc & moins de jaune que sa femelle, ce qui sembloit venir du père chien qui étoit plus blanc que noir: cependant

la qualité du poil n'étoit pas abſolument ſemblable à celle du poil de la louve; car dans ces quatre animaux il étoit moins rude, moins long & plus couché que dans la louve qui d'ailleurs, comme tous les autres animaux carnaſſiers & ſauvages, portoit un ſecond poil court & crêpé immédiatement ſur la peau, lequel couvroit la racine des longs poils. Dans nos quatre animaux, nous avons remarqué ce petit poil, mais il n'étoit ni ſi crêpé ni ſi touffu que dans la louve, auquel néanmoins ils reſſembloient par ce caractère, puiſque ce ſecond poil ne ſe trouve pas communément dans nos chiens domeſtiques. D'ailleurs, le poil de ces quatre animaux, quoique différent par la qualité de celui de la louve, étoit en même temps plus rude & plus épais que celui du chien; en ſorte qu'il ſembloit que la mère avoit influé ſur la couleur, & le père ſur la nature de leur poil.

A l'égard de la forme du corps, on peut dire que dans le mâle & la femelle de la première génération, elle provenoit plus de la mère louve que du père chien; car ces deux animaux avoient, comme la louve, le corps fort épais de bas en haut & beaucoup de ventre. Ils avoient le train de derrière fort affaiſſé, ce qui étoit produit par la forme de leurs jambes de derrière qui étoient plus coudées que celles des chiens ordinaires, quoiqu'elles le ſoient moins que celles des loups. Cela s'accorde parfaitement avec ce que j'ai dit des mulets *(a)*, & ſemble

(a) Voyez l'article des mulets, *Supplément, volume III;* & celui des ſerins, *Hiſtoire naturelle des oiſeaux, tome IV.*

prouver que la mère donne la grandeur & la forme du corps, tandis que le père donne celle des parties extérieures & des membres.

On voit aussi par les rapports de ces quatre animaux avec le chien & la louve dont ils étoient issus, que le père influe plus que la mère sur les mâles, & la mère plus que le père sur les femelles; car le mâle de la première génération avoit, comme son père chien, la tête courte, les oreilles demi-pendantes, les yeux ouverts presque horizontalement & assez voisins l'un de l'autre, les ongles & les pieds blancs; & le jeune mâle de la seconde génération avoit de même la tête courte, les yeux ouverts horizontalement & assez voisins l'un de l'autre, & les oreilles encore plus pendantes que celles du père.

Il paroît en même temps, que la mère louve avoit autant influé sur la forme de la queue des mâles, que sur celle de leur corps; car ces mâles, soit de la première, soit de la seconde génération, avoient également la queue longue & traînante comme leur grand-mère louve. Il paroît aussi que la mère louve a eu plus d'influence que le père chien sur la forme de la tête des femelles, puisque toutes deux, celle de la première & celle de la seconde génération avoient la tête plus alongée, les yeux plus inclinés & plus éloignés; le bout du nez plus relevé & les oreilles plus droites, caractères qui ne peuvent provenir que de la louve; tandis qu'au contraire ces mêmes deux femelles avoient la queue courte du grand-père chien, & la couleur blanche du dessous

du cou, des pieds & des ongles; ce qui prouve encore que les parties les plus extérieures ſont données par le père & non par la mère.

En réſumant les faits que nous venons d'expoſer, il en réſulte,

1.° Que le grand-père chien paroît avoir eu plus de part que la grand-mère louve à la formation de la tête du mâle & de la queue de la femelle de la première génération; & que réciproquement la louve a eu plus de part que le chien à la formation de la tête de la femelle & de la queue du mâle de cette même première génération.

2.° Il ſemble que le mâle de cette première génération ait tranſmis les caractères qu'il a reçus du chien & de la louve au jeune mâle de la ſeconde génération, & que réciproquement ſa femelle ait auſſi tranſmis à la jeune femelle de la ſeconde génération, les caractères qu'elle avoit reçus de la louve & du chien, excepté les oreilles & le blanc des pieds & des ongles, qui dans cette jeune femelle paroiſſoient provenir de ſon père; ce qui ſemble prouver que le père influe non-ſeulement ſur les extrémités des mâles, mais auſſi ſur les extrémités des femelles. En effet, ces quatre animaux mâles & femelles tenoient beaucoup plus du chien que du loup par la forme des pieds, quoiqu'ils euſſent les jambes de derrière un peu coudées : ils avoient, comme le chien, le pied large à proportion de la jambe; & d'ailleurs, au lieu de marcher comme le loup ſur la

partie inférieure du poignet, ils avoient, au contraire; comme le chien, cette partie assez droite en marchant, de sorte qu'il n'y avoit que le dessous de leurs pieds qui posât à terre.

Autant le mélange physique des parties du corps du chien & de la louve se reconnoissoit vîte dans ces quatre animaux, autant le mélange qu'on pourroit appeler moral, paroissoit sensible dans leur naturel & leurs habitudes.

1.° Tout le monde sait que les chiens lèvent une jambe pour uriner lorsqu'ils sont adultes, car quand ils sont trop jeunes, ils s'accroupissent comme les femelles; notre mâle adulte, c'est-à-dire celui de la première génération, levoit la jambe de même, & le jeune mâle âgé de six mois s'accroupissoit.

2°. Les loups hurlent & n'aboient pas; nos quatre animaux aboyoient, à la vérité d'un ton enroué, & en même temps ils hurloient encore comme les loups, & ils avoient de plus un petit cri, murmure de plaisir ou de desir, comme celui d'un chien qui approche son maître. Quoiqu'ils parussent aboyer avec difficulté, cependant ils n'y manquoient jamais, lorsqu'ils voyoient des étrangers ou d'autres objets qui les inquiétoient. Ils faisoient entendre leur petit cri ou murmure dans le desir & la joie, & ils hurloient toujours lorsqu'ils s'ennuyoient ou qu'ils avoient faim; mais en ceci ils ne faisoient que comme les chiens que l'on tient trop long-temps renfermés. Ils sembloient sentir d'avance les changemens de l'air, car ils hurloient plus fort & plus

souvent

fouvent aux approches de la pluie & dans les temps humides, que dans les beaux temps : les loups dans les bois ont ce même inftinct, & on les entend hurler dans les mauvais temps & avant les orages. Au refte, les deux jeunes animaux de la feconde génération aboyoient avec moins de difficulté que ceux de la première; ils ne hurloient pas auffi fouvent, & ce n'étoit jamais qu'après avoir aboyé, qu'ils faifoient entendre leur hurlement. Ils paroiffoient donc fe rapprocher par la voix beaucoup plus de l'efpèce du chien que de celle du loup.

3.° Ils avoient une habitude affez fingulière, & qui n'eft pas ordinaire à nos chiens, c'eft de fouiller la terre avec leur mufeau, pour cacher leur ordure ou pour ferrer le refte de leur manger, tandis que les chiens fe fervent pour cela de leurs ongles. Non-feulement ils faifoient de petits trous en terre avec leur mufeau, mais ils fe creufoient même une forme affez grande pour s'y coucher, ce que nous n'avons jamais vu dans nos chiens domeftiques.

4.° L'on a vu que de nos quatre animaux, les deux mâles étoient farouches & méchans, & qu'au contraire les deux femelles étoient familières & douces: le vieux mâle exerçoit même fa méchanceté fur toute fa famille, comme s'il ne l'eût pas connue; s'il careffoit quelquefois fa femelle, bientôt il la maltraitoit, ainfi que fes petits; il les terraffoit, les mordoit durement, & ne leur permettoit de fe relever que quand fa colère étoit paffée. Les femelles, au contraire, ne s'irritoient contre

perſonne, à moins qu'on ne les provoquât; elles aboyoient ſeulement contre les gens qu'elles ne connoiſſoient pas, mais elles ne ſe ſont jamais élancées contre eux.

5.° Le mâle & la femelle de la première génération avoient l'odorat très-bon; ils ſentoient de très-loin, & ſans le ſecours de leurs yeux, ils diſtinguoient de loin les étrangers & ceux qu'ils connoiſſoient; ils ſentoient même à travers les murs & les clôtures qui les renfermoient, car ils hurloient lorſque quelqu'étranger marchoit autour de leur écurie, & témoignoient au contraire leur joie lorſque c'étoit des gens de connoiſſance; mais on a remarqué que c'étoient les mâles qui ſemblent être avertis les premiers par l'odorat, car les femelles n'aboyoient ou ne hurloient dans ce cas qu'après les mâles.

6.° Ils exhaloient une odeur forte qui tenoit beaucoup de l'odeur du loup, car les chiens domeſtiques ne s'y méprenoient pas, & les fuyoient comme s'ils euſſent été de vrais loups. Dans le voyage de nos quatre animaux de Namur à Paris, les chiens des campagnes, loin de s'en approcher, les fuyoient au contraire, dès qu'ils venoient de les apercevoir ou de les ſentir.

7.° Lorſque ces quatre animaux jouoient enſemble, ſi l'un d'eux étoit mécontent, & s'il crioit parce qu'il ſe ſentoit froiſſé ou bleſſé, les trois autres ſe jetoient auſſitôt ſur lui, le rouloient, le tiroient par la queue, par les pieds, &c. juſqu'à ce qu'il eût ceſſé de ſe plaindre, & enſuite ils continuoient de jouer avec lui comme auparavant. J'ai vu la même choſe dans pluſieurs autres

eſpèces d'animaux, & même dans celle des ſouris. En général, les animaux ne peuvent ſouffrir le cri de douleur dans leurs ſemblables, & ils le puniſſent s'il rend ce cri mal-à-propos.

8.° Je voulus ſavoir quel ſeroit l'inſtinct de nos quatre animaux, ſoit en averſion, ſoit en courage; & comme les chats ſont ceux que les chiens haïſſent de préférence, on fit entrer un chat dans le jardin fermé où on les tenoit pendant le jour; dès qu'ils l'aperçurent, ils s'empreſsèrent tous de le pourſuivre: le chat grimpa ſur un arbre, & nos quatre animaux s'arrangèrent comme pour le garder, & n'ôtoient pas la vue de deſſus la proie qu'ils attendoient. En effet, dès qu'on fit tomber le chat en caſſant la branche ſur laquelle il ſe tenoit, le vieux mâle le ſaiſit dans ſa gueule avant qu'il n'eût touché terre; il acheva de le tuer à l'aide de ſa famille qui ſe réunit à lui pour cette expédition, & néanmoins ni les uns ni les autres ne mangèrent de ſa chair, pour laquelle ils marquèrent autant de répugnance que les chiens ordinaires en ont pour cette ſorte de viande.

Le lendemain, on fit entrer dans le même jardin une groſſe chienne de la race des dogues, contre laquelle on lâcha le vieux mâle, qui s'élança tout auſſitôt vers elle, & la chienne, au lieu de ſe défendre, ſe coucha ventre à terre; il la flaira dans cette ſituation, & dès qu'il eut reconnu ſon ſexe, il la laiſſa tranquille. On fit enſuite entrer la vieille femelle qui, comme le mâle, s'élança d'abord vers la chienne, puis ſe jeta deſſus, & celle-ci

s'enfuit & ſe rangea contre un mur où elle fit ſi bonne contenance, que la femelle ſe contenta d'une ſeconde attaque dans laquelle le mâle ſe rendit médiateur entre ſa femelle & la chienne; il donna même un coup de dent à ſa femelle pour la forcer à ceſſer le combat. Cependant, ayant mis le médiateur à la chaîne pour laiſſer toute liberté à ſa femelle, elle ne fit que voltiger autour de la chienne, en cherchant à la prendre par derrière, & c'eſt-là la vraie allure du loup qui met toujours plus de ruſe que de courage dans ſes attaques : néanmoins le vieux mâle paroiſſoit avoir de la hardieſſe & du courage, car il ne balançoit pas à ſe jeter ſur les chiens; il les attaquoit en brave, & ſans chercher à les ſurprendre par derrière. Au reſte, ni le mâle, ni la femelle de nos animaux métis n'aboyoient comme font les chiens lorſqu'ils ſe battent; leur poil ſe hériſſoit, & ils grondoient ſeulement un peu avant d'attaquer leur ennemi.

Quelques jours après, on fit entrer un mâtin à peu-près auſſi grand & auſſi fort que notre vieux mâle, qui n'héſita pas à l'attaquer. Le mâtin ſe défendit d'abord aſſez bien, parce qu'il étoit excité par ſon maître ; mais cet homme ayant été forcé de ſe retirer, parce que notre vieux mâle vouloit ſe jeter ſur lui, & l'avoit déjà ſaiſi par ſes habits, ſon chien ſe retrancha auſſitôt contre la porte par laquelle ſon maître étoit ſorti, & il n'oſa plus reparoître dans le jardin. Pendant tout ce temps, la vieille femelle marquoit beaucoup d'impatience pour combattre ; mais avant de lui en donner la liberté, on

crut devoir attacher ſon mâle, afin de rendre le combat égal. Ayant donc mis cette femelle en liberté, elle s'élança tout de ſuite ſur le chien qui n'ayant pas quitté ſon poſte, ne pouvoit être attaqué que par devant; auſſi dès la première attaque, elle prit le parti de ne point hazarder un combat en règle; elle ſe contenta de courir leſtement autour du chien pour tâcher de le ſurprendre par derrière comme elle avoit fait quelques jours auparavant avec la chienne, & voyant que cela ne lui réuſſiſſoit pas, elle reſta tranquille.

Comme l'on préſumoit que le peu de réſiſtance & de courage qu'avoit montré ce mâtin qui d'ailleurs paſſoit pour être très-fort & très-méchant, que ce peu de courage, dis-je, venoit peut-être de ce qu'il étoit dépayſé, & qu'il pourroit être plus hardi dans la maiſon de ſon maître, on y conduiſit le vieux mâle par la chaîne; il y trouva le mâtin dans une petite cour: notre vieux mâle n'en fut pas intimidé & ſe promena fièrement dans cette cour; mais le mâtin, quoique ſur ſon pailler, parut très-effrayé, & n'oſa pas quitter le coin où il s'étoit rencoigné; en ſorte que ſans combattre il fut vaincu, car étant chez ſon maître, il n'auroit pas manqué d'attaquer notre mâle, s'il n'eût pas reconnu dès la première fois la ſupériorité de ſa force.

On voit par ces deux épreuves & par d'autres faits ſemblables, que les conducteurs ou gouverneurs de ces animaux nous ont rapportés, que jamais aucun chien n'a oſé les attaquer, en ſorte qu'ils ſemblent reconnoître encore dans leurs individus leurs ennemis naturels, c'eſt-à-dire, le loup.

CHIENS-MULETS.

DE LA FEMELLE,

TROISIÈME GÉNÉRATION.

DANS le mois de novembre de l'année 1776, je fis conduire dans ma terre de Buffon, le mâle & la femelle de la feconde génération, qui étoient nés le 3 mars précédent. On les mit en arrivant dans une grande cour où ils ont refté environ deux ans, & où je leur fis faire une petite cabane pour les mettre à couvert dans le mauvais temps & pendant la nuit. Ils y ont toujours vécu dans une affez bonne union, & on ne s'eft pas aperçu qu'ils aient eu de l'averfion l'un pour l'autre; feulement le mâle parut, dès la fin de fa première année, avoir pris de l'autorité fur fa femelle; car fouvent il ne lui permettoit pas de toucher la première à la nourriture, furtout lorfque c'étoit de la viande.

J'ordonnai qu'on ne les laifsât pas aller avec les chiens du village, fur-tout dès qu'ils eurent atteint l'âge de dix-huit à vingt mois, afin de les empêcher de s'allier avec eux. Cette précaution me parut néceffaire, car mon objet étant de voir fi au bout d'un certain nombre de générations, ces métis ne retourneroient pas à l'efpèce du loup, ou bien à celle du chien, il étoit effentiel de

...ve del. C. Baq. houssard Sculp.

CHIEN-MULET, FEMELE, *troisième génération.*

conſerver la race toujours pure, en ne faiſant allier enſemble que les individus qui en proviendroient. On ſent bien que ſi au lieu de faire unir enſemble ces animaux métis, on les avoit fait conſtamment & ſucceſſivement allier avec le chien, la race n'auroit pas manqué de reprendre, petit à petit, le type de cette dernière eſpèce, & auroit à la fin perdu tous les caractères qui la faiſoient participer du loup. Il en eût été de même, quoiqu'avec un réſultat différent, ſi on les eût alliés au contraire conſtamment & ſucceſſivement avec le loup; au bout d'un certain nombre de générations les individus n'auroient plus été des métis, mais des animaux qui auroient reſſemblé en tout à l'eſpèce du loup.

A la fin de l'année 1777, ce mâle & cette femelle de ſeconde génération parurent avoir acquis tout leur accroiſſement; cependant ils ne s'accouplèrent que le 30 ou 31 décembre 1778, c'eſt-à-dire, à l'âge d'environ deux ans & dix mois. C'eſt auſſi à-peu-près à cet âge que l'eſpèce du loup eſt en état de produire; & dès-lors il paroît que nos animaux métis avoient plus de rapport avec le loup par le temps auquel ils peuvent engendrer, qu'ils n'en avoient avec le chien qui produit ordinairement à l'âge d'un an & quelques mois. A ce premier rapport entre le loup & nos animaux métis, on doit en ajouter un ſecond, qui eſt celui de la fécondité, laquelle paroiſſoit être à peu-près la même. Nos métis, tant de la première que de la ſeconde génération, n'ont produit qu'une ſeule fois en deux ans, car le mâle & la femelle de la première génération qui ont produit pour la première fois le 3

mars 1776, & que j'ai envoyés à la ménagerie de Verſailles au mois de novembre de la même année, n'ont produit pour la ſeconde fois qu'au printemps de 1778; & de même le mâle & la femelle de la ſeconde génération, qui ont produit pour la première fois dans ma terre de Buffon, n'avoient pas donné le moindre ſigne de chaleur ou d'amour vingt-un mois après leur première production.

Et à l'égard de la fécondité dans l'eſpèce du loup vivant dans l'état de nature, nous avons pluſieurs raiſons de croire qu'elle n'eſt pas auſſi grande qu'on a voulu le dire, & qu'au lieu de produire une fois chaque année, le loup ne produit en effet qu'une ſeule fois en deux & peut-être même en trois ans; car, 1.° il paroît certain que ſi la louve mettoit bas tous les ans ſix ou ſept petits, comme pluſieurs auteurs l'aſſurent, l'eſpèce du loup ſeroit beaucoup plus nombreuſe, malgré la guerre que l'on ne ceſſe de faire à cet ennemi de nos troupeaux; d'ailleurs, l'analogie ſemble être ici une preuve que l'on ne peut récuſer. Nos animaux métis, par leurs facultés intérieures, ainſi que par l'odeur & par pluſieurs autres caractères extérieurs, avoient tant de rapport avec le loup, qu'il n'eſt guère poſſible de croire qu'ils en différoient dans un des points les plus eſſentiels, qui eſt la fécondité. 2.° Pour un loup que l'on tue, il y a peut-être cent chiens qui ſubiſſent le même ſort, & néanmoins cette dernière eſpèce eſt encore infiniment plus nombreuſe que celle du loup, quoique, ſelon toute apparence, elle ne ſoit que quatre fois plus féconde. 3.° On peut

encore

encore remarquer que lorſqu'on a vu dans une forêt une portée de jeunes louveteaux avec leur mère, il n'eſt pas ordinaire d'y en voir l'année ſuivante, quoique cette mère n'ait pas changé de lieu, à moins qu'il n'y ait encore d'autres louves avec elle; & ſi la louve mettoit bas tous les ans, on verroit chaque année, au contraire, les petits conduits par leur mère, ſe répandre au printemps dans les campagnes, pour y chercher leur nourriture ou leur proie: mais comme nous n'avons pas d'exemple de ce fait, & que d'ailleurs toutes les raiſons que nous venons d'expoſer nous paroiſſent fondées, nous perſiſtons à croire que la louve ne produit tout au plus qu'une fois en deux ans, comme les femelles de nos animaux métis.

Le 4 mars 1779, la femelle métiſſe de la ſeconde génération mit bas ſes petits qui étoient au nombre de ſept, & qui parurent être de couleur brune ou noirâtre comme le père, ou comme de jeunes louveteaux qui viennent de naître; & comme cette femelle avoit été couverte le 30 ou 31 décembre précédent, il eſt évident que le temps de la geſtation n'a été que de ſoixante-trois jours comme dans l'eſpèce du chien, & non pas de trois mois & demi, comme on le dit, mais peut-être ſans fondement, de l'eſpèce du loup; car en prenant encore ici l'analogie pour guide, il n'eſt guère poſſible de ſe refuſer à croire que la geſtation ne ſoit pas de même durée dans l'eſpèce du chien & dans celle du loup, puiſque ces animaux ſe reſſemblent à tant d'égards, & ont tant de

rapports entr'eux, qu'on ne peut pas douter qu'ils ne ſoient de même genre, & d'eſpèces beaucoup plus voiſines que celle de l'âne & du cheval; car ces derniers animaux ne produiſent enſemble que des êtres qui ne peuvent ſe perpétuer par la génération, c'eſt-à-dire, des êtres imparfaits auxquels la nature a refuſé le plus précieux de ſes dons, celui de vivre ou d'exiſter dans une poſtérité même au-delà du terme de ſa vie, tandis que le loup & le chien produiſent, par leur union, des individus qui peuvent donner l'exiſtence à d'autres individus, parce qu'ils ſont doués de toutes les facultés néceſſaires à la reproduction.

Quelques heures avant de mettre bas, cette femelle arrangea dans un coin, & avec beaucoup de ſoin, un lit de paille pour y dépoſer ſa famille; c'étoit un creux qui avoit la forme d'un grand nid, lequel étoit défendu par un rebord élevé qui régnoit tout autour. Lorſque les petits furent nés, elle s'empreſſa de s'acquitter envers eux de ſes premiers devoirs de mère; elle ne ceſſa preſque pas de les lécher, de les careſſer, de chercher à les mettre à leur aiſe; elle ne permettoit pas à ſon mâle d'en approcher, & elle ſembloit craindre qu'il ne leur fît du mal: mais cette ſollicitude, ces marques de tendreſſe & d'affection maternelle ne furent pas de longue durée; elles furent bientôt remplacées par une fureur barbare. Deux ou trois heures après leur naiſſance, la perſonne qui devoit ſoigner ces jeunes animaux fut aſſez curieuſe pour aller les viſiter; elle voulut les toucher

ou les manier pour les examiner de près, & il n'en fallut pas davantage pour irriter la mère, qui se jeta tout aussitôt sur ces petits nouveaux-nés, ou les arrachoit des mains avec furie pour les dévorer ensuite & pour en faire sa proie, car elle les mangea comme s'ils eussent été sa nourriture ordinaire. Six de ces jeunes animaux qui furent ainsi touchés ou maniés, eurent le même sort; de manière qu'il ne nous resta de cette première portée que la jeune femelle dont nous donnons (*planche* XLVIII) la figure & la description.

Nous observerons à ce sujet qu'il y a plusieurs animaux femelles qui dévorent ainsi les petits de leur première portée lorsqu'on les touche au moment où ils viennent de naître; les truies sont principalement de ce nombre, & elles y sont plus sujettes qu'aucune autre femelle: mais ces actes d'une barbarie atroce, quelque étranges qu'ils puissent être, ne sont néanmoins que le résultat d'un trop grand attachement, d'une affection trop excessive, ou plutôt d'une tendresse physique qui tient du délire; car la nature en chargeant les mères du soin d'élever leur famille & de la nourrir de leur lait, les a douées en même temps d'affection & de tendresse; sans cela elle eût manqué son vrai but qui est la conservation & la propagation des êtres, puisqu'en supposant les mères absolument dénuées d'affection pour leurs petits, ces derniers périroient faute de soin presque aussitôt qu'ils seroient nés. On peut donc croire avec quelque fondement, que ces jeunes mères ne font périr leur

famille naiſſante, que dans la crainte qu'on ne la leur raviſſe, ou bien qu'elles veulent que ce dépôt précieux que la nature leur a confié, ne doive ſon bien-être qu'à leurs propres ſoins.

Au reſte, la femelle métiſſe de la ſeconde génération dont nous parlons ici, a toujours été fort attachée à ſa fille. Elle ne ſouffroit pas, comme on l'a déjà dit, que ſon mâle s'en approchât dans les commencemens, & ce ne fut qu'au bout de pluſieurs ſemaines qu'elle lui permit de prendre quelque part à l'éducation de leur petite compagne. Mais tous deux n'ont pas ceſſé depuis ce temps de lui donner leurs ſoins; ils ne la laiſſoient preſque jamais aller ſeule, ils l'accompagnoient preſque dans toutes ſes démarches; ils la forçoient même quelquefois à ſe tenir au milieu d'eux en marchant, & ils touchoient rarement à la nourriture avant qu'elle n'en eût pris ſa part. On leur donnoit ſouvent des moutons entiers pour leur nourriture; alors le père & la mère ſembloient exciter leur petite compagne à s'en repaître la première; mais lorſqu'elle ne pouvoit pas entamer cette proie, le père & la mère lui donnoient la facilité d'en manger en l'entamant eux-mêmes.

Cette jeune femelle de la troiſième génération, née le 4 mars 1779, n'a reçu qu'une éducation demi-domeſtique; depuis ſa naiſſance, elle a preſque toujours été enfermée dans un vaſte caveau avec ſon père & ſa mère, d'où on ne les faiſoit ſortir que quelquefois pour reſpirer dans une cour le grand air; on ſe contentoit de leur

donner la nourriture à certaines heures, & on croyoit inutile de donner à cette jeune femelle des mœurs familières & fociales, parce qu'en effet mon but en confervant ces animaux, n'a été que d'obferver le produit de leur génération. Auffi cette jeune femelle étoit-elle très-timide & très-fauvage, mais néanmoins elle n'étoit ni féroce ni méchante ; elle étoit au contraire d'un naturel tout-à-fait doux & paifible. Elle fe plaifoit même à jouer avec les chiens ordinaires, fans chercher à leur faire du mal, quoiqu'elle fût âgée de vingt-un mois, & qu'elle eût par conféquent déjà affez de force pour attaquer ou pour fe défendre; mais je dois remarquer que les chiens ne s'en approchoient qu'avec répugnance, & comme s'ils fentoient encore en elle l'odeur de leur ennemi. Si on entroit dans l'endroit où elle étoit enfermée, elle fe contentoit de fe tapir à terre comme fi elle fe croyoit alors bien cachée, de fuivre avec des yeux inquiets tous les mouvemens que l'on faifoit, & de ne pas toucher à fa nourriture pendant qu'on la regardoit. Si lorfqu'on étoit auprès d'elle, on lui tournoit le dos & qu'on laifsât pendre fes mains, elle s'approchoit doucement & venoit les lécher; mais dès qu'on fe retournoit de fon côté, elle fe retiroit bien vîte, & fe tapiffoit de nouveau fur la terre où on pouvoit la toucher, lui prendre les oreilles & les pattes, & même lui ouvrir la gueule fans qu'elle montrât aucune envie de mordre. Si on lui donnoit la liberté dans un jardin, elle n'étoit pas à la vérité fort aifée à reprendre, parce qu'elle fuyoit dès qu'on vouloit

en approcher; mais lorſqu'elle étoit une fois priſe, elle ſe laiſſoit emmener & même emporter ſi l'on vouloit, ſans faire de réſiſtance & ſans montrer de colère. On peut donc dire que cette jeune femelle, quoique timide & ſauvage, tenoit néanmoins, par la douceur de ſes mœurs & de ſon naturel, de ſa grand'mère & de ſa mère, leſquelles ayant reçu une éducation toute domeſtique, ont toujours été très-douces, très-careſſantes & très-familières; & c'eſt une nouvelle preuve de ce que nous avons déjà dit au ſujet de ces animaux; ſavoir, que le chien en s'alliant avec la louve, ſemble avoir donné aux femelles qui ſont provenues de cette union, ſon naturel & ſes mœurs, & que les femelles ont auſſi tranſmis ces mêmes qualités intérieures aux autres femelles dont elles ont été mères; que réciproquement la louve en s'alliant avec le chien, avoit donné aux mâles qui ſont provenus de cette union, ſon naturel & ſes mœurs, & que ſes mâles ont auſſi tranſmis ces mêmes qualités intérieures aux autres mâles dont ils ont été pères. Nous allons donner la deſcription de cette femelle qui nous eſt reſtée de la troiſième génération; nous expoſerons d'abord ce que cette jeune femelle avoit de commun avec le loup, & enſuite les rapports qu'elle pouvoit avoir avec le chien, & nous verrons par cette comparaiſon, qu'elle avoit, comme toutes les autres femelles de cette race, beaucoup plus de reſſemblance avec le loup qu'avec le chien. Il eût été bien à deſirer d'avoir auſſi un mâle de la même portée, comme nous

en avions pour décrire les deux générations précédentes; nous aurions vu ſi ce mâle eût été, ainſi que ſon grand-père & ſon père, plus ſemblable par la forme de la tête à l'eſpèce du chien qu'à celle du loup, & ſi ſes mœurs euſſent été analogues à celles de ce dernier animal : cela auroit confirmé ou infirmé ce que nous avons dit précédemment au ſujet de l'influence des mâles & des femelles dans la génération de ces animaux.

1.° Cette jeune femelle de la troiſième génération avoit par ſon air, ſa marche, ſa manière de courir & la faculté qu'elle avoit de hurler, beaucoup d'analogie avec le loup; on ne l'a point entendue aboyer, mais le ton & les inflexions de ſa voix lorſqu'elle hurloit, étoient exactement les mêmes que ceux du loup; 2.° elle avoit auſſi, comme le loup, le corps fort épais de bas en haut vers le ventre, & plus élevé au train de devant qu'à celui de derrière qui alloit en s'abaiſſant fort ſenſiblement juſqu'à l'origine de la queue; 3.° elle reſſembloit encore au loup par la forme de ſa tête, dont le muſeau étoit épais auprès des yeux, & mince à ſon extrémité, & par les oreilles qui étoient courtes, droites & terminées en pointe; 4.° par les dents canines, qui à proportion de la taille de l'animal étoient plus grandes & plus groſſes que celles des chiens ordinaires : voilà les principaux caractères qui rapprochoient cette femelle de l'eſpèce du loup, & qui paroiſſent avoir été tranſmis à toutes les femelles de la première génération. Nous remarquerons ſeulement que dans la planche qui repréſente la femelle

de la ſeconde génération, c'eſt-à-dire, la mère de celle que nous décrivons ici, les oreilles ſont à demi-courbées, parce que l'animal étoit jeune lorſqu'il a été deſſiné, & que ſes oreilles n'avoient pas encore acquis la propriété de ſe tenir tout-à-fait droites; mais depuis elles l'ont été, & ont eu la même forme que celle des autres femelles. Nous ajouterons encore que la femelle de la troiſième génération dont il s'agit dans cette deſcription, avoit la queue longue, bien fournie de poil, & exactement ſemblable à celle du loup; & que par ce dernier caractère, elle ſembloit s'éloigner de ſa grand'mère & de ſa mère qui avoient la queue courte, & ſe rapprocher de ſon aïeul & de ſon père qui avoient la queue fort longue.

Elle tenoit de ſon père, 1.° par la couleur brune mélangée de griſâtre qu'elle avoit ſur le dos, les côtés du corps, le deſſous du cou, & par le noirâtre qui étoit ſur la tête & ſur le front. Nous obſerverons au ſujet de cette couleur du poil, que dans la planche qui repréſente le mâle de la ſeconde génération, c'eſt-à-dire le père de la femelle dont il eſt ici queſtion, le poil eſt d'une couleur plus brune, parce que ce mâle qui a été deſſiné à l'âge de ſix à ſept mois, n'avoit pas encore acquis ſa véritable couleur, laquelle a été enſuite à peu-près ſemblable à celle de la femelle dont nous parlons ici, c'eſt-à-dire, brune mélangée de gris; nous ajouterons que cette femelle avoit de plus que ſon père & ſa mère, du noirâtre ſur toute la partie ſupérieure du muſeau. 2.° Elle

tenoit

tenoit de ſon père par le gris mélangé de blanc ſale qu'elle avoit ſous le corps depuis le bas de la poitrine juſqu'auprès du ventre, par le rouſsâtre qui étoit ſur le côté extérieur des jambes, ſur les côtés du nez & ſur le dehors des oreilles où il étoit nuancé de brunâtre, & par le noirâtre qui bordoit les oreilles; par le blanc qui étoit ſur la face intérieure des oreilles, le bas des joues, la mâchoire inférieure, la partie intérieure des cuiſſes & des jambes, & ſur le bas-ventre & autour de l'anus: mais nous devons remarquer à ce ſujet, que dans tous les individus mâles & femelles de cette race de métis, il y avoit toujours eu plus ou moins de blanc ſur toutes ces différentes parties, & que par conſéquent les pères & les mères peuvent avoir également contribué à leur tranſmettre cette couleur. 3.° Enfin cette femelle tenoit de ſon père par la couleur de tous les ongles, & par la forme & la ſituation des yeux, dont les orbites étoient comme dans le chien, poſées à peu-près horizontalement; mais elle tenoit du père & de la mère par la qualité du poil qui n'avoit point de duvet à ſa racine, & qui, ſans être auſſi rude au toucher que celui du loup, l'étoit néanmoins beaucoup plus que celui du chien.

En comparant cette deſcription avec les précédentes, on verra qu'elle tend à confirmer la plupart des raiſonnemens que nous avons déjà établis au ſujet de ces animaux métis; cependant il eſt vrai que la mère ne paroiſſoit pas avoir influé ici ſur la forme des yeux qui, dans toutes les femelles, ont toujours été inclinés comme

ceux du loup, tandis que ceux de notre femelle, troisième génération, étoient posés horizontalement comme ceux du père, ou plutôt comme ceux du chien : d'ailleurs, au lieu d'avoir la queue courte & émoussée comme sa grand'mère & sa mère, elle l'avoit au contraire fort longue & traînante, ce qui semble indiquer qu'ici le mâle avoit plus influé sur ces différentes parties, que les autres mâles dans les générations précédentes. Au reste, tous ces faits bien considérés ne détruisent pas ce que nous avons précédemment établi, puisque nous avons toujours cru que les mâles influoient plus que les femelles sur la forme des extrémités du corps ; mais malgré ces expériences déjà réitérées, on sent bien qu'il n'est guère possible de rien établir encore de bien positif sur l'influence réciproque des mâles & des femelles dans la génération, & qu'elles ne suffisent pas pour reconnoître & saisir la marche ordinaire de la nature. Il y a tant de causes qui peuvent induire en erreur dans un sujet aussi délicat, que quelque sagacité que puisse avoir un observateur naturaliste, il aura toujours raison de se méfier de ses opinions, s'il n'a pas un corps de preuves complet pour les appuyer. Par exemple, il est assez probable que s'il y a de la différence dans la vigueur & le tempérament de deux animaux qui s'accouplent, le produit de cet accouplement aura plus de rapports avec celui des deux qui aura le plus de vigueur & de force de tempérament ; & que si c'est le mâle qui est supérieur à cet égard, les petits tiendront plus du père que de la femelle.

De Seve del. veuve Tardieu Sculp.

CHIEN-MULET, MÂLE, *quatrième génération*.

DU MÂLE,

QUATRIÈME GÉNÉRATION.

LA femelle de la troisième génération étant devenue en chaleur, fut couverte par son père, & mit bas au printemps de l'année 1781, quatre petits tant mâles que femelles, dont deux furent mangés par le père & la mère; il n'en resta que deux, l'un mâle & l'autre femelle. Ces jeunes animaux étoient doux & caressans; cependant ils étoient un peu voraces, & attaquoient la volaille qui étoit à leur proximité.

Le mâle de cette quatrième génération conservoit toujours la physionomie du loup; ses oreilles étoient larges & droites, son corps s'alongeoit en marchant, comme celui du loup; la queue étoit un peu courbée & pendante entre les jambes; il tenoit encore du loup par la couleur du poil sur la tête & sur le corps.

A l'âge de près d'un an, sa longueur mesurée en ligne droite du bout du nez à l'anus, étoit de deux pieds huit pouces six lignes, & suivant la courbure du corps, de trois pieds quatre pouces neuf lignes.

Il avoit les paupières, le nez & les narines noires, les joues blanches, ainsi que le dessous de la mâchoire inférieure, & l'on voyoit aussi du blanc à la poitrine & sur les faces internes des jambes & des cuisses; le dessous du

ventre en gagnant la poitrine, étoit d'un blanc ſale tirant ſur le jaunâtre.

La queue avoit neuf pouces ſix lignes de longueur; elle étoit groſſe & garnie d'un poil touffu & aſſez court, noirâtre au-deſſus de la queue, jaunâtre en deſſous, & noir à l'extrémité.

de Seve del.   E. de Haussard Sculp.

CHIEN-MULET, FEMELE, *quatrième génération*.

DE LA FEMELLE,

QUATRIÈME GÉNÉRATION.

CETTE louve-chienne, de la même portée que le loup-chien précédent, tenoit de sa bisaïeule la louve par sa physionomie, son regard, ses grandes oreilles & la queue pendante entre les jambes; elle étoit un peu plus petite que le mâle, & plus légère dans les formes du corps & des jambes.

Au même âge de près d'un an, sa longueur du bout du nez à l'anus, mesurée en ligne droite, étoit de deux pieds quatre pouces une ligne, & suivant la courbure du corps, de deux pieds huit pouces neuf lignes, ce qui faisoit quatre pouces cinq lignes de moins que dans le mâle. Cette femelle en différoit encore par les formes du corps, moins lourdes, & tenant plus de son bisaïeul chien; elle avoit la tête plus alongée & plus fine que son frère, la queue beaucoup plus longue, ainsi que les oreilles dont l'extrémité étoit tombante, au lieu qu'elle étoit droite dans le mâle: les couleurs de son poil tenoient en général beaucoup plus de celles du chien que de celles de la louve dont elle tiroit son origine.

Le bout du nez, les naseaux & les lèvres étoient noirs.

Elle étoit encore plus douce & plus craintive que le mâle, & souffroit plus patiemment les châtimens & les coups.

SUITE DES CHIENS MÉTIS.

M. Leroi, lieutenant des chaſſes & inſpecteur du parc de Verſailles, par ſa lettre du 13 juillet 1778, me fait part des obſervations qu'il a faites ſur le chien-loup que je lui avois envoyé. « J'ai, dit-il, à vous rendre » compte des chiens-loups que vous m'avez confiés; » d'abord ils ont produit enſemble comme ils avoient » fait chez vous. J'en ai donné deux à M. le prince de » Condé; M. d'Amezaga doit les avoir ſuivis, & il pourra » vous dire ce qu'ils ont fait. J'en ai gardé un pour voir » s'il deviendroit propre à quelque uſage. Dans ſon » enfance, on l'a laiſſé libre dans une maiſon & dans un » grand enclos; il étoit aſſez familier avec les gens de la » maiſon, ſe nourriſſoit de tout, mais paroiſſoit préférer la » viande crue à tout le reſte. Sa figure reſſembloit beaucoup » à celle du loup, à la queue près qui étoit plus courte, » mais qui étoit tombante comme celle des loups. Il avoit » ſur-tout dans la phyſionomie, ce *torvus* qui appartient » particulièrement au loup. Sa manière de courir & de » marcher étoit abſolument ſemblable à celle de cet » animal. Lorſqu'il étoit appelé par quelqu'un de ceux » avec leſquels il étoit le plus familier, il ne venoit jamais » directement à lui, à moins qu'il ne fût exactement ſous » le vent; ſans cela, il alloit d'abord prendre le vent, & » ne s'approchoit qu'après que le témoignage de ſon nez

» avoit aſſuré celui de ſes yeux. En tout, il n'avoit rien
» de la gaieté folâtre de nos jeunes chiens, quoiqu'il jouât
» quelquefois avec eux; toutes ſes démarches étoient
» poſées & annonçoient de la réflexion & de la méfiance.
» Il avoit à peine ſix mois, qu'on fut obligé de l'enchaîner,
» parce qu'il commençoit à faire une grande deſtruction
» de volailles. On avoit eſſayé de le corriger; mais outre
» qu'il n'étoit ni aiſé ni sûr de le ſaiſir, le châtiment ne
» produiſoit en lui que de l'hypocriſie. Dès qu'il n'étoit
» pas aperçu, ſon penchant à la rapine agiſſoit dans
» toute ſon énergie; parmi les volailles, il préféroit ſur-
» tout les dindons. Lorſqu'on le tint attaché, ſa férocité
» ne parut pas s'augmenter par la perte de ſa liberté. Il
» ne devint pas non plus propre à la garde; il aboyoit
» rarement, ſes aboiemens étoient courts & ne marquoient
» que l'impatience; il grondoit ſeulement quand il étoit
» approché par des inconnus, & la nuit il hurloit ſouvent.
» A l'âge d'un an je l'ai fait mener à la chaſſe, & comme
» il paroiſſoit hardi & tenace, j'ai voulu eſſayer s'il donne-
» roit ſur le ſanglier; mais ſon audace lui a été funeſte, il
» a ſuccombé à la première épreuve; on l'a lâché avec
» d'autres chiens ſur un ſanglier qu'il a attaqué de front,
» & qui l'a tué tout roide. Voilà l'hiſtoire de cet individu.

» J'ai marié ſon père, l'un de ceux que vous m'aviez
» donnés, avec une jeune louve que nous avions à la
» ménagerie; comme il étoit plus fort qu'elle, il a com-
» mencé par s'en rendre le maître, & quelquefois il la
» mordoit très-cruellement, apparemment pour l'aſſujettir.

» La bonne intelligence s'eſt enſuite rétablie : lorſque la » louve a eu environ dix-huit mois, elle eſt devenue en » chaleur, elle a été couverte, & il en eſt venu trois petits » qui tiennent beaucoup moins du chien que les individus » de la première production ; entr'autres choſes, le poil » eſt pareil à celui du louveteau. Une choſe aſſez rare, » c'eſt que cette louve étant pleine, & à un mois près » de mettre bas, elle a ſouffert le mâle ; il l'a couverte » en préſence d'un des garçons de la ménagerie qui eſt » digne de foi. Il dit qu'ils ſont reſtés attachés un moment » enſemble, mais beaucoup moins long-temps que ne » reſtent nos chiens..... Je fais élever ſéparément deux » de ces louveteaux, pour voir ſi l'on pourra en tirer » quelque parti pour la chaſſe ; je les ferai mener de » bonne heure en limier, parce que c'eſt de cette ſeule » manière qu'on peut eſpérer d'eux quelque docilité. » Je donnerai le troiſième pour mari à la louve, afin que » l'on voie quel degré d'influence conſervera ſur la troi- » ſième génération, la race du grand-père qui étoit un » chien. »

SECONDE

SECONDE SUITE DES CHIENS MÉTIS.

A CE premier exemple de la production très-certaine d'un chien avec une louve, nous pouvons en ajouter d'autres, mais dont les circonſtances ne nous ſont pas à beaucoup près ſi bien connues. On a vu en Champagne, dans l'année 1776, entre Vitry-le-françois & Châlons, dans une des terres de M. le Comte du Hamel, une portée de huit louveteaux, dont ſix étoient d'un poil roux bien décidé, le ſeptième d'un poil tout-à-fait noir, avec les pattes blanches, & le huitième de couleur fauve mêlée de gris. Ces louveteaux remarquables par leur couleur, n'ont pas quitté le bois où ils étoient nés, & ils ont été vus très-ſouvent par les habitans des villages d'Ablancourt & de la Chauſſée, voiſins de ce bois. On m'a aſſuré que ces louveteaux provenoient de l'accouplement d'un chien avec une louve, parce que les louveteaux roux reſſembloient au point de s'y méprendre, à un chien du voiſinage; néanmoins, avec cette préſomption il faut encore ſuppoſer que le chien roux, père de ces métis, avoit eu pour père & pour mère un individu noir. Les peaux de ces jeunes animaux m'ont été apportées au Jardin du Roi, & en conſultant un pelletier, il les a priſes, au premier coup-d'œil, pour des peaux de chien; mais en les examinant de plus près, il a reconnu les deux ſortes de poils qui diſtinguent le loup & les autres animaux

ſauvages des chiens domeſtiques. C'eſt à M. de Cernon que je dois la connoiſſance de ce fait, & c'eſt lui qui a eu la bonté de nous envoyer les peaux pour les examiner; il m'a fait l'honneur de m'écrire une lettre datée du 28 octobre 1776, dont voici l'extrait.

« Le jour fut pris au 4 novembre pour donner la chaſſe » à cette troupe de petits loups...... On fit battre le » bois par des chiens courans accoutumés à donner ſur » le loup ; on ne les trouva point ce jour-là, quoiqu'ils » euſſent été vus deux jours auparavant, par M. d'Ablan- » court, qui à pied & ſans armes, s'étoit amuſé à les » conſidérer aſſez long-temps à vingt toiſes de lui autour » du bois, & avoit été ſurpris de les voir ſi peu ſau- » vages. Je demandai, dit M. de Cernon, au pâtre » d'Ablancourt qui ſe trouva là, s'il avoit vu ces loups; il » me répondit qu'il les voyoit tous les jours, qu'ils étoient » privés comme des chiens, que même ils gardoient ſes » vaches & jouoient au milieu d'elles ſans qu'elles » en euſſent la moindre peur : il ajouta qu'il y en avoit » un tout noir, que tous les autres étoient roux, à l'excep- » tion encore d'un autre qui étoit d'un gris cendré....

» Le 5 novembre, nous trouvâmes ces loups dans » une remiſe de brouſſailles, ſituée entre Mery & Cernon, » & nous nous mîmes à leur pourſuite ; & après les » avoir ſuivis à pied une lieue & demie, nous fûmes » obligés, la nuit venant, de les abandonner; mais nous » avions très-bien diſtingué les couleurs de ces jeunes » animaux, & leur mère qui étoit avec eux.

» Le 7, nous fûmes informés que les loups avoient » été vus à Jongy, que le concierge de M. de Pange » en avoit tué un, que le garde-chaſſe en avoit bleſſé » un autre, & tiré ſur le noir de fort près, & paroiſſoit » l'avoir manqué ; il les vit aller de-là à l'endroit où ils » étoient nés. Les chaſſeurs ſe raſſemblèrent & allèrent, » trois jours après, les y relancer. La mère louve fut » vue la première, & tirée par mon fils ; n'étant pas » reſtée à ſon coup, elle fut ſuivie de près par les » chiens, & vue de preſque tous les chaſſeurs dans la » plaine, & ils n'y remarquèrent rien de différent des » louves ordinaires. . . . . Enſuite on tua dans le bois » un de ſes louveteaux qui étoit entièrement roux, avec » le poil plus court & les oreilles plus longues que ne » les ont les loups ; le bout des oreilles étoit un peu » replié en dedans, & quelque choſe dans l'enſemble » plus approchant de la figure d'un mâtin alongé que de » celle d'un loup. Un autre de ces louveteaux ayant été » bleſſé à mort, il cria ſur le coup préciſément comme » crie un chien qu'on vient de frapper. Le garde-chaſſe » qui l'avoit tiré fut même effrayé de la couleur & du » cri de ce louveteau, par la crainte qu'il avoit d'avoir » tué un des chiens de la meute qui étoit de même » poil ; mais en le pourſuivant il fut bientôt détrompé, » & le reconnut pour être un louveteau ; cependant il » ne put pas le ſaiſir, car cet animal bleſſé ſe fourra » dans un terrier où il a été perdu.

» Le garde-chaſſe de M. Loiſſon qui a coutume de

» tendre des piéges, trouva, en les visitant, un de ces
» louveteaux saisi par la jambe, & il le prit pour un chien;
» quelques autres hommes qui étoient avec lui en jugèrent
» de même, en sorte qu'après l'avoir tué, ils le laissèrent
» sur la place, ne croyant pas que ce fût un louveteau,
» mais persuadés que c'étoit un chien. . . . . Nous
» envoyâmes chercher ce prétendu chien qu'ils venoient
» de tuer, & nous reconnûmes que c'étoit un louveteau
» entièrement semblable aux autres, à l'exception que
» son poil étoit en partie roux & en partie gris : la
» queue, les oreilles, la mâchoire, le chignon étoient
» bien décidément du loup. . . . .

» Enfin, quelques jours après on trouva le reste de
» cette troupe de louveteaux dans un bois, à une lieue
» de Châlons; on en tua un qui étoit roux, & pareil à
» celui dont j'ai envoyé la peau au cabinet du Roi.

» Enfin, le 18 novembre 1776, M. Loisson tua deux
» de ces louveteaux à quelque distance de son château,
» & ce sont les deux dont j'ai envoyé les peaux; l'un
» étoit roux & l'autre noir, le premier mâle & le second
» femelle, qui étoit plus petite & couroit plus légèrement
» que le mâle. »

D'après les faits qui viennent d'être exposés, il y a quelqu'apparence que ces louveteaux pouvoient provenir de l'union d'un chien avec la louve, puisqu'ils avoient tant de ressemblance avec le chien, qu'un grand nombre de chasseurs les ont pris pour des chiens.

De ces huit louveteaux, il y en avoit six roux, qui par

cette couleur reſſembloient, dit-on, à un chien du voiſinage, & ils avoient les oreilles à demi-pendantes; cela ſonde la préſomption qu'ils pouvoient provenir de ce chien; mais il y en avoit un ſeptième dont le poil étoit griſâtre & qui par conſéquent pouvoit provenir du loup. Le huitième qui étoit noir, pouvoit auſſi provenir d'un loup; car cette couleur noire n'eſt qu'une variété qui ſe trouve quelquefois dans l'eſpèce du loup, comme je l'ai dit, *article du loup noir (a).*

(a) Hiſtoire naturelle, *volume IX, pages 362 & 363.*

TROISIÈME EXEMPLE

DU PRODUIT D'UN CHIEN ET D'UNE LOUVE.

Extrait d'une lettre de M. de Cerſal à Lauſanne, au baron de Woellwarth à Paris.

« SI vous voyez M. le comte de Buffon, je vous prie de » lui dire que perſonne ne peut mieux que moi atteſter » la vérité d'une note de la vingt & unième page de ſon » hiſtoire des animaux quadrupèdes, ayant moi-même » dreſſé deux petits provenus d'un chien d'arrêt, & de » la fille du loup dont lord Pembroke avoit écrit à » M. Bourgelas ; qu'avec beaucoup de peine & de » douceur je les avois amenés à chaſſer & arrêter de com- » pagnie avec une trentaine de chiens d'arrêt que je » chaſſois quelquefois de compagnie ; qu'ils avoient du » nez, mais du reſte, toutes les mauvaiſes qualités du » loup ; qu'il a fallu beaucoup de temps pour leur apprendre » à rapporter, & qu'étant grondés le moins du monde, » ils ſe retiroient derrière mon cheval & ne chaſſoient » plus de quelques heures ; & que n'étant que très- » médiocrement bons, je ne les ai gardés qu'en faveur » de leur naiſſance peu commune, & les ai enſuite rendus » à lord Pembroke. »

QUATRIÈME EXEMPLE

DU PRODUIT D'UN CHIEN ET D'UNE LOUVE.

« Il a été attaqué le 11 août 1784, dans les bois de » Sillegny, à trois lieues de Metz, un jeune loup mâle qui » a été pris en plaine après une heure de chaſſe, par » l'équipage de la louveterie. Le pelage de ce loup n'eſt » pas ſemblable à celui des loups ordinaires, il eſt plus » rouge & approche de celui du chien; ſa queue eſt con- » forme à celle du loup; ſes oreilles au lieu d'être droites, » ſont tombantes depuis le milieu de l'oreille juſqu'aux » extrémités; ſes yeux ſont plus grands que ceux des » loups ordinaires, dont il paroît différer auſſi par le » regard; l'extrémité de ſes pieds de derrière près des » ongles eſt blanche, & en tout cet animal paroît tenir » autant du chien que du loup, ce qui feroit préſumer qu'il » a été engendré par une louve couverte par un chien.

» On a empêché les chiens de l'étrangler, & M. le » comte d'Hauſſonville grand-louvetier de France, le fait » élever pour l'envoyer à la ménagerie. On a déjà obſervé » qu'il lappe de la même manière que les chiens. »

CINQUIÈME EXEMPLE

DU PRODUIT D'UNE LOUVE AVEC UN CHIEN.

« EN 1774, parut une louve en baſſe Normandie, qui ſe » retiroit dans le bois de Mont-Caſtre, proche le château » de Laune & le bourg de la Haye-Dupuis.

» Cette louve ayant pris pluſieurs beſtiaux dans les » landes & marais des environs, les habitans du canton lui » donnèrent la chaſſe, firent des battues à différentes » repriſes, mais toujours en vain : l'animal fin & ſubtil ſut » s'eſquiver ; ils parvinrent ſeulement à l'expulſer du » pays, après qu'il y eut ſéjourné près d'un an.

» Mais ce qui étonna beaucoup dans les battues que » l'on fit, fut de voir pluſieurs fois avec cette louve un » chien de l'eſpèce du levrier, qui s'étoit joint à elle & » qui appartenoit au ſeigneur de la paroiſſe de Mobec, » voiſine de la forêt de Mont-Caſtre.

» On ſut que cette louve étant ſans doute en chaleur, » venoit la nuit dans les environs de la maiſon du ſeigneur » de Mobec, faire des hurlemens pour attirer à elle le » chien qui en effet alloit la joindre ; ce qui fit faire des » repréſentations au ſeigneur de Mobec pour ſe défaire » de ſon chien qu'en effet il fit tuer.

» Mais la louve étoit pleine, elle mit bas ſes petits peu » de temps après ; les habitans en trouvèrent cinq ; on en » apporta deux au château de Laune ; le curé d'Angoville

» en

» en éleva pendant quelque temps un qui paroiffoit tenir » du loup & du chien ; mais il devint fi méchant & fi » funefte à la baffe-cour, qu'on fut obligé de le faire tuer.

» Le levrier tué, les petits louveteaux pris, la louve » ne reparut plus dans le pays.

» Il eft certain qu'elle étoit pleine du chien, puifqu'on » les avoit vus plufieurs fois enfemble, qu'il n'y avoit pas » de loup dans le canton, & qu'elle mit bas fes petits » environ trois mois après qu'on fe fut aperçu de leur » union & des hurlemens qu'elle faifoit pour attirer à » elle le chien.

» Tout cela s'eft paffé depuis l'été de 1774 jufqu'à » l'été de 1775, & eft à la connoiffance de tous les » habitans du canton.

» On a vu chez M. le comte de Caftelmore un » petit chien âgé d'environ un an & d'une affez jolie » forme, que l'on affuroit provenir d'une petite chienne » & d'un renard. » *Extrait d'une lettre écrite de Paris le 12 juin 1779.*

Tous ces faits confirment ce que les anciens avoient avant nous obfervé ou foupçonné ; car plufieurs d'eux ont écrit que les chiens pouvoient s'accoupler & produire avec les loups & les renards.

NOUVELLE ADDITION

À L'ARTICLE DU RENARD.

On pourroit croire que l'eſpèce du renard dont nous avons indiqué pluſieurs variétés, ſe ſeroit répandue d'un pôle à l'autre, car les voyageurs ont indiqué des animaux ſous ce nom au Spitzberg & à la terre de Feu, ainſi qu'aux îles Malouines. Le capitaine Phipps rapporte qu'on trouve des renards ſur la grande terre de Spitzberg & dans les îles adjacentes ; qu'à la vérité il n'y en a pas une grande quantité, & qu'indépendamment de la couleur qui eſt blanche, ils diffèrent encore de notre renard, en ce qu'ils ont les oreilles beaucoup plus arrondies, & qu'ils ont très-peu d'odeur : il ajoute avoir mangé de la chair de ces animaux & l'avoir trouvée bonne *(a)*.

M. de Bougainville nous apprend qu'il n'a trouvé qu'une ſeule eſpèce de quadrupèdes dans les îles Malouines ou Falkland, & que cette eſpèce tient à celle du loup & du renard. Cet animal ſe creuſe un terrier ; ſa queue eſt plus longue & plus fournie de poils que celle du loup ; il habite dans les dunes ſur les bords de la mer ; il ſuit les oiſeaux qui ſont très-nombreux dans ces îles ; il ſe fait des routes avec intelligence, toujours par le plus court chemin d'une baie à l'autre ; il eſt de

(a) Voyage du capitaine Phipps, *page 188.*

veuve Tardieu Sc.

RENARD BLANC.

la taille d'un chien ordinaire dont il a auſſi l'aboiement, mais foible ; il détruit beaucoup d'œufs & de jeunes oiſeaux *(b)*. Ces indications ne ſeroient pas ſuffiſantes pour décider ſi les animaux du nord de notre continent ſont les mêmes que ceux de l'Amérique auſtrale & des îles Falkland : mais ayant reçu deux individus de ces animaux des îles Falkland, & les ayant ſoigneuſement comparés avec les renards de l'Europe, nous avons reconnu qu'ils étoient abſolument de la même eſpèce. Il en eſt de même du renard blanc dont nous donnons ici la figure *(planche LI)*, & qui probablement eſt de la même race que les renards blancs du Spitzberg, dont le capitaine Phipps a parlé.

La peau de cet animal nous a été montrée par M. la Villemarais de la Rochelle, auquel je dois auſſi des obſervations au ſujet des genettes de France, & qui nous a dit qu'elle venoit du Nord.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Sa longueur du bout du muſeau à l'origine de la queue étoit de	1.	10.	6.
La hauteur du train de devant	1.	″	9.
Celle du train de derrière	1.	1.	4.

Il diffère un peu de nos renards des pays tempérés, par la grandeur du poil qui eſt très-long ſur le corps, de même qu'aux jambes & aux cuiſſes. Il a les oreilles plus petites ; la diſtance de l'œil à l'oreille eſt très-grande ; le bout du nez & les naſeaux ſont rougeâtres.

(b) Voyage autour du monde, *tome I*, in-8.°, *page 113*.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Les longs poils qui distinguent cet animal des autres renards, ont de longueur sur le dos.	″	2.	″
Aux flancs, sur tout le ventre & aux cuisses. . . .	″	2.	9.

Il se trouve au-dessous de ces poils qui sont longs & fermes, un duvet ou feutre très-doux & fort touffu d'un blanc jaunâtre.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Les poils des moustaches qui sont blancs ont de longueur	″	1.	10.
La queue a de longueur.	1.	2.	8.
Le tronçon.	1.	″	8.

Cette queue est épaisse & garnie de poils dans toute sa longueur.

Les ongles des pieds sont presque égaux entr'eux; ils sont blancs & crochus.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Le plus grand du pied de devant a.	″	″	7.
Celui de derrière.	″	″	6.
Largeur à la base.	″	″	3.
Epaisseur	″	″	1.

de Seve deli. E. Haussard Sculp.

LE PETIT CHACAL OU CHACAL ADIVE.

DU PETIT CHACAL OU CHACAL ADIVE.

LA peau de cet animal, donnée au cabinet du Roi par M. Sonnerat, ſous le nom de renard des Indes, eſt celle d'un chacal adive, comme on peut le voir par celui qui eſt gravé dans le *volume III,* Supplément, *planche XVI.* Quoique ce dernier ait été fait d'après un deſſin envoyé d'Angleterre ſans deſcription, on reconnoît toujours dans les caractères l'eſpèce que l'on retrouve ici dans cette peau où il y a peu de différences marquées, avec l'adive repréſenté dans notre troiſième volume.

Ce chacal adive qui a de longueur vingt & un pouces du nez à l'occiput, & vingt-trois pouces dix lignes ſuivant la courbure du corps, eſt un peu plus petit que le renard, & plus léger dans les formes; ſa tête qui a cinq pouces trois lignes du bout du nez à l'occiput, eſt longue & menue; le muſeau eſt effilé, ce qui lui rend la phyſionomie fine; les yeux ſont grands & les paupières inclinées comme dans tous les renards.

Les couleurs de cet adive ſont le fauve, le gris & le blanc; c'eſt le mélange de ces trois couleurs où le blanc domine, qui fait la couleur générale de cet animal. La tête eſt fauve mêlée de blanc ſur l'occiput, autour de l'oreille, aux joues, & plus brunâtre ſur le nez & les mâchoires; le bord des yeux eſt brunâtre :

de l'angle antérieur de l'œil part une bande qui s'élargit au coin de l'œil, & s'étend jufques fur la mâchoire fupérieure; celle qui part de l'angle poftérieur eft étroite, & fe perd en s'affoibliffant dans la joue fous l'oreille. Le bout du nez & les nafeaux, le contour de l'ouverture de la gueule & le bord des paupières font noirs, ainfi que les grands poils au-deffus des yeux, & les mouftaches dont les plus grands poils ont trois pouces deux lignes de longueur; tout le deffous du cou, la partie fupérieure du dos, les épaules & les cuiffes font de couleur grisâtre, mais un peu plus fauve fur le dos & aux épaules; la partie extérieure des jambes de devant & de derrière, eft d'un fauve foncé, mais pâle fur le deffus du pied; la face interne eft blanche & fauve, pâle en partie.

Le pied de devant a cinq doigts, dont le premier qui fait pouce, a l'ongle placé au poignet; le plus grand ongle a huit lignes : le pied de derrière n'a que quatre doigts, & a les ongles plus petits, puifque le plus grand n'a que cinq lignes; les ongles font un peu courbes & en gouttière. La queue eft longue de dix pouces fix lignes, elle eft étroite à fon origine, large & touffue dans fa longueur; fa couleur eft d'un fauve pâle, teint de blanc jaunâtre & de brun foncé jufqu'à plus d'un tiers de fon extrémité, avec quelques taches de même couleur fur la face poftérieure; la longueur des poils eft de vingt-deux lignes.

NOUVELLE ADDITION

À L'ARTICLE DU GLOUTON *(a)*.

J'AI dit, Supplément, *volume III, page 242*, que le glouton n'eſt pas rare dans les contrées ſeptentrionales de l'Europe & même de l'Aſie. M. Kracheminmikow rapporte à ce ſujet qu'il y a au Kamtſchatka un animal appelé *glouton*, dont la fourrure eſt ſi eſtimée, que pour dire qu'un homme eſt richement habillé, on dit qu'il eſt vêtu de fourrure de glouton. « Les femmes de Kamtſchatka, » dit-il, ornent leurs cheveux avec les pattes blanches de » cet animal, & elles en font très-grand cas ; cependant » les Kamtſchatdales en tuent ſi peu, qu'ils ſont obligés » d'en tirer des *Jakutski* qui leur reviennent fort cher : » ils préfèrent les blanches & les jaunes, quoique les » noires & les brunes ſoient plus eſtimées . . . . . Ils ne » peuvent faire un plus grand préſent à leurs femmes » ou à leurs maîtreſſes, que de leur donner une de ces » peaux, & c'eſt pourquoi elles ſe vendoient autrefois » depuis trente juſqu'à ſoixante roubles ; ils donnent pour » deux de leurs pattes juſqu'à deux caſtors marins (ſari- » coviennes). On trouve auſſi beaucoup de ces gloutons » dans les environs de *Karaga*, d'*Anadirska* & de » *Kolima*. Ils ſont très-adroits à la chaſſe des cerfs, &

(a) Suite de l'addition à l'article du glouton; *Supplément, volume III*

» voici la manière dont ils s'y prennent pour les tuer.
» Ils montent ſur un arbre avec quelques brins de cette
» mouſſe qu'ils ont coutume de manger ; lorſqu'ils en
» voient venir quelques-uns, ils la laiſſent tomber à
» terre, & prenant le moment que le cerf s'approche
» pour la manger, ils s'élancent ſur ſon dos, le ſaiſiſſent
» par le bois, lui crèvent les yeux & le tourmentent
» ſi fort, que ce malheureux animal, pour mettre fin à
» ſes peines & ſe débarraſſer de ſon ennemi, ſe heurte
» la tête contre un arbre, & tombe mort ſur la place.
» Il n'eſt pas plutôt à bas, que le glouton le dépèce par
» morceaux, cache ſa chair dans la terre, pour empêcher
» que les autres animaux ne la mangent, & il n'y touche
» point qu'il ne l'ait miſe en sûreté. Les gloutons qui
» ſe trouvent aux environs du fleuve Léna, s'y prennent
» de la même manière pour tuer les chevaux ; cepen-
» dant quelque cruels que paroiſſent ces animaux, on les
» prive aiſément, & ils paroiſſent alors bien moins
» voraces *(b)*. »

(b) Hiſtoire de Kamtſchatka par Kracheminnikow. Lyon, 1767, *tome I, pages 230 & ſuivantes.*

NOUVELLE

De Seve del. veuve Tardieu Sc.

LYNX DU MISSISSIPI.

NOUVELLE ADDITION

À L'ARTICLE DU LYNX *(a)*.

NOUS donnons ici *(planche LIII)* la figure d'un lynx du Miſſiſſipi, dont les oreilles ſont encore plus dépourvues de pinceaux que celles du lynx du Canada que nous avons fait graver *(Supplément, volume III, planche XLIV)*, & dont la queue moins groſſe & moins touffue, & le poil d'une couleur plus claire, ſemblent le rapprocher davantage du lynx ou loup cervier d'Europe; mais je ſuis perſuadé que ces trois animaux, dont l'un eſt de l'Europe & les deux autres de l'Amérique ſeptentrionale, ne forment néanmoins qu'une ſeule & même eſpèce. On avoit envoyé celui-ci à feu M. l'abbé Aubry, curé de Saint-Louis, ſous le nom de chat-tigre du Miſſiſſipi; mais il ne faut que le comparer avec le lynx dont nous avons donné la figure, *volume IX, planche XXI*, & avec celui du Supplément, *volume III, planche XLIV*, pour reconnoître évidemment qu'il ne fait qu'une variété dans l'eſpèce du lynx, quoiqu'il n'ait point de pinceaux & que la queue ſoit fort petite.

Il a du nez à l'origine de la queue, deux pieds cinq pouces de longueur; la queue eſt fort courte, n'ayant

(a) Suite de l'addition à l'article du lynx, *Supplément, volume III, page 229.*

que trois pouces trois lignes, au lieu que celle du lynx d'Europe, *volume IX*, a ſix pouces ſix lignes : celle du lynx du Canada eſt beaucoup plus groſſe & plus fournie ; mais elle eſt tout auſſi courte que celle du lynx du Miſſiſſipi, dont la robe eſt auſſi de couleur plus uniforme & moins variée de taches que dans le lynx de l'Europe & dans celui du Canada ; mais ces légères différences n'empêchent pas qu'on ne doive regarder ces trois animaux comme de ſimples variétés d'une ſeule & même eſpèce.

de Seve deli. Ebot Haussard Sculp.

TIGRE ROYAL, MÂLE.

NOUVELLE ADDITION

À L'ARTICLE DU TIGRE.

Nous donnons ici *(planche LIV)* la figure d'un jeune tigre que nous avons vu vivant à la foire Saint-Germain en 1784.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Il avoit, meſuré en ligne droite, du bout du nez à l'origine de la queue.	4.	3.	5.
Et en ſuivant la courbure du corps.	5.	3.	//

Celui dont nous avons la dépouille au cabinet du Roi, étoit beaucoup plus grand, parce qu'il étoit plus âgé.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Sa peau bourrée a de longueur.	6.	6.	//

Il nous a paru que les bandes tranſverſales, & qui deſcendent preſque perpendiculairement ſur les flancs, étoient beaucoup plus noires dans l'animal vivant, qu'elles ne le ſont ſur la peau bourrée, dont la couleur s'eſt probablement effacée.

Ce grand tigre qu'on appelle *tigre royal*, eſt, comme je l'ai dit, moins répandu, & l'eſpèce en paroît moins nombreuſe que celle des léopards & des onces.

On pourra voir dans l'ouvrage que M. le chevalier d'Obſonville va publier ſur les animaux de l'Inde, pluſieurs faits intéreſſans ſur les habitudes naturelles de ce cruel animal, qui fait la déſolation des pays qu'il habite.

DU BIZAAM.

M. Wosmaer a donné la defcription d'un animal fous le nom de *chat bizaam, (voyez planche LV)*, dans une feuille imprimée à Amfterdam en 1771, dont voici l'extrait.

« Sa grandeur eft à peu-près celle d'un chat domef-
» tique; la couleur dominante par tout le corps eft le
» gris-cendré clair rehauffé de taches brunes. Au milieu
» du dos règne une raie noire jufqu'à la queue qui eft
» à bandes noires & blanches, mais la pointe en eft
» noire ou d'un brun très-foncé. Les pattes de devant
» & de derrière font brunes en dedans, & grifes tachées
» de brun en dehors; le ventre & la poitrine font d'un
» gris cendré. Aux deux côtés de la tête & fur le nez,
» fe voient des raies brunes; au bout du nez & fous les
» yeux, il y a des taches blanches. Les oreilles rondes
» & droites font couvertes de poils courts & gris; le
» nez eft noir, & de chaque côté font plufieurs longs
» poils bruns & blancs. Les pattes font armées de
» petites griffes blanches & crochues qui fe retirent
» en dedans.

» Ce joli animal étoit d'un naturel un peu trifte,
» fans cependant être méchant; on le tenoit à la chaîne.
» Il mangeoit volontiers de la viande, mais fur-tout des
» oifeaux vivans. On ne l'a pas entendu miauler, mais

Seve del

De Seve Filius Sculp

LE BIZAAM.

» quand on le tourmentoit, il grommeloit & souffloit
» comme un chat. »

M. Wosmaer dit aussi qu'il a nourri ce chat bizaam pendant trois ans, & qu'il n'a jamais senti qu'il eût la plus légère odeur de musc; ainsi ceux qui l'ont appelé *chat musqué*, l'ont apparemment confondu avec la civette ou la genette du Cap; néanmoins ces deux animaux ne se ressemblent point du tout, car M. Wosmaer compare le bizaam au margay. « De tous les animaux, dit-il,
» que M. de Buffon nous a fait connoître, le margay
» de Cayenne est celui qui a le plus de ressemblance avec
» le chat bizaam, quoiqu'en les comparant exactement,
» le margay ait le museau bien plus menu & plus pointu;
» il diffère aussi beaucoup par la queue & la figure des
» taches. »

J'observerai à ce sujet que ces premières différences ont été bien saisies par M. Wosmaer; mais ces animaux diffèrent encore par la grandeur, le margay étant de la taille du chat sauvage, & le bizaam de celle du chat domestique, c'est-à-dire, une fois plus petit; d'ailleurs, le margay n'a point de raie noire sur le dos; sa queue est beaucoup moins longue & moins pointue; & ce qui achève de décider la différence réelle de l'espèce du margay & de celle du bizaam, c'est que l'un est de l'ancien continent, & l'autre du nouveau.

NOUVELLE ADDITION

À L'ARTICLE DU KINKAJOU.

NOUS avons reconnu que le kinkajou que nous n'avions pas d'abord diſtingué du carcajou ou glouton d'Amérique, eſt néanmoins d'une eſpèce toute différente; l'on peut voir ce que nous en avons dit *pages 244 & ſuivantes du tome III de nos Supplémens.* Il ne nous reſte qu'à y ajouter une note que M. Simon Chauveau *(a)* nous a donnée depuis, ſur les habitudes du kinkajou qu'il a gardé vivant durant plusieurs années.

« Son attitude favorite eſt d'être aſſis d'aplomb ſur ſon » cul & ſes pattes de derrière, le corps droit avec un » fruit dans les pattes de devant, & la queue roulée en » volute horizontale.

» J'ai pluſieurs fois pris la réſolution, continue M. Simon » Chauveau, de vous offrir cet animal vivant, pour le » ſoumettre à vos obſervations, mais il venoit dans ces » inſtans me careſſer ſi doucement & jouer autour de moi » avec tant de gaieté, que ſéduit par ſes gentilleſſes, je » n'ai jamais eu le courage de m'en ſéparer. Il eſt mort le » 3 janvier de cette année (1780), & c'étoit le neuvième » hiver qu'il paſſoit à Paris, ſans que le froid ni aucune » autre choſe eût paru l'avoir incommodé. »

(a) Lettre à M. de Buffon, datée de Paris le 31 janvier 1780.

De Seve chapuy sc.

LE PUTOIS RAYÉ DE L'INDE.

ADDITION
À L'ARTICLE DU PUTOIS.

LE PUTOIS RAYÉ DE L'INDE.

CET animal que M. Sonnerat a apporté de l'Inde, & que dans son Voyage il a nommé *chat sauvage de l'Inde*, ne nous paroît pas être du genre des chats, mais plutôt de celui des putois. Il n'a du chat ni la forme de la tête, ni celle du corps, ni les oreilles, ni les pieds, qui sont courts dans les chats & longs dans cet animal, sur-tout ceux de derrière; ses doigts sont courbés comme ceux des écureuils; les ongles crochus comme ceux des chats, & c'est probablement ce dernier caractère qui a induit M. Sonnerat a regarder cet animal comme un chat; cependant son corps est alongé comme celui des putois auxquels il ressemble encore par la forme des oreilles qui sont très-différentes de celles des chats.

Cet animal qui habite la côte de Coromandel, a quinze pouces de longueur du bout du museau à l'anus; sa grosseur approche de celle de nos putois. La tête qui a quatre pouces du nez à l'occiput, est d'une couleur brune mêlée de fauve; l'orbite de l'œil est très-grande & bordée de brun; la distance du bout du museau à l'angle antérieur de l'œil, est de dix lignes, & celle de l'angle postérieur à l'oreille, est de quatorze lignes. Le tour des

yeux, le deſſous du nez & les joues ſont d'un fauve pâle ; le bout du nez & les naſeaux ſont noirs, ainſi que les mouſtaches & les poils au-deſſus des yeux. L'oreille eſt plate, ronde, & de la forme de celle du putois ; elle eſt nue, & il y a ſeulement quelques poils blanchâtres autour du conduit auditif. Six larges bandes noires s'étendent ſur le corps depuis l'occiput juſqu'au-deſſus du croupion, & ces bandes noires ſont ſéparées les unes des autres alternativement par cinq longues bandes blanchâtres & plus étroites. Le deſſous de la mâchoire inférieure eſt fauve très-pâle, de même que la face intérieure des jambes de devant ; la face extérieure du bras eſt brune, mélangée de blanc ſale ; la face externe des jambes de derrière eſt brune, mêlée d'un peu de fauve & de blanc gris ; les cuiſſes & les jambes de derrière ont la face interne blanche, & en quelques endroits fauve pâle ; tout le deſſous du ventre eſt d'un blanc ſale ; le plus grand poil de deſſus le corps a huit lignes.

La queue, longue de neuf pouces, finit en pointe ; elle eſt couverte de poils bruns, mêlés de fauve comme le deſſus de l'occiput. Les pieds ſont longs, ſur-tout ceux de derrière ; car ceux de devant ont, y compris l'ongle, ſeize lignes de longueur, & ceux de derrière vingt & une lignes. Les cinq doigts de chaque pied ſont couverts de poils blanchâtres & bruns ; les ongles des pieds de devant ont trois lignes ; ceux des pieds de derrière quatre lignes.

Il y a ſix dents incíſives & deux canines en haut comme en bas.

LA

veuve Tardieu

LA MOUFFETTE DU CHILI.

LA MOUFFETTE DU CHILI (*a*).

M. DOMBEY, correfpondant du cabinet du Roi, & que nous avons eu occafion de citer plufieurs fois, nous a apporté la dépouille d'un individu de cette efpèce. Cette mouffette fe trouve au Chili, & appartient à la famille du zorille, du conépate, & d'autres animaux appelés *bêtes puantes*, & qui fe trouvent également dans l'Amérique méridionale. Ses habitudes fur lefquelles nous n'avons reçu aucune obfervation particulière, doivent être affez femblables à celles de ces animaux puans dont elle fe rapproche par fa conformation, ainfi que par la diftribution de fes couleurs. L'individu dont nous avons vu la peau bourrée, étoit mâle; il avoit la tête large & courte, les oreilles rondes & un peu aplaties, le corps épais & large à l'endroit des reins, les cuiffes larges & charnues, les jambes courtes, les pieds petits, cinq doigts à chaque pied, & les ongles longs, crochus & recourbés en gouttière (*b*). Sa queue relevée au-deffus du dos comme celle des écureuils, étoit large & garnie de poils touffus, longs de près de trois pouces. Le poil qui couvroit fa tête, fon corps, fes jambes, & le deffus

(*a*) Elle a été repréfentée dans la *planche LVII.*

(*b*) L'ongle le plus long des pieds de devant, avoit onze lignes de longueur; & celui des pieds de derrière, cinq lignes.

de ſa queue vers l'origine de cette partie, avoit en quelques endroits un pouce de longueur, & étoit d'un brun noirâtre & luiſant; le reſte du poil qui garniſſoit ſa queue étoit blanc, & l'on voyoit ſur le dos deux larges bandes blanches qui ſe réuniſſoient en une ſeule (c).

(c) Cet individu avoit un pied ſept pouces trois lignes, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'anus; & la queue étoit longue de ſept pouces quatre lignes, en y comprenant la longueur du poil: les dents manquoient à la dépouille.

NOUVELLE ADDITION

À L'ARTICLE DU VANSIRE.

M. FORSTER a bien voulu m'envoyer les remarques ſuivantes au ſujet de cet animal. « J'ai vu, dit-il, à la » ménagerie du cap de Bonne-eſpérance, un animal du » genre des mangouſtes, qui venoit de l'iſle de Mada- » gaſcar, & qui répondoit exactement à la deſcription » du vanſire donnée par M. de Buffon *(a)*. Il ſe plaiſoit » beaucoup à être dans un baquet rempli d'eau, d'où il » ſortoit de temps en temps. Le garde qui prenoit ſoin » de la ménagerie, nous aſſura que lorſqu'on tenoit cet » animal pendant quelque temps à ſec & hors de l'eau, » il s'y replongeoit avec empreſſement dès qu'on lui en » laiſſoit la liberté. La figure qu'en a donnée M. de Buffon » *(planche XXI, volume XIII)*, eſt aſſez exacte, mais » elle paroît un peu trop alongée, parce qu'elle a été » donnée ſur une peau bourrée de cet animal, & d'ailleurs, » le poil eſt plus court que celui du vanſire de la ména- » gerie du Cap. Ce dernier étoit à peu-près de la taille » de la marte ordinaire; ſa queue égaloit en longueur » celle du corps juſqu'à la tête; ſon poil étoit de couleur » brune noirâtre; il y avoit cinq doigts à chaque pied,

(a) Voyez le *volume XIII* de cette Hiſtoire naturelle, *page 169*.

» bien divisés & sans membranes. Les dents incisives » étoient au nombre de six, tant en haut qu'en bas ; il » y avoit huit mâchelières à chaque mâchoire, c'est-à-» dire, quatre de chaque côté, & les canines étoient » isolées, ce qui fait en tout trente-deux dents. L'animal » marchoit comme les mangoustes, en appuyant sur le » talon. »

NOUVELLE ADDITION

À L'ARTICLE DE LA BELETTE.

« La belette, appelée *mouſtelle* dans le Vivarais, eſt » naturellement ſauvage & carnaſſière ; la chair toute » crue eſt l'aliment qu'elle préfère : elle exhale une » odeur forte, ſur-tout lorſqu'elle eſt irritée.

» Les belettes qu'on prend très-jeunes, perdent leur » caractère ſauvage & revêche; ce caractère ſe change » même en ſoumiſſion & fidélité envers le maître qui » pourvoit à leur ſubſiſtance.

» Une belette que j'ai conſervée dix mois, & qu'on » avoit priſe fort jeune, perdit une partie de ſon agilité » naturelle lorſqu'elle fut réduite en captivité, & que je » l'eus attachée à la chaîne; elle mordoit furieuſement » lorſqu'elle avoit faim : on lui coupa les quatre dents » canines très-aiguës, qui déchiroient les mains juſqu'à » l'os. Dépourvue de ſes armes naturelles, & n'ayant » plus que des dents molaires ou inciſives, peu propres à » déchirer, elle devint moins féroce, & comme elle » avoit ſans ceſſe beſoin de mes ſervices pour manger » ou dormir, elle commença à prendre de l'affection » pour moi; car manger & dormir ſont les deux fréquens » beſoins de cet animal.

» J'avois un petit fouet de fil qui pendoit près de ſon » lit; c'étoit un inſtrument de punition lorſqu'elle eſſayoit

» de mordre, ou qu'elle ſe mettoit en colère. Le fouet » dompta tellement ſon caractère colérique, qu'elle trem- » bloit, ſe couchoit ventre à terre, & baiſſoit la tête » lorſqu'elle voyoit prendre cet inſtrument. Je n'ai jamais » vu la ſoumiſſion extérieure mieux dépeinte dans aucun » animal; ce qui prouve bien que les châtimens raiſon- » nables employés à propos, accompagnés de ſoins, de » careſſes & de bienfaits, peuvent aſſujettir & attacher à » l'homme les animaux ſauvages que nous croyons peu » ſuſceptibles d'éducation & de reconnoiſſance.

» Les belettes ont l'odorat exquis; elles ſentent de » douze pas un petit morceau de viande gros comme un » noyau de ceriſe & plié dans du papier.

» La belette eſt très-vorace; elle mange de la viande » juſqu'à ce qu'elle en ſoit remplie. Elle rend peu d'excré- » mens, mais elle perd preſque tout par la tranſpiration » & par les urines qui ſont épaiſſes & puantes.

» J'ai été ſingulièrement ſurpris de voir un jour ma » belette qui avoit faim, rompre ſa chaîne de fil d'archal, » ſauter ſur moi, entrer dans ma poche, déchirer le petit » paquet, & dévorer en un inſtant la viande que j'y avois » cachée.

» Ce petit animal qui m'étoit ſi ſoumis, avoit conſervé » d'ailleurs ſon caractère pétulant, cruel & colérique pour » tout autre que moi; il mordoit ſans diſcrétion tous ceux » qui vouloient badiner avec lui; les chats ennemis de ſa » race furent toujours l'objet de ſa haine; il mordoit » au nez les gros mâtins qui venoient le ſentir lorſqu'il

» étoit dans mes mains; alors il pouſſoit un cri de colère » & exhaloit une odeur fétide qui faiſoit fuir tous les ani- » maux, criant *chi, chi, chi, chi.* J'ai vu des brebis, des » chèvres, des chevaux reculer à cette odeur, & il eſt » certain que quelques maiſons voiſines où il ne manquoit » pas de ſouris, ne furent plus incommodées de ces » animaux, tant que ma belette vécut.

» Les pouſſins, les rats & les oiſeaux étoient ſur-tout » l'objet de ſa cruauté; la belette obſerve leur allure & » s'élance enſuite preſtement ſur eux; elle ſe plaît à » répandre le ſang dont elle ſe ſoûle, & ſans être fatiguée » du carnage, elle tue dix à douze pouſſins de ſuite, » éloignant la mère par ſon odeur forte & déſagréable » qu'on ſent à la diſtance de deux pas.

» Ma belette dormoit la moitié du jour & toute la nuit; » elle cherchoit dans mon cabinet un petit recoin à côté » de moi; mon mouchoir ou une poche étoient ſon lit, » elle ſe plaiſoit à dormir dans le ſein, elle ſe replioit » autour d'elle-même, dormoit d'un ſommeil profond, » & n'étoit pas plus grande dans cette attitude qu'une » groſſe noix du pays de l'eſpèce des bombardes.

» Lorſqu'elle étoit une fois endormie, je pouvois la » déplier, tous ſes muſcles étoient alors relâchés & ſans » aucune tenſion; en la ſuſpendant par la tête, tout ſon » corps étoit flaſque, ſe plioit & pouvoit faire le jeu du » pendule cinq à ſix fois avant que la bête s'éveillât, ce » qui prouve la grande flexibilité de l'épine du dos de cet » animal.

» Ma belette avoit un goût décidé pour le badinage, les
» agaceries, les careſſes & le chatouillement; elle s'éten-
» doit alors ſur le dos ou ſur le ventre, ſe ruoit & mordoit
» tout doucement comme les jeunes chiens qui badinent.
» Elle avoit même appris une ſorte de danſe, & lorſque je
» frappois avec les doigts ſur une table, elle tournoit
» autour de la main, ſe levoit droite, alloit par ſauts
» & par bonds, faiſant entendre quelques murmures de
» joie; mais bientôt fatiguée, elle ſe laiſſoit aller au ſom-
» meil & dormoit preſque dans l'inſtant.

» La belette dort repliée autour d'elle-même comme un
» peloton, la tête entre les deux jambes de derrière; le
» muſeau ſort alors un peu au dehors, ce qui facilite la
» reſpiration; cependant lorſqu'elle n'eſt pas couchée à
» ſon aiſe, elle dort dans une autre poſture, la tête cou-
» chée ſur ſon lit de repos, mais elle ſe plaît & dort bien
» plus long-temps lorſqu'elle peut ſe plier en peloton; il
» faut pour cela qu'elle ait une place commode. Elle avoit
» pris l'habitude de ſe gliſſer ſous mes draps, de chercher
» un des points du matelas qui forme un enfoncement,
» & d'y dormir des ſix heures entières.

» La belette eſt très-ruſée: l'ayant fouettée pour avoir
» fait ſes ordures ſur mes papiers, contre ſon uſage, elle
» vint dormir auprès de moi ſur ma table; la crainte l'éveilla
» ſouvent au moindre bruit, elle ne changea pas de place,
» mais elle obſerva, les yeux ouverts, ma démarche, faiſant
» ſemblant de dormir. Elle connoiſſoit parfaitement le ton
» de careſſe ou de menace, & j'ai été ſouvent ſurpris de

» trouver

» trouver tant d'intelligence dans une bête ſi petite dans » l'ordre des quadrupèdes.

» Les phénomènes que nous préſente la belette ſont » parfaitement expliqués. La belette a l'épine du dos très- » flexible, elle ſe fourre dans des trous de ſept lignes de » largeur, elle ſe plie & replie en tout ſens; ſon poil ou » plutôt ſa belle ſoie eſt très-fine & très-ſouple; une langue » très-large pour le corps ſaiſit toutes les ſurfaces plates, » ſaillantes & rentrantes; elle aime à lécher; ſes pattes ſont » larges & point racornies, courtes : le ſens du toucher » étant ainſi répandu dans tout le corps de la bête, elle a » appris à s'en ſervir, ce qui motive le jugement que nous » portons de ſon intelligence. Ce ſens eſt d'ailleurs très- » bien ſervi par ceux de l'odorat & de la vue.

» Lorſque j'oubliois de lui donner à manger, elle ſe » levoit de nuit, & ſe rendoit d'une maiſon à une autre à » Antragues, où elle mangeoit chaque jour. Elle alloit par » les chemins les plus courts, deſcendant d'abord dans un » balcon & dans la rue, deſcendant encore & montant » pluſieurs marches, entrant dans une baſſe-cour, paſſant » à travers des amas de feuilles sèches de châtaigners, de » trois pieds de hauteur, pour prendre le plus court che- » min, ce qui fait voir que l'odorat guide cet animal; elle » paſſoit enſuite dans la cuiſine, où elle mangeoit à l'aiſe; » après avoir fait un chemin de deux cents pas.

» Le mâle eſt très-libertin : je l'ai vu ſe ſatisfaire ſur un » autre mâle mort & empaillé; mille careſſes & murmures » de joie & de deſir l'animoient : en ſentant mes mains

» qui avoient touché ce cadavre, il reconnut une odeur » qui lui plaisoit si fort, qu'il restoit immobile pour la » savourer à son aise.

» Ma belette bâilloit souvent; elle se levoit après avoir » dormi en tiraillant ses membres & soulevant le dos en » arc. Elle léchoit l'eau en buvant; sa langue étoit âpre & » hérissée de pointes: elle ronfloit quelquefois en dormant, » & avoit communiqué son odeur forte & désagréable à » une petite cage où elle avoit son lit; son petit matelas » étoit aussi puant qu'elle-même dans l'état de colère.

» Ma belette souffroit impatiemment d'être renfermée » dans sa cage, & elle aimoit la compagnie & les caresses; » elle avoit rongé à différentes reprises quatre petits bâtons, » pour se faire une issue pour sortir de sa prison.

» Cet animal aime extrêmement la propreté; sa robe est » toujours luisante.

» En faisant observer un certain régime à ces bêtes, on » peut tempérer l'odeur forte qu'elles exhalent & leur » affreuse puanteur lorsqu'elles sont en colère. Le laitage » adoucit beaucoup leurs humeurs, de même que le » régime végétal.

» Les belettes ont les yeux étincelans & lumineux; mais » cette lumière n'est point propre à cet animal, elle n'est » point électrique & ne réside pas dans l'organe de la vue; » ce n'est qu'une simple réflexion de lumière qui a lieu » toutes les fois que l'œil de l'observateur est placé entre » la lumière & les yeux de la belette, ou qu'une bougie » se trouve entre les yeux de l'observateur & de l'animal.

» Ce phénomène eſt commun à un grand nombre de » quadrupèdes & à quelques ſerpens, & cette cauſe eſt » prouvée par les expériences que j'ai lues en 1780 à » l'Académie des ſciences ſur les yeux des chats, &c.

« Les obſervations de M. de Buffon (*tome VII, in-4°.*), » la deſcription anatomique de M. Daubenton, la lettre de » M. Giéli (*Supplément à l'Hiſtoire naturelle, tome III, in-4.*), » & le préſent détail forment l'hiſtoire complette de la » belette. M. de Buffon dit (*tome III*) que ces animaux » ne s'apprivoiſent pas & demeurent ſauvages dans des » cages de fer : je ſais par expérience que cela eſt vrai » lorſque les belettes ſont priſes vieilles ou même à l'âge » de trois ou quatre mois. Pour donner aux belettes l'édu- » cation dont elles ſont ſuſceptibles, & leur faire goûter » la domeſticité, il faut les prendre jeunes & lorſqu'elles » ne peuvent s'enfuir : on fut obligé de couper les quatre » dents canines de celle qu'on m'apporta à Antragues, » & de la châtier ſouvent pour fléchir ſon caractère.

» On voit d'après tout ce que j'ai dit ſur cet animal, que » quelque petit qu'il ſoit, c'eſt un de ceux que la nature a » le moins négligé. Dans l'état ſauvage, c'eſt le tigre des » petits individus ; il ſe garantit par ſon agilité des quadru- » pèdes plus grands que lui, & il eſt bien ſervi par l'oreille » & par la vue. Il eſt pourvu d'armes offenſives dont il fait » uſage en peu de temps avec une ſorte de diſcernement; » il aime le ſang & le carnage, il ſe plaît à la deſtruction » ſans qu'il ait même beſoin de ſatisfaire ſon appétit.

» En état de domeſticité, ſes ſens ſe perfectionnent &

» ſes mœurs s'adouciſſent par le châtiment. La belette » devient ſuſceptible d'amitié, de reconnoiſſance & de » crainte; elle s'attache à celui qui la nourrit, qu'elle » reconnoît à l'odorat & à la ſimple vue. Elle eſt ruſée & » libertine à l'excès; elle aime les careſſes, le repos & » le ſommeil; elle eſt gourmande & ſi vorace qu'elle » pèſe juſqu'à un cinquième de plus après ſes repas. Sa » vue eſt perçante, ſon oreille bonne, l'odorat eſt exquis, » le ſens du toucher eſt répandu dans tout ſon corps, & la » flexibilité de ce petit corps menu & long, favoriſe » infiniment la bonté de ce ſens en lui-même. Tous ces » phénomènes tiennent à l'état de ſes ſens qui ſont achevés » & parfaits. » *Extrait d'une lettre adreſſée à M. le comte de Buffon.*

Ces obſervations ſur les habitudes de la belette en domeſticité, s'accordent parfaitement avec celles que mademoiſelle de Laiſtre a faites ſur cet animal, & qu'elle a bien voulu me communiquer par une lettre datée de Brienne le 6 décembre 1782.

« Le haſard, dit mademoiſelle de Laiſtre, m'a procuré » une jeune belette de la petite eſpèce. Sollicitée par quel- » qu'un à qui elle faiſoit pitié, & ſa foibleſſe m'en inſpirant, » je lui donnai mes ſoins. Les deux premiers jours, je la » nourris de lait chaud; mais jugeant qu'il lui falloit des » alimens qui euſſent plus de conſiſtance, je lui préſentai de » la viande crue qu'elle mangea avec plaiſir; depuis, elle a » vécu de bœuf, de veau ou de mouton indifféremment, & » s'eſt privée au point qu'il n'y a point de chien plus familier.

» J'ose vous assurer que ce petit animal ne préfère pas » la victuaille corrompue; il ne se soucie pas même de » celle qui est hâlée; c'est toujours la plus fraîche qu'il » choisit : à la vérité, il mange avec avidité, & s'éloigne; » mais souvent aussi il mange dans ma main ou sur mes » genoux, il préfère même prendre les morceaux de ma » main. Il aime beaucoup le lait : je lui en présente dans » un vase, il se met auprès & me regarde ; je le lui verse » peu-à-peu dans ma main, il en boit beaucoup; mais si » je n'ai pas cette complaisance, à peine en goûte-t-il. » Lorsqu'il est rassasié, il va ordinairement dormir, mais » il fait des repas plus légers qui ne troublent point ses » plaisirs : ma chambre est l'endroit qu'il habite. Par des » parfums, j'ai trouvé moyen de chasser son odeur; c'est » dans un de mes matelas où il a trouvé moyen de » s'introduire par un défaut de la couture, qu'il dort pen- » dant le jour : la nuit je le mets dans une boîte grillée; » toujours il y entre avec peine, & en sort avec joie. » Si on lui donne la liberté avant que je sois levée, après » mille gentillesses qu'il fait sur mon lit, il y entre & » vient dormir dans ma main ou sur mon sein. Suis-je » levée la première, pendant une grande demi-heure, il » me fait des caresses, se joue avec mes doigts comme un » jeune chien, saute sur ma tête, sur mon cou, tourne » autour de mes bras, de mon corps, avec une légèreté & » des agrémens que je n'ai vus à aucun quadrupède. Je » lui présente les mains à plus de trois pieds, il saute » dedans sans jamais manquer. Il a beaucoup de finesse &

» ſingulièrement de ruſes pour venir à ſes fins, & ſemble
» ne vouloir faire ce qu'on lui défend que pour agacer :
» dès que vous ne le regardez plus, ſa volonté ceſſe.
» Comme il ne ſemble jouer que pour plaire, ſeul il ne
» joue jamais, & à chaque ſaut qu'il fait, à chaque fois qu'il
» tourne, il regarde ſi vous l'examinez ; ſi vous ceſſez, il
» va dormir. Dans le temps qu'il eſt le plus endormi, le
» réveillez-vous, il entre en gaîté, agace & joue avec
» autant de grâce que ſi on ne l'eût pas éveillé ; il ne
» montre d'humeur que lorſqu'on l'enferme ou qu'on le
» contrarie trop long-temps, & par de petits grognemens
» très-différens l'un de l'autre, il montre ſa joie & ſon
» humeur.

» Au milieu de vingt perſonnes, ce petit animal diſtingue
» ma voix, cherche à me voir & ſaute par-deſſus tout le
» monde pour venir à moi ; ſon jeu avec moi eſt plus gai,
» ſes careſſes ſont plus preſſantes ; avec ſes deux petites
» pattes, il me flatte le menton avec des grâces & une joie
» qui peignent le plaiſir : je ſuis la ſeule qu'il careſſe de
» cette manière, mille autres petites préférences me
» prouvent qu'il m'eſt réellement attaché. Lorſqu'il me voit
» habiller pour ſortir, il ne me quitte pas ; quand avec peine
» je m'en ſuis débarraſſée, j'ai un petit meuble près ma porte,
» il va s'y cacher ; & lorſque je paſſe, il ſaute ſi adroite-
» ment ſur moi, que ſouvent je ne m'en aperçois pas.

» Il ſemble beaucoup tenir de l'écureuil par la vivacité,
» la ſoupleſſe, la voix, le petit grognement : pendant les
» nuits d'été, il crioit en courant, & étoit en mouvement

» presque toute la nuit; depuis qu'il fait froid, je ne l'ai » point entendu. Quelquefois le jour, sur mon lit, lorsqu'il » fait soleil, il tourne, se retourne, se culbute & grogne » pendant quelques instans. Son penchant à boire dans ma » main où je mets très-peu de lait à la fois, & qu'il boit » toujours en prenant les petites gouttes & les bords où il » y en a le moins, sembleroit annoncer qu'il boit de la » rosée. Rarement il boit de l'eau, & ce n'est qu'au grand » besoin & à défaut de lait; alors il ne fait que rafraîchir » sa langue une fois ou deux; il paroît même craindre » l'eau. Pendant les chaleurs, il s'épluchoit beaucoup; je » lui fis présenter de l'eau dans une assiette, je l'agaçai pour » l'y faire entrer, jamais je n'y pus réussir. Je fis mouiller » un linge & le mis près de lui; il se roula dedans avec une » joie extrême. Une singularité de ce charmant animal est » sa curiosité : je ne puis ouvrir une armoire, une boîte, » regarder un papier, qu'il ne vienne regarder avec moi. Si » pour me contrarier, il s'écarte ou entre dans quelques » endroits où je crains de le voir, je prends un papier ou » un livre que je regarde avec attention; aussitôt il accourt » sur ma main, & parcourt ce que je tiens avec un air de » satisfaire sa curiosité. J'observerai encore qu'il joue avec » un jeune chat & un jeune chien, l'un & l'autre déjà gros, » se met autour de leur cou, de leurs pattes, sur leur dos, » sans qu'ils se fassent de mal &c. »

NOUVELLE ADDITION

À L'ARTICLE DE LA GENETTE *(a)*.

M. SONNERAT, correſpondant du cabinet, nous a envoyé le deſſin d'un animal, ſous la dénomination de *chat muſqué* du Cap de Bonne-eſpérance, mais qui nous paroît être du genre des genettes, & nous en donnons ici la figure (*planche LVIII*). Par la comparaiſon que nous en avons faite avec celle de la genette de France (*Supplément, volume III, planche XLVII.*), & avec la genette d'Eſpagne (*volume IX, planche XXXVI*), elle nous paroît avoir plus de rapport avec celle-ci: cependant cette genette du Cap en diffère par la couleur du poil qu'elle a beaucoup plus blanc; elle n'a pas, comme l'autre, une tache blanche au-deſſous des yeux, parce que ſa tête eſt entièrement blanche, tandis que la genette d'Eſpagne a les joues noires, ainſi que le deſſus du muſeau. Les taches noires du corps dans cette genette du Cap, ſont auſſi différemment diſtribuées; & comme les terres du Cap de Bonne-eſpérance ſont fort éloignées de l'Eſpagne & de la France, où ſe trouvent ces deux premiers animaux, il nous paroît que ce troiſième animal que l'on a rencontré à l'extrémité de l'Afrique, doit être regardé comme une eſpèce différente, plutôt que comme une variété de nos genettes d'Europe.

(a) Suite de l'addition à l'art. de la genette. *Suppl. vol. III, p. 236.*

LA

De Seve deli. Ch. haiward Sculp.

GENETTE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

De Seve del. De Seve filius, Sculp.

LA PETITE FOUINE DE MADAGASCAR.

LA PETITE FOUINE DE MADAGASCAR.

Il y a plufieurs variétés dans l'efpèce de la fouine; nous donnons ici la defcription d'une petite fouine qu'on trouve à Madagafcar (*planche LIX*).

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
La longueur du corps du bout du nez à l'origine de la queue eft de	1.	2.	4.

Elle a, comme toutes les fouines, les jambes courtes & le corps alongé; fa tête eft longue & menue; les oreilles font larges & courtes; la queue eft couverte de longs poils.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Le tronçon de cette queue eft de	"	5.	9.
La longueur totale de la queue, y compris celle du poil, eft de	"	8.	"
Les poils de l'extrémité de la queue ont	"	2.	3.
Les poils de deffus le corps ont	"	"	11.

Leur couleur eft un brun roufsâtre, ou mufc foncé teint de fauve rouge, ce qui eft produit par le mélange des poils qui font brun foncé dans la longueur, & fauve rouge à la pointe; ce fauve foncé ou rougeâtre eft le dominant aux faces latérales de la tête, fous le ventre & le cou. Cette petite fouine diffère de nos fouines par la couleur qui eft plus rougeâtre, & par la queue qui eft touffue, longue, couverte de grands poils, large à fon origine, & qui fe termine en une pointe très-déliée.

DE LA GRANDE MARTE
DE LA GUYANNE.

CET animal qui nous a été envoyé de Cayenne, & dont nous donnons ici la figure, *(planche LX)* eſt plus grand que notre marte de France; il a deux pieds de longueur depuis le bout du nez juſqu'à l'origine de la queue; ſon poil eſt noir, à l'exception de celui de la tête & du cou juſqu'aux épaules qui eſt griſâtre; le bout du nez & les naſeaux ſont noirs; le tour des yeux & des mâchoires, ainſi que le deſſus du nez, ſont d'un brun rouſsâtre. Il y a douze dents inciſives, ſix en haut & ſix en bas, ces dernières ſont les plus petites; les canines ſont très-fortes, & nous n'avons pu compter les mâche-lières. Il y a, comme dans la fouine & la marte de France, de longs poils en forme de mouſtaches de chaque côté du muſeau; les oreilles ſont larges & preſque rondes comme celles de nos fouines; il a ſur le cou une grande tache d'un blanc jaune qui deſcend en s'élargiſſant ſur la poitrine. Tous les pieds ont cinq doigts avec des ongles blanchâtres courbés en gouttières; les ongles des pieds de devant ont ſix lignes de longueur, & ceux de derrière cinq ſeulement.

La queue qui a dix-huit pouces de long, & dont l'extrémité finit en pointe, eſt couverte de poils noirs

e Sève del. Fme Le villain Sc.

LA GRANDE MARTE DE LA GUYANNE.

comme celui du corps, mais longs de deux ou trois pouces ; cette queue eſt plus longue à proportion que celle de notre marte, car elle eſt des trois quarts de la longueur du corps, tandis que dans cette dernière, elle n'eſt que de la moitié.

LE TOUAN.

Nous donnons ici (*planche LXI*) la figure d'un petit animal qui nous a été envoyé de Cayenne par M. de la Borde, ſous le nom de *touan,* & dont nous ne pouvons rapporter l'eſpèce qu'au genre de la belette. Dans la courte notice que M. de la Borde nous a laiſſée de cet animal, il eſt dit ſeulement qu'il étoit adulte, qu'il ſe tient dans des troncs d'arbres, & qu'il ſe nourrit de vers & d'inſectes. La femelle produit deux petits qu'elle porte ſur le dos.

Ce touan adulte n'a que cinq pouces neuf lignes de longueur, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine de la queue; il eſt plus petit que la belette d'Europe qui a communément ſix pouces ſix lignes de long, mais il lui reſſemble par la forme de la tête & par celle de ſon corps alongé ſur de petites jambes, & il en diffère par les couleurs du poil: la tête n'a qu'un pouce de longueur: la queue a deux pouces trois lignes, au lieu que la queue de notre belette d'Europe, n'eſt longue que de quinze lignes, & n'eſt pas comme celle du touan, groſſe & épaiſſe à ſa naiſſance & très mince à ſon extrémité. Le touan a cinq doigts armés d'ongles à chaque pied: le deſſus du muſeau, de la tête & du corps juſqu'auprès de la queue, eſt couvert d'un poil noirâtre; les flancs du corps ſont d'un roux vif, le deſſous du cou & du

LE TOUAN.

C. th Baussard Sculp.

corps entier d'un beau blanc; les côtés de la tête, ainſi que le deſſus des quatre jambes, ſont d'un roux moins vif que celui des flancs. La queue eſt couverte, depuis ſon origine juſqu'à un tiers de ſa longueur, d'un poil ſemblable à celui qui couvre les jambes, & dans le reſte de la longueur, elle eſt ſans poil; l'intérieur des jambes eſt blanc comme le deſſous du corps : tout le poil de ce petit animal eſt doux au toucher.

DU GRAND ÉCUREUIL DE LA CÔTE DE MALABAR.

CET écureuil dont M. Sonnerat nous a apporté la peau, eſt bien différente des nôtres par la grandeur & les couleurs du corps. Il a la queue auſſi longue que le corps qui a quinze pouces ſix lignes depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine de la queue, dix-ſept pouces huit lignes ſuivant la courbure du corps, & les poils qui couvrent les oreilles ont une diſpoſition différente des autres écureuils.

Si l'on compare donc cet écureuil à ceux de notre pays, c'eſt un géant.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Sa tête du bout du nez à l'occiput, a.	//	3.	2.
Du bout du nez à l'angle antérieur de l'œil.	//	1.	6.
De l'angle poſtérieur de l'œil à l'oreille.	//	1.	//

La face ſupérieure de la tête eſt d'un brun marron, & forme une grande tache qui s'étend depuis le front juſqu'au milieu du nez. Les autres parties de la tête ſont couvertes d'un beau jaune orangé, & ſur l'extrémité du nez cette couleur n'eſt que jaunâtre, mêlée d'un peu de blanc.

La couleur orangée règne auſſi autour des yeux & ſur les joues.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Les mouſtaches ſont noires, & les plus longs poils ont de longueur.	//	2.	10.
Il y a auſſi près des tempes des poils longs de. .	//	1.	9.

Deseve Del. Deseve filius Sculpsit

LE GRAND ÉCUREUIL DE LA CÔTE DE MALABAR.

Les oreilles ſont couvertes d'un poil très-touffu & peu long qui fait la houppe: ces poils qui ont huit lignes de longueur, ſe préſentent comme une broſſe dont on auroit coupé les extrémités. La couleur de ces poils eſt d'un marron foncé, ainſi que la bande qui prend de l'oreille ſur la joue en arrière, & tout ce qui couvre l'occiput. Entre les oreilles prend une bande blanche inégale en largeur, qui ſépare les couleurs de la tête & du cou; de l'occiput prend une pointe très-noire qui tranche ſur le cou, les bras, & s'étend aux épaules ſur le brun mordoré foncé qui couvre tout le corps & les flancs, ainſi que les jambes de derrière. Ce même noir prend en bande au milieu du dos, & s'étend ſur le train de derrière, les cuiſſes & la queue.

Le deſſous de la mâchoire inférieure, du cou, du ventre & des cuiſſes eſt blanc jaunâtre, ainſi que les jambes & les pieds de devant, mais cette couleur eſt plus orangée ſous le ventre & les pieds de derrière; la queue a quinze pouces ſix lignes de longueur, & elle eſt couverte de longs poils très-noirs, qui ont deux pouces trois lignes.

Au reſte, cet écureuil reſſemble à notre écureuil par toutes les formes du corps, de la tête & des membres; la ſeule différence remarquable eſt dans la queue & dans le poil qui couvre les oreilles.

L'ÉCUREUIL DE MADAGASCAR (a).

On connoît à Madagascar un gros écureuil (*voyez la planche LXIII*) qui ressemble par la forme de la tête & du corps & par d'autres caractères extérieurs, à nos écureuils d'Europe, mais qui en diffère par la grandeur de la taille, par la couleur du poil, & par la longueur de sa queue. Il a dix-sept pouces de longueur en le mesurant en ligne superficielle, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, & treize pouces deux lignes en le mesurant en ligne droite, tandis que l'écureuil de nos bois n'a que huit pouces neuf lignes. De même la tête mesurée du bout du museau à l'occiput, a trois pouces quatre lignes, au lieu que celle de notre écureuil n'a que deux pouces; ainsi cet écureuil d'Afrique est d'une espèce différente de celle des écureuils d'Europe & d'Amérique; d'ailleurs son poil est d'un noir foncé: cette couleur commence sur le nez, s'étend sous les yeux jusqu'aux oreilles, couvre le dessus de la tête ou du cou, tout le dessus du corps, ainsi que les faces externes des jambes de devant, des cuisses, des jambes de derrière & des quatre pieds. Les joues, le dessous du cou, la poitrine & les faces internes des jambes de devant sont

(a) Suite de l'addition à l'article de l'écureuil, *Supplément, volume III, page 146.*

d'un

De Seve del. De Seve Fl. Sculp.

L'ÉCUREUIL DE MADAGASCAR.

d'un blanc jaunâtre ; le ventre & la face interne des cuisses sont d'un brun mêlé d'un peu de jaune ; les poils du corps ont onze lignes de longueur. La queue qui est toute noire, est remarquable en ce qu'elle est menue & plus longue que le corps, ce qui ne se trouve dans aucune autre espèce d'écureuil. Le tronçon seul a seize pouces neuf lignes, sans compter la longueur du poil, qui l'alonge encore de deux pouces ; il forme sur les côtés de la queue un panache, qui la fait paroître plate dans son milieu.

ADDITION

À L'ARTICLE DU PALMISTE.

NOUS avons dit (*a*) que cet animal paſſoit ſa vie ſur les palmiers, & qu'il ſe trouvoit principalement en Barbarie ; on nous a auſſi aſſuré qu'on le trouve très-communément au Sénégal dans le pays des Nègres Jaloſes, & dans les terres voiſines du Cap-verd. Il fréquente les lieux découverts & voiſins des habitations, & il ſe tient encore plus ſouvent dans les buiſſons à terre, que ſur les palmiers. Ce ſont de petits animaux très-viſs; on les voit pendant le jour traverſer les chemins pour aller d'un buiſſon à l'autre, & ils demeurent à terre auſſi ſouvent au moins que ſur les arbres.

(*a*) *Volume X, page 126.*

De Sève del. Ebt Haussard. Sculp.

LE PETIT-GRIS DE SIBÉRIE.

LE PETIT-GRIS DE SIBÉRIE.

NOUS donnons ici (*planche LXIV*) la figure d'un petit-gris de Sibérie, que M. l'abbé Aubry, curé de Saint Louis, conservoit dans son cabinet, & qui diffère assez du petit-gris des autres contrées septentrionales, représenté *planche XXV, vol. X*, pour que nous puissions présumer qu'ils forment deux espèces distinctes. Celui-ci a de longs poils aux oreilles, la robe d'un gris clair, & la queue blanche & assez courte; au lieu que le petit-gris de notre *planche XXV, tome X*, a les oreilles nues, le dessus du corps & les flancs d'un gris cendré, & la queue de cette même couleur. Il est aussi un peu plus grand & plus épais de corps, & il a la queue considérablement plus longue que le petit-gris de Sibérie, dont voici les dimensions & la description.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite.	"	9.	9.
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.	"	2.	2.
Longueur des oreilles.	"	"	7.
Longueur du tronçon de la queue.	"	5.	11.
Longueur des plus grands ongles des pieds de devant.	"	"	4.
Longueur des plus grands ongles des pieds de derrière.	"	"	3.

Le poil de ce joli petit animal a neuf lignes de longueur; il est d'un gris argenté à la superficie, & d'un gris foncé à la racine, ce qui donne à cette fourrure un

coup-d'œil gris-de-perle jaſpé; cette couleur s'étend ſur le deſſus du corps, la tête, les flancs, les jambes & le commencement de la queue. Tout le deſſus du corps, à commencer de la mâchoire inférieure, eſt d'un beau blanc; le deſſus du muſeau eſt gris, mais le front, le ſommet de la tête & les côtés des joues juſqu'aux oreilles, ſont mêlés d'une légère teinte de roux, qui devient plus ſenſible au-deſſus des yeux & de la mâchoire inférieure. Le dedans des oreilles eſt garni d'un poil plus gris que celui du corps; le tour & le deſſus des oreilles portent de grands poils roux, qui forment une eſpèce de bouquet d'un pouce quatre ou cinq lignes de longueur. La face externe de la moitié des jambes de devant eſt d'un fauve mêlé de gris cendré; la face interne eſt d'un blanc mêlé d'un peu de fauve; les jambes de derrière, depuis le jarret & les quatre pieds, ſont d'un brun mélangé de roux: les pieds de devant ont quatre doigts, & ceux de derrière en ont cinq. Les poils de la queue ont vingt & une lignes de longueur, & ceux qui la terminent à l'extrémité ont juſqu'à deux pouces: cette queue blanche avec de ſi longs poils, paroît très-différente de celle de l'autre petit-gris.

Deseve del. J. Legrand

LE PETIT GUERLINGUET

de Seve del. Ch. Baquoy Sculp.

LE GRAND GUERLINGUET.

LES GUERLINGUETS.

Il y a deux espèces ou variétés constantes de ces petits animaux à la Guyanne, où on leur donne ce nom. La première, dont nous donnons ici la figure, *(planche LXV)* sous le nom de *grand guerlinguet*, est de plus du double plus grande que la seconde que nous appelons *petit guerlinguet (planche LXVI)*. Toutes deux nous ont été données par M. Sonini de Manoncourt, & nous avons reconnu que ce sont les mêmes animaux dont M. de la Borde nous avoit parlé sous le nom d'*écureuil* : j'en ai fait mention, *Supplément, volume III, pages 146 & 147*. J'ai eu raison de dire que je n'étois pas assuré que cet animal fût un véritable écureuil, parce que les écureuils ne se trouvent point dans les climats très-chauds. En effet, j'ai été bien informé depuis qu'il n'y a aucune espèce de vrais écureuils à la Guyanne. L'animal qu'on y appelle *guerlinguet*, ressemble à la vérité à l'écureuil d'Europe par la forme de la tête, par les dents & par l'habitude de relever la queue sur le dos; mais il en diffère en ce qu'il l'a plus longue & moins touffue, & en général son corps n'a pas la même forme ni les mêmes proportions que celui de notre écureuil. La petite espèce de guerlinguet, qui ne diffère de la grande qu'en ce qu'elle est plus de deux fois plus petite, est encore plus éloignée de celle de notre écureuil; on a même donné à ce petit

animal un autre nom, car on l'appelle *rat de bois* à Cayenne, parce qu'il n'eſt pas en effet plus gros qu'un rat. L'autre guerlinguet eſt à peu-près de la même taille que nos écureuils de France, mais il a le poil moins long & moins roux, & le petit guerlinguet a le poil encore plus court, & la queue moins fournie que le premier: tous deux vivent des fruits du palmier; ils grimpent très-leſtement ſur les arbres où néanmoins ils ne ſe tiennent pas conſtamment, car on les voit ſouvent courir à terre.

Voici la deſcription de ces deux animaux.

Le grand guerlinguet mâle n'a point de bouquet de poil aux oreilles comme les écureuils, ſa queue ne forme pas un panache, & il eſt plus petit, n'ayant que ſept pouces cinq lignes depuis l'extrémité du nez juſqu'à l'origine de la queue, tandis que l'écureuil de nos bois a huit pouces ſix lignes. Le poil eſt d'un brun minime à la racine, & d'un roux foncé à l'extrémité; il n'a que quatre lignes de longueur; il eſt d'un brun-marron ſur la tête, le corps, l'extérieur des jambes & la queue, & d'un roux plus pâle ſur le cou, ſur la poitrine, le ventre & l'intérieur des jambes : il y a même du gris & du blanc jaunâtre ſous la mâchoire & le cou; mais le roux pâle domine ſur la poitrine & ſur une partie du ventre, & cette couleur orangée du poil eſt mêlée de nuances griſes ſur l'intérieur des cuiſſes. Les mouſtaches ſont noires & longues d'un pouce neuf lignes. La queue eſt auſſi longue que le corps entier, ayant ſept

pouces cinq lignes; ainſi elle eſt plus longue à proportion que celle de l'écureuil d'Europe; elle eſt plus plate que ronde, & d'une groſſeur preſque égale dans toute ſa longueur : le poil qui la couvre eſt long de dix à onze lignes, & elle eſt comme rayée de bandes indéciſes de brun & de fauve; l'extrémité en eſt terminée par des poils noirs. Il y a auſſi ſur la face interne de l'avant-bras, proche du poignet, un faiſceau de ſept ou huit poils noirs, qui ont ſept lignes de longueur, & ce caractère ne ſe trouve pas dans nos écureuils.

Le petit guerlinguet n'a que quatre pouces trois lignes depuis l'extrémité du nez juſqu'à l'origine de la queue, qui n'ayant que trois pouces trois lignes de long, eſt bien plus courte à proportion que celle du grand guerlinguet; mais du reſte ces deux animaux ſe reſſemblent parfaitement pour la forme de la tête, du corps & des membres; ſeulement le poil du petit guerlinguet eſt moins brun; le corps, les jambes & la queue ſont nuancés d'olivâtre & de cendré, parce que le poil qui n'a que deux lignes de longueur, eſt brun-cendré à la racine, & fauve à ſon extrémité. Le fauve foncé domine ſur la tête, ſur le bas-ventre & ſur la face interne des cuiſſes; les oreilles ſont garnies de poils fauves en dedans, au lieu que celles du grand guerlinguet ſont nues. Les mouſtaches ſont noires & compoſées de poils aſſez ſouples, dont les plus longs ont juſqu'à treize lignes; les jambes & les pieds ſont couverts d'un petit poil fauve; les ongles qui ſont noirâtres, ſont larges à leur origine &

crochus à leur extrémité, à-peu-près comme ceux des chats. La poitrine & le haut du ventre ſont d'un gris de ſouris mêlé de roux, au lieu que dans le grand guerlinguet, ces mêmes parties ſont d'un roux pâle & blanchâtre. Les poils de la queue ſont mélangés de brun & de fauve; les teſticules de ce petit guerlinguet étoient beaucoup plus gros que ceux du grand guerlinguet, à proportion du corps, quoique ces parties fuſſent dans le grand guerlinguet de la même groſſeur que dans nos écureuils.

De Sève del. Le villain Sc.

LE TAGUAN.

ADDITION

À L'ARTICLE DU TAGUAN (a).

Nous donnons ici *(planche LXVII)* la figure d'un taguan, qui quoique beaucoup plus petit que celui dont la dépouille eſt conſervée dans le cabinet de S. A. S. Mgr. le prince de Condé, & duquel nous avons donné la figure dans le *volume III* de nos Supplémens, me paroît néanmoins être de la même eſpèce. Il a été envoyé des côtes du Malabar à M. Aubry curé de St. Louis, & il eſt maintenant au cabinet du Roi. Il n'a que quinze pouces neuf lignes de longueur, ce qui ne fait que les deux tiers de la grandeur de celui de Mgr. le prince de Condé; mais auſſi eſt-il évidemment beaucoup plus jeune, car à peine voit-on les dents molaires hors des gencives; il a, comme les écureuils, deux dents inciſives en haut & deux en bas; la tête paroît être petite à proportion du corps; le nez eſt noir, le tour des yeux & les mâchoires ſont noirs auſſi, mais mêlés de quelques poils fauves. Les joues & le deſſus de la tête ſont mêlés de noir & de blanc; les plus grands poils des mouſtaches ſont noirs & ont un pouce dix lignes de longueur; les oreilles ſont, comme dans les

---

(a) Suite de l'addition à l'article du taguan ou grand écureuil volant. *Supplément, volume III, page 150.*

écureuils, garnies de grands poils noirâtres qui ont jusqu'à quatorze lignes de longueur; derrière les oreilles, les poils sont d'un brun marron, & ils ont plus de longueur que ceux du corps. Le dessous du cou est d'un fauve foncé, mélangé de noir; les bras ou jambes de devant jusqu'au poignet où commence le prolongement de la peau, sont, ainsi que cette peau elle-même, d'un noir mélangé de fauve; le dessous de cette peau est d'une couleur cendrée, mêlée de fauve & de brun. Tout le poil de dessus le corps, depuis le sommet de la tête jusqu'à la queue, est jaspé de noir & de blanc, & cette dernière couleur domine en quelques endroits; la longueur de ce poil est d'environ un pouce. Les cuisses, au-dessous du prolongement de la peau, sont d'un fauve où le noir domine; les jambes & les pieds sont noirs; les ongles qui ont cinq lignes de longueur, sont assez courts. Le dessous du corps est d'un blanc gris qui s'étend jusque sous le cou. La queue longue d'un pied cinq pouces, est garnie de longs poils qui ont dix-huit lignes de longueur; ce poil est d'un gris noir à l'origine de la queue, & devient toujours plus noir jusqu'à l'extrémité.

En comparant cette description & la figure de ce taguan, avec celle du taguan du cabinet de Chantilly, on n'y trouvera qu'une seule différence qui d'abord pourroit paroître essentielle; c'est que les oreilles de ce grand taguan ne paroissent pas garnies de poils, au lieu que celles de celui-ci en sont très-bien fournies; mais cette différence n'est pas réelle, parce que la tête du taguan de Chantilly avoit été

maltraitée & même mutilée, tandis que celui-ci a été ſoigneuſement conſervé, & eſt arrivé des Indes en très-bon état. On doit donc s'en rapporter, pour la connoiſſance exacte de cet animal, à cette dernière figure, plutôt qu'à celle du *volume III* de notre Supplément.

DE L'AYE-AYE.

AYE-AYE eſt une exclamation des habitans de Madagaſcar, que M. Sonnerat a cru devoir appliquer à cet animal qui ſe trouve dans la partie oueſt de cette île. Il dit « qu'il ne ſe » rapproche d'aucun genre, & qu'il tient du maki, de l'écu- » reuil & du ſinge. Ses oreilles plates & larges reſſemblent » beaucoup à celles de la chauve-ſouris ; ce ſont deux » peaux noires preſque liſſes, parſemées de quelques » longs poils noirs terminés de blanc, qui forment » la robe : quoique la queue paroiſſe toute noire, cependant » les poils à leur baſe ſont blancs juſqu'à la moitié. Son » caractère principal, & un des plus ſinguliers, eſt le doigt » du milieu de ſes pieds de devant ; les deux dernières » articulations ſont très-longues, grêles, dénuées de poils : » il s'en ſert pour tirer les vers des trous d'arbres, & pour » les pouſſer dans ſon goſier ; il ſemble auſſi lui être utile » pour s'accrocher aux branches. Cet animal paroît terrier, » ne voit pas pendant le jour, & ſon œil couleur d'ocre » de rue eſt comme celui du chat-huant. Il eſt très- » pareſſeux & par conſéquent très-doux ; celui-ci reſtoit » toujours couché, & ce n'eſt qu'en le ſecouant pluſieurs » fois qu'on venoit à bout de le faire remuer. Il a vécu » près de deux mois, n'ayant pour toute nourriture que » du riz cuit ; il ſe ſervoit pour le manger, de ſes deux » doigts, comme les Chinois de baguettes. »

de Sève del. Ch.the Baquoy Sculp.

L'AYE-AYE.

J'ai examiné de près la peau d'un de ces animaux, que M. Sonnerat m'a donnée pour le cabinet du Roi; il m'a paru ſe rapprocher du genre des écureuils plus que d'aucun autre; il a auſſi quelque rapport à l'eſpèce de gerboiſe que j'ai donnée ſous le nom de tarſier, *vol. XIII.*

Les pieds ſemblent faire un caractère unique & très-diſtinctif, par la longueur des doigts aux pieds de devant.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur de l'animal meſuré en ligne droite, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine de la queue.	1.	2.	2.
Suivant la courbure du corps.	1.	6.	6.
Longueur de la tête depuis le bout du muſeau juſqu'à l'occiput.	"	4.	9.
Longueur de la jambe de devant, depuis le coude juſqu'au poignet.	"	3.	10.
Longueur depuis le poignet juſqu'au bout des ongles.	"	4.	1.
Longueur de la jambe depuis le genou juſqu'au talon.	"	5.	3.
Longueur depuis le talon juſqu'au bout des ongles.	"	4.	1.
Longueur du tronçon de la queue.	1.	3.	".

La couleur de cet animal eſt d'un brun muſc mêlé de noir & de gris cendré; il a ſur la tête, autour des yeux, ſur le corps, aux cuiſſes & aux jambes, une couleur de muſc foncé, dans laquelle néanmoins le noir domine ſur le dos, & en pluſieurs endroits du corps & des jambes. La queue eſt tout-à-fait noire; les côtés de la tête, le cou, la mâchoire & le ventre ſont griſâtres; des poils laineux de cette couleur griſe ſont au-deſſous des grands poils noirs ou blancs, de deux ou trois pouces de long, qui ſont ſur le corps & les jambes; mais les jambes & les cuiſſes ſont d'un brun rougeâtre: le noir domine à

l'approche des pieds qui ſont couverts de petits poils de cette couleur.

La tête a la forme de celle de l'écureuil; il y a deux inciſives au-devant de chaque mâchoire. Les oreilles ſont grandes, nues & ſans poil, larges à leur ouverture, droites & rondes à leurs extrémités.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Elles ont de longueur	″	2.	1.
Largeur au conduit auditif	″	1.	3.

Il y a autour des yeux une bande brunâtre, & les paupières ſont noires.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Et au-deſſus des yeux il y a de grands poils noirs qui ont de longueur	″	2.	5.
Ceux qui ſont aux côtés des joues ont	″	1.	10.
Le pied des jambes de devant, pris depuis le poignet juſqu'à l'extrémité des doigts, a	″	3.	9.

	Pouc.	Lig.		Lig.
Le doigt intérieur qui fait pouce	1.	1.	l'ongle	6.
Le premier doigt interne après le pouce	2.	9.	l'ongle	6.
Le ſecond doigt qui eſt le plus mince & grêle, n'ayant qu'une ligne d'épaiſſeur, a de longueur.	2.	7.	l'ongle	3.
Le troiſième doigt	3.	2.	l'ongle	6.
Le quatrième doigt ou le premier externe	1.	9.	l'ongle	6.
Les pieds de derrière ont de longueur, juſqu'à l'extrémité des doigts	3.	2.	l'ongle	″

Ces doigts qui ont deux lignes de largeur, ſont à peu-près égaux en groſſeur; mais le premier doigt qui fait pouce & qui a de longueur douze lignes, a un ongle de trois pouces ſix lignes qui eſt large & plat comme ceux

des makis. Ce caractère de doigt l'éloigne beaucoup du genre de l'écureuil.

	Pouc.	Lig.		Lig.
Le premier doigt interne	1	3.	l'ongle	5 $\frac{1}{2}$.
Le second doigt	1.	7.	l'ongle	6.
Le troisième doigt	1.	2.	l'ongle	6.
Le quatrième & le premier doigt externe	1.	2.	l'ongle	6.

Ces ongles sont bruns, courbes & en gouttières.

Les poils de la queue ont de longueur	3.	3.	l'ongle	//

Ces poils sont rudes comme du crin. Tout le temps que M. Sonnerat a eu cet animal vivant, il ne lui a jamais vu porter la queue élevée comme les écureuils; il ne la portoit que traînante.

De tous les animaux qui ont le pouce aplati, le tarsier est celui qui se rapproche le plus de l'aye-aye; ils ont entre eux ce caractère commun, & de plus ils se ressemblent par la queue qui est longue & couverte de poils, par les oreilles droites, nues & transparentes, & par ce poil laineux qui couvre immédiatement la peau. Il y a aussi quelque rapport de ressemblance dans les pieds, car le tarsier a les doigts très-longs.

Cet aye-aye étoit femelle: elle avoit deux mamelons dans la partie inférieure du ventre; ces mamelons avoient cinq lignes de hauteur.

Voyez l'article de l'aye-aye dans le voyage de M. Sonnerat aux Indes orientales, *tome II, page 137.* Il a eu vivans le mâle & la femelle.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

À L'ARTICLE DU PHALANGER (a).

Nous étions mal informés lorſque nous avons dit que les animaux auxquels nous avons donné le nom de phalanger, appartenoient au nouveau continent. Un marchand dont je les ai achetés me les avoit donnés ſous le nom de rats de Surinam, mais probablement il avoit été trompé lui-même. M. Pallas eſt le premier qui ait remarqué cette mépriſe, & nous ſommes maintenant aſſurés que le phalanger ſe trouve dans les Indes méridionales & même dans les Terres auſtrales, comme à la nouvelle Hollande. Nous ſavons auſſi qu'on n'en a jamais vu dans les terres de l'Amérique. M. Bancks (b) dit avec raiſon que je me ſuis

(a) Addition à l'article du phalanger, *volume XIII, page 92.*

(b) « M. Bancks parcourant la campagne, prit un animal de la » claſſe des opoſſum; c'étoit une femelle, & il prit en outre deux » petits : il trouva qu'ils reſſembloient beaucoup au quadrupède » décrit par M. de Buffon ſous le nom de *phalanger;* mais ce n'eſt » pas le même. Cet auteur ſuppoſe que cette eſpèce eſt particulière » à l'Amérique, mais il s'eſt ſûrement trompé en ce point; il eſt » probable que le phalanger eſt indigène des Indes orientales, » puiſque l'animal que prit M. Bancks, avoit quelqu'analogie avec » lui par la conformation extraordinaire de ſes pieds, en quoi il » diffère de tous les autres quadrupèdes. » *Voyage autour du monde, tome IV, page 56.* — Je crois que cette critique eſt juſte, & que

trompé

trompé & qu'il a trouvé dans la nouvelle Hollande un animal qui a tant de rapports avec le phalanger, qu'on doit les regarder comme deux eſpèces très-voiſines.

---

le phalanger appartient en effet aux climats des Indes orientales & méridionales; mais quoiqu'il ait quelque reſſemblance avec les opoſſum ou ſarigues, je n'ai pas dit qu'il fût du même genre; j'ai au contraire aſſuré qu'il différoit de tous les ſarigues, marmoſes & cayopolins, par la conformation des pieds qui me paroiſſoit unique dans cette eſpèce. Ainſi je ne me ſuis pas trompé en avançant que le genre des opoſſum ou ſarigues appartient au nouveau continent, & ne ſe trouve nulle part dans l'ancien. Au reſte, l'éditeur du voyage de M. Cook s'eſt certainement trompé lui-même en diſant que l'animal trouvé par M. Bancks étoit de la claſſe des opoſſum ou ſarigues; car le phalanger n'a point de poche ſous le ventre.

NOUVELLE ADDITION

À L'ARTICLE DES RATS ET DES SOURIS *(a)*.

L'ESPÈCE du rat paroît exister dans toutes les contrées habitées ou fréquentées par les hommes ; car, suivant le récit des voyageurs, elle a été trouvée & reconnue par-tout, & même dans les pays nouvellement découverts. M. Forster dit que le rat « se trouve dans les îles de » la mer du sud, & dans les terres de la Nouvelle- » Zélande ; qu'il y en a une prodigieuse quantité aux îles » de la Société, & sur-tout à Taïti, où ils vivent des » restes d'alimens que les naturels laissent dans leurs » huttes, des fleurs & des casses de l'*erythrina corallo-* » *dendrum*, de bananes & d'autres fruits, &, à ce défaut, » d'excrémens de toute sorte : leur hardiesse va jusqu'à » mordre quelquefois les pieds des naturels endormis. » Ils sont beaucoup plus rares aux Marquises & aux îles » des Amis, & on les voit rarement aux Nouvelles- » Hébrides *(b)*. »

Il est assez singulier qu'on ait trouvé les espèces de nos rats dans ces îles & terres de la mer du Sud, tandis que, dans toute l'étendue du continent de l'Amérique,

(a) Suite de l'addition à l'article des rats & des souris. *Supplément*, *volume III.*

(b) Voyez le second voyage de Cook, *tome V*, *page 170*.

ces mêmes eſpèces ne ſe ſont pas trouvées, & que tous les rats qui exiſtent actuellement dans ce nouveau continent y ſont arrivés avec nos vaiſſeaux.

Suivant M. de Pagès (*c*), il y a dans les déſerts d'Arabie une eſpèce de rat très-différente de toutes celles que nous connoiſſons : « Leurs yeux, dit-il, ſont » vifs & grands ; leurs mouſtaches, leur muſeau & le haut » du front ſont blancs, ainſi que le ventre, les pattes & » le bout de la queue ; le reſte du corps eſt jaune & » d'un poil aſſez long & très-propre ; la queue eſt » médiocrement longue, mais elle eſt groſſe, de couleur » jaune comme le corps, & terminée de blanc. Mes » compagnons Arabes mangeoient ces rats, après les » avoir tués à coups de bâton qu'ils lancent avec » beaucoup d'adreſſe ſur le chemin du quadrupède ou » de l'oiſeau qu'ils veulent attraper. »

(*c*) Voyage autour du monde, *manuſcrit*, par M. de Pagès.

LE RAT PERCHAL.

Ce rat (*planche LXIX*), dont M. Sonnerat nous a apporté la peau ſous la dénomination de *rat perchal*, eſt plus gros que nos rats ordinaires.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Sa longueur eſt de	1.	3.	2.
Longueur de la tête du bout du nez à l'occiput	"	3.	5.

Elle eſt plus alongée que celle de nos rats; les oreilles nues ſans poil, ſont de la forme & de la couleur de celles de tous les rats. Les jambes ſont courtes, & le pied de derrière eſt très-grand en comparaiſon de celui de devant, puiſqu'il a, du talon au bout des ongles, deux pouces, & que celui de devant n'a que dix lignes du poignet à l'extrémité des ongles. La queue qui eſt ſemblable en tout à celle de nos rats, eſt moins longue en proportion, quoiqu'elle n'ait que huit pouces trois lignes de longueur.

Le poil eſt de couleur d'un brun muſc foncé ſur la partie ſupérieure de la tête, du cou, des épaules, du dos, juſqu'à la croupe & ſur la partie ſupérieure des flancs; le reſte du corps a une couleur griſe plus claire ſous le ventre & le cou.

Les mouſtaches ſont noires & longues de deux pouces ſix lignes; la queue eſt écailleuſe, comme par anneaux; ſa couleur eſt d'un brun griſâtre.

De Sève del. C. Baron Sculp.

LE RAT PERCHAL.

Les poils ſur le corps ont de longueur onze lignes, & ſur la croupe, deux pouces; ils ſont gris à leur racine, & bruns dans leur longueur juſqu'à l'extrémité; ils ſont mélangés d'autres poils gris en plus grande quantité ſous le ventre & les flancs.

Ce rat eſt très-commun dans l'Inde, & l'eſpèce en eſt nombreuſe; il habite dans les maiſons de Pondichéry, comme le rat ordinaire dans les nôtres, & les habitans de cette ville le trouvent bon à manger.

LE SCHERMAN OU RAT D'EAU DE STRASBOURG.

Je donne ici (*planche* LXX) la figure d'une espèce de rat d'eau qui m'a été envoyé de Strasbourg par M. Herrmann, le 8 octobre 1776. « Ce petit animal, m'écrivit-il, a » échappé à vos recherches, & je l'avois pris moi-même » pour le rat d'eau commun; cependant il en diffère par » quelques caractères. Il est plus petit; il a la queue, » le poil & les oreilles différens de ceux du rat d'eau: » on le connoît autour de Strasbourg sous le nom de » *scherman*. L'espèce en est assez commune dans les » jardins & les prés qui sont proches de l'eau. Cet animal » nage & plonge fort bien : on en trouve assez souvent » dans les nasses des pêcheurs, & ils font autant de » dégâts dans les terrains cultivés. Ils creusent la terre, » & il y a quelques années que dans une de nos pro- » menades publiques, appelée le *Contade* hors de la ville, » un homme qui fait métier de prendre les hamsters, en » a pris un bon nombre dans les mêmes piéges (*a*). »

Par ces indications & par la description que nous allons donner de ce petit animal, il me paroît certain

(*a*) Extrait d'une lettre de M. Herrmann, datée de Strasbourg le 8 octobre 1776.

de Seve deli.

Chb. Baussard. Sculp.

LE SCHERMAN.

qu'il eſt d'une eſpèce différente, quoique voiſine de celle de notre rat d'eau, mais que ſes habitudes naturelles ſont à peu-près les mêmes. Au reſte, l'individu que M. Herrmann a eu la bonté de nous envoyer pour le cabinet, y a été placé, & il eſt très-bien conſervé. Il ne reſſemble en effet à aucun des rats dont nous avons donné les figures, qui tous ont les oreilles aſſez grandes; celui-ci les a preſque auſſi courtes que la taupe, & elles ſont cachées ſous le poil qui eſt fort long. Pluſieurs rats ont auſſi la queue couverte de petites écailles, tandis que celui-ci l'a couverte de poil, comme le rat d'eau.

La longueur du corps entier, depuis l'extrémité du nez juſqu'à l'origine de la queue, eſt de ſix pouces; la queue eſt longue de deux pouces trois lignes; mais il nous a paru que les dernières vertèbres y manquent, en ſorte que, dans l'état de nature, elle peut avoir deux pouces neuf lignes. La couleur du poil eſt en général d'un brun noirâtre mêlé de gris & de fauve, parce que le poil qui a quinze lignes de longueur, eſt d'un noir-gris à la racine, & fauve à ſon extrémité. La tête eſt plus courte, & le muſeau plus épais que dans le rat domeſtique, & elle approche par la forme de la tête du rat d'eau; les yeux ſont petits; l'ouverture de la bouche eſt bordée d'un poil blanc & court; les mouſtaches, dont les plus grands poils ont treize lignes de longueur, ſont noires: le deſſous du ventre eſt d'un gris-de-ſouris. Les jambes ſont courtes & couvertes d'un petit poil noirâtre, ainſi que les pieds qui ſont

fort petits ; il y a, comme dans plusieurs rats, quatre doigts aux pieds de devant, & cinq à ceux de derrière ; les ongles sont blancs, & un peu courbés en gouttière. La queue est couverte de petits poils bruns & cendrés, mais moins fournis que sur la queue du rat d'eau.

NOUVELLE

ou d'ardoiſe-claire, teint de rouſsâtre qui domine ſur le nez, le dos & la queue.

Cette muſaraigne qui à beaucoup d'égards reſſemble à la muſaraigne d'Europe, a une odeur de muſc ſi forte, qu'elle ſe fait ſentir dans tous les endroits où elle paſſe. Elle habite dans les champs, mais elle vient auſſi dans les maiſons.

De Seve del. veuve Tardieu

LE LÉROT À QUEUE DORÉE.

ADDITION

À L'ARTICLE DU LÉROT.

LE LÉROT A QUEUE DORÉE.

Nous donnons ici, d'après M. Allamand, la defcription & la figure *(planche LXXII)* de ce petit animal qui reffemble au lérot par la taille, la figure & la forme de la queue, mais qui par la pofition & la forme des oreilles, & par la couleur dorée de la moitié de la queue, reffemble au mufcardin; il femble donc faire une efpèce moyenne entre celles de ces deux animaux. « C'eft, dit M. Allamand *(a)*, » à M. le docteur Klockner, qu'on doit la connoiffance » de ce petit lérot; il l'a reçu de Surinam, fans aucune » notice ni du nom qu'on lui donne dans le pays, ni des » lieux où il habite. Jufqu'à préfent il n'a jamais été décrit, » ni même connu, quoiqu'il foit marqué de façon à s'attirer » l'attention. Les nomenclateurs à fyftêmes ne manqueront » pas de le ranger dans la claffe des *glires* ou *loirs* de » M. Linnéus, & effectivement il mérite bien autant d'y » avoir place que le rhinocéros; & fans doute ils en feront » un membre de la famille des rats, qui comprend tant

(a) Tome IV, Supplément. Édition de Hollande, *pages 164 & fuivantes; & planche LXVII.*

» d'autres animaux qui en approchent moins que celui-ci.
» Mais ſans chercher à déterminer le genre auquel il appar-
» tient, j'en donnerai une deſcription exacte qui m'a été
» fournie par M. Klockner, qui toujours zélé pour l'avan-
» cement de l'hiſtoire naturelle, a bien voulu me la com-
» muniquer en m'envoyant l'animal même, afin que je
» puſſe mieux me convaincre de ſon exactitude. J'ai
» d'abord été embarraſſé ſur le nom que je lui donnerois;
» je n'aime pas ces noms compoſés qui déterminent
» l'eſpèce à laquelle on doit rapporter l'animal qui le
» porte, lorſqu'il n'eſt pas très-évident qu'il en ſoit.
» Cependant j'ai cru devoir adopter celui que lui a donné
» M. Klockner, qui eſt en droit de le déſigner par celui
» qu'il juge le plus convenable; il l'a appelé *lérot à queue*
» *dorée*, ſans prétendre qu'il tombe dans cet engour-
» diſſement cauſé par le froid aux loirs d'Europe : un
» quadrupède habitant de la zône torride ne paroît pas
» devoir y être ſujet. Quelque conformité de figure &
» ſur-tout ſa queue, avec celle de nos lérots, lui a fait
» préférer cette dénomination à toute autre.

» C'eſt par la ſingularité & la beauté de ſes couleurs
» que cet animal ſe fait remarquer. Son corps eſt de
» couleur de marron tirant ſur le pourpre, plus foncée aux
» côtés de la tête & ſur le dos, & plus claire ſous le
» ventre. Cette couleur s'étend ſur la queue à une petite
» diſtance de ſon origine; là les poils fins & courts qui
» la couvrent, deviennent tout-à-fait noirs juſqu'à la
» moitié de ſa longueur où ils ſont plus longs, & où ils

» prennent, ſans aucune nuance intermédiaire, une belle » couleur d'orange, approchant de celle de l'or, & qu'ils » gardent juſqu'à l'extrémité de la queue : une longue » tache de cette même couleur jaune orne auſſi le front; » elle prend ſon origine au deſſus du nez; là elle eſt fort » étroite, enſuite elle va en s'élargiſſant juſques à la » hauteur des oreilles où elle finit. Cet aſſemblage de » couleurs ſi fort tranchantes, & ſi rares dans les quadru- » pèdes, offre un coup-d'œil très-frappant. Sa tête eſt » fort groſſe, à proportion de ſon corps; il a le muſeau » & le front étroits, les yeux petits; ſes oreilles préſentent » une large ouverture, mais elles ſont courtes, & ne » s'élèvent pas juſqu'au-deſſus de la tête; elles ſont » couvertes en dehors & en dedans de poils très-fins, » & il y en a de plus longs ſur leurs bords, mais il faut » les regarder de près pour les apercevoir. La mâchoire » ſupérieure avance ſenſiblement au-delà de l'inférieure; » l'os du nez eſt aſſez élevé, & le haut du muſeau eſt » couvert de poils, ce qu'on ne voit guère dans les autres » quadrupèdes. La lèvre de deſſus eſt fendue du haut en » bas, comme dans tous les animaux de ce genre, & » les bords de la fente vont en s'écartant vers les côtés, » ce qui donne à l'extrémité du grouin la forme d'un » triangle iſocèle. Cette diviſion laiſſe voir deux dents » inciſives fort blanches & courtes; il y en a auſſi deux » à la mâchoire inférieure, mais qui ſont plus grandes : » cette mâchoire, avec la lèvre qui la couvre, eſt plus » reculée du côté de la gorge.

» Aux deux côtés de la lèvre ſupérieure, il y a une
» touffe de longs poils d'un brun ſombre; leur longueur
» ſurpaſſe celle de la tête; ceux qui forment la partie
» inférieure de cette mouſtache ſont moins longs, &
» dirigés en bas: derrière chaque œil, il y a une verrue
» d'où partent auſſi ſix longs poils, & il y en a deux de
» même longueur placés au deſſus des yeux.

» Les jambes de devant ſont courtes; leurs pieds ont
» quatre longs doigts, armés d'ongles crochus & aigus;
» plus haut eſt un petit bouton obtus qui forme une eſpèce
» de pouce, mais ſans ongle. Au deſſous de ces pieds
» il y a cinq éminences très-remarquables, couvertes d'une
» peau mince & fort douce au toucher; les jambes de
» derrière ſont plus longues, & leurs pieds ont cinq
» doigts, qui ſont auſſi plus longs que ceux de devant,
» & ſont de même garnis d'ongles crochus & pointus,
» excepté les deux doigts intérieurs dont les ongles ſont
» un peu obtus. La plante de ces pieds poſtérieurs
» reſſemble à celle des antérieurs; mais les protubérances
» qu'on y voit ſont plus grandes.

» La queue eſt fort longue, & très-épaiſſe près du corps,
» mais ſon diamètre diminue à meſure qu'elle s'en éloigne,
» & elle ſe termine en pointe: quand on en écarte un peu
» les poils, on voit que ſa peau eſt écailleuſe comme celle
» du rat.

» Au derrière de la tête & tout le long du dos, parmi
» les poils dont l'animal eſt couvert, il y en a qui ſont
» plats, & de la longueur d'un pouce; ainſi ils s'élèvent

» au deſſus des autres; ils ſont auſſi plus roides, & réſiſtent » davantage quand on les touche. Ils paroiſſent ſortir de » petits étuis tranſparens; leur nombre va en diminuant » ſur les côtés & ils deviennent plus petits; ſous le ventre » ils diſparoiſſent tout-à-fait. Leur conformation eſt aſſez » ſingulière; près du corps ils ſont cylindriques & fort » minces, enſuite ils deviennent plats, & leur largeur » augmente juſqu'à égaler une demi-ligne; après quoi » ils ſe terminent en une pointe fort fine. Dans la partie » plate du milieu, les bords ſont relevés, & forment une » eſpèce de gouttière, dont le fond vu au microſcope, » paroît jaunâtre & tranſparent, & dont les côtés ſont » bruns, ce qui occaſionne un double reflet de lumière » qui donne ce coloris pourpré dont j'ai parlé.

» Le corps, à l'exception du ventre, eſt couvert d'une » peau, ou plutôt d'un cuir fort rude.

» L'animal qui vient d'être décrit, eſt une femelle qui a » huit petites mamelles; il y en a deux entre les cuiſſes, » les ſix autres ſont placées obliquement en s'écartant de » côté & d'autre, & les deux dernières ſont entre les » jambes de devant.

» Il paroît être fait pour grimper ſur les arbres dont il » mange les fruits; c'eſt dommage qu'un ſi joli animal ne » ſoit connu que par ce ſeul échantillon, dont les couleurs » ont ſans doute perdu une partie de leur beauté dans la » liqueur où il a été mis pour être envoyé. On ſe formera » une idée juſte de ſa grandeur par les dimenſions » ſuivantes. »

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
» Longueur du corps depuis le bout du muſeau » juſqu'à l'origine de la queue............	//	5.	//
» Longueur de la queue......................	//	6.	9.
» Longueur de la tête meſurée depuis le commence- » ment du nez juſqu'au-deſſus du front, & ſuivant » ſa courbure..........................	//	2.	//
» Circonférence de la tête meſurée entre les yeux » & les oreilles........................	//	2.	11.
» Circonférence du cou......................	//	2.	8.
» Longueur des oreilles.....................	//	//	3.
» Leur largeur..............................	//	//	4.
» Circonférence du corps meſurée derrière les jambes » de devant..........................	//	3.	3.
» Circonférence du corps meſurée devant les jambes » de derrière........................	//	3.	//
» Longueur des jambes de devant, depuis les doigts » juſqu'au coude.....................	//	1.	6.
» Longueur des jambes entières, depuis l'épaule » juſqu'aux doigts..................	//	2.	//
» Longueur des jambes de derrière, depuis les doigts » juſqu'au genou....................	//	1.	2.
» Longueur totale depuis la hanche juſqu'à l'extré- » mité des doigts......................	//	3.	//

NOUVELLE

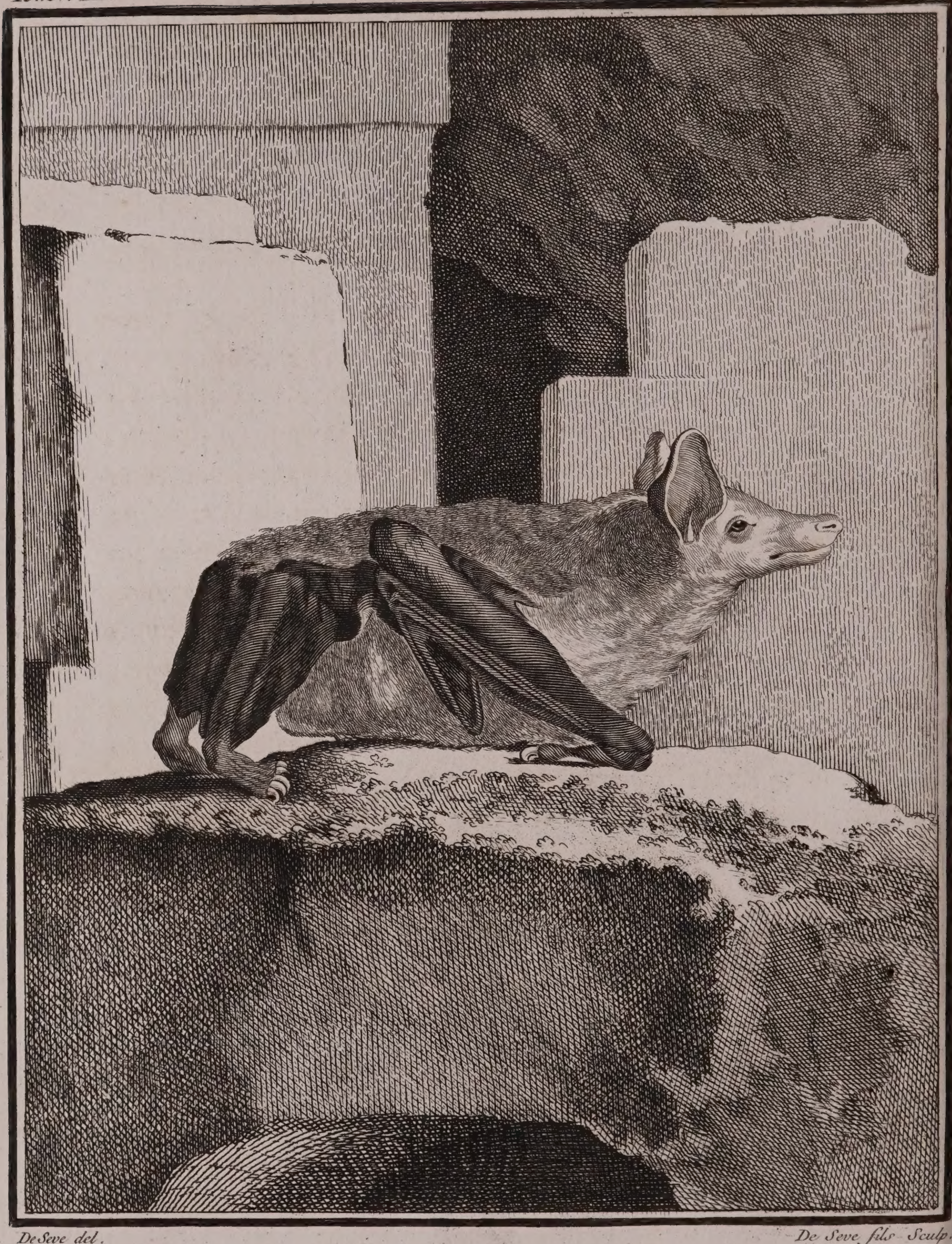

De Seve del. De Seve fils Sculp.

LA GRANDE SÉROTINE DE LA GUYANNE.

NOUVELLE ADDITION

À L'ARTICLE DES CHAUVE-SOURIS (a).

LA GRANDE SÉROTINE DE LA GUYANNE.

NOUS donnons ici (*planche LXXIII*) la figure d'une grande chauve-ſouris qui nous a été apportée de Cayenne, & qui nous paroît aſſez différente de celle dont nous avons donné la deſcription (b) ſous le nom de *vampire*, pour qu'on doive la regarder comme formant une autre eſpèce, quoique toutes deux ſe trouvent dans le même pays. C'eſt à celle que nous avons appelée *ſérotine* de notre climat, que cette groſſe chauve-ſouris de la Guyanne reſſemble le plus ; mais elle en diffère beaucoup par la grandeur, la ſérotine n'ayant que deux pouces ſept lignes, au lieu que cette chauve-ſouris de la Guyanne a cinq pouces huit lignes de longueur ; elle a cependant le muſeau plus long, & la tête d'une forme plus alongée & moins couverte de poil au ſommet que celle de la ſérotine ; les oreilles paroiſſent auſſi être plus grandes, ayant treize lignes de longueur, ſur neuf lignes d'ouverture à la baſe ;

(a) Suite de l'addition à l'article des chauve-ſouris. *Supplément, volume III, page 262.*

(b) Hiſtoire naturelle, *volume X, page 57.*

en ſorte qu'indépendamment de la très-grande différence de grandeur & de l'éloignement des climats, cette chauve-ſouris de la Guyanne ne peut pas être regardée comme une variété dans l'eſpèce de la ſérotine: cependant comme elle reſſemble beaucoup plus à la ſérotine qu'à aucune autre chauve-ſouris, nous l'avons déſignée par le nom de *grande ſérotine de la Guyanne*, afin que les voyageurs puiſſent la diſtinguer aiſément du vampire & des autres chauve-ſouris de ces climats éloignés.

Elle avoit, avant d'être deſſéchée, près de deux pieds d'envergure, & elle eſt très-commune aux environs de la ville de Cayenne. On voit ces grandes chauve-ſouris ſe raſſembler en nombre le ſoir, & voltiger dans les endroits découverts, ſur-tout au-deſſus des prairies; les tette-chèvres ou engoulevents ſe mêlent avec ces légions de chauve-ſouris, & quelquefois ces troupes mêlées d'oiſeaux & de quadrupèdes volans ſont ſi nombreuſes & ſi ſerrées, que l'horizon en paroît couvert.

Cette grande ſérotine a les poils du deſſus du corps d'un roux-marron; les côtés du corps d'un jaune-clair; ſur le dos, le poil eſt long de quatre lignes; mais ſur le reſte du corps, il eſt un peu moins long que celui des ſérotines de l'Europe; il eſt très-court & d'un blanc ſale ſous le ventre, ainſi que ſur le dedans des jambes; les ongles ſont blancs & crochus; l'envergure des membranes qui lui ſervent d'ailes, eſt d'environ dix-huit pouces; ces membranes ſont de couleur noirâtre, ainſi que la queue.

DU VAMPIRE.

M. Roume de Saint-Laurent nous a écrit de la Grenade, en date du 18 avril 1778, au ſujet de la grande chauve-ſouris ou vampire de l'île de la Trinité. Les remarques de ce judicieux obſervateur confirment tout ce que nous avions dit & penſé d'abord ſur les bleſſures que fait le vampire, & ſur la manière particulière dont il ſuce le ſang, & dont ſe fait l'excoriation de la peau dans ces bleſſures. J'en avois, pour ainſi dire, deviné la mécanique; cependant l'amour de la vérité & l'attention ſcrupuleuſe à rapporter tout ce qui peut ſervir à l'éclaircir, m'avoient porté à donner ſur ce ſujet des témoignages qui ſembloient contredire mon opinion; mais j'ai vu qu'elle étoit bien fondée, & que MM. de Saint-Laurent & Gaulthier ont obſervé tout ce que j'avois préſumé ſur la manière dont ces animaux font des plaies ſans douleur, & peuvent ſucer le ſang juſqu'à épuiſer le corps d'un homme ou d'un animal, & les faire mourir.

LA GRANDE CHAUVE-SOURIS FER-DE-LANCE DE LA GUYANNE.

CETTE chauve-ſouris mâle (*planche LXXIV*) envoyée de Cayenne par M. de la Borde, eſt très-commune à la Guyanne; elle eſt aſſez grande, ayant quatre pouces du bout du muſeau à l'anus; ſes ailes ont d'envergure ſeize pouces quatre lignes; un poil aſſez ſerré couvre tout le corps, la tête & les côtés; la membrane des ailes eſt noirâtre & garnie d'un petit poil raz. Elle diffère des chauve-ſouris communes, en ce qu'elle n'a point de queue; les oreilles ſont droites, un peu courbées en dehors, arrondies à leurs extrémités, & ſans oreillon; au-deſſus de la lèvre ſupérieure, eſt la membrane ſaillante en forme d'un fer de lance, dont le bord eſt concave à la partie inférieure, & qui diffère par-là de celle du fer-de-lance, *volume XIII, planche XXXIII*, dont les larges rebords reſſemblent à un fer à cheval; cette membrane eſt brunâtre comme les oreilles.

Le poil de cette chauve-ſouris eſt très-doux, couleur de muſc foncé ſur tout le corps, excepté ſur la poitrine & ſur le ventre, où cette couleur eſt un peu griſâtre; les plus longs poils ſont ſur le dos, où ils ont trois lignes de longueur.

Il n'y a point de dents inciſives à la mâchoire

De Seve del. veuve Tardieu Sc.

LA GRANDE CHAUVE-SOURIS FER-DE-LANCE DE LA GUYANNE.

ſupérieure, mais il y a deux canines en haut comme en bas.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur de la tête depuis le muſeau juſqu'à l'occiput.	//	1.	3.
Diſtance entre le bout du muſeau & l'angle antérieur de l'œil.	//	//	$6\frac{1}{2}$.
Diſtance de l'œil entre l'angle poſtérieur & l'oreille.	//	//	$3\frac{1}{2}$.
Longueur des oreilles.	//	//	$7\frac{1}{2}$.
Diſtance entre la baſe des deux oreilles.	//	//	8.
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude juſqu'au poignet.	//	2.	10.
Longueur depuis le poignet juſqu'au bout des doigts.	//	5.	5.
Longueur de la jambe, depuis le genou juſqu'au talon.	//	1.	4.
Longueur depuis le talon juſqu'au bout des ongles. .	//	//	$6\frac{1}{2}$.
Longueur totale de l'aile.	//	8.	11.
Largeur la plus grande du poignet aux échancrures.	//	2.	10.

AUTRE CHAUVE-SOURIS DE LA GUYANNE.

CETTE chauve-fouris (*planche* LXXV), dont la longueur, du bout du mufeau à l'anus, eft de trois pouces quatre lignes, a été envoyée de Cayenne par M. de la Borde. Elle eft commune dans la Guyanne, & généralement à-peu-près de la groffeur de notre *noctule*. Elle a, comme toutes les chauve-fouris, les yeux petits, le bout du nez faillant, les joues alongées & aplaties fur les côtés; le bout du nez eft large; la diftance entre les deux nafeaux eft d'une ligne & demie; la longueur de la tête, du bout du mufeau à l'occiput, eft de dix lignes. Les oreilles qui font aplaties fur les côtés, prennent du milieu du front en formant plufieurs plis, & s'étendent fur les joues en s'aplatiffant fur le conduit auditif; l'oreillon qui eft placé au-devant de ce conduit, eft petit, large & rond à fon extrémité. Cette forme écrafée qu'ont les oreilles, & le rebord fupérieur qui eft faillant, donnent à cette chauve-fouris un caractère qui la diftingue de toutes les autres efpèces. Mais un caractère qui lui eft encore propre, c'eft d'avoir les aîles très-longues & fort étroites; elles ont quinze pouces deux lignes d'envergure; chaque aîle a fept pouces de longueur fur deux pouces à fa plus grande largeur. L'os du bras paroît attaché au corps, plus bas que dans d'autres chauve-fouris,

De Seve del. veuve Tardieu Sc.

CHAUVE-SOURIS DE LA GUYANNE.

ce qui balance la grande longueur des ailes; la membrane des ailes qui couvre les jambes & la queue, eſt de couleur brune ou grisâtre: la queue enveloppée dans la membrane, a treize lignes de longueur; elle eſt étroite & terminée par un petit crochet.

Le poil ſur le corps a deux lignes & demie de longueur; ſa couleur eſt d'un brun-marron foncé ou noirâtre qui s'étend ſur la tête; la couleur eſt moins foncée ſous le ventre, & cendrée ſur les côtés: la face & les oreilles ſont de même couleur que les ailes. Le nez, les joues & les mâchoires ſont couverts d'un duvet ou poil très-court.

La mâchoire ſupérieure n'a point d'inciſives; il y a de chaque côté une grande canine & une petite dent pointue qui l'accompagne. La mâchoire inférieure a deux très-petites inciſives qui ſe touchent; les deux canines d'en-bas finiſſent en pointe, & leur côté préſente un ſillon dans la cavité duquel s'appliquent les canines ſupérieures.

ADDITION

À L'ARTICLE DU HÉRISSON.

J'AI dit à l'article du hérisson, que je doutois qu'il montât sur les arbres, & qu'il emportât des fruits sur ses piquans ; cependant quelques chasseurs m'ont assuré avoir vu des hérissons monter sur des arbres, & remporter des fruits à la pointe de leurs piquans.

Ils m'ont dit aussi qu'ils avoient vu des hérissons nager, & traverser même de grands espaces d'eau avec assez de vîtesse. Dans quelques campagnes on est dans l'usage de prendre une peau de hérisson, & d'en couvrir la tête d'un veau lorsqu'on veut le sevrer ; la mère se sentant piquée lui refuse le pi & s'éloigne.

Voici quelques observations sur des hérissons que j'ai fait élever en domesticité.

Le 4 juin 1781, on m'apporta quatre jeunes hérissons avec la mère ; leurs pointes ou épines étoient bien formées, ce qui paroît indiquer qu'ils avoient plusieurs semaines d'âge. Je les fis mettre ensemble dans une grande volière de fil de fer, pour les observer commodément, & l'on garnit de branches & de feuillages le fond de cette volière, afin de procurer à ces animaux une petite retraite pour dormir.

Pendant les deux premiers jours, on ne leur donna pour nourriture que quelques morceaux de bœuf bouilli qu'ils

qu'ils ne mangèrent pas; ils en ſucèrent ſeulement toute la partie ſucculente, ſans manger les fibres de la chair. Le troiſième jour, on leur donna pluſieurs ſortes d'herbes, telles que du ſeneçon, du lizeron, &c. ils n'en mangèrent pas: ainſi on peut dire qu'ils jeûnèrent à peu-près pendant ces trois premiers jours; cependant la mère n'en parut pas affoiblie, & donna ſouvent à teter à ſes petits.

Les jours ſuivans, ils eurent des ceriſes, du pain, du foie de bœuf cru; ils ſuçoient ce dernier mets avec avidité, & la mère & les petits ne le quittoient pas qu'ils ne paruſſent raſſaſiés; ils mangèrent auſſi un peu de pain, mais ils ne touchèrent pas aux ceriſes: ils montrèrent beaucoup d'appétit pour les inteſtins crus de la volaille, de même que pour les pois & les herbes cuites; mais, quelque choſe qu'ils aient pu manger, il n'a pas été poſſible de voir leurs excrémens, & il eſt à préſumer qu'ils les mangent, comme font quelques autres animaux.

Il paroît qu'ils peuvent ſe paſſer d'eau, ou du moins que la boiſſon ne leur eſt pas plus néceſſaire qu'aux lapins, aux lièvres, &c. Ils n'ont rien eu à boire pendant tout le temps qu'on les a conſervés, & néanmoins ils ont toujours été fort gras & bien portans.

Lorſque les jeunes hériſſons vouloient prendre la mamelle, la mère ſe couchoit ſur le côté, comme pour les mettre plus à leur aiſe; ces animaux ont les jambes ſi courtes, que les petits avoient peine à ſe mettre ſous le ventre de leur mère. Si elle ſe tenoit ſur ſes pieds, ils s'endormoient à la mamelle; la mère ne les réveilloit

pas, elle sembloit même n'oser se remuer dans la crainte de troubler leur sommeil. Voulant reconnoître si cette espèce d'attention de la mère pour ses petits, étoit un effet de son attachement pour eux, ou si elle-même n'étoit pas intéressée à les laisser tranquilles, on s'aperçut bientôt que quelque amour qu'elle eût pour eux, elle en avoit encore plus pour la liberté. On ouvrit la volière pendant que ses petits dormoient ; dès qu'elle s'en aperçut, elle se leva doucement, sortit dans le jardin, & s'éloigna du plus vîte qu'elle put de sa cage, où elle ne revint pas d'elle-même, mais où il fallut la rapporter. On a souvent remarqué que lorsqu'elle étoit renfermée avec ses petits, elle employoit ordinairement tout le temps de leur sommeil à rôder autour de la volière, pour tâcher, selon toute apparence, de trouver une issue propre à s'échapper, & qu'elle ne cessoit ses manœuvres & ses mouvemens inquiets que lorsque les petits venoient à s'éveiller. Dès-lors il fut facile de juger que cette mère auroit quitté volontiers sa petite famille, & que si elle sembloit craindre de l'éveiller, c'étoit seulement pour se mettre à l'abri de ses importunités ; car les jeunes hérissons étoient si avides de la mamelle, qu'ils y restoient attachés souvent pendant plusieurs heures de suite. C'est peut-être ce grand appétit des jeunes hérissons, qui est cause que les mères ennuyées ou excédées par leur gourmandise, se déterminent quelquefois à les détruire.

Dès que les hérissons entendoient marcher, ou qu'ils voyoient quelqu'un auprès d'eux, ils se tapissoient à terre

& ramenoient leur muſeau ſur la poitrine, de ſorte qu'ils préſentoient en avant les piquans qu'ils ont ſur le haut du front, & qui ſont les premiers à ſe dreſſer; ils ramenoient enſuite leurs pieds de derrière en avant, & à force d'approcher ainſi les extrémités de leur corps, ou plutôt de les reſſerrer l'une contre l'autre, ils ſe donnoient la forme d'une pelotte ou d'une boule hériſſée de piquans ou de pointes. Cette pelotte ou boule n'eſt pas tout-à-fait ronde, elle eſt toujours plus mince vers l'endroit où la tête ſe joint à la partie poſtérieure du corps. Plus ils étoient prompts à prendre cette forme de boule, & plus ils comprimoient fortement les deux extrémités de leur corps : la contraction de leurs muſcles paroît être ſi grande alors, que lorſqu'une fois ils ſe ſont arrondis autant qu'il leur eſt poſſible, il ſeroit preſque auſſi aiſé de leur diſloquer les membres, que de les alonger aſſez pour donner à leur corps toute ſon étendue en longueur. On eſſayoit ſouvent de les étendre, mais plus on faiſoit d'efforts, plus ils ſembloient oppoſer de réſiſtance & ſe reſſerrer dans l'inſtant où ils prenoient la forme de pelotte. On a remarqué qu'il ſe faiſoit un petit bruit de cliquetis qui étoit occaſionné par le frottement réciproque des pointes, leſquelles ſe dirigent & ſe croiſent dans tous les ſens poſſibles. C'eſt alors que le corps de ces animaux paroît hériſſé d'un plus grand nombre de pointes, & qu'ils ſont vraiment ſur la défenſive. Lorſque rien ne les inquiéte, ces mêmes pointes ou épines ſi hériſſées, quand il eſt queſtion de ſe préſerver, ſont couchées en

arrière les unes ſur les autres, comme le poil liſſe des autres animaux; néanmoins ceci n'a lieu que lorſque les hériſſons étant éveillés, jouiſſent du calme & de la tranquillité; car, quand ils dorment, leurs armes ſont prêtes, c'eſt-à-dire, que leurs pointes ſe croiſent dans tous les ſens, comme s'ils avoient à repouſſer une attaque. Il ſemble donc que pendant leur ſommeil qui eſt aſſez profond, la nature leur ait donné l'inſtinct de ſe prémunir contre la ſurpriſe.

Au reſte, ces animaux n'ont pas les moyens d'en attaquer d'autres; ils ſont naturellement indolens & même pareſſeux; le repos ſemble être auſſi néceſſaire à leur genre de vie que la nourriture, & l'on pourroit dire avec aſſez de vérité, que leurs uniques & ſeules occupations ſont de manger & dormir. En effet, ceux que nous avons nourris & élevés, cherchoient à manger dès qu'ils étoient éveillés, & quand ils avoient aſſez mangé, ils alloient ſe livrer au ſommeil ſur des feuillages. Ce ſont-là leurs habitudes pendant le jour; mais pendant la nuit, ils ſont moins tranquilles; ils cherchent les limaçons, les gros ſcarabées, & autres inſectes dont ils ſont leur principale nourriture.

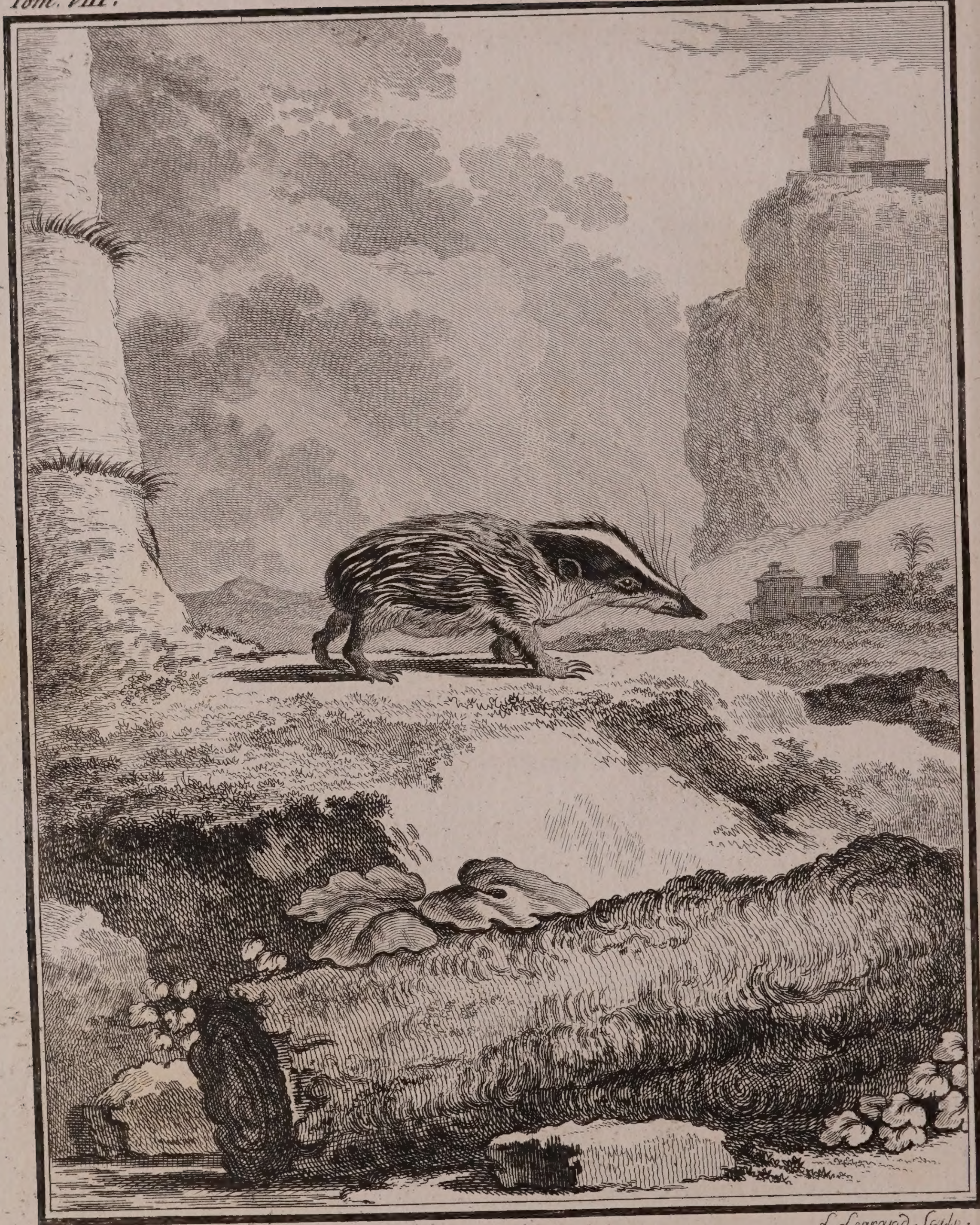

Desève, del. L. Legrand, Sculp.

LE TANDRAC.

DU TANDRAC.

NOUS donnons ici *(planche LXXVI)* la figure d'un très-petit tandrac, qui a été envoyé de l'île de France par M. Poivre à M. Aubry, curé de S. Louis ; il est représenté de grandeur naturelle, & ne nous paroît différer de notre tandrac de la *planche LVII, volume XII,* que par sa petitesse & par quelques bandes blanches qui semblent être la livrée de cet animal fort jeune. On a écrit à M. le curé de S. Louis, qu'il se trouve à Madagascar, & que les François de cette contrée le connoissoient sous le nom de *rat-épic*. Voici les dimensions & la courte description de ce très-petit animal.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps entier, depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps près l'anus.	"	2.	2.
Distance du bout du nez à l'œil.	"	"	6.
Distance entre l'œil & l'oreille.	"	"	3.
Longueur de la tête, depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput.	"	"	11.
Longueur des piquans.	"	"	4.
Longueur des grands ongles des pieds de devant. .	"	"	2.
Longueur des grands ongles des pieds de derrière.	"	"	1.

Cet animal a le museau très-alongé & presque pointu; sa tête est couverte d'un poil d'un roux noirâtre, & le corps qui est couvert du même poil, porte une grande quantité de piquans d'un blanc jaunâtre, qui semblent se réunir par bandes irrégulières. On remarque au-dessus du

nez une bande d'un blanc jaunâtre, qui s'étend juſqu'au commencement du dos, & ſe termine en pointe à ſes deux extrémités ; cette bande blanche eſt du même poil que le brun du corps & des côtés de la tête : ce poil eſt aſſez rude, mais cependant ſort délié en comparaiſon des piquans. Le deſſous du cou & du corps eſt d'un blanc jaune, ainſi que les jambes & les pieds qui ſont néanmoins un peu mêlés de brun ; les plus grands poils des mouſtaches ont huit lignes de longueur. Les pieds ont chacun cinq doigts, & l'on ne voit dans ce très-petit animal aucune apparence de queue.

De Seve deli. Ebet Haussard Sculp.

LE PORC-ÉPIC DE MALACA.

LE PORC-ÉPIC DE MALACA.

Nous avons parlé & donné la figure d'un porc-épic des Indes orientales, *volume XII, planche LII*, & nous avons dit que ce porc-épic ne nous paroît être qu'une variété de l'eſpèce du porc-épic d'Italie; mais il exiſte dans les contrées méridionales de notre continent, & particulièrement à Malaca, une autre eſpèce de porc-épic que nous avons fait deſſiner vivant chez M. Aubry, curé de S. Louis, & dont nous donnons ici la figure. *(planche XVIII.)* Nous en avons vu un tout ſemblable, auſſi vivant, entre les mains d'un marchand d'animaux, qui le faiſoit voir à Paris au mois d'octobre 1777. Cette eſpèce diffère de l'eſpèce commune par pluſieurs caractères très-ſenſibles, & ſur-tout par la forme & la longueur de la queue; elle eſt terminée par un bouquet de poils longs & plats, ou plutôt de petites lanières blanches ſemblables à des rognures de parchemin; & la queue qui porte cette houppe à ſon extrémité, eſt nue, écailleuſe, & peut avoir le tiers de la longueur du corps qui eſt de quinze à ſeize pouces. Ce porc-épic de Malaca eſt plus petit que celui d'Europe; ſa tête eſt néanmoins plus alongée, & ſon muſeau, revêtu d'une peau noire, porte des mouſtaches de cinq à ſix pouces de longueur. L'œil eſt petit & noir; les oreilles ſont liſſes, nues & arrondies: il y a quatre doigts réunis par

une membrane aux pieds de devant, & il n'y a qu'un tubercule en place du cinquième; les pieds de derrière en ont cinq, réunis par une membrane plus petite que celle des pieds de devant. Les jambes ſont couvertes de poils noirâtres; tout le deſſous du corps eſt blanc; les flancs & le deſſus du corps ſont hériſſés de piquans, moins longs que ceux du porc-épic d'Italie, mais d'une forme toute particulière, étant un peu aplatis & ſillonnés ſur leur longueur d'une raie en gouttière. Ces piquans ſont blancs à la pointe, noirs dans leur milieu, & pluſieurs ſont noirs en deſſus & blancs en deſſous; de ce mélange réſulte un reflet ou un jeu de traits blancs & noirâtres ſur tout le corps de ce porc-épic.

Cet animal, comme ceux de ſon genre, que la nature ſemble n'avoir armés que pour la défenſive, n'a de même qu'un inſtinct repouſſant & farouche. Lorſqu'on l'approche, il trépigne des pieds, & vient en s'enflant préſenter ſes piquans qu'il hériſſe & ſecoue. Il dort beaucoup le jour, & n'eſt bien éveillé que ſur le ſoir; il mange aſſis & tenant entre ſes pattes les pommes & autres fruits à pepin qu'il pèle avec les dents; mais les fruits à noyau, & ſur-tout l'abricot lui plaiſent davantage; il mange auſſi du melon, & il ne boit jamais.

LE

de Seve del. Ebot. baussard

LE COENDOU À LONGUE QUEUE.

LE COENDOU A LONGUE QUEUE.

Un autre animal à piquans, qui ne nous étoit pas connu, a été apporté de Cayenne à Paris avec la collection de M. Malouette intendant de cette colonie.

Il eſt plus grand que le coendou.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Sa longueur du bout du muſeau à l'origine de la queue eſt de	2.	"	6.
Longueur de la queue	1.	5.	6.

Il eſt couvert de piquans noirs & blancs à la tête, ſur le corps, les jambes & une partie de la queue, & ſa longue queue le diſtingue de toutes les autres eſpèces de ce genre. Elle n'a pas de houppe ou bouquet de piquans à ſon extrémité comme celle des autres porcs-épics.

Le diamètre de la queue meſurée à ſon origine eſt de vingt-une lignes; elle va en diminuant & finit en pointe. Il n'y a ſur cette queue d'autres piquans que ceux de l'extrémité du tronc qui s'étendent juſqu'au milieu de la queue; elle eſt noirâtre & couverte d'écailles depuis ce milieu juſqu'à ſon extrémité; & le deſſous de cette queue juſqu'au milieu, c'eſt-à-dire, juſqu'à l'endroit où s'étendent les piquans, eſt couvert de petits poils d'un brun-clair. Le reſte eſt garni d'écailles en deſſus comme en deſſous.

La tête de ce coendou reſſemble plus à celle du porc-

épic de Malaca qu'à toute autre, cependant elle eſt un peu moins alongée; les plus grands poils des mouſtaches qui ſont noires, ont quatre pouces cinq lignes de longueur.

Les oreilles nues & ſans poil ont quelques piquans ſur le bord. Au reſte, il n'a pas les piquans auſſi grands que les porc-épics d'Italie, & par ce caractère il ſe rapproche du coendou. La pointe de ces piquans eſt blanche, le milieu noir, & ils ſont blancs à l'origine; ainſi le blanc domine ſur le noir.

	Pouces.	Lignes.
Les plus longs piquans ſur le corps ont........	2.	8.
Sur les jambes de devant.....................	1.	6.
Sur celles de derrière.........................	"	10.

Il y a quelques poils longs de deux pouces à deux pouces & demi, interpoſés entre les piquans ſur le haut, les jambes de devant & de derrière.

Il n'y a point de membrane entre les doigts des pieds de devant, qui ſont au nombre de quatre. Ceux de derrière ont cinq doigts, mais le pouce eſt peu excédant; ces doigts ſont couverts de poils bruns & courts; les ongles ſont bruns, courbes & en gouttière.

C'eſt à ce coendou à longue queue que nous croyons devoir rapporter ce que M. Roume de S[t] Laurent a écrit dans les notices qu'il a bien voulu nous adreſſer des objets qui compoſent ſa riche collection d'hiſtoire naturelle. « Ce coendou, dit-il, qui eſt un individu jeune, m'eſt » venu de l'île de la Trinité; ſa longueur eſt d'environ » un pied; la queue a dix pouces de long, elle eſt cou- » verte de piquans ſur la moitié de ſa longueur, où ils

» finiſſent en s'accourciſſant par gradation; le reſte de la
» queue eſt recouvert par une peau griſe, remplie de
» rides tranſverſales très-près les unes des autres & très-
» profondes. Les piquans les plus longs ont environ
» deux pouces un quart; ils ſont blancs à leur origine
» & à leurs extrémités, & noirs au milieu; le poil ne ſe
» laiſſe apercevoir que ſur le ventre où les piquans ſont
» très-courts; les mouſtaches ſont déliées, noires & ont
» environ trois pouces de longueur. Le plus grand
» des ongles des quatre doigts de devant a cinq lignes
» de longueur, ceux des pattes de derrière ſont de la
» même longueur; il n'a que quatre doigts onglés aux
» pattes de derrière, avec un tubercule un peu plus
» alongé que celui des pattes de devant. Cet individu
» diffère de celui décrit dans l'Hiſtoire naturelle de M. de
» Buffon, en ce qu'il a la queue plus longue à proportion
» & en partie nue; qu'il n'a que quatre doigts onglés
» derrière; que les ongles paroiſſent moins grands que
» ceux de l'animal repréſenté dans ce même ouvrage,
» & qu'il n'a pas le corps garni de poils plus longs que
» les piquans: les bouts des piquans de celui-ci ſont
» blancs, & ceux du premier ſont noirs. »

ADDITION ET CORRECTIONS

À L'ARTICLE DE LA MARMOTTE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE,

Supplément, tome III, page 177.

Nous avions donné à cet animal le nom de marmotte du Cap, d'après Kolbe & M. Vosmaer, parce qu'en effet il a quelque ressemblance avec la marmotte; cependant il n'est point du genre des marmottes, & n'en a pas les habitudes; mais M. Allamand nous a informés qu'on appeloit *klipdas* ce même animal, auquel on donnoit aussi le nom de *blaireau des rochers.* Nous l'avons fait dessiner de nouveau, *(planche LXXIX)* d'après la figure qui nous a été envoyée par ce célèbre naturaliste, & nous avons adopté le nom de *klipdas*, parce qu'en effet il n'est ni du genre des marmottes, ni de celui des blaireaux.

M. le comte de Mellin que nous avons déjà eu occasion de citer avec éloge, m'a envoyé la gravure faite d'après le dessin qu'il a fait lui-même de cet animal vivant, & il a eu la bonté d'y ajouter plusieurs observations intéressantes sur ses habitudes naturelles. Voici l'extrait de la lettre qu'il m'a écrite à ce sujet.

« Monsieur le comte a donné dans le *V.e volume de son* » *Supplément, page 295, édition in-12*, l'histoire d'un petit » animal auquel il donne le nom de *marmotte du cap de*

De Seve del.... C Baron Sculp

LE KLIPDAS.

» *Bonne-eſpérance.* Permettez-moi, M. le comte, de vous » dire que cet animal n'a dans ſes mœurs aucune reſſem- » blance avec la marmotte. J'en ai reçu une femelle du cap » de Bonne-eſpérance qui vit encore & que j'ai donnée à » ma ſœur, la comteſſe Borke, qui l'a préſentement depuis » quatre ans. Je l'ai peinte d'après nature, & j'ai l'honneur » de vous envoyer une gravure faite d'après cette peinture, » & qui repréſente ce petit animal très au naturel. Celle » qui eſt dans votre ouvrage, copiée de celle qui ſe trouve » dans la *Spicilegia zoologica* de M. Pallas, eſt abſolument » manquée. Le genre de vie de ces petits animaux n'eſt » pas auſſi triſte que le prétend M. Voſmaer; tout au » contraire, il eſt d'un naturel gai & diſpos; cela dépend » de la manière dont on le tient. Pendant les premières » ſemaines que je l'avois, je le tins toujours attaché avec » une ficelle à ſa petite loge, & il paſſa la plus grande » partie des jours & des nuits à dormir blotti dans ſa » loge; & que pouvoit-il faire de mieux pour ſupporter » l'ennui de l'eſclavage! mais depuis qu'on lui permet de » courir en liberté par les chambres, il ſe montre tout » autre; il eſt non-ſeulement très-apprivoiſé, mais même » ſuſceptible d'attachement. Il ſe plaît à être ſur les » genoux de ſa maîtreſſe, il la diſtingue des autres, au » point que quand il eſt enfermé dans une chambre & » qu'il l'entend venir, il reconnoît ſa démarche, il » s'approche de la porte, ſe met aux écoutes, & ſi elle » s'en retourne ſans entrer chez lui, il s'en retourne » triſtement & à pas lents. Quand on l'appelle, il répond

» par un petit cri point désagréable, & vient promptement
» chez la personne qui le demande. Il saute très-légère-
» ment & avec beaucoup de précision; il est frileux &
» cherche de préférence à se coucher tout au haut du
» poële sur lequel il saute en deux sauts; il ne grimpe pas,
» mais il saute aussi légèrement que les chats sans jamais
» rien renverser. Il aime à être tout à côté du feu, &
» comme le poële de la chambre est ce que nous
» nommons un *windofen* qu'on chauffe par une espèce
» de cheminée pratiquée dans le poële, & qu'on ferme
» d'une porte de fer, il est déjà arrivé qu'il s'est glissé
» dans le poële pendant que le bois y brûloit; & comme
» on avoit fermé la porte sur lui, ne sachant pas qu'il y
» étoit, il souffrit une chaleur bien violente pendant
» quelques minutes, jusqu'à ce qu'il mit le nez à la petite
» porte de fer qui est pratiquée dans la grande porte, &
» qu'on avoit laissée ouverte pour y faire entrer l'air, sur
» quoi on le fit sortir promptement: quoiqu'il se fût brûlé
» le poil des deux côtés, cet accident ne l'a pas rendu
» plus prévoyant, & il recherche encore toujours à être
» bien près du feu. Ce petit animal est extrêmement
» propre, au point qu'on l'a accoutumé à se servir d'un
» pot pour y faire ses ordures & y lâcher son eau; on
» remarqua que pour se vider, il lui falloit un lieu com-
» mode & une attitude particulière, car alors il se dresse
» sur les pattes de derrière, en les appuyant contre un
» mur ou quelque chose de stable, qui ne recule pas sous
» lui, & il pose les pieds de devant sur un bâton ou

» quelque chofe d'élevé, en léchant fa bouche avec fa » langue pendant tout le temps que l'opération dure. On » diroit qu'il fe décharge avec peine, & pour profiter de » l'inclination qu'il a pour la propreté, on lui a préparé » un lieu commode, une efpèce de chaife percée dont il » fe fert toujours.

» Il fe nourrit d'herbes, de fruits, de patates qu'il aime » beaucoup crues & cuites, & même il mange du bœuf » fumé, mais il ne mange que de cette viande, & jamais » de la crue, ni d'autres viandes : apparemment que » pendant fon tranfport par mer, on lui a fait connoître » cette nourriture qui doit cependant être fouvent variée, » car il fe laffe bientôt, & perd l'appétit lorfqu'on lui » donne la même pendant plufieurs jours. Alors il paffe » une journée entière fans manger, mais le lendemain il » répare le temps perdu; il mange la mouffe & l'écorce » du chêne, & fait fe gliffer adroitement jufqu'au fond » de la caiffe à bois, pour l'enlever des bûches qui en » font encore couvertes. Il ne boit pas ordinairement, & » ce n'eft que lorfqu'il a mangé du bœuf falé qu'on l'a » vu boire fréquemment. Il fe frotte dans le fable comme » les oifeaux pulvérateurs, pour fe défaire de la vermine » qui l'incommode, & ce n'eft pas en fe vautrant comme » les chiens & les renards, mais d'une manière toute » étrangère à tout autre quadrupède, & exactement » comme le faifan ou la perdrix. Il eft toujours très- » difpos pendant tout le cours de l'année, & il me paroît » être trop éveillé pour imaginer qu'il puiffe paffer une

» partie de l'hiver dans un état de torpeur comme la » marmotte ou le loir. Je ne vois pas non plus qu'il » puiſſe ſe creuſer un terrier comme les marmottes ou » les blaireaux, n'ayant ni des ongles crochus aux doigts, » ni ceux-ci aſſez forts pour un travail auſſi rude. Il ne » peut que ſe gliſſer dans les crevaſſes des rochers, pour » y établir ſa demeure, & pour échapper aux oiſeaux de » proie qu'il craint beaucoup; au moins chaque corneille » que le nôtre voit voler, lorſqu'il eſt aſſis ſur la fenêtre, » place favorite pour lui, l'alarme; il ſe précipite d'abord » & court ſe cacher dans ſa loge d'où il ne ſort que long- » temps après, lorſqu'il imagine le danger paſſé. Il ne » mord pas violemment, & quoiqu'il en faſſe des tenta- » tives lorſqu'on l'irrite, il ne peut guère ſe défendre à » coups de dents, pas même contre le petit épagneul de » ſa maîtreſſe, qui jaloux des faveurs qu'on lui prodigue, » prend quelquefois querelle avec lui. Il ne trouve proba- » blement en état de liberté, ſon ſalut que dans la fuite » & dans la célérité de ſes ſauts, talens très-utiles pour » ce petit animal qui, ſelon le rapport des voyageurs, » habite les rochers du ſud de l'Afrique. Quoiqu'il » engraiſſe beaucoup lorſqu'on le tient enfermé ou à » l'attache, il ne prend guère plus d'embonpoint qu'un » autre animal bien nourri, dès qu'on lui donne pleine » liberté de courir & de ſe donner de l'exercice. »

LE

LE COCHON DE SIAM OU DE LA CHINE (a).

L'ESPÈCE du cochon eſt, comme nous l'avons dit, l'une des plus univerſellement répandues ; M.[rs] Cook & Forſter l'ont trouvé aux îles de la Société, aux Marquiſes, aux îles des Amis, aux nouvelles Hébrides. « Il n'y a, » diſent-ils, dans toutes ces îles de la mer du Sud que » deux eſpèces d'animaux domeſtiques, le cochon & le » chien. La race des cochons eſt celle de la Chine (ou » de Siam) ; ils ont le corps & les jambes courtes, le » ventre pendant juſqu'à terre, les oreilles droites, & » très-peu de ſoies. Je n'en ai jamais mangé, dit M. Forſter, » qui fût auſſi ſucculente, & la graiſſe d'un goût auſſi » agréable ; cette qualité ne peut être attribuée qu'à » l'excellente nourriture qu'ils prennent ; ils ſe nourriſſent » ſur-tout de fruits à pain, frais, ou de la pâte aigrie » de ce fruit, d'ignames, &c. Il y en a une grande » quantité aux îles de la Société : on en voit autour de » preſque toutes les cabanes. . . . . . . Ils ſont abondans » auſſi aux Marquiſes, & à Amſterdam, l'une des îles » des Amis ; mais ils ſont plus rares aux îles occiden- » tales des nouvelles Hébrides. » (b)

(a) Suite de l'addition à l'art. du cochon. *Suppl. vol. III.*

(b) Forſter, obſervations à la ſuite du ſecond voyage de Cook, *page 172.*

LE SANGLIER DU CAP-VERT.

Nous avons dit, dans notre troisième volume de Supplément, *page 91*, que le sanglier du Cap-vert, dont M. d'Aubenton a donné la description des mâchoires, nous paroissoit être le même animal que celui dont nous avons donné la figure, sous le nom de *sanglier d'Afrique*, dans le même volume de Supplément. Nous sommes maintenant bien assurés que ces deux animaux forment deux espèces très-distinctes. Elles diffèrent en effet l'une de l'autre par plusieurs caractères remarquables, sur-tout par la conformation tant intérieure qu'extérieure de la tête, & particulièrement par le défaut de dents incisives qui manquent constamment au sanglier d'Afrique, tandis qu'on en trouve six dans la mâchoire inférieure du sanglier du Cap-vert, & deux dans la mâchoire supérieure.

Le sanglier du Cap-vert a la tête longue & le museau délié, au lieu que celui d'Afrique ou d'Éthiopie a le museau très-large & aplati. Les oreilles sont droites, relevées & pointues; les soies qui les garnissent sont très-longues, ainsi que celles qui couvrent le corps, particulièrement sur les épaules, le ventre & les cuisses où elles sont plus longues que par-tout ailleurs. La queue est menue, terminée par une grosse touffe de soies, & ne descend que jusqu'à la longueur des cuisses.

On le rencontre non-ſeulement au Cap-vert, mais ſur toute la côte occidentale de l'Afrique, juſqu'au Cap de Bonne-eſpérance *(a)*. Il paroît que c'eſt cette eſpèce de ſanglier que M. Adanſon a vue au Sénégal, & qu'il a déſignée ſous le nom de *très-grand ſanglier d'Afrique.*

(a) M. Pennant, *Hiſtoire naturelle des quadrupèdes, volume I, page 132.*

ADDITION

À L'ARTICLE DU PÉCARI.

JE ſuis maintenant aſſuré par pluſieurs témoignages, qu'il exiſte en effet deux eſpèces diſtinctes dans le genre des pécaris ou tajacus : la plus grande eſpèce eſt celle dont nous avons donné la figure, *tome X, planches III & IV;* mais nous n'avons pas encore pu nous procurer un ſeul individu de la ſeconde eſpèce. On nomme cet animal *patira*, & il eſt en général beaucoup plus petit que le pécari. Les patiras ont dans leur jeuneſſe une bande noire tout le long de l'épine du dos ; mais ils deviennent bruns & preſque noirs ſur tout le corps, à meſure qu'ils vieilliſſent. Les patiras vont, ainſi que les pécaris, par grandes troupes, & on les chaſſe de même ; la ſeule différence, indépendamment de la grandeur, qui ſoit bien remarquable entre ces deux eſpèces ſi voiſines l'une de l'autre, c'eſt que le patira a les jambes ſenſiblement plus menues que le pécari : mais comme ils ne ſe mêlent point enſemble, quoique habitans les mêmes terres, on doit les regarder comme deux eſpèces ou du moins comme deux races très-diſtinctes; & ces deux eſpèces ou races ſont les ſeules qui ſoient bien conſtatées. Il nous eſt arrivé pour le cabinet du Roi une

peau bourrée d'un jeune pécari âgé de trois ſemaines, qui eſt beaucoup plus petit qu'un cochon de lait de même âge, & dont les couleurs ſont bien plus foibles que celles du pécari adulte, auquel il reſſemble par tous les autres caractères.

ADDITION

À L'ARTICLE DE L'ÉLAN.

Nous donnons ici (*planche LXXX*) la figure de l'élan mâle que l'on a vu vivant à la foire Saint-Germain en 1784; il n'avoit pas encore trois ans. Les dagues de ſon bois n'avoient que deux pouces, les dernières étoient tombées dans le commencement de janvier de la même année ; & comme il m'a paru néceſſaire de donner une idée de ce même bois, lorſque l'animal eſt adulte, j'ai fait repréſenter ſa tête ſurmontée des bois figurés dans la *planche III du volume XII.* Ce jeune animal avoit été pris à 50 lieues au-delà de Moſcou; & au rapport de ſon conducteur, ſa mère étoit une ou deux fois plus grande qu'il ne l'étoit à cet âge de trois ans. Il étoit déjà plus grand qu'un cerf, & beaucoup plus haut monté ſur ſes jambes; mais il n'a point la forme élégante du cerf, ni la poſition noble & élevée de ſa tête. Il ſemble que ce qui oblige l'élan à porter la tête baſſe, c'eſt qu'indépendamment de la peſanteur de ſon large bois, il a le cou fort court. Dans le cerf, le train de derrière eſt plus haut que celui de devant ; dans l'élan, au contraire, le train de devant eſt le plus élevé, & ce qui paroît encore augmenter la hauteur du devant de ſon corps, c'eſt une groſſe partie charnue qu'il

De Seve del. veuve Tardieu Sc.

L'ÉLAN.

a ſur le dos, au-deſſus des épaules, & qui eſt couverte de poils noirs.

Les jambes ſont longues & d'une forme légère, les boulets larges, ſur-tout ceux de derrière; les pieds ſont très-forts, & les ſabots qui ſont noirs ſe touchent par leur extrémité, qui eſt menue & arrondie. Les deux ergots des pieds de devant ont deux pouces neuf lignes de longueur; ils ſont longs, droits & plats, & ne ſe touchent point, mais leur extrémité touche preſque à terre. Ceux des pieds de derrière ont de longueur en ligne droite, deux pouces neuf lignes; ils ſont plats, courbes, élevés au-deſſus de terre de deux pouces cinq lignes, & ſe touchent derrière le boulet. La queue eſt très-courte & ne forme qu'un tronçon couvert de poils.

La tête eſt d'une forme longue, un peu aplatie ſur les côtés; l'os frontal forme un creux entre les yeux; le nez eſt un peu bombé en deſſus; le bout du nez eſt large, aplati & faiſant un peu gouttière au milieu; le nez & les naſeaux ſont griſâtres. La bouche a d'ouverture en ligne droite quatre pouces trois lignes; il y a huit inciſives dans la mâchoire inférieure, & il n'y en a point dans la ſupérieure.

L'œil eſt ſaillant, l'iris d'un brun-marron; la prunelle, lorſqu'elle eſt à demi-fermée, forme une ligne horizontale; la paupière ſupérieure eſt arquée & garnie de poils noirs; l'angle antérieur de l'œil eſt ouvert, il forme, en ſe prolongeant, une eſpèce de larmier. L'oreille eſt grande, élevée & finiſſant en pointe arrondie;

elle eſt d'un brun-noirâtre en deſſus, & garnie en dedans de grands poils griſâtres à la partie ſupérieure, & bruns-noirâtres à l'inférieure.

On remarque au-deſſous des mâchoires un grand flocon de poil noir; le cou eſt large, court & couvert de grands poils noirâtres ſur la partie ſupérieure, & gris rouſsâtres à l'inférieure.

La couleur du corps de ce jeune animal étoit d'un brun foncé mêlé de fauve & de gris; elle étoit preſque noire ſur les pieds & le paturon, ainſi que ſur le cou & la partie charnue au-deſſus des épaules. Les plus longs poils avoient cinq pouces dix lignes; ſur le cou, ils avoient ſix pouces ſix lignes; ſur le dos, trois pouces: ceux du corps étoient gris à leur racine, bruns dans leur longueur, & fauves à leur extrémité.

Les dimenſions ſuivantes ſont celles qu'avoit ce jeune élan à la fin de mars 1784.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps meſuré en ligne droite, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'anus.	6.	2.	4.
Longueur ſuivant la courbure du corps.	7.	8.	//
Hauteur du train de devant.	4.	10.	9.
Hauteur du train de derrière.	4.	9.	2.
Longueur de la tête depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine du bois.	1.	4.	3.
Longueur du bout du muſeau juſqu'à l'occiput. .	1.	9.	7.
Longueur du bout du muſeau à l'œil.	//	11.	3.
Circonférence du muſeau priſe derrière les naſeaux.	1.	6.	1.
Contour de la bouche.	1.	2.	2.
Diſtance entre les ongles de la mâchoire inférieure.	//	11.	3.
Diſtance entre les naſeaux en bas.	//	3.	4.

Diſtance

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Diſtance entre les deux paupières lorſqu'elles ſont ouvertes	//	//	11.
Diſtance entre l'angle antérieur & le bout des lèvres.	1.	2.	8.
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	//	1.	6.
Diſtance entre l'angle poſtérieur & l'oreille	//	3.	4.
Diſtance entre les angles antérieurs des yeux, meſurée en ligne droite	//	6.	10.
Circonférence de la tête priſe au devant du bois	2.	2.	4.
Diſtance entre les deux dagues du bois	//	4.	7.
Diſtance entre le bois & les oreilles	//	1.	11.
Longueur des oreilles	//	10.	//
Longueur de la baſe meſurée ſur la courbure extérieure	//	7.	6.
Diſtance entre les deux oreilles	//	4.	8.
Longueur du cou	1.	1.	8.
Circonférence près de la tête	2.	//	3.
Circonférence près des épaules	2.	9.	10.
Hauteur des épaules	3.	10.	9.
Circonférence du corps priſe derrière les jambes de devant	4.	4.	8.
Circonférence à l'endroit le plus gros	5.	1.	3.
Circonférence devant les jambes de derrière	4.	9.	3.
Diſtance du deſſous du ventre à terre	2.	7.	5.
Longueur du tronçon de la queue	//	1.	8.
Circonférence de la queue à ſon origine	//	3.	6.
Longueur du canon dans les jambes de devant	//	10.	9.
Circonférence à l'endroit le plus mince	//	4.	9.
Circonférence du boulet	//	9.	3.
Longueur du paturon	//	3.	10.
Circonférence du paturon	//	8.	9.
Longueur de la jambe depuis la rotule juſqu'au jarret	1.	5.	7.
Circonférence de la cuiſſe près du ventre	1.	4.	3.
Longueur du canon	1.	8.	//

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Circonférence du canon	//	9.	3.
Longueur des ergots	//	2.	9.
Hauteur des ſabots	//	2.	3.
Longueur depuis la pince juſqu'au talon, dans les pieds de devant	//	7.	6.
Longueur dans les pieds de derrière	//	7.	3.
Largeur des deux ſabots pris enſemble dans les pieds de devant	//	4.	1.
Largeur dans les pieds de derrière	//	3.	4.
Diſtance entre les deux ſabots	//	//	6.
Circonférence des deux ſabots réunis, priſe ſur les pieds de devant	//	10.	10.
Circonférence priſe ſur les pieds de derrière	//	9.	10.

SUITE DE LA NOUVELLE ADDITION

A L'ARTICLE DE L'ÉLAN.

PLUSIEURS voyageurs ont prétendu qu'il exiſte dans l'Amérique ſeptentrionale, des élans d'une taille beaucoup plus conſidérable que celle des élans d'Europe, & même de ceux qu'on trouve le plus communément en Amérique. M. Dudley *(a)* qui a envoyé à la Société royale de Londres, une très-bonne deſcription de l'orignal, dit que ſes chaſſeurs en tuèrent un qui étoit haut de plus de dix pieds.

Joſſelyn *(b)* aſſure qu'on a trouvé dans l'Amérique ſeptentrionale des élans de douze pieds de haut. Les voyageurs qui ont parlé de ces élans giganteſques, donnent ſix pieds de longueur à leur bois; & ſuivant Joſſelyn, les extrémités des deux perches ſont éloignées l'une de l'autre de deux braſſes ou de dix à onze pieds; la Hontan dit qu'il y a des bois d'élan d'Amérique qui pèſent juſqu'à trois & quatre cents livres *(c)*. Tous ces récits peuvent être exagérés, ou n'être fondés que ſur les rapports infidèles des Sauvages qui prétendent qu'il exiſte à ſept ou huit cents mille au ſud-oueſt du fort d'Yorck une eſpèce d'élan

(a) M. Dudley, *Tranſact. phil. année 1721, n.° 368.*

(b) Joſſelyn's, *Voy.* New. Engl. *88.*

(c) *Voy.* N. America, *i, 57.*

beaucoup plus grande que l'eſpèce ordinaire, & qu'ils appellent *waskeſſer ;* mais ce qui cependant pourroit faire préſumer que ces récits ne ſont pas abſolument faux, c'eſt qu'on a trouvé en Irlande une grande quantité d'énormes bois foſſiles que l'on a attribués aux grands élans de l'Amérique ſeptentrionale dont Joſſelyn a parlé *(d)*, parce qu'aucun autre animal connu ne peut être ſuppoſé avoir porté des bois auſſi grands & auſſi peſans. Ces bois diffèrent de ceux des élans d'Europe, ou des élans ordinaires d'Amérique, en ce que les perches ſont en proportion plus longues ; elles ſont garnies d'andouillers plus larges & plus gros, ſur-tout dans les parties ſupérieures. Un de ces bois foſſiles, compoſé de deux perches, avoit cinq pieds cinq pouces de longueur depuis ſon inſertion dans le crâne, juſqu'à la pointe ; les andouillers avoient onze pouces de longueur; l'empaumure dix-huit pouces de largeur, & la diſtance entre les deux extrémités étoit de ſept pieds neuf pouces: mais cet énorme bois étoit cependant très-petit en comparaiſon des autres qui ont été trouvés également en Irlande. M. Wright a donné la figure d'un de ces bois qui avoit huit pieds de long, & dont les deux extrémités étoient diſtantes de quatorze pieds. Ces très-grands bois foſſiles ont peut-être appartenu à une eſpèce qui ne ſubſiſte plus depuis long-temps, ni dans l'ancien ni dans le nouveau monde; mais s'il exiſte encore des

---

(d) Joſſelyn's, *Voy.* New. Engl. 88.

individus ſemblables à ceux qui portoient ces énormes bois, l'on peut croire que ce ſont les élans que les Indiens ont nommés *waskeſſer;* & dès-lors les récits de M. Dudley, de Joſſelyn & de la Hontan, ſeroient entièrement confirmés.

NOUVELLE ADDITION

AUX ARTICLES DU CERF ET DU CHEVREUIL.

Nous devons ajouter aux faits que nous avons rapportés dans l'hiſtoire naturelle de ces animaux, & dans le troiſième volume de Supplément, quelques autres faits intéreſſans qui m'ont été communiqués par M. le comte de Mellin, chambellan de Sa Majeſté Pruſſienne, qui joint beaucoup de connoiſſances à un diſcernement excellent, & qui s'eſt occupé en obſervateur habile & en chaſſeur infatigable, de tout ce qui a rapport aux animaux ſauvages du pays qu'il habite : voici ce qu'il m'a écrit au ſujet du cerf & du chevreuil, par ſa lettre datée du château d'Anizow, près Stettin, le 5 novembre 1784.

« Vous dites, M. le Comte, dans votre hiſtoire naturelle du cerf, *tome II, page 113* de votre édition in-12 : » *La diſette retarde donc l'accroiſſement du bois, & en* » *diminue le volume très-conſidérablement ; peut-être même* » *ne ſeroit-il pas impoſſible, en retranchant beaucoup la* » *nourriture, de ſupprimer entièrement cette production, ſans* » *avoir recours à la caſtration.* Ce cas eſt arrivé, Monſieur, » & je puis vous dire que votre ſuppoſition a été pleinement » vérifiée. Un cerf fut tué de nuit au clair de la » lune, dans un jardin, au mois de janvier. Le chaſſeur » qui lui avoit porté le coup, le prit pour une vieille biche, » & fut très-ſurpris en l'approchant, de le reconnoître

» pour un vieux cerf, mais qui n'avoit pas de bois : il » examina d'abord les daintiers qui étoient en bon état ; » mais en approchant de la tête, il vit que la mâchoire » inférieure avoit été emportée en partie par un coup de » fusil long-temps auparavant. La blessure en étoit guérie, » mais la difficulté qu'avoit eue le cerf de prendre sa » nourriture, l'avoit privé de toute surabondance, & avoit » absolument retranché la production du bois. Ce cerf » étoit d'une si grande maigreur, qu'il n'avoit que la peau & » les os, & son bois une fois tombé, il ne lui avoit plus été » possible d'en reproduire un autre ; les couronnes étoient » absolument sans refaits, & simplement recouvertes d'une » peau veloutée, comme elles le sont les premiers jours » que le cerf a mis bas. Ce fait, peut-être unique, est très- » rare ; il est arrivé dans le voisinage de mes terres que » j'habite, & pourroit être attesté juridiquement si on le » demandoit. »

Dans une lettre postérieure, M. le comte de Mellin me fait part de quelques expériences qu'il a faites en retranchant le bois des cerfs, ce qui les prive, comme la castration, de la puissance d'engendrer.

« Il est clairement démontré que les daintiers & une » surabondance de nourriture sont la cause de l'accroif- » sement du bois du cerf & de tous les animaux qui » portent du bois, & qu'ainsi le bois est l'*effet*, & les » daintiers & la surabondance la *cause*. Mais qui eût » imaginé que dans le cerf il y eût une réaction de l'effet » à la cause, & que si l'on coupoit le bois du cerf

» d'abord après qu'il eſt refait, c'eſt-à-dire, avant le
» rut, on détruiroit en lui, pour cette année, les moyens
» de ſe reproduire! & cependant il n'y a rien de plus vrai.
» J'en ai été convaincu cette année par une obſervation
» très-remarquable : j'avois enfermé en 1782 dans un
» parc de daims que j'ai à côté de mon château, un
» cerf & une biche, tous les deux du même âge, &
» qui tous deux étoient parfaitement apprivoiſés. L'éten-
» due du parc eſt aſſez conſidérable, & malgré les
» daims qui y ſont, l'abondance de nourriture y eſt ſi
» grande, que le cerf immédiatement après la chute
» des dagues, refit un bois (en 1782) de dix cors,
» portant cinq andouillers ſur chaque perche. Cependant
» ce cerf devint dangereux pour ceux qui ſe promenoient
» dans mon parc, & cela m'engagea à lui faire ſcier les
» perches tout au-deſſous du premier andouiller, d'abord
» après qu'il eut touché au bois. En automne, ce cerf
» entra en rut, raya fortement, couvrit la biche & ſe
» comporta comme un vieux cerf; mais la biche ne
» conçut point. L'année ſuivante, en 1783, le cerf porta
» un bois plus fort que le précédent, je le fis ſcier
» de même : ce cerf entra encore en rut, mais ſes
» accouplemens ne furent pas prolifiques. La biche qui
» n'avoit jamais porté, n'étoit entrée dans le parc que
» lorſque le cerf avoit perdu ſes premières dagues, le ſeul
» bois que je ne lui avois pas fait couper. La troiſième
» année, 1784, le cerf étoit plus grand & plus fort que
» le plus vieux cerf de mes forêts, & portoit un bois
» de

» de ſix andouillers ſur chaque perche, que je fis
» encore ſcier ; & quoiqu'il entrât en rut, il ne pro-
» duiſit rien encore. Cela m'engagea à lui laiſſer ſon
» bois l'année ſuivante 1785, parce que l'état de vigueur
» dans lequel lui & la biche ſe trouvèrent, me fit douter
» que peut-être leur ſtérilité pouvoit provenir de ce que
» je lui avois fait toujours couper le bois, & l'effet
» m'aſſura que j'avois eu raiſon; car l'automne paſſé, je
» m'aperçus que la biche ne ſouffrit que peu de temps
» les approches du cerf. Elle conçut, & j'en ai eu cette
» année, en 1786, un faon qui vit encore, & qui eſt gros
» & vigoureux; mais pour la biche, je l'ai perdue cette
» année pendant le rut, le cerf lui ayant fait une bleſſure
» d'un coup d'andouiller, dont elle eſt morte quelques
» ſemaines après. »

Je n'ai parlé dans l'hiſtoire naturelle du chevreuil que de deux races, l'une fauve ou plutôt rouſſe, plus grande que la ſeconde, dont le pelage eſt d'un brun plus ou moins foncé; mais M. le comte de Mellin m'a donné connoiſſance d'une troiſième race, dont le pelage eſt abſolument noir.

« En parlant du pelage du chevreuil, m'écrit cet
» illuſtre obſervateur, vous ne nommez pas l'*exactement*
» *noir*, quoique dans le *Supplément, tome V, page 201,*
» *édition in-12,* vous faites mention d'un chevrillard tout
» blanc. Cela me fait croire qu'*une variété conſtante de*
» *chevreuils tout noirs* vous eſt peut-être inconnue;
» elle ſubſiſte cependant dans un très-petit canton de

» l'Allemagne, & nulle part ailleurs. C'eſt dans une forêt » nommée la *Lucie*, du comté de Dannenberg, apparte- » nant au roi d'Angleterre, comme duc de Lunebourg, » que ces chevreuils ſe trouvent. Je me ſuis adreſſé au » grand-maître des forêts de Dannenberg pour avoir » de ces chevreuils dans mon parc, & voici ce qu'il » me répond. *Les chevreuils noirs ſont abſolument de la » même grandeur, & ont les mêmes qualités que les » fauves ou les bruns : cependant c'eſt une variété qui eſt » conſtante, & je crois que c'eſt le chevreuil & non la » chevrette qui donne la couleur au faon (j'ai fait la » même obſervation ſur le daim); car j'en ai vu de noires » qui avoient des faons fauves. J'ai obſervé qu'en 1781 » une chevrette noire avoit deux faons, l'un fauve & l'autre » noir ; une chevrette fauve avoit deux faons noirs ; une » autre chevrette fauve avoit un faon noir, & deux che- » vrettes noires, en revanche, deux faons fauves. Il y en a » qui ne ſont que noirâtres, mais la plupart ſont noirs » comme du charbon. Entr'autres il y a un chevreuil, le » plus beau de ſon eſpèce, qui a le pelage noir comme de » l'encre de la Chine, & le bois de couleur jaune. Au » reſte, j'ai fait bien des tentatives pour en élever, mais » inutilement ; ils ſont tous morts, au lieu que les faons » fauves qu'on m'a apportés ont été élevés heureuſement. Je » conclus de-là que le chevreuil noir a le tempérament plus » délicat que les fauves* ».... Quelle peut être la cauſe » d'une variété ſi conſtante, & cependant ſi répandue ! »

ADDITION

À L'ARTICLE DU RENNE.

Extrait de la lettre de M. le comte de Mellin, chambellan du roi de Prusse, datée du château d'Anizow près Stettin, le 15 novembre 1784.

« J'AI encore l'honneur de communiquer à M. le » Comte la gravure d'un renne mâle, que j'ai peint d'après » nature : celle de la femelle & du faon, je l'attends » tous les jours de mon graveur, & j'aurai l'honneur de » vous en envoyer un exemplaire, si vous le desirez. Le » renne, lorsque je l'ai peint, n'avoit que deux ans, & » portoit son second bois ; c'est pourquoi il n'est pas » encore si large d'empaumure, & chargé de tant de » chevilles ou de cornichons que ceux que ces mêmes » rennes portent présentement. Il faut aussi remarquer » que le graveur a fait une faute en donnant à la barbe » pendante du renne, la figure d'une crinière qu'on diroit » descendre du côté opposé. Si je puis, Monsieur, vous » faire plaisir par des miniatures peintes en couleur d'après » nature, de ces animaux, que j'ai faites avec beaucoup » de soin, je vous les enverrai avec bien de la satisfac- » tion.... S. A. R. M.gr le margrave de Brandebourg » Schwedt Frédéric Henri, cousin du roi de Prusse, en

» a fait venir de la Suède & de la Ruſſie, & m'a donné
» la permiſſion de les deſſiner, de les meſurer & de les
» obſerver. J'ai publié dans les mémoires de la Société
» de Berlin, en allemand, les obſervations que j'ai faites,
» & j'ai l'honneur de vous en communiquer la ſubſtance.
» Il y a, comme vous le remarquez, M. le Comte, dans
» le *tome V, page 212 de votre Supplément, édit. in-12.*
» deux eſpèces ou plutôt deux variétés, l'une beaucoup
» plus grande que l'autre, du renne; je les connois toutes
» les deux. La différence entre ces deux eſpèces eſt auſſi
» remarquable qu'entre le cerf & le daim. Les grands
» rennes qui ſont de la taille de nos cerfs, furent en-
» voyés de la province *Mezeu*, dans le gouvernement
» d'Archangel, province renommée pour avoir les plus
» beaux & les plus grands rennes de toute la Ruſſie : ce
» ſont deux mâles & deux femelles. Deux femelles
» & un mâle vinrent de la Suède, qui n'étoient guère
» plus grands que nos daims, c'eſt-à-dire, les rennes
» femelles, car le mâle n'eſt pas parvenu juſqu'ici, étant
» mort ſur le vaiſſeau. Voici quelques dimenſions prin-
» cipales qui vous feront voir d'un coup-d'œil combien
» les rennes de Ruſſie ſurpaſſent en grandeur ceux de
» Suède. »

	RENNES de RUSSIE.						RENNE de SUÈDE.		
	MÂLE.			FEMELLE.			FEMELLE.		
	Pieds.	Pouces.	Lignes.	Pieds.	Pouces.	Lignes.	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps en ligne droite, depuis le muſeau juſqu'à l'anus. . . .	6.	2.	4.	5.	8.	//	4.	8.	3.
Hauteur du train de devant.	3.	10.	6.	3.	5.	8.	2.	10.	6.
Hauteur du train de derrière.	3.	7.	7.	3.	5.	3.	2.	11.	//
Circonférence du corps meſuré devant les cuiſſes	3.	9.	8.	3.	8.	3.	2.	11.	6.
Circonférence du corps au milieu. . . .	5.	3.	//	4.	9.	//	3.	4.	//
Circonférence du corps derrière les épaules.	4.	4.	//	3.	5.	6.	3.	//	//
Longueur de la tête juſqu'à l'origine du bois.	1.	4.	//	1.	1.	5.	1.	//	//
Circonférence du muſeau priſe derrière les naſeaux.	1.	1.	3.	//	11.	//	//	9.	//
Longueur du cou.	1.	1.	7.	1.	4.	10.	1.	1.	//
Circonférence derrière la tête.	2.	4.	4.	1.	4.	1.	1.	2.	//
Circonférence devant les épaules.	3.	//	6.	2.	2.	9.	1.	5.	//

» Ce qui eſt très-remarquable, & dont cependant » aucun naturaliſte ne fait mention, c'eſt que les faons » des rennes ont d'abord en naiſſant des boſſettes, & » qu'âgés de quinze jours, ils ont déjà de petites dagues » longues d'un pouce, de manière qu'ils touchent au » bois peu de temps après leur mère. Les faons des » rennes de Ruſſie avoient le bois long d'un pied, &

» chaque perche avoit trois andouillers, au lieu que » ceux de Suède ne portoient que des dagues moins » longues, qui se séparoient au bout en deux andouillers. » La figure du daim de Groënland que donne M. Edwards, » me paroît être celle d'un faon de trois mois, à la » couleur près qui est toute différente. Il est singulier » que les femelles qui étoient pleines en arrivant, & qui » depuis trois ans qu'elles sont à Schwedt, ont mis bas » chaque année un faon, n'ont produit que des femelles; » ainsi je ne saurois dire si les faons mâles portent des » bois plus longs & plus chargés d'andouillers que les » femelles, mais on peut le supposer en jugeant de la » grande différence qu'il y a entre le bois du mâle & » celui de la femelle. Les faons naissent aux mois de » juin & de juillet, & ne portent pas de livrée; ils sont » bruns, plus foncés sur le dos, & plus roux aux pieds, » au cou & au ventre; cependant cette couleur se noircit » tous les jours, & au bout de six semaines, ils ont le dos, » les épaules, les côtés, le dessus du cou, le front & le » nez d'un gris noir; le reste est jaunâtre, & les pieds » fauves. J'ai dit que les faons touchent au bois d'abord » après leur mère; cela arrive au mois d'octobre, & » c'est aussi alors que le rut commence.

» Les rennes mâles poursuivent long-temps les » femelles avant d'en pouvoir jouir. Les femelles Russes » entroient en rut quinze jours plutôt que les femelles » de Suède; il y eut même une femelle des faons Russes » qui, quoiqu'âgée à peine de cinq mois, souffrit au

» commencement de novembre les approches du mâle, » & mit bas l'année ſuivante un faon auſſi grand que les » autres. Cela prouve que le développement des parties » de la génération du renne eſt plus prompt que dans » aucun autre animal de cette grandeur ; peut-être auſſi » la plus grande chaleur de notre climat, & la nour- » riture abondante dont ils jouiſſent, a hâté l'accroiſſement » de ces rennes. Cependant le bois que portent les » rennes femelles à l'âge de cinq mois, n'indiqueroit-il » pas une ſurabondance de molécules organiques, qui » peut occaſionner un développement plus prompt des » parties de la génération ! il ſe peut même que les faons » mâles ſoient en état d'engendrer au même âge. Le » comportement du renne mâle que j'obſervois pendant » le rut, reſſembloit plus à celui du daim qu'à celui du » cerf. En s'approchant de la femelle, il la careſſoit » de ſa langue, hauſſoit la tête & rayoit comme le daim, » mais d'une voix moins forte, quoique plus rauque. Il » gonfloit en même temps ſes groſſes lèvres, & en en » faiſant échapper l'air, il les faiſoit tremblotter contre » les gencives ; alors il baiſſoit les jarrets des pieds de » derrière, & je crus qu'il couvriroit ainſi la femelle qui » ſembloit auſſi l'attendre ; mais au lieu de cela, il fit » jaillir beaucoup de ſemence ſans bouger, après quoi il » étoit pendant quelques minutes comme perclus des » pieds de derrière, & marchoit avec peine. Jamais je » ne l'ai vu couvrir de jour, mais c'étoit toujours la » nuit ; il s'y prêtoit lentement & point en fuyant, comme

» les cerfs & les daims qui, ainfi que je l'ai fouvent
» obfervé dans mes bois & dans mon parc, fautent fur
» les biches tout en courant, en les arrêtant & les ferrant
» quelquefois fi rudement des pieds de devant, qu'ils
» leur enfoncent les ergots à travers la peau, & mettent
» leurs côtés en fang. Le rut commence à la mi-octobre,
» & finit à la fin du mois de novembre. Les rennes
» mâles ont pendant ce temps une odeur de bouc
» extrêmement forte.

» On a fait des tentatives infructueufes pour faire
» couvrir des biches ou des daims par le renne. Le
» premier renne qui vint à Schwedt fut pendant plufieurs
» années fans femelles, & comme il parut reffentir les
» impreffions du rut, on l'enferma avec deux biches
» & deux daines dans un parc, mais il n'en approchoit
» pas. On lui préfenta des vaches l'année fuivante qu'il
» réfufa conftamment, quoiqu'il attaquât des femmes,
» & que plus il avançoit en âge, plus il devenoit furieux
» pendant le rut. Il donne non-feulement des coups
» violens du haut de fon bois, mais il frappe plus dan-
» gereufement des pieds de devant. Je me fouviens
» qu'un jour le renne étant forti de la ville de Schwedt,
» & fe promenant par les champs, il fut attaqué par un
» gros chien de boucher, mais lui fans s'épouvanter fe
» cabra & donna des pieds de devant un coup fi violent
» au chien, qu'il l'affomma fur la place. Il n'avoit pas
» de bois dans ce temps-là. Le bois tombe aux mâles
» vers Noël & au commencement de l'année, felon
qu'ils

» qu'ils ſont plus ou moins vieux, & ils l'ont refait au
» mois d'août; les femelles au contraire muent au mois
» de mai, & elles touchent au bois au mois d'octobre;
» elles ont donc leur bois tout refait au bout de cinq
» mois, au lieu que les mâles y emploient huit mois:
» auſſi les mâles, paſſé cinq ans, ont des bois d'une
» longueur prodigieuſe; les ſurandouillers ont des em-
» paumures larges, ainſi que le haut des perches, mais
» il eſt moins gros & plus caſſant que celui du cerf ou
» du daim. C'eſt peut-être auſſi pour le garantir d'autant
» plus lorſqu'il eſt encore tendre, que la nature l'a
» recouvert d'une peau beaucoup plus groſſe que celle
» du refait du cerf; car le refait du renne eſt beaucoup
» plus gros que celui du cerf, & cependant lorſqu'il a
» touché au bois, les perches en ſont bien plus minces.
» Le renne ne peut guère bleſſer des andouillers comme
» le cerf, mais il frappe des empaumures du haut en
» bas, ce que Gaſton Phœbus a déjà très-bien obſervé
» dans la deſcription qu'il donne du rangier, *page 97*
» *de la Vénerie de Dufouilloux*..... Tous ceux qui
» ont donné l'hiſtoire du renne, prétendent que le lait
» qu'on tire des femelles ne donne pas de beurre; cela
» dépend, je crois, ou de la nourriture, ou de la manière
» de traiter le lait. Je fis traire à Schwedt les rennes,
» & trouvai le lait excellent, ayant un goût de noix;
» j'en pris avec moi dans une bouteille pour en donner
» à goûter chez moi, & fus très-ſurpris de voir à mon
» arrivée que le cahotement de ma voiture, pendant

» trois heures de chemin qu'il faut faire pour venir de
» Schwedt à mon château, avoit changé ce lait en
» beurre; il étoit blanc comme celui de brebis, & d'un
» goût admirable. Je crois donc, fondé ſur cette expé-
» rience, pouvoir aſſurer que le lait de renne donne de
» très-bon beurre s'il eſt battu d'abord après avoir été
» tiré, car ce n'eſt que de la crême toute pure. En Suède,
» on prétend que le lait de renne a un goût rance & déſa-
» gréable ; ici j'ai éprouvé le contraire : mais en Suède,
» la pâture eſt très-inférieure à celle d'Allemagne ; ici, les
» rennes paiſſent ſur des prairies de trèſle, & on les nourrit
» d'orge, car l'avoine, ils l'ont conſtamment refuſée ;
» ce n'eſt que rarement qu'on leur donne du *lichen rangiſe-*
» *rinus* qui croît ici en petite quantité dans nos bois, & ils
» le mangent avidement. J'ai remarqué que le craquement
» que les rennes font entendre en marchant, n'eſt formé
» que par les pinces des ſabots qui ſe choquent, & par
» les ergots qui frappent contre les ſabots. On peut
» s'en convaincre aiſément en mettant un linge entre les
» pinces des ſabots, & en enveloppant les ergots de
» même ; alors tout craquement ceſſe. Je crus, comme
» tout le monde, que ce craquement ſe formoit entre
» le boulet & le genou, quoique cela ne me parût guère
» poſſible ; mais un cerf apprivoiſé que j'ai dans mon
» parc, me fit entendre un craquement pareil, quoique
» plus ſourd, lorſqu'il me ſuivoit ſur la pelouſe ou ſur
» le gravier, & je vis très-diſtinctement en l'obſervant
» de près, que c'étoit les pinces des ſabots qui en

» claquant l'une contre l'autre formoient ce craquement.
» En réitérant cette obſervation ſur les rennes, je me
» ſuis convaincu qu'il en eſt tout de même avec eux.
» Je remarque auſſi que ſans marcher ils font entendre
» le même craquement, lorſqu'on leur cauſe quelque
» ſurpriſe ou quelque crainte en les touchant ſubitement;
» mais cela provient de ce qu'en ſe tenant debout, ils
» ont toujours les ſabots éloignés & diſtinctement ſéparés;
» & que dès qu'ils s'effrayent ou qu'ils lèvent le pied
» pour marcher, ils joignent ſubitement les pinces du
» ſabot & craquent. Au reſte, c'eſt un événement très-
» remarquable pour un naturaliſte que ces rennes ſe
» conſervent & ſe multiplient dans un pays où la tem-
» pérature du climat eſt bien plus douce que dans leur
» patrie; dans un pays où les neiges ne ſont pas fré-
» quentes & les hivers bien moins rudes, tandis qu'on
» a déjà tenté inutilement, depuis le ſeizième ſiècle, de
» les naturaliſer en Allemagne, quoiqu'alors le climat
» fût bien plus rude & les hivers plus rigoureux. Le roi
» Frédéric I de Pruſſe en reçut de la Suède qui mouru-
» rent quelques mois après leur arrivée, & cependant
» dans ce temps-là il y avoit dans la Poméranie & dans
» la Marche, ainſi qu'aux environs de Berlin, beaucoup
» plus de marais & bien plus de bois, & il y faiſoit par
» cette raiſon beaucoup plus froid qu'à préſent. Il y a
» préſentement cinq ans que ces rennes ſubſiſtent & ſe
» multiplient à Schwedt; & étant voiſin de cette petite

» ville, & S. A. R. me permettant de venir ſouvent chez
» elle, j'ai eu de fréquentes occaſions de les voir & de
» les obſerver, & tout ce que j'ai eu l'honneur de vous
» dire au ſujet de ces rennes, eſt le fruit de ces obſerva-
» tions fréquemment réitérées. »

ADDITION

À L'ARTICLE DU RENNE.

Extrait d'une lettre de M. le chevalier de Buffon à M. le comte de Buffon. Lille, 30 mai 1785.

« Il vient d'arriver ici trois rennes dont un mâle âgé de » six ans, une femelle âgée de trois ans, & une petite femelle » âgée d'un an. L'homme qui les conduit & qui les montre » pour de l'argent, assure qu'il les a achetés dans une » peuplade de Lapons, nommée en Suédois *Deger Forth* » *Capel*, dans la province de *Wertu bollo* à quatre-vingt- » dix milles (deux cents soixante-dix lieues de France) » de *Stockolm*, & huit milles (vingt-quatre lieues) d'*Uma;* » il les a débarqués à Lubeck au mois de novembre de » l'année dernière. Ces trois jolis animaux sont très-fami- » liers, le jeune sur-tout joue comme un chien avec ceux qui » le caressent; ils sont gras, fort gais & se portent très-bien.

» J'ai comparé, le livre à la main, ces rennes à la des- » cription que vous en faites; elle est parfaite sur tous les » points. Le mâle a un bois couvert de duvet, comme le » refait du cerf; ce bois est très-chaud au toucher, chaque » branche a dix-sept pouces de longueur depuis la naissance » jusqu'à l'extrémité où l'on commence à reconnoître deux » andouillers qui se forment à tête ronde & non pointue » comme ceux du cerf. Ces deux branches se séparent dans

» la forme que je vous préſente 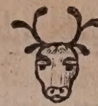 ; leur courbure eſt
» en avant ; elles ſont uniformes & de la plus belle
» venue ; les deux andouillers qui ſont près de la tête,
» croiſſent en avant en ſe rapprochant du nez de l'animal,
» deviennent plats & larges avec ſix petits andouillers, le
» tout imitant la forme d'une main qui auroit ſix doigts
» écartés, le reſte du bois produiſant beaucoup de rameaux
» qui croiſſent preſque tous en avant, autant que j'ai pu
» en juger par un deſſin très-mal fait que le maître de ces
» rennes m'a préſenté du dernier bois d'un renne qu'il a
» vendu en Allemagne. Ce bois avoit quatre pieds de
» hauteur, & peſoit vingt-ſept livres. L'extrémité de chaque
» branche ſe termine par de larges palettes qui portent de
» petits andouillers comme celles qui ſont près de la tête.
» La régularité du jeune bois que j'ai vu & ſa belle venue
» annoncent qu'il ſera ſuperbe.

» Ils mangent du foin dont ils choiſiſſent les brins qui
» portent la graine ; la chicorée ſauvage, les fruits & le pain
» de ſeigle ſont la nourriture qu'ils préfèrent à toute autre.
» Quand ils veulent boire, ils mettent un pied dans le ſeau
» & cherchent à troubler l'eau en la battant ; ils ont tous
» trois le même uſage, & laiſſent preſque toujours leur
» pied dans le ſeau en buvant.

» La femelle a deux proéminences qui annoncent la
» naiſſance du refait, le petit en a de même ; j'ai vu le bois
» de la femelle de l'année dernière, il n'eſt pas plus grand
» qu'un bois de chevreuil ; il eſt tortueux, noueux, &
» chaque branche eſt d'une forme très-irrégulière.

» J'y ai reconnu tous les caractères que vous désignez, » le craquement des pieds lorsqu'ils marchent & sur-tout » après le repos, le poil long & blanchâtre sous le cou, » leur forme qui tient de celle du bœuf & du cerf, la tête » semblable à celle du bœuf, ainsi que les yeux, la queue » très-courte & semblable à celle du cerf, le derrière de la » croupe blanchâtre comme sur le cerf; ce renne n'a dans ses » mouvemens ni la pesanteur du bœuf, ni la légèreté du » cerf, mais il a la vivacité de ce dernier, tempérée par sa » forme qui n'est pas aussi svelte. Je les ai vus ruminans, » ils se mettent à genoux pour se coucher, ils ont horreur » des chiens, ils les fuient avec frayeur ou cherchent à les » frapper avec les pieds de devant; leur poil est d'un brun » fauve, ce fauve se dégrade jusqu'au blanchâtre sous le » ventre, aux deux côtés du cou & derrière la croupe.

» On remarque au-dessous de l'angle intérieur de » chaque œil une ouverture longitudinale où il seroit aisé » de faire entrer un gros tuyau de plume; c'est sans doute » le larmier de ces animaux.

» Les deux éperons qu'ils ont à chaque jambe en arrière » sont gros & assez longs pour que la corne pointue dont » ils sont armés pose à terre lorsque l'animal marche; les » éperons s'écartent dans cette position, & l'animal marque » toujours quatre pointes en marchant, dont les deux de » derrière entrent de quatre à cinq lignes dans le sable. » Cette conformation doit leur être fort utile pour se » cramponner dans la neige.

» Le mâle a cinq pieds six pouces de longueur depuis

» le bout du muſeau juſqu'à la naiſſance de la queue, & » trois pieds quatre pouces de hauteur depuis la ſole » juſqu'au garrot.

» La femelle, quatre pieds ſix pouces de longueur » & trois pieds de hauteur.

» Le petit, quatre pieds un pouce de longueur & deux » pieds ſept pouces de hauteur; il croît à vue d'œil.

» Ils ont huit petites dents inciſives du plus bel émail & » rangées à merveille à l'extrémité antérieure de la mâ- » choire inférieure, cinq molaires de chaque côté au fond » de la bouche; il y a un eſpace de quatre doigts entre les » molaires & les inciſives de chaque côté, dans lequel » eſpace il n'y a point de dents. La mâchoire ſupérieure a » de même & ſeulement cinq molaires de chaque côté » au fond de la bouche, mais elle n'a aucune inciſive.

» Le temps du rut eſt le même que celui du cerf, la » femelle a été couverte au mois de novembre de l'année » dernière à quatre lieues d'Upſal.

» En voilà bien long & peut-être beaucoup trop ſur » des animaux que vous connoiſſez mieux que moi ſans » les avoir vus; mais comme il n'en a point paru juſqu'ici » de vivans en France, j'ai penſé que mes obſervations » pourroient vous être agréables, &c. »

NOUVELLE

De Seve del. De Seve filius Sculp.

SQUELETTE DE LA GIRAFFE.

De Seve del. Lorieux Sc.

LA GIRAFFE.

NOUVELLE ADDITION

À L'ARTICLE DE LA GIRAFFE.

LORSQUE nous avons donné la première addition à l'article de cet animal dont la hauteur surpasse celle de tous les autres animaux quadrupèdes, nous n'avions pu recueillir encore que des notions imparfaites, tant par rapport à sa conformation, qu'à ses habitudes. Avec quelque soin que nous eussions comparé tout ce qui a été écrit au sujet de la giraffe par les anciens naturalistes & les modernes, nous ignorions encore si elle portoit sur la tête des bois ou des cornes, & quoique la figure que nous avons donnée de cet animal dans notre *troisième volume de Supplément* soit moins défectueuse qu'aucune de celles que l'on avoit publiées avant nous, cependant nous avons reconnu qu'elle n'est point exacte à plusieurs égards. M. Gordon, observateur très-éclairé que nous avons cité plusieurs fois avec éloge, a fait un second voyage dans l'intérieur de l'Afrique méridionale; il a vu & pris plusieurs giraffes, & les ayant examinées avec attention, il en a envoyé à M. Allamand un dessin que j'ai fait copier & graver *(planche LXXXI)*; nous y joindrons plusieurs détails intéressans sur les habitudes & la conformation de cet animal si remarquable par sa grandeur.

Les giraffes se trouvent, dit-il, vers le vingt-huitième

degré de latitude méridionale, dans les pays habités par des Nègres, que les Hottentots appellent *brinas* ou *briquas;* l'efpèce ne paroît pas être répandue vers le fud au-delà du vingt-neuvième degré, & ne s'étend à l'eft qu'à cinq ou fix degrés du méridien du Cap. Les Caffres qui habitent les côtes orientales de l'Afrique ne connoiffent point les giraffes ; il paroît auffi qu'aucun voyageur n'en a vu fur les côtes occidentales de ce continent dont elles habitent feulement l'intérieur. Elles font confinées dans les limites que nous venons d'indiquer vers le fud, l'eft & l'oueft, & du côté du nord on les retrouve jufqu'en Abyffinie, & même dans la haute Egypte.

Lorfque ces animaux font debout & en repos, leur cou eft dans une pofition verticale. Leur hauteur, depuis la terre jufqu'au deffus de la tête, eft dans les adultes de quinze à feize pieds. La giraffe que j'ai fait repréfenter & dont la dépouille eft dans le cabinet de M. Allamand, étoit haute de quinze pieds deux pouces; fa longueur étoit peu proportionnée à fa hauteur. Elle n'avoit que cinq pieds cinq pouces de longueur de corps, mefurée en droite ligne depuis le devant de la poitrine jufqu'à l'anus. Le train de devant mefuré depuis terre jufqu'au-deffus des épaules avoit neuf pieds onze pouces de hauteur ; mais celui de derrière n'étoit haut que de huit pieds deux pouces.

On a cru qu'en général la grande différence de hauteur qui fe trouve entre le derrière & le devant de la giraffe, provenoit de l'inégalité de hauteur dans les jambes; mais

M. Gordon a envoyé à M. Allamand tous les os d'une des jambes de devant & d'une des jambes de derrière; elles ſont à peu-près de la même longueur, comme on pourra le voir par les dimenſions rapportées à la fin de cet article, en ſorte que l'inégalité des deux trains ne peut être attribuée à cette cauſe, mais provient de la grandeur des omoplates & des apophyſes épineuſes des vertèbres du dos. L'os de l'omoplate a deux pieds de longueur, & les premières apophyſes épineuſes ſont longues de plus d'un pied, ce qui ſuffit pour que le train de devant ſoit plus élevé que celui de derrière d'environ un pied huit à neuf pouces, comme on peut le voir dans le ſquelette de cet animal que nous donnons ici (*planche LXXXII*).

La peau de la giraffe eſt parſemée de taches rouſſes ou d'un fauve foncé ſur un fond blanc. Ces taches ſont très-près l'une de l'autre, & de figure rhomboïdale ou ovale & même ronde. La couleur de ces taches eſt moins foncée dans les femelles & dans les jeunes mâles que dans les adultes, & toutes en général deviennent plus brunes & même noires à meſure que l'animal vieillit. Pline a écrit que le caméléopard, qui eſt le même animal que la giraffe, avoit des taches blanches ſur un fond rouſsâtre; & en effet, lorſqu'on voit de loin une giraffe, elle paroît preſqu'entièrement rouſſe, parce que les taches ſont beaucoup plus grandes que les eſpaces qu'elles laiſſent entr'elles, de façon que ces intervalles ſemblent être des taches blanches ſemées ſur un fond rouſsâtre.

La forme de la tête de la giraffe a quelque reſſemblance avec celle de la tête d'une brebis : ſa longueur eſt de plus de deux pieds; le cerveau eſt très-petit; elle eſt couverte de poils parſemés de taches ſemblables à celles du corps, mais plus petites. La lèvre ſupérieure dépaſſe l'inférieure de plus de deux pouces; il y a huit dents inciſives aſſez petites dans la mâchoire inférieure; & comme dans tout autre animal ruminant, il ne s'en trouve point dans la mâchoire ſupérieure.

Joſeph Barbaro, cité par Aldrovande, a écrit que la giraffe a une langue ronde, déliée, violette, longue de deux pieds, & qu'elle s'en ſert comme d'une main pour cueillir les feuilles dont elle ſe nourrit; mais c'eſt une erreur, & M. Gordon a reconnu dans toutes les giraffes qu'il a priſes & diſſéquées, que la langue de ces animaux reſſemble par la forme & la ſubſtance à la langue des gazelles; & il a reconnu auſſi que leur ſtructure intérieure eſt à peu-près la même, & que la véſicule du fiel eſt fort petite.

Les yeux ſont grands, bien fendus, brillans, & le regard en eſt doux. Leur plus long diamètre eſt de deux pouces neuf lignes, & les paupières ſont garnies de poils longs & roides en forme de cils, & il n'y a point de larmier au bas des yeux.

La giraffe porte au-deſſus du front deux cornes un peu inclinées en arrière. Nous avions déjà penſé, d'après celle que M. Allamand nous avoit envoyée, qu'elles ne tomboient point chaque année comme les bois des cerfs,

mais qu'elles étoient permanentes comme celles des bœufs, des beliers, &c. Notre opinion a été entièrement confirmée par les obſervations de M. Allamand, ſur une tête décharnée qu'il a dans ſa collection. Les cornes de la giraffe ſont une excroiſſance de l'os du front dont elles ſont partie, & ſur lequel elles s'élèvent à la hauteur de ſept pouces; leur circonférence à la baſe eſt de plus de neuf pouces; leur extrémité eſt terminée par une eſpèce de gros bouton. Elles ſont recouvertes d'une peau garnie de poils noirs, & plus longs vers l'extrémité, où ils forment une ſorte de pinceau qui manque cependant à pluſieurs individus, vraiſemblablement parce qu'ils les uſent en ſe frottant contre les arbres. Ainſi les cornes de la giraffe ne ſont pas des bois, mais des cornes comme celles des bœufs, & elles n'en diffèrent que par leur enveloppe, les cornes des bœufs étant renfermées dans une ſubſtance cornée, & celles de la giraffe étant ſeulement recouvertes d'une peau garnie de poils.

Indépendamment de ces deux cornes, il y a au milieu du front un tubercule qu'on prendroit au premier coup-d'œil pour une troiſième corne, mais qui n'eſt qu'une excroiſſance ſpongieuſe de l'os frontal, d'environ quatre pouces de diamètre ſur deux pouces de hauteur. La peau qui le couvre eſt quelquefois calleuſe & dégarnie de poils, à cauſe de l'habitude qu'ont ces animaux de frotter leur tête contre les arbres.

Les oreilles ont huit à neuf pouces de longueur; & l'on remarque entre les oreilles & les cornes deux

protubérances composées de glandes qui forment un assez gros volume.

Le cou a six pieds de longueur, ce qui donne à chaque vertèbre une si grande épaisseur, que le cou ne peut guère se fléchir. Il est à l'extérieur garni en dessus d'une crinière qui commence à la tête, & qui se termine au-dessus des épaules dans les adultes, mais qui s'étend jusqu'au milieu du dos dans les jeunes giraffes. Les poils qui la composent sont longs de trois pouces, & forment des touffes alternativement plus ou moins foncées.

La partie du dos qui est près des épaules est fort élevée ; il s'abaisse ensuite, il se relève & se rabaisse encore vers la queue, qui est très-mince, & a deux pieds de longueur. Elle est couverte de poils très-courts, & son extrémité est garnie d'une touffe de poils noirs aplatis, très-forts & longs de deux pieds. Les Nègres se servent de ces crins de giraffe pour lier les anneaux de fer & de cuivre qu'ils portent en forme de bracelet.

Le ventre, élevé au-dessus de terre de cinq pieds sept pouces vers la poitrine, & seulement de cinq pieds vers les jambes de derrière, est couvert de poils blanchâtres. Les jambes sont tachetées comme le reste du corps, jusqu'au canon qui est sans tache & d'un blanc sale.

Les sabots sont beaucoup plus hauts par-devant que par-derrière, & ne sont point surmontés d'ergots comme dans les autres animaux à pieds fourchus.

D'après toutes les comparaisons que l'on a pu faire

entre les mâles & les femelles, ſoit pour la forme, ſoit pour les couleurs, on n'y a pas trouvé de différence ſenſible; & il n'y en a qu'une qui eſt réelle, c'eſt celle de la grandeur, les femelles étant toujours plus petites que les mâles. Elles ont quatre mamelles, & cependant ne portent ordinairement qu'un petit, ce qui s'accorde avec ce que nous ſavons de tous les grands animaux qui communément ne produiſent qu'un ſeul petit à chaque portée.

Quoïque le corps de ces animaux paroiſſe diſproportionné dans pluſieurs de leurs parties, ils frappent cependant les regards , & attirent l'attention par leur beauté, lorſqu'ils ſont debout & qu'ils relèvent leur tête. La douceur de leurs yeux annonce celle de leur naturel. Ils n'attaquent jamais les autres animaux, ne donnent point de coups de tête, comme les beliers, & ce n'eſt que quand ils ſont aux abois qu'ils ſe défendent avec les pieds dont ils frappent alors la terre avec violence.

Le pas de la giraffe eſt un amble, elle porte enſemble le pied de derrière & celui de devant du même côté; & dans ſa démarche le corps paroît toujours ſe balancer. Lorſqu'elle veut précipiter ſon mouvement, elle ne trotte pas, mais galoppe en s'appuyant ſur les pieds de derrière; & alors pour maintenir l'équilibre, le cou ſe porte en arrière, lorſqu'elle élève ſes pieds de devant, & en avant, lorſqu'elle les poſe à terre; mais en général les mouvemens de cet animal ne ſont pas très-vifs; cependant, comme

ſes jambes ſont très-longues, qu'elle fait de très-grands pas, & qu'elle peut marcher de ſuite pendant très-long-temps, il eſt difficile de la ſuivre & de l'atteindre même avec un bon cheval.

Ces animaux ſont fort doux ; & l'on peut croire qu'il eſt poſſible de les apprivoiſer & de les rendre domeſtiques; néanmoins ils ne le ſont nulle part, & dans leur état de liberté, ils ſe nourriſſent des feuilles & des fruits des arbres que, par la conformation de leur corps & la longueur de leur cou, ils ſaiſiſſent avec plus de facilité que l'herbe qui eſt ſous leurs pieds, & à laquelle ils ne peuvent atteindre qu'en pliant les genoux.

Leur chair, ſur-tout celle des jeunes, eſt aſſez bonne à manger, & leurs os ſont remplis d'une moëlle que les Hottentots trouvent exquiſe: auſſi vont-ils ſouvent à la chaſſe des giraffes qu'ils tuent avec leurs flèches empoiſonnées. Le cuir de ces animaux eſt épais d'un demi-pouce. Les Africains s'en ſervent à différens uſages; ils en font des vaſes où ils conſervent de l'eau.

Les giraffes habitent uniquement dans les plaines; elles vont en petites troupes de cinq ou ſix, & quelquefois de dix ou douze; cependant l'eſpèce n'eſt pas très-nombreuſe. Quand elles ſe repoſent, elles ſe couchent ſur le ventre, ce qui leur donne des calloſités au bas de la poitrine & aux jointures des jambes.

Nous croyons devoir ajouter ici les dimenſions d'une giraffe tuée par M. Gordon dans le pays des grands Namaquas.

Hauteur

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Hauteur mesurée en ligne droite, depuis la plante des pieds de devant jusqu'au-dessus du tubercule qui est sur la tête, lorsque l'animal a le cou dressé perpendiculairement	15.	2.	//
Longueur depuis le bout du museau le long du cou, ou en suivant la courbure du corps jusqu'à l'origine de la queue	13.	//	6.
Longueur du corps depuis la poitrine jusqu'à l'anus en droite ligne	5.	7.	7.
Longueur en suivant la courbure	5.	10.	//
Hauteur jusqu'au-dessus du garrot en ligne droite	9.	11.	//
Hauteur en suivant la courbure	10.	4.	//
Hauteur du train de derrière jusqu'au-dessus de la croupe en ligne droite	8.	2.	//
Hauteur suivant la courbure	8.	8.	6.
Hauteur de la partie inférieure du corps au-dessus du terrain près de la poitrine	5.	7.	6.
Hauteur entre les jambes de derrière	5.	//	//
Circonférence du corps derrière les jambes de devant.	10.	//	//
Circonférence derrière les jambes de derrière	8.	4.	6.
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusque derrière les éminences qui sont entre les cornes & les oreilles	2.	4.	4.
Distance entre le bout du museau & le milieu des yeux	1.	6.	6.
Longueur des yeux	//	2.	4.
Longueur de la prunelle dans sa plus grande dimension	//	3.	//
Longueur dans sa plus courte dimension	//	1.	//
Longueur des cornes	//	7.	//
Circonférence des cornes à leur base	//	11.	//
Circonférence des cornes près du sommet	//	7.	//
Distance entre les bases des cornes	//	2.	//
Distance entre leurs extrémités	//	4.	//

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur des oreilles	//	9.	//
Circonférence des oreilles près de leur baſe	//	11.	//
Circonférence de la tête devant les cornes	3.	7.	4.
Circonférence derrière les dents inciſives	1.	8.	//
Longueur du cou	5.	11.	6.
Circonférence du cou près de la tête	2.	6.	6.
Circonférence du cou à ſon milieu	3.	//	//
Circonférence près des épaules	5.	3.	//
Longueur de la queue & de ſes crins	4.	3.	//
Longueur de la poitrine en ligne droite	1.	7.	//
Longueur de la partie poſtérieure du corps	2.	2.	3.
Longueur de la jambe de devant, depuis la plante du pied juſqu'au coude	3.	2.	3.
Longueur depuis le coude juſqu'à l'épaule	2.	7.	3.
Circonférence de la jambe de devant, à l'endroit où elle eſt le plus mince	1.	2.	//
Circonférence à ſon milieu au-deſſus du coude	1.	10.	//
Circonférence près du corps	3.	6.	3.
Longueur des jambes de derrière, depuis la plante des pieds juſqu'aux genoux	2.	10.	3.
Longueur depuis le genou juſqu'au bout du fémur	2.	11.	3.
Circonférence de la jambe de derrière à l'endroit le plus mince	1.	1.	6.
Circonférence à ſon milieu au-deſſus du genou	2.	//	//
Circonférence près du corps	5.	//	//
Hauteur de la partie antérieure des ſabots	//	4.	//
Hauteur de leur partie poſtérieure	//	1.	//
Longueur de la plante du pied de devant	//	9.	//
Sa largeur	//	6.	6.
Longueur de la plante du pied de derrière	//	8.	//
Sa largeur	//	5.	9.

Dimenſions des différentes parties du ſquelette de la giraffe, envoyé par M. Gordon à M. Allamand.

L'on a conſervé dans la figure que nous en donnons ici *(planche LXXXII)* la repréſentation d'un très-fort ligament, qui ſert à l'animal à ſoutenir & diriger ſon cou; ce ligament s'étend le long des vertèbres dorſales au deſſus de leurs apophyſes épineuſes; il eſt adhérent à toutes les cervicales, & il a ſa direction au bas de celle qui eſt immédiatement au deſſous de l'atlas.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur de la tête depuis le bout de la mâchoire ſupérieure juſqu'à l'occiput.	2.	1.	2.
Sa circonférence près des cornes.	3.	1.	3.
Sa circonférence où finiſſent les os du nez.	″	11.	9.
Longueur de la mâchoire inférieure.	1.	7.	10.
Longueur de ſes branches.	″	9.	″
Largeur des dents mâchelières ſupérieures.	″	1.	″
Largeur des dents mâchelières inférieures.	″	″	8.
Largeur de l'ouverture des narines.	″	5.	11.
Le plus grand diamètre des orbites.	″	3.	″
Diſtance entre les orbites & l'extrémité des os du nez.	″	10.	″
Longueur des cornes.	″	7.	6.
Circonférence de leurs baſes.	″	9.	10.
Circonférence de leur extrémité arrondie.	″	6.	3.
Circonférence au-deſſous de cet arrondiſſement.	″	6.	″
Hauteur du tubercule qui eſt ſur le front.	″	2.	″
Longueur de ſa baſe.	″	3.	11.
Longueur du cou.	5.	3.	6.
Longueur de l'atlas.	″	5.	″
Circonférence de l'atlas à l'endroit le plus mince.	″	8.	2.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur de la troisième vertèbre du cou qui est la plus longue	"	11.	"
Longueur de la septième qui est la plus courte	"	8.	8.
Circonférence de cette dernière vertèbre	1.	3.	"
Longueur de la colonne vertébrale depuis le cou jusqu'à l'os sacrum	4.	"	"
Longueur de l'os sacrum	"	9.	"
Longueur des cinq fausses vertèbres du coccix, qui font le commencement de la queue	"	11.	"
Longueur des treize osselets qui forment les vertèbres de la queue	"	10.	"
Largeur de la partie la plus large des os des hanches.	1.	4.	3.
Distance entre les os des hanches qui forment le grand bassin	2.	4.	"
Diamètre de la plus grande ouverture du petit bassin.	1.	1.	6.
Diamètre de sa plus petite ouverture	"	10.	1.
Diamètre de la cavité cotyloïde	"	3.	"
Longueur du trou ovalaire	"	3.	2.
Sa largeur	"	2.	4.
Longueur de l'apophyse épineuse de la première vertèbre dorsale	"	9.	"
Longueur de celle de la seconde vertèbre	1.	1.	"
Longueur de celle de la troisième qui est la plus longue	1.	3.	"
Longueur de celle de la quatrième	1.	1.	6.
Longueur de celle de la quatorzième, qui est la dernière des vertèbres du dos	"	4.	6.
Longueur de l'apophyse épineuse de la première des vertèbres lombaires	"	4.	"
Longueur de celle de la seconde	"	4.	6.
Longueur de celle de la troisième	"	4.	7.
Longueur de celle de la cinquième ou dernière des vertèbres lombaires	"	2.	10.
Longueur du sternum	2.	"	"

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur de la plus longue côte, ſuivant la courbure.	3.	//	//
Longueur du cartilage par lequel elle adhère au ſternum	//	8.	//
Largeur de la plus groſſe côte	//	2.	//
Longueur de l'omoplate	2.	2.	//
Largeur de ſa baſe	//	9.	//
Sa circonférence à l'endroit le plus étroit	//	9.	6.
Hauteur de ſon épine à l'endroit le plus élevé	//	2.	//
Diamètre de la cavité glénoïde	//	3.	4.
Longueur de l'humérus	1.	6.	6.
Sa circonférence à l'endroit le plus mince	//	7.	8.
Longueur de l'os du coude	2.	7.	5.
Longueur de l'olécrâne	1.	//	//
Circonférence de l'os du coude à l'endroit le plus mince	//	8.	6.
Longueur du canon de la jambe de devant	2.	4.	6.
Sa circonférence à l'endroit le plus mince	//	7.	10.
Longueur du fémur	1.	8.	//
Sa circonférence à l'endroit le plus mince	//	8.	9.
Longueur du tarſe	//	7.	//
Longueur du tibia	1.	11.	//
Sa circonférence à l'endroit le plus mince	//	9.	//
Longueur du canon de la jambe poſtérieure	2.	4.	6.
Sa circonférence à l'endroit le plus mince	//	7.	//
Longueur de la rotule	//	3.	6.
Sa plus grande largeur	//	3.	//
Épaiſſeur de la rotule	//	2.	//.
Longueur des os ſéramoïdes	//	//	6.
Longueur de la première phalange des doigts	//	4.	6.
Longueur de la ſeconde phalange	//	2.	1.
Longueur de la troiſième phalange	//	3.	4.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans ce Volume.

A

ADIVE (Chacal). Defcription du chacal adive, *page* 221.

ALOUATTE. Addition à fon article, *page* 87. Sa defcription, *ibid. & fuiv.* Ses habitudes, *page* 89. Defcription de l'organe de la voix de cet animal, *pages* 93 *& fuiv.*

AYE-AYE (l') fe trouve à Madagafcar, *page* 268. Defcription de cet animal, & notice relative à fes habitudes, *ibid. & fuiv.*

B

BABOUIN A FACE BLEUÂTRE. Defcription de ce finge, *page* 40. Il ne paroît être qu'une variété du babouin des bois, *ibid.*

BABOUIN À LONGUES JAMBES. Defcription & habitudes de cet animal, *page* 41.

BABOUIN À MUSEAU DE CHIEN. Defcription & habitudes naturelles de ce finge, *pages* 47 *& fuiv.*

BABOUIN CENDRÉ; fa defcrip. *p.* 40.

BABOUIN DES BOIS. M. Pennant a fait connoître cette efpèce, *page* 39. Sa defcription, *ibid.*

BABOUIN GRIS, babouin à mufeau de chien, *page* 47.

BABOUIN JAUNE. Defcription de ce babouin, *page* 39.

BAY-MONKEY, nom donné à une guenon qui a beaucoup de rapports avec la guenon à camail, *page* 66.

BELETTE. Nouvelle addition relative aux habitudes naturelles de la belette, *pages* 237 *& fuiv.*

BIZAAM. Habitudes & defcription de cet animal, *pages* 228 *& fuiv.*

BLANC-NEZ. (Le) Defcription & habitudes naturelles de cet animal, *pages* 67 *& fuiv.*

BROWN BABOON, un des noms du babouin à longues jambes, *page* 41.

C

CERF. Addition à l'article de cet animal, *page* 326. La difette qu'il éprouve, empêche la production de fon bois, *ibid.* Le retranche-

ment de ſon bois le prive, comme la caſtration, de la puiſſance d'engendrer, *page* 327.

CEYLONICUS (Simiolus) nom donné à la guenon nègre, *page* 83.

CHAT MUSQUÉ, nom donné à une genette du Cap de Bonne-eſpérance, *page* 248.

CHAUVE-SOURIS (Deſcription de la) grande ſérotine de la Guyanne, *page* 289.

CHAUVE-SOURIS, (La grande) *fer de lance de la Guyanne.* Dimenſions & deſcription de cet animal, *page* 292. Deſcription d'une autre chauve-ſouris du même pays, *page* 294.

CHEVREUIL. Deſcription d'une troiſième race de chevreuils, *page* 329.

CHIEN. Le chien de berger ſe trouve dans preſque tous les pays du monde, *page* 143.

CHIEN DES BOIS. Deſcription de la grande eſpèce de chien des bois de Cayenne, *page* 140. Notice au ſujet de la petite eſpèce de chien des bois du même pays, *page* 141.

CHIEN-LOUP. Deſcription d'un grand chien-loup, *page* 153.

CHIENS-MÉTIS, production préſumée d'un chien avec une louve, *page* 209. Autres exemples du produit d'une louve avec un chien, *pages* 214 *& ſuiv.*

CHIENS-MULETS provenant d'une louve & d'un chien braque, *page* 161. Deſcription & habitudes du mâle, première génération, *page* 165. De la femelle, première génération, *page* 171. Du mâle, ſeconde génération, *page* 175. De la femelle, ſeconde génération, *page* 178. De la femelle, troiſième génération, *page* 190. Du mâle, quatrième génération, *page* 203. De la femelle, quatrième génération, *page* 205. Suite de leur hiſtoire, *page* 206.

CHORAS. Deſcription & habitudes naturelles de ce babouin, *pages* 43 *& ſuiv.*

COAITA. Addition à l'article de ce ſapajou, & expoſé de ſes habitudes, *pages* 101 *& ſuiv.*

COCHON DE SIAM. Addition à ſon article, *page* 313.

COENDOU À LONGUE QUEUE. Deſcription de cet animal, *page* 305.

CORNU. (Sajou) Deſcription de ce ſapajou, *pages* 110 *& ſuiv.*

CRINIÈRE (Deſcription de la guenon à), *page* 81.

CYNOCÉPHALE (Le petit) a été indiqué par Proſper Alpin, *page* 37. Caractères diſtinctifs de cette

espèce, *ibid.* Ses rapports avec le pithèque, *ibid.*

CYNOCÉPHALE. (Le nom de) a été donné au babouin à museau de chien, *page* 47.

D

DOG-FACED BABOON. Le babouin à museau de chien a été ainsi nommé, *page* 47.

DOUC. Addition à l'article de cet animal, *page* 85.

E

ÉCUREUIL. Description du grand écureuil de la côte de Malabar, *pages* 254 *& suiv.*

ÉCUREUIL DE MADAGASCAR. Description de cet animal, *page* 256.

ÉLAN. Description & dimensions d'un élan mâle, *pages* 318 *& suiv.* Nouvelle addition à l'article de l'élan, *page* 323.

F

FATUELLUS, (Simia) nom donné au sajou cornu, *page* 110.

FOUINE DE MADAGASCAR, (Petite) sa description, *page* 249.

FULL-BOTTOM, nom donné à la guenon à camail, *page* 65.

G

GENETTE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE. Sa description, *page* 248.

GIRAFFE. Lieux qu'elle habite, *page* 345. Sa description, *pages* 346 *& suiv.* Forme & nature de ses cornes, *page* 348. Ses habitudes, *page* 351. Dimensions de ses parties extérieures & intérieures, *pages* 353 *& suiv.*

GLOUTON. Addition à l'article de cet animal, *page* 223.

GRAND BABOUIN, nom donné au choras, *page* 43.

GRIS. (Le petit maki). Sa description, *page* 121.

GUENON À CAMAIL. Description de cet animal, *page* 65. Variété dans cette espèce, *page* 66.

GUENON À LONG NEZ. Description de cet animal, *page* 53.

GUENON À MUSEAU ALONGÉ. Pays où on la trouve, *page* 60. Sa description, *ibid.*

GUENON À NEZ BLANC PROÉMINENT. (La) Sa description, *page* 72.

GUENON-COURONNÉE, (Description de la) *page* 61. Ses dimensions, *page* 63.

GUERLINGUETS. Il existe à la Guyanne deux espèces ou variétés de

de ces petits animaux, *page* 261. Defcription de la grande efpèce, *page* 262. Defcription de la petite efpèce, *page* 263.

H

HÉRISSON. Addition relative aux habitudes naturelles de cet animal, *page* 296.

J

JOCKO. Le finge décrit fous ce nom (*Volume XIV*), étoit un jeune *pongo*, *page* 2. Defcription de cette petite efpèce d'orang-outang, *pages* 14 *& fuiv.* Habitudes naturelles d'une femelle de cette efpèce, *pages* 15 *& fuiv.*

K

KINKAJOU. Nouvelle addition à fon article, *page* 230.

KLIPDAS, nom de l'animal appelé auffi marmote du Cap de Bonne-efpérance, *page* 308. Habitudes de ce quadrupède, *pages* 309 *& fuiv.*

L

LÉROT À QUEUE DORÉE. Habitudes, defcription & dimenfions de cet animal, *page* 283.

LORIS DE BENGALE. Defcription & habitudes de cet animal, *pages* 125 *& fuiv.*

LOWANDO. Addition à l'article de ce finge, *page* 50. Le finge de Moco décrit dans cette page & dans la fuivante, eft le babouin à mufeau de chien, *Avertiffement.*

LYNX. Nouvelle addition à l'article de ce quadrupède, *page* 225.

M

MACAQUE À QUEUE COURTE. Defcription de cet animal, *pages* 56 *& fuiv.*

MAKI. Defcription d'une autre efpèce de maki, *page* 123.

MANDRIL. Grand finge qui a beaucoup de rapport avec le mandril, & qui appartient à l'efpèce du choras, *page* 11. Sa defcription & fes habitudes, *pages* 12 *& fuiv.*

MARMOTTE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE. Addition & corrections à l'article de cet animal, *page* 308.

MARTE. Defcription de la grande marte de la Guyane, *page* 250.

MIKOU, nom que le fajou gris porte à la Guyanne, *page* 107.

MOCCOCO. Habitudes de ce maki, *page* 119.

MOCO (Le finge de) eft le babouin à mufeau de chien, *Avertiffement.* Sa defcription, *pages* 50 *& fuiv.*

MONA (Defcription du), *page* 75.

MONGOUS (Grand). Defcription de ce maki, *page* 118.

MONTEGAR, nom donné au choras, *page* 43.

MORMON, nom donné au choras, *page* 43.

MOUFFETTE DU CHILI. Sa defcription, *page* 233.

MULE. Exemples d'accouplement prolifique de la mule avec le cheval, *page* 140.

MUSARAIGNE MUSQUÉE DE L'INDE. Sa defcription, *page* 281.

N

NÈGRE (Defcription de la guenon), *page* 83.

Notice au fujet du fajou nègre, *page* 109.

Notice relative au tamarin nègre, *page* 116.

O

ORANG-OUTANG. Ce mot indien, qui fignifie homme fauvage, eft un nom générique, *page* 1. Il exifte deux efpèces de ces animaux, *ibid.* caractères diftinctifs de ces deux efpèces, *page* 2.

OUANDEROU. Addition à l'article de ce finge, *page* 52.

P

PALMISTE. Addition à l'article du palmifte, *page* 258.

PAPIRE, nom donné au choras, *page* 43.

PÉCARI. Addition à l'article du pécari, *page* 316.

PATAS À QUEUE COURTE (Defcription du), *page* 58.

PETIT-GRIS DE SIBÉRIE. Defcription de ce joli petit quadrupède, *page* 259.

PHALANGER. Additions & corrections à fon article, *page* 272.

PITHÈQUE (Le) n'eft que le magot, *Avertiffement*. Obfervations de M. Desfontaines fur la nature & les habitudes de cet animal, *pages* 30 *&* *fuiv.* Autres détails concernant les mœurs de ce finge, *page* 34. Principales dimenfions d'un individu de cette efpèce, *page* 35. Defcription de cet individu, *ibid.*

PLATYPIGOS (Simia). Un des noms du babouin à longues jambes, *p.* 41.

PONGO. Divers noms donnés à cette grande efpèce d'orang-outang, *page* 3. Habitudes naturelles de ce finge, *pages* 5 *&* *fuiv.* Sa taille ordinaire, *page* 8.

PORC-ÉPIC DE MALACA. Defcription de cet animal, *page* 303. Ses habitudes, *page* 304.

POURPRE (La guenon à face). Sa description, *page* 80.

PUTOIS RAYÉ DE L'INDE. Description de cet animal, *page* 231 *& suiv.*

R

RAT. Courte description d'une espèce de rat qui habite l'Arabie, suivant M. Pagès, *page* 275.

RAT PERCHAL. Description de cet animal, *page* 276.

RATS. Nouvelle addition à l'article des rats & des souris, *page* 274.

RENARD. Addition à l'article de cet animal, *page* 218.

RENARD BLANC. Description d'un renard blanc, *page* 219.

RENNE. Additions relatives aux habitudes & à la description du renne, *pages* 331 *& suiv.* Autres additions relatives au même sujet, *pages* 341 *& suiv.*

ROLOWAY *ou* LA PALATINE. Description de cette guenon, *page* 77.

RUSSIE (Description d'un grand chien mâle de), *page* 157. Description de la femelle, *page* 158.

S

SAÏMIRÎ. Addition à son article, *page* 112.

SAJOU BRUN. Addition à l'article de ce sapajou, & exposé de quelques-unes de ses habitudes, *pages* 106 *& suiv.*

SANGLIER DU CAP-VERT. Addition & correction à son article, *page* 314.

SCHERMAN *ou* RAT D'EAU DE STRASBOURG. Description de cet animal envoyé par M. Herrmann, *page* 278.

SIBÉRIE (Notice au sujet du chien de), *page* 149.

SIMIA ÆGYPTIACA, le babouin à museau de chien, *page* 47.

SIMIA HAMADRIAS. M. Linné a nommé ainsi le babouin à museau de chien, *page* 47.

SINGE DE NUIT. Description du sagouin nommé ainsi, *page* 214.

SINGE MASQUÉ DE GUINÉE. Le babouin à museau de chien a été ainsi nommé, *page* 47.

T

TAGUAN. Description d'un taguan, *page* 265.

TAMARINS. Habitudes de ces sagouins, *page* 216.

TANDRAC. Dimensions & description d'un tandrac, *page* 301.

TARTARIN, un des noms du babouin à museau de chien, *page* 47.

TIGRE. Nouvelle addition à l'article du tigre, *page* 227.

TOUAN. Defcription de ce petit animal que l'on a envoyé de Cayenne au Cabinet du Roi, *page* 252.

TUFTEDAPE. Le choras a été ainfi nommé, *page* 43.

TURC. Defcription d'un chien turc & gredin, *page* 150.

V

VAMPIRE. Addition à l'article de cette chauve-fouris, *page* 291.

VANSIRE. Nouvelle addition à fon article, *page* 235.

Y

YARQUÉ. Defcription de ce fagouin, *page* 113.

Fin de la Table des Matières.

ERRATA.

PAGE 15, ligne 2, au-deffus, *lifez* au-deffous.
— *35, lig. 2*, & lorfque, *lifez* lorfque.
— *47, lig. 8 de la note*, anteriori; *lifez* anteriore.
— *56, lig. 16*, de babouins; *lifez* des babouins.
— *59, lig. 10*, gris-cendré; *lifez* d'un gris-cendré.
— *64, lig. 1*, au bout du doigt; *lifez* au bout du plus long doigt.
— *83, lig. 3*, repréfente; *lifez* préfente.
— *87, lig. 1*, fapajou; *lifez* fapajous.
— *88, lig. 8*, au poignet; *lifez* jufqu'au poignet.
— *91, lig. 6*, d'une bourfe; *lifez* de bourfe.
— *130, lig. 20*, exiftent; *lifez* n'exiftent.
— *150, lig. 4*, avoit eue; *lifez* avoit eu.
— *186, lig. 12*, fembient; *lifez* fembloient.
— *187, lig. 2*, leurs; *lifez* un de leurs.
— *189, lig. 28*, leurs ennemis naturels; *lifez* leur ennemi naturel.
— *192, lig. 7, & page 197, lig. 10*, vingt-un; *lifez* vingt & un.
— *209, lig. 19*, & pour mère; *lifez* ou pour mère.
— *212, lig. 21*, femelle; *lifez* une femelle.
— *214, lig. 10*, chaffois; *lif.* faifois chaffer.
— *223, lig. 12*, négligé; *lifez* négligés.
— *247, lig. 5*, & qu'il, *lifez* & où il.
— *249, lig. 17*, brun; *lifez* d'un brun.
— *ibid. lig. 18*, fauve rouge; *lifez* d'un fauve rouge.